

Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries

Réfection de la surface asphaltée devant l'école Saint-Michel. Site BhFj-1.



RAPPORT D'ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE

Surveillance archéologique

Le 13 août 2024

Francis Bellavance, M. Sc.
ARCHÉOPHONE
728 chemin de la Cabane Ronde
francis.bellavance@archeologue.quebec
450 966-1362



TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ	4
LISTE DES PARTICIPANTS	5
INTRODUCTION	5
Cadre environnemental	5
Évolution du paysage	5
Affleurements rocheux	7
Dépôts de surface et drainage du sol.....	8
Axes de déplacement et hydrographie	10
Topographie.....	12
Végétation, faune et vent	12
Cadre historique et préhistorique	14
Préhistoire	14
Histoire	15
Travaux antérieurs	29
Inventaire par Artéfactuel sur BhFj-1	29
Interventions d'Archéophone sur BhFj-1 en 2021	30
Interventions d'Archéophone sur BhFj-1 en 2022	31
Périmètre de 6 km.....	33
Périmètre de 15 km	33
Mandat	34
Territoire à l'étude	34
MÉTHODOLOGIE	38
Objectifs	38
Surveillance archéologique	38
Inventaire archéologique	38
Collecte de données	39
Mesures de protection et de conservation	40
RÉSULTATS	41
Artéfacts	41
Sous-opération 10A	49

Sous-opération 10B.....	51
Sous-opération 10C	55
Structure 10	57
Sous-opération 10D	60
Sous-opération 11A	61
Sous-opération 11B.....	65
Structure 12	67
Sous-opération 12A	77
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	81
VALEURS ET IMPORTANCE DU SITE	87
Valeur de recherche sur le terrain	87
Valeur de connaissance (post-terrain).....	87
Valeur d'exception	87
Valeur scientifique.....	88
Valeur de représentativité.....	88
Valeur d'appropriation.....	88
Valeur d'association	88
BIBLIOGRAPHIE ET MÉDIAGRAPHIE.....	89

RÉSUMÉ

Le Centre de service scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) devait refaire le stationnement face à l'école Saint-Michel-Archange. Cet espace fait partie du site BhFj-1. Un inventaire mené en 2021 par Archéophone avait permis de localiser un coin de la structure 2. Cette structure avait été identifiée comme étant l'Académie St-Michel-Archange, laquelle était activée entre 1927 et 1962. La réfection du stationnement risquait d'endommager la structure historique. Pour cette raison, Archéophone devait réaliser une surveillance des travaux et un inventaire. Le ministère de la Culture et des Communications a délivré le permis 23-ARCP-03 à cet effet. Seule la surveillance a été réalisée. L'intervention a été menée sur 4 jours, soit les 5 et 6 juillet 2023 (opération 10), le 20 septembre 2023 (opération 11) et le 29 septembre 2023 (opération 12).

Soixante-neuf artefacts et un écofact ont été collectés sur le site BhFj-1 en 2023. Tous, sauf un, provenaient de l'intérieur du vestige de l'académie. L'analyse de la culture matérielle a révélé que les années de fabrication des artefacts correspondent plutôt bien avec les années d'occupation de l'académie Saint-Michel. Toutefois, ils peuvent difficilement être associés de manière directe au bâtiment.

Quatre sous opérations (10A, 10C, 10D et 11B) ont permis de documenter le plancher et les murs en béton du sous-sol de l'académie (ST-2), ainsi qu'une entrée secondaire du côté nord. La sous-opération 10 B a permis d'en apprendre davantage sur les assises de la bâtisse. Devant la façade de l'académie, l'excavateur a mis au jour les restes d'un trottoir en béton (ST-10) menant du trottoir de la rue Principale à la porte principale. Une autre entrée secondaire a été documentée du côté sud. Celle-ci était dans une petite structure (ST-11) annexée au bâtiment principal. Finalement, un puisard (ST-12) associé à l'académie a été découvert au sud-ouest de la bâtisse (ST-2). La sous-opération 12A a possiblement permis d'atteindre la base du mur conique, pour documenter sa hauteur et le remblai déposé après l'abandon de la structure.

LISTE DES PARTICIPANTS

Rédaction du rapport : Francis Bellavance

Chargé de projet sur le terrain : Francis Bellavance

Analyse des données archéologiques : Francis Bellavance

Inventaire de la collection matérielle : Julie Toupin

Dessins sur AutoCAD: Marie Fournier

INTRODUCTION

Cadre environnemental

Évolution du paysage

Quatre périodes glaciaires se sont succédé au cours du Grand Âge glaciaire. Cette époque débute il y a un peu plus de deux millions d'années et se termine il y a à peine 6000 ans, avec l'épisode du Wisconsin. L'un des grands glaciers du Wisconsin, l'Inlandis laurentidien, a atteint son étendue maximale il y a 18 000 ans. À ce moment, la majeure partie du Canada était recouvert d'une masse de glace atteignant 3300 m. Cette masse enfouissait la croûte terrestre dans le manteau de la terre. À la suite de la fonte des glaces, l'eau de l'océan Atlantique s'infiltra dans les Basse-Terre du Saint-Laurent. Une mer intérieure recouvra les basses terres du Saint-Laurent en amont de Québec, entre 13 100 et 10 600 A.A. Une fois qu'il fut libéré du poids des glaces, le Québec entreprend une lente remontée, évacuant graduellement l'eau salée, pour la remplacer par l'eau de fonte des

glaciers. C'est ainsi que c'est formé le lac Lampsilis, il y a 10 600 A.A. (Bourque, Bédard, Landry et Mercier). Trois étapes marquent la régression de ce plan d'eau douce : le stade de Rigaud, le stade de Montréal et le stade Saint-Barthélémy. Ces étapes sont marquées par des rivages de différentes altitudes. Vers 9 800 A.A, le rivage se situait à 60 m d'altitude (stade de Rigaud). Vers 8 800, la rive était à 30 m d'altitude (stade de Montréal). Finalement, la berge était à 15 m d'altitude vers 8 000 A.A. La lecture d'une carte publiée par Bellavance, Li et Poisson (2019 :19) permet de constater que Saint-Michel était exondé au cours du stade de Rigaud (figure 1). Sa région immédiate formait alors une île ou une péninsule. Puis, le lac s'est grandement éloigné de la région, pendant le stade de Montréal. À ce moment, le paysage de la petite municipalité était possiblement ponctué de nombreux marais, si on en croit Richard (1985 : 49). Ce n'est que vers 6 700 A.A. que le réseau hydrographique de la vallée du Saint-Laurent a plus ou moins sa configuration actuelle (Landry et Mercier).

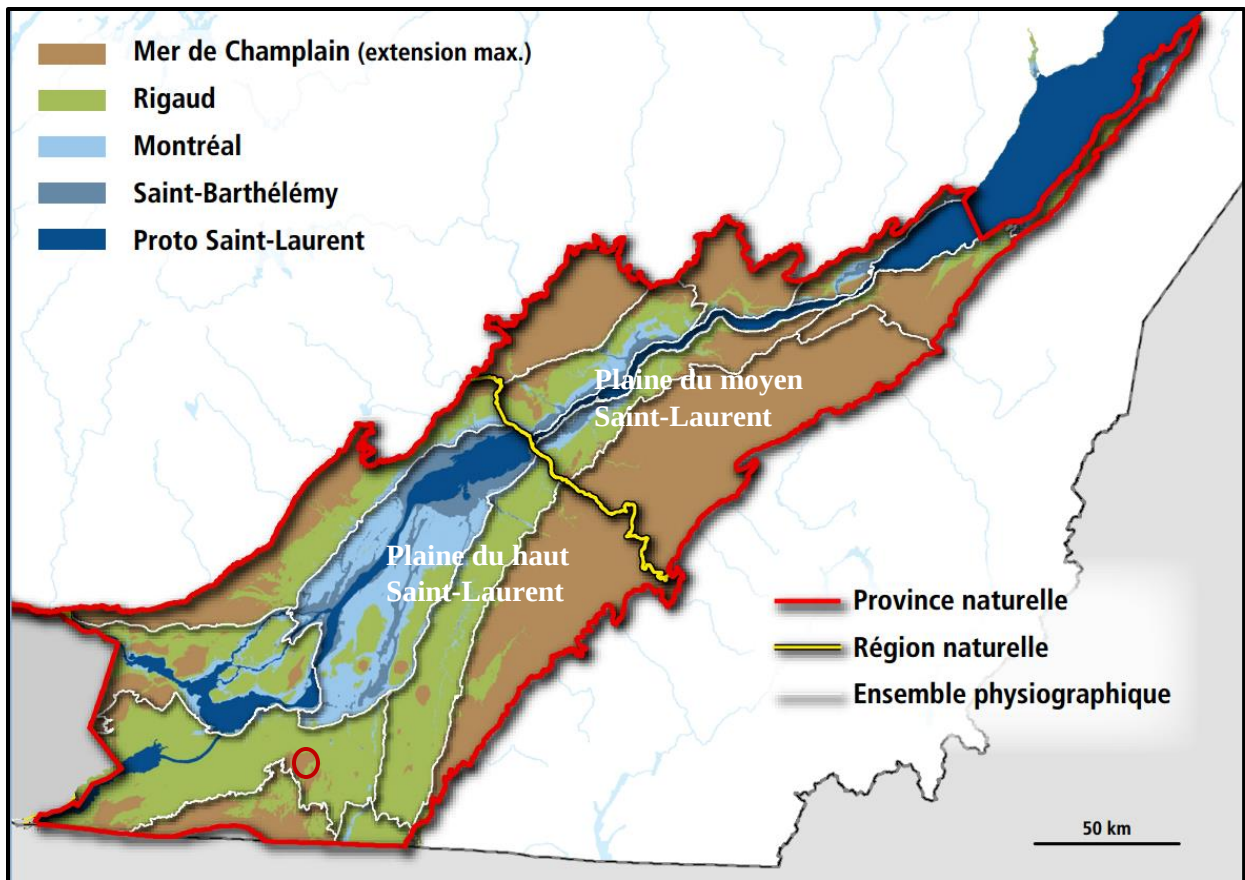


Figure 1: Les étapes régressives du lac Lampsilis. Tiré de Bellavance, Li et Poisson (2019). Le cercle rouge indique l'emplacement approximatif de Saint-Michel.

Affleurements rocheux

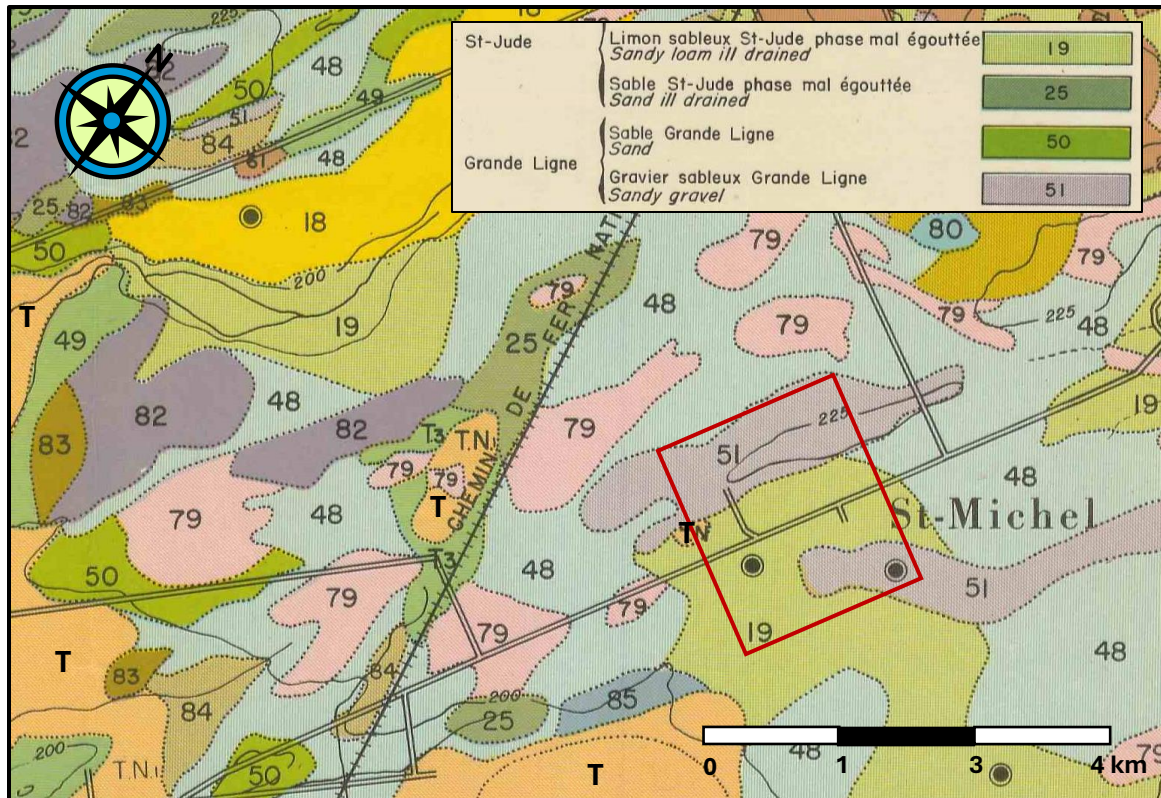
La carte interactive du système d'information géomine du Québec (SIGEOM) situe les affleurements les plus proches à une quinzaine de kilomètres du lieu de l'étude. La formation de Thérèse affleure à Saint-Clotilde, alors que celle de Beauharnois affleure à Saint-Cyprien-de-Napierville. Ces affleurements pouvaient permettre aux groupes préhistoriques d'avoir accès à des matériaux comme le grès, la dolomie, le calcaire et le shale. Ces roches sédimentaires pouvaient être utilisées pour la fabrication d'outils en pierre polie. En revanche, la distance des affleurements est trop grande pour en tenir compte dans l'évaluation du potentiel préhistorique du terrain de l'école.

Dépôts de surface et drainage du sol

Une carte des sols tracée en 1943 par Henri Talbot (1943) indique un limon sableux mal drainé à l'emplacement de l'école (figure 2). Cette identification concorde plutôt bien avec les observations d'Artéfactuel (2020), lors d'un inventaire à côté de l'église Saint-Michel-Archange. En effet, sous un remblai d'environ 50 cm de profondeur, les archéologues ont mis au jour un sable fin limoneux brun. La frontière entre limon sableux et sable limoneux est bien mince. Il suffit d'un faible pourcentage de sable ou d'argile pour passer d'une catégorie à l'autre. L'imprécision des méthodes d'identification sur le terrain pourrait expliquer la différence entre les deux auteurs.

Deux forages géotechniques (17TF-01 et 17TF-02) ont été effectués à l'arrière de l'école par ABS (2017). Les échantillons ont été pris près d'un petit bâtiment qui semble avoir été annexé à l'école. Les deux premiers mètres montraient un remblai principalement composé de sable, suivi d'un dépôt de till glaciaire naturel. Ces importants remblais pourraient être liés aux excavations qui ont permis d'asseoir les fondations de l'annexe. Notons que le remblai sablonneux était humide sur toute sa profondeur, ce qui pourrait appuyer l'idée que le drainage est mauvais dans le secteur. Par ailleurs, le forage 17TF-01 a permis de reconnaître la nappe phréatique à 1,59 m de profondeur.

La carte de Talbot (1943) illustre des formations de graviers sableux au nord-nord-ouest et à l'est-sud-est de l'école (figure 2). Ces unités correspondent plus ou moins à l'emplacement des carrières de sable et gravier (identification donnée sur la carte du SIGEOM), situées de part et d'autre de la rue principale. Les carrières abandonnées ont la forme de lacs plus ou moins rectangulaires, sur les photographies aériennes récentes (figure 3). De plus, une vue aérienne de Google map (2021) montre une carrière active, à l'arrière de l'ensemble résidentiel, qui fait face à l'école.



La **figure 2** (en haut) est tirée de la carte des dépôts meubles de Talbot (1953). Les sols autour de l'école (no. 19 et 51) sont encadrés en rouge. La **figure 3** (en bas) montre des carrières de graviers sableux (sols no. 51) devenus des lacs. Le rectangle rouge indique le terrain de l'école et le rectangle bleu indique une carrière qui semble encore exploitée.

Axes de déplacement et hydrographie

Lorsque les cours d'eau n'étaient pas gelés, les groupes préhistoriques privilégiaient les déplacements en canot. L'hiver venu, les cours d'eau gelés pouvaient également faciliter les déplacements sur le territoire, car ils offraient des chemins dénudés d'arbres.

Saint-Michel est situé dans le bassin versant rivière Châteauguay. Ce cours d'eau important pouvait donner accès à l'intérieur des terres aux groupes préhistoriques installés en bordure du fleuve Saint-Laurent. Cependant, le terrain de l'école n'est pas desservi par l'un de ses affluents. Trois cours d'eau ont leur origine près du lieu de l'étude: le ruisseau de Lasaline, le ruisseau Faille et le cours d'eau Saint-Michel.

Le ruisseau de Lasaline débute à plus d'un kilomètre de l'école. Il se déverse dans la rivière de la Tortue, laquelle se déverse dans le fleuve. Le ruisseau Faille débute à environ 690 m de l'école et se déverse dans le ruisseau Lasaline.

Le cours d'eau Saint-Michel est entrecoupé par le cimetière, la cour d'école et le parc municipal (figure 3). Il semble donc avoir été remblayé, en lien avec ces aménagements. D'ailleurs, une canalisation passe sous le terrain, afin de permettre à l'eau de poursuivre son cours. Ce cours d'eau intermittent rejoint le ruisseau Blaise, lequel donne accès au ruisseau Saint-Michel, qui permet d'atteindre la rivière de la Tortue. Le tracé du cours d'eau forme par endroit des angles droits, qui semblent longer des terres agricoles. Il pourrait avoir été modifié, dans la seconde moitié de son tracé (vers l'aval), afin d'aménager les terres.



Figure 3: Cours d'eau Saint-Michel (pointillé bleu). Il est entrecoupé par le cimetière, la cour d'école et le parc municipal. Le rectangle rouge correspond au terrain de l'école, le rectangle vert montre le parc municipal, tandis que le rectangle bleu entoure le cimetière.

Topographie

Le relevé topographique (Denicourt, 2019) du terrain de l'école montre une surface plutôt plane, en pente vers l'arrière du terrain. En effet, les élévations gravitent autour de 69 m (NMM) à l'avant de l'école et entre 67,50 et 67,75 m (NMM) dans l'espace gazonné, à l'arrière de la cour d'école. Il y a donc un dénivelé d'un peu plus d'un mètre.

La carte topographique (Québec, 2021) dépeint également une surface relativement plane. Aucune courbe à niveau n'apparaît dans un rayon d'un kilomètre et les points d'élévations au sol et à la surface des lacs artificiels varient entre 62 et 68 m (NMM).

Végétation, faune et vent

Une rose des vents reproduite dans l'étude d'impact d'Activa environnement (2018 : 37) montre que plus de 25% des vents de la MRC des Jardins-de-Napierville proviennent de l'ouest et qu'ils ont généralement une vitesse de 10 à 15 mètres par seconde (figure 4). Toutefois, les vents dominants peuvent difficilement être pris en compte, pour le secteur à l'étude. En effet, dès 9000 A.A. la région était recouverte d'une forêt mixte (Pintal, 2014). Les feuillus et les conifères offraient alors une protection sur l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, la région fait plutôt partie du domaine bioclimatique de l'érablière à carier cordiforme. Les feuillus dominent, bien qu'on y retrouve des cédrières et des pinèdes (Activa, 2018 :65).

Bien qu'il n'y ait pas de lac naturel pouvant donner une quelconque emprise au vent, la région était autrefois ponctuée de vastes marécages. D'ailleurs, dans son livre sur l'histoire de Saint-Michel, Guérin (2002) rappelle les investissements qui furent nécessaires pour remplir ces marécages. Cependant, rien n'indique que le noyau villageois s'est développé à proximité d'une grande étendue, dénudée d'arbres vivants. La carte des sols de Talbot montre de grandes surfaces qui étaient couvertes de tourbe en 1943 (unités orange

marquées d'un T, sur la figure 2). Situées au sud de l'école, elles ne sont pas dans l'axe des vents d'ouest.

Les milieux humides étaient par contre suffisamment proches pour favoriser l'accès aux ressources alimentaires. En effet, les marais et les marécages constituent un habitat pour de nombreux poissons et oiseaux, du moins pour une partie de l'année. Ils permettent de répondre à leurs besoins, en matière de reproduction, de nidification, de croissance et d'alimentation. De plus, ils offrent un milieu de vie à certains petits mammifères, comme le castor et le rat musqué (hww.ca).

Des inventaires ont été menés entre Saint-Rémi et Saint-Michel, dans le cadre d'une étude d'impact (Activa, 2018). Lors de celles-ci, 38 familles d'oiseaux ont été vues ou entendues. Notons la présence de proies intéressantes pour les humains, comme le canard colvert, la bernache du Canada, le dindon sauvage et la gélinotte huppée. Le grand mammifère le plus courant dans la région est le cerf de virginie, mais de nombreux animaux à fourrures pouvaient également être chassés et piégés. Les statistiques de piégeage du MFFP (colligées entre 2013 et 2015) ont permis de répertorier 14 espèces, dont la belette, le castor, le coyote, la loutre, le lynx roux, l'ours noir, le pékan, le rat musqué, le raton laveur, le renard roux et le vison.

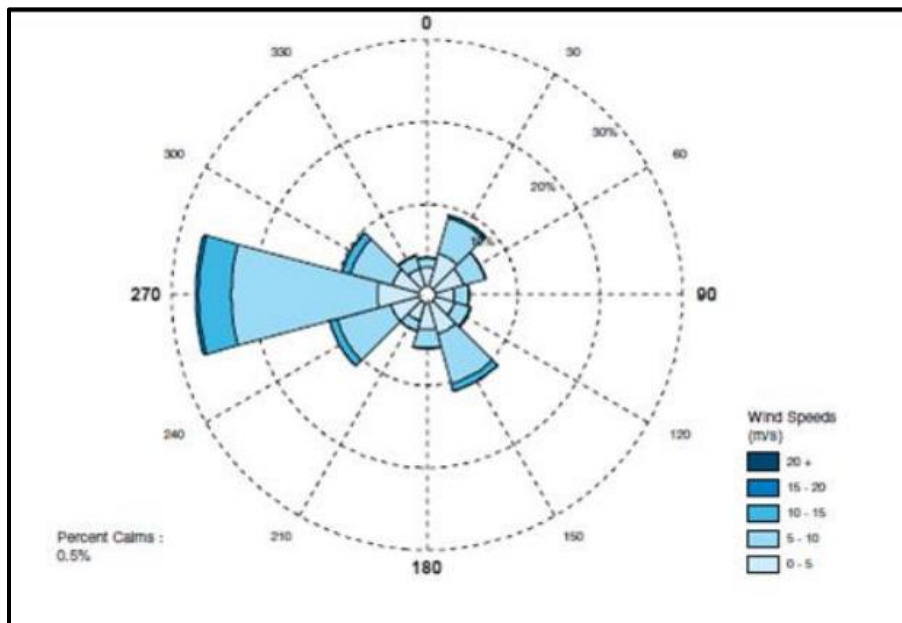


Figure 4: Rose des vents tirée d'Activa (2018). Elle a été fournie à la firme en environnement par Kruger Énergie.

Cadre historique et préhistorique

Préhistoire

Trois sites préhistoriques (BiFk-4, 5 et 9) sont connus sur l'île Saint-Bernard, située à la jonction du Fleuve-Saint-Laurent et de la rivière Châteauguay. Le nombre de sites est peu élevé, considérant le fort potentiel du lieu (Île située à la croisée d'axes principaux de communications). Pouliot, Treyvaud et Burke (2017) attribuent cela au peu de recherches menées sur l'île. Les sites BiFk-4 et 5 semblent surtout dater du Sylvicole moyen, mais les occupations ont pu débuter à la fin de l'Archaïque et se poursuivre jusqu'au Sylvicole supérieur. Le site BiFk-5 a livré des artefacts hors contexte, dans des remblais. BiFk-4 est situé près de la pointe nord de l'île, tandis que les deux autres sont du côté sud, près des bâtiments des Sœurs grises.

Deux sites préhistoriques ont été trouvés dans un périmètre de 15 kilomètres de l'école, à Sainte-Clotilde-de-Châteauguay, près du chemin de l'Église. Ces sites ont été documentés par Martijn en 1976, mais leurs âges n'ont pas pu être déterminés (I.S.A.Q., 1981 a et b). BgFk1 et 2 sont près du ruisseau Norton, à l'intersection de cours d'eau intermittent. Le ruisseau se déverse dans la rivière Châteauguay, laquelle donne accès au fleuve. Les deux sites témoignent peut-être d'un accès relativement aisé à l'intérieur des terres, pour des groupes préhistoriques installés en aval de la rivière Châteauguay.

Deux zones d'information archéologiques (ZIA) se trouvent dans un périmètre de 6 km de BhFj-1. Un inventaire mené par Ferdaï en 1982 dans le cadre du projet de ligne et de postes hydroélectrique Napierville - Saint-Rémi a donné lieu à une ZIA à Saint-Édouard. Des sondages et une inspection visuelle ont été réalisés sur les deux rives de la rivière de la Tortue, à l'endroit où traverse la ligne. Bien qu'on ait attribué un potentiel moyen à l'endroit, aucun site n'y fut trouvé. Cela pourrait s'expliquer par l'envergure limitée de l'intervention.

L'autre ZIA est au nord des agglomérations de Saint-Rémi et Saint-Michel. Elle est documentée par une étude de potentiel (2009) et deux inventaires (2011 et 2020) réalisés par Pintal. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un projet de parc éolien. Le potentiel autochtone était surtout à proximité des cours d'eau, tandis que le potentiel eurocanadien était concentré près des routes et chemins anciens (dont certains auraient été empruntés dès 1760).

En 2011, vingt-deux emplacements retenus pour l'installation d'éoliennes ont fait l'objet de neuf sondages, chacun. Les chemins d'accès et les raccordements ont fait l'objet d'une inspection visuelle (lorsqu'ils étaient dans des champs labourés) et de sondages (en présence de végétation). En 2020, sept zones de potentiel ont fait l'objet d'une inspection visuelle et de 28 sondages. Aucune de ces deux interventions n'a mené à la découverte d'un site archéologique.

Histoire

Les débuts

Saint-Michel n'est pas desservi par des cours d'eau importants, de sorte qu'il a fallu attendre le développement des routes pour accéder au territoire. Les premières familles se seraient installées avant que la paroisse ne soit créée. L'endroit s'appelait alors La Pigeonnière, en référence au rang de La Pigeonnière, qui est aujourd'hui la rue principale (Guérin, 2002).

La Pigeonnière était peuplée avant 1828. En effet, cette date marque le début d'un conflit avec la nouvelle paroisse de Saint-Rémi. Les résidents de Saint-Michel ne voulaient pas contribuer à la construction d'une église à Saint-Rémi et préféraient se rendre à leur paroisse d'origine, située à Saint-Constant. À cette époque, il n'y avait pas de liens directs entre Saint-Michel et Saint-Rémi, mais le chemin de la Petite-Côte permettait d'atteindre Saint-Constant (Guérin, 2002). Notons à cet effet que La Montée de la Pigeonnière (aujourd'hui le boul. Saint-Rémi ou la route 221), permettant d'accéder directement à Saint-Rémi, apparaît sur un plan de 1917 (figure 6).

Le curé de Saint-Rémi, l'abbé Pierre Bédard, adressa plusieurs demandes à ses supérieurs pour que La Pigeonnière puisse avoir sa propre paroisse. Il désirait ainsi mettre fin à une interminable discorde (Guérin, 2002).

L'Évêque de Montréal (et de toute la Rive-Sud), Mrg Ignace Bourget, finit par déléguer un chanoine pour étudier la demande des paroissiens. Au terme de l'enquête de Mrg Romuald Mercier, un arpenteur délimite le terrain où seront construits la future église et le presbytère. Ce terrain a été donné par Messieurs, François Paradis et François Boissonneaults. Il faudra attendre jusqu'en 15 juin 1853 pour l'érection canonique. Le curé Modeste Foisy prend en charge la nouvelle paroisse le 1^{er} janvier 1854 (Guérin, 2002).

La banque de données des archives nationales (BAnQ) a permis de repérer trois plans illustrant les débuts de Saint-Michel. Ces documents iconographiques montrent tous le terrain appartenant à la Fabrique, sur lequel ont été construits l'église et le presbytère. Ils sont datés de 1853 (figure 5), 1917 (figure 6) et 1931 (figure 7). La carte de 1917 a permis d'estimer à 300 m sur 70 m les dimensions du terrain à vocation religieuse.

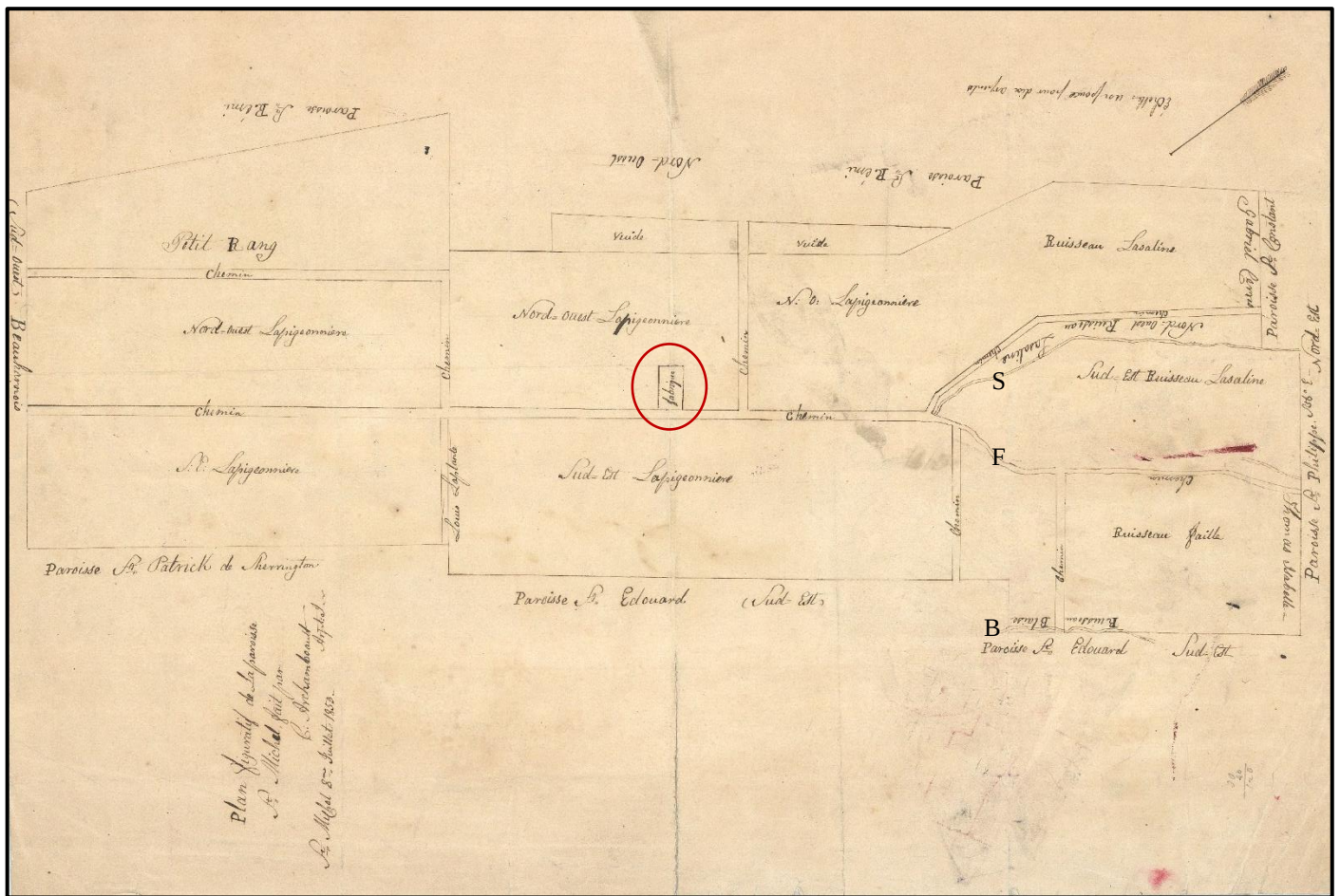


Figure 5: Plan figuratif de la paroisse Saint-Michel, par Charles Archambault, 8 juillet 1853. Le cercle rouge montre l'emplacement de la Fabrique. Des lettres ont également été juxtaposées pour indiquer l'emplacement de trois cours d'eau apparaissant sur le document : le ruisseau de la Saline (S), le ruisseau Faille (F) et le ruisseau Blaise (B). BAnQ. Cote : E21,S555,SS1,SSS14,PM.9



Figure 6: Section du plan du comté de Napierville par Thomas Kirk, en 1917. Le cercle rouge indique l'emplacement du noyau villageois. Le rectangle le plus long (au centre du cercle) correspond à la Fabrique. En plus des terres agricoles, identifiées par des numéros de lots, on observe de petits terrains (à l'intérieur du cercle) le long du rang de La Pigeonnière. Ils semblent avoir été occupés par des villageois. BAnQ. Cote : E21, S555, SS4, PNAP-1



Figure 7: Plan rapproché sur la carte du comté de Napierville par A.A. Genest, en 1931. BAnQ. Iconothèque. Montréal. Cote : CA601,S171,SS1,SSS2,D3-24-46

Une visite à l'iconothèque (archives nationales) a permis d'observer les détails du noyau villageois, sur un plan daté de 1931 (figure 7). Des petits terrains carrés se trouvent de chaque côté de la Fabrique, le long du chemin principal (autrefois le rang de La Pigeonnière). Un cercle blanc surmonté d'une croix empêche de voir si ces terrains se retrouvent à l'intérieur de la Fabrique. Cependant, la carte de 1917 (figure 6) montre bien que ces terrains sont exclus des terres données à l'Église. Par ailleurs, des photos anciennes du village, disponibles dans les archives de la BAnQ, illustrent des maisons relativement rapprochées de part et d'autre d'un chemin. Le clocher de l'église transparaît sur l'une d'elles (figure 8). L'emplacement du bâtiment religieux suggère que le chemin correspond à l'ancien rang de La Pigeonnière. Il est donc facile de conclure que les petits carrés sur les deux cartes correspondent aux terrains des villageois et qu'aucune résidence privée ne se trouvait sur le terrain des religieux.



Figure 8: Carte postale illustrant une scène de rue à Saint-Michel de Napierville. L'année est inconnue. Le clocher de l'église est visible en arrière-plan (à droite). BAnQ. Cote : CP 1798 CON.

Le couvent (de 1865 à 1926)

Selon l'inventaire du patrimoine de la MRC des Jardins-de-Napierville, « les couvents sont habituellement de vastes édifices hauts de quelques étages, parfois de plusieurs, installés dans le noyau villageois, à proximité de l'église et du presbytère. Ces bâtiments doivent être suffisamment grands pour accueillir un bon nombre d'élèves des classes élémentaires et secondaires, pour offrir le gîte à plusieurs pensionnaires et pour loger les membres des communautés religieuses qui en sont propriétaire ». Selon cette description générale, les couvents abritaient les classes, les dortoirs et les chambres des enseignantes. De plus, selon le Larousse illustré (Girac-Marinier, 2012) un couvent correspond à un « pensionnat de jeunes filles tenu par des religieuses ».

L'étude de potentiel d'avril 2021 avait permis de repérer un bâtiment allongé (figure 9). Nous avons supposé qu'il s'agit du couvent mentionné dans le livre de Guérin (2002), portant sur l'histoire de Saint-Michel. Puis, la « découverte » d'un petit article sur le site de la Société d'histoire des onze municipalités de la MRC des Jardins-de-Napierville (SHXI) est venue confirmer cette interprétation. En effet, l'article intitulé « couvent de Saint-Michel » est illustré avec un plan rapproché du même bâtiment (figure 10). On y voit la façade de l'école, avec six sœurs, un prêtre et 37 jeunes filles. Un plan rapproché publié dans le livre de Guérin (2022 : 46) permet de constater que les murs du bâtiment étaient faits de briques (figure 11). Selon cet auteur, le couvent aurait accueilli les jeunes filles de 1865 à 1926.

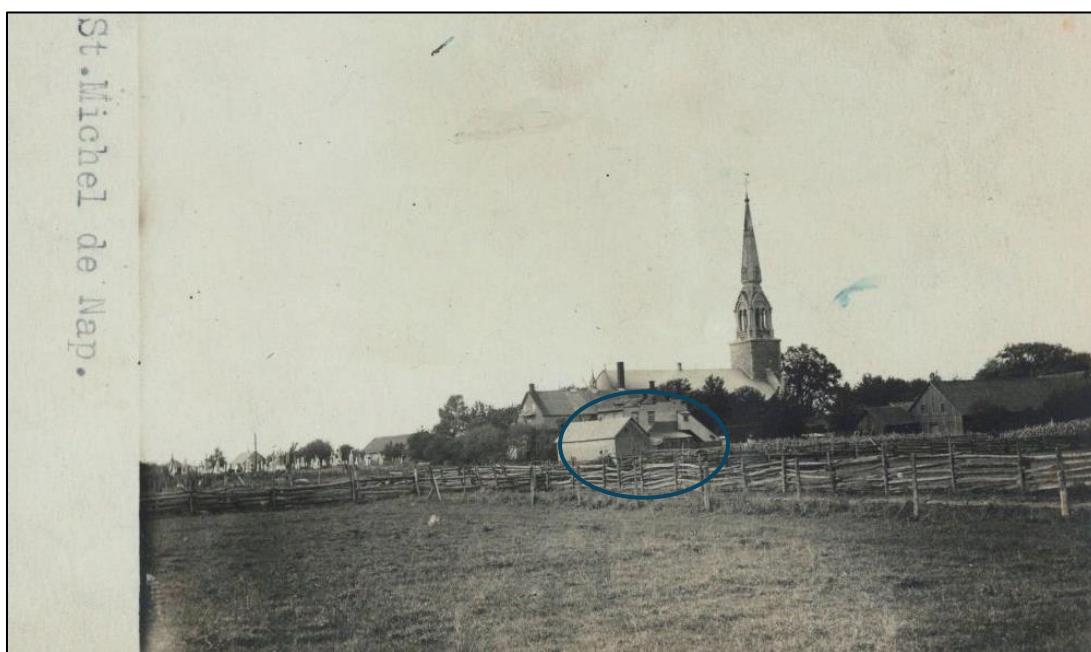


Figure 9: Couvent de Saint-Michel (cercle bleu) près de l'église et du cimetière (en arrière-plan). BAnQ, Cote :CP 025899 ON.



Figure 10: Photo du couvent, tiré du site de la SHXI.



Figure 11: Cette photo se retrouve à la page 46 du livre de Guérin (2002), sur l'histoire de Saint-Michel. On reconnaît l'une des deux portes de la photo précédente (celle qui ouvre vers la gauche), ainsi que les auvents des fenêtres. Ce plan rapproché permet de constater que les murs sont en briques.

Dans une section intitulée « L'ancien couvent », Guérin écrit (page 46): « Le 28 août 1864, le Conseil de Fabrique discute la possibilité d'une construction. Le dimanche suivant, la décision est adoptée. La bâtisse sera de pierre des champs. Un autre dimanche encore, et les dimensions sont fixées : 40 pieds par 30 pieds, mesures françaises. Une assemblée porte la longueur à 73 pieds et augmente la largeur de 4 pieds. Nouvelle délibération : les murs extérieurs seront en brique lambrissés de bois à l'intérieur. » Plus loin, il reprend : « Malgré les instruments rudimentaires de l'époque, il faut dire qu'en peu de temps l'école toute de pierres se dressait dans notre beau village de St-Michel. ». Le texte est imprécis, en ce qui concerne le matériau de fabrication des murs. Il semble que le plan initial était d'utiliser de la pierre des champs, puis on aurait décidé de prendre de la brique. Toutefois, l'auteure

poursuit en indiquant que l'école était toute en pierre. Cependant, la photo que l'auteur publie à la même page montre plutôt un revêtement de briques.

L'Académie Saint-Michel-Archange (de 1927 à 1962)

L'école de filles a été démolie pour faire place à une école mixte, appelée Académie Saint-Michel-Archange. Elle aurait été achevée pour le 7 août 1927. En 1932, l'école compte près d'une centaine d'élèves, soit 50 garçons et 47 filles (Guérin, 2002). Celle-ci accueillit les garçons et les filles du village, jusqu'en 1962. Dans la foulée du Rapport Parent, le second couvent fut démoli et remplacé par une école moderne. Ainsi la construction de l'école Saint-Michel-Archange aurait commencé en 1961, pour se terminer en 1962 (Guérin, 2002).

Une photo datée de 1927 a été prise par Lucien Desjardins, dans le cadre du 75^e anniversaire de Saint-Michel de Napierville. Elle montre un bâtiment, situé à gauche de l'église Saint-Michel-Archange (figure 12). Sa devanture est ornée d'une banderole. A-t-elle été installée pour souligner l'anniversaire de la municipalité? Est-ce qu'elle soulignait plutôt l'inauguration du bâtiment? La date sur cette photo coïncide avec la construction de l'académie. À cette date, le couvent était démoli. C'est du moins ce que laisse entendre le livre de Guérin (2022).

Une carte postale repérée sur le site de la BAnQ illustre un bâtiment de forme plutôt carrée (figure 13). Sur celle-ci, il est écrit « couvent St.Michel de Napierville ». Le mot «couvent» réfère à une institution d'enseignement. Toutefois, comme le texte de Guérin nous apprend que l'école de 1927 était mixte, nous l'identifierons plutôt comme un pensionnat, dans le cadre de ce rapport. Une croix surplombe l'entrée sur le côté. Cela cadre avec le contexte scolaire de l'époque, où l'enseignement était dispensé par des religieux ou religieuses.

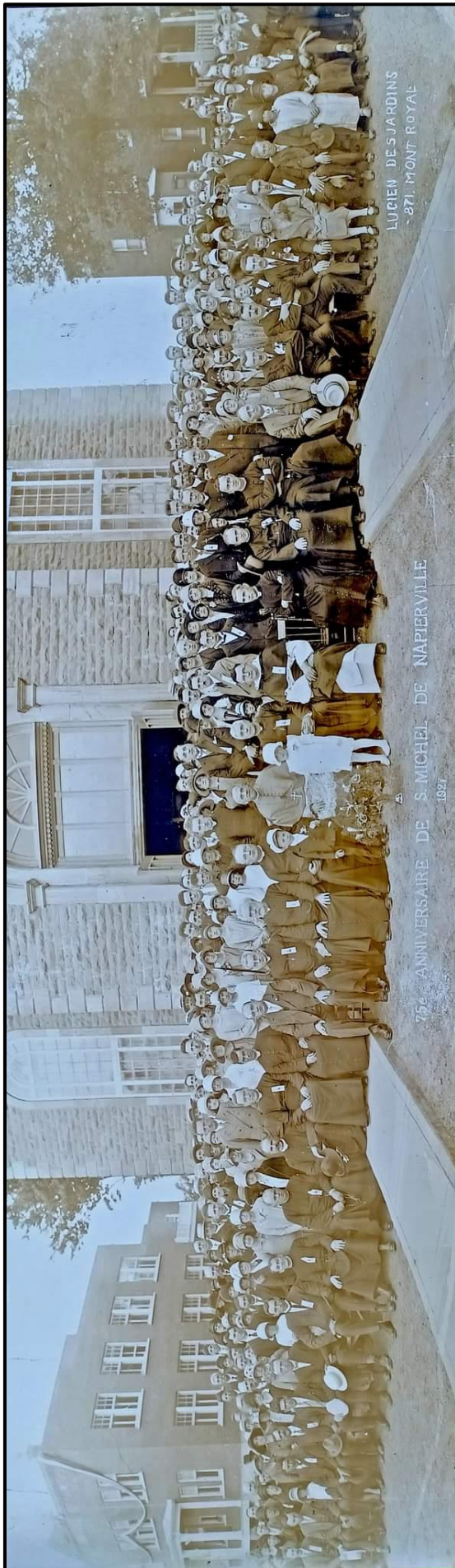


Figure 12: Photo prise en 1927, lors du 75^e anniversaire de Saint-Michel de Napierville.



Figure 13: Photo intitulée *couvent*. On observe un mur et une fenêtre de l'église, à droite de la bâtisse. L'entrée du côté gauche est surmontée d'une croix. L'année où cette photo a été prise n'est pas connue. Tiré des archives de la BAnQ.

L'église Saint-Michel Archange

La description et l'historique de l'église Saint-Michel Archange se limiteront à son architecture extérieure. Puisque les interventions archéologiques sont prévues en dehors du bâtiment, il est fort probable que les indices matériels documenteront sa construction ou des réparations menées à l'extérieur.

Les murs de l'église sont en pierre des champs. Les pierres les plus foncées seraient de la Syénite, tandis que les bordures plus pâles seraient en calcaire (Guérin, 2002 : 43). La façade n'a qu'une seule porte, à double battant. Elle arbore une tour massive, bien centrée, surmontée d'un clocher. La toiture est en bardeau d'asphalte.

La construction extérieure de l'église commença en 1855, pour se terminer en 1856. Les plans auraient été réalisés par Victor Bourgeau. Les maîtres d'œuvre sur le chantier semblent être le maçon John McNeil et le menuisier Jean-Baptiste Barret. Des observations

faites par Artéfactuel (2020) ont permis de documenter deux ajouts au bâtiment. D’abord, une première annexe aurait été construite à l’arrière du cœur, seulement quelques années après la construction de l’église. Puis une seconde annexe aurait été ajoutée en 1923. Cette dernière fut imbriquée dans l’église et sa première annexe. Selon la coopérative de travail, les deux annexes présenteraient des ouvertures situées à différentes altitudes, témoignant de plus d’une réfection du bâtiment.

Un inventaire mené par Archéophone (2022) en 2021 a permis de documenter quatre moments constructifs. D’abord, on a construit l’église et son cœur (structure 8). Puis, une première cheminée a été construite, accolée sur l’église (structure 7). Au cours de son existence, la cheminée a été réaménagée et une nouvelle structure (St-6) a dû être construite sur les fondations de la première cheminée. Nous ne savons pas si ce réaménagement est postérieur ou antérieur à la construction de l’annexe (structure 9). Toutefois, on a pu constater que l’annexe est venue s’accoter sur la structure de l’église.

Outre ces modifications, l’inventaire des lieux de culte du Québec mentionne cinq restaurations majeures, touchant l’extérieur du bâtiment :

- Des travaux de réfection sont réalisés sur la toiture et à la tour par le maçon Alfred Chaperon en 1876.
- Un problème de structure obligea à démolir et refaire la façade et la tour en 1889. Ces travaux ont été réalisés par l’entrepreneur Francis Lemoine, selon les plans du père Joseph Michaud. Ils furent complétés en 1893.
- Des travaux de réfection sont réalisés sur la façade de 1925 à 1928, selon les recommandations de l’architecte René Charbonneau.
- Le vent fit tomber la flèche du clocher en 1937. Elle fut refaite, mais plus courte, par l’entrepreneur Pacifique Gagnon, selon les plans de l’architecte Eugène Larosse.
- En 1996, l’église fut fermée durant plusieurs semaines, car on craignait qu’elle ne s’effondre. Les vices de structure et les problèmes causés par l’âge durent être réparés.

Suite aux travaux qui ont touché à la façade de l'église, il serait impossible de rattacher l'église au style de l'architecte Victor Bourgeau (Conseil du patrimoine religieux, 2003). En novembre 2014, l'église est vendue à la municipalité sous condition du maintien du culte et des services de garderie et bibliothèque, qui étaient déjà en place à l'arrière du bâtiment.

Le cimetière

Un cimetière paroissial se trouve aujourd'hui derrière l'église. Celui-ci existait à l'époque du pensionnat, comme le démontre la photo de la figure 9. Le site de la BAnQ suggère que cette photo a été prise au 20^e siècle. Puisque le couvent a été démoli en 1926, la photo a dû être prise entre 1900 et 1926. Le rapport d'Artéfactuel (2020) fait remarquer que son emplacement a pu différer dans le passé. De plus, il mentionne la possibilité d'inhumations avant 1854, année où les travaux de construction de l'église ont commencé. Cela est probable dans le temps qui sépare l'inauguration de la paroisse en 1853 et la construction de l'église. Au paravent, le terrain semble avoir appartenu à des particuliers, soit Messieurs Paradis et Boissonneaults. Notons que les enterrements «dans le cimetière de cette paroisse» sont colligés dans le registre paroissial dès le 5 mars 1854 (FamilySearch, 2014).

Lors de son inventaire en bordure de l'église, Artéfactuel (2020) a trouvé un fragment d'os humain (os long, épiphyse fracturée) dans les remblais. La coopérative de travail attribue la découverte à des exhumations et/ou des réaménagements récents de l'espace du cimetière. D'ailleurs, le rapport mentionne d'autres éléments qui pourraient témoigner d'un tel événement. Entre autres, il y avait deux pierres tombales à plat sous le gazon, contre un mur de l'annexe ouest. L'une d'elles datait de 1900. De plus, des fragments de planches pourraient correspondre à des restes de cercueils. La présence significative de certaines pièces de bijoux ou chapelets (perles) et de vêtements (épingles et boutons) peut également témoigner de ces activités, puisqu'à cette époque les gens étaient généralement inhumés vêtus et parés de bijoux, ou encore d'un chapelet.

Le livre de Guérin (2002) mentionne des activités qui pourraient correspondre aux découvertes d'Artéfactuel (2020). En effet, on peut lire que le curé Joseph Chevalier a procédé à l'agrandissement du cimetière et que le curé Albert Lafrance est responsable de

son aménagement actuel. Malheureusement, l'auteur ne précise pas l'ampleur de ces aménagements ni les dates.

Lors d'un inventaire mené en 2021 (Archéophone, 2022), Carlos Jacome avait trouvé les restes osseux de deux jeunes enfants, dans une tranchée à proximité de la cheminée de l'église. La tranchée passait sous la structure 8, identifiée comme étant la semelle de l'église. Cela suggère que les corps ont pu être enterrés alors que les travaux de construction de l'église n'étaient pas achevés. Ils ont pu être déterrés au moment d'excaver la tranchée, puis réenterrés au moment de la refermer. Les os ont été envoyés au laboratoire de radiochronologie de l'université Laval (CEN) afin d'obtenir une datation par AMS pour chacun des individus.

Travaux antérieurs

Inventaire par Artéfactuel sur BhFj-1

Artéfactuel a mené un inventaire archéologique entre le 29 avril et le 1^{er} mai 2019, dans le cadre des travaux d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque de Saint-Michel-de-Napierville. L'intervention avait lieu à la jonction de deux annexes (ouest et nord), à l'arrière de l'église. La bibliothèque occupait l'une d'elles (annexe ouest). Bien qu'aucun vestige n'a été trouvé, les découvertes étaient suffisamment importantes pour qu'un code Borden soit attribué (BhFj-1). Dans son rapport, la coopérative écrit que le site BhFj-1 comprend l'église et son cimetière.

Un décapage mécanique de la surface (1A1), sur l'ensemble de l'aire d'intervention, a permis d'atteindre rapidement les niveaux d'intérêt archéologique (situés entre 25 et 40 cm de profondeur). De plus, une tranchée exploratoire (3,5 m x 1 m) réalisée avec une excavatrice a permis de documenter la stratigraphie et d'atteindre la base du mur de l'annexe ouest (1A2). Cinq sondages (1B à 1F), dont la plupart avaient 1 m de côté, ont été creusés manuellement.

Les remblais décapés contenaient des objets récents, mais aussi des pièces anciennes, dont une pipe Henderson (1847-1876) et un bouton en similiverre (1920?). La couche a aussi livré un fragment d'os humain qui témoignerait d'exhumations et/ou de réaménagements récents de l'espace du cimetière. Deux pierres tombales (dont une de 1900), des fragments de planches (restes de cercueils?), des perles (peut-être des bijoux ou des chapelets accompagnant les corps), ainsi que les épingles et boutons provenant possiblement des vêtements des défunts pourraient témoigner d'un tel événement.

Généralement, le remblai 1A1 reposait sur une couche de limon sableux gris foncé brunâtre, qui correspondait à un remblai de rehaussement et de nivellement. Ce remblai fut déposé après la construction de l'annexe ouest, entre 1856 et 1923. Cette couche a livré, entre autres, un tuyau de pipe L. Fiolet (1746-1920), ainsi qu'un beurrier ou sucrier (1860-1920). Sous ce remblai se trouvait un limon sableux fin brun gris foncé, correspondant à l'ancien niveau naturel en place. Cette couche a été observée dans l'ensemble des sondages. Elle témoignerait de l'occupation de l'église ou serait antérieure. Parmi les artefacts récoltés se trouvaient de la vaisselle en pearlware (1794 et 1815), des clous laminés (de 1805 à aujourd'hui), une vis en acier (après 1846) et un résidu en simili plastique (après 1866). Les niveaux sous-jacents étaient stériles.

Interventions d'Archéophone sur BhFj-1 en 2021

Archéophone (2022) a mené un inventaire dans la cour de l'école Saint-Michel-Archange, du 10 au 13 mai 2021. Puis, l'entreprise a mené un autre inventaire sous le stationnement de la place Saint-Michel et à côté de la cheminée de l'église Saint-Michel-Archange, du 28 juin au 16 juillet 2021. Ces recherches furent réalisées en prévision de travaux d'agrandissement de l'école, d'aménagement du terrain et d'enfouissement d'infrastructures. Elles ont donné lieu à cinq opérations, identifiées par les chiffres 2, 3, 4, 5 et 7. On remarque l'absence de l'opération 6. Celle-ci a dû être réalisée plus tard, soit en 2022. D'ailleurs, le présent rapport fera état des travaux archéologiques à l'emplacement de l'opération 6.

Les deux inventaires menés en 2021 ont mené à 25 sous-opérations (figure 20). Ces dernières consistaient dans des sondages mécaniques et manuels. Au total, 397,09 m² ont été excavés.

L'opération 2, située dans la cour d'école, n'a livré aucun vestige. L'opération 4 a permis de retrouver des fondations du premier couvent de Saint-Michel Archange (1865-1926), sous l'asphalte, en bordure de l'école. Devant cette première structure (St-1), on a trouvé les fondations de l'académie Saint-Michel-Archange (1921-1962). Cette seconde structure (St-2) est apparue lors des opérations 3 et 5, sous le stationnement, à côté de l'église. Plus à l'est, deux autres structures ont été trouvées dans l'opération 5, l'une par-dessus l'autre. Elles ont été interprétées comme des voies de circulation menant à l'église. La plus récente (St-3) est un trottoir en béton qui devait être contemporain à l'académie. En dessous se trouvait un chemin en pierres (St-4) associé au couvent. L'opération 5, située près de la rue Principale, a livré un dépotoir utilisé entre 1928 et 1950. De plus, on y a trouvé une autre structure (St-5) qui pourrait être, en fait, la continuité de la structure 4. Concentrée en bordure de la cheminée de l'église, l'opération 7 a permis d'étudier l'évolution architecturale de l'église, à travers quatre structures. La structure 9 est une annexe, ajoutée à l'arrière de l'église (St-8). La cheminée a également été ajoutée à l'église après sa construction, comme en fait foi la structure 7. En effet, cette base en moellons qui supporte la cheminée n'est qu'accotée aux fondations du bâtiment. Par après, on a surmonté cette base d'une autre, mais cette fois en béton (St-6).

Interventions d'Archéophone sur BhFj-1 en 2022

Archéophone a réalisé des surveillances et un inventaire archéologique en 2022. La première surveillance était une opération d'urgence, car une fuite dans les canalisations d'égouts risquait d'endommager l'école. Un inventaire réalisé en 2021 avait permis de trouver le coin nord-est des fondations du couvent de Saint-Michel (de 1865 à 1926). Selon une projection, réalisée à partir de documents d'archives, les excavations risquaient d'endommager le coin nord-ouest du vestige. À l'arrivée de l'archéologue, le 15 juin 2022, les excavations étaient complétées. Cependant, elles ne semblaient pas avoir touché au vestige. L'observation des parois de la tranchée (sous-opération 8A) a permis de trouver

un dépotoir associé à l'académie Saint-Michel-Archange (de 1927 à 1962). Un sondage a permis de récupérer 148 artefacts, dont la plupart étaient liés à la consommation d'aliments et de breuvages.

Deux surveillances étaient prévues, dans le cadre de travaux d'aménagements sur la place Saint-Michel. L'une visait un lampadaire qui devait être installé près des vestiges de l'académie (découverte lors d'un inventaire en 2021) et l'autre était proche de l'église Saint-Michel-Archange, car les travaux impliquaient des connexions électriques avec cette dernière. Une confusion quant au lampadaire en question a fait en sorte qu'une seule surveillance a été réalisée. Techniquement, l'opération 9 n'était pas une surveillance de travaux, puisque les excavations étaient complétées à l'arrivée de l'archéologue, le 14 août 2022. L'observation des parois et du déblai ont permis de se rendre compte que les sols étaient remaniés (remblai) et qu'ils ne semblaient pas contenir d'artefacts d'intérêt archéologique.

L'inventaire a été réalisé entre le 17 et le 24 août 2022. Il consistait en une tranchée mécanique (sous-opération 6A) de 35,5 m sur 1,5 m, entre le cimetière actuel et l'église. L'intervention a permis de mettre au jour une section du cimetière qui n'était pas documenté. Quarante fosses de sépulture ont été observées, entre 0,90 et 1 m de profondeur. Soixante-quatre fragments d'os, provenant de deux sépultures, ont été récoltés. La petite taille des fosses et des ossements suggère un secteur d'inhumation consacré aux enfants. Trente-trois artefacts ont été récoltés, dont six étaient associés aux sépultures. La présence de clous découpés porte à penser que les enterrements ont été faits au 19^e siècle.

Une demande de modification du permis, pour procéder à une fouille, a été demandée au MCC. La fouille des sépultures semblait nécessaire, pour permettre l'aménagement d'une canalisation et d'une voie asphaltée, pour la circulation lourde. Entre-temps, le CSSDGS a décidé de modifier son projet, pour éviter de déranger les morts.

Périmètre de 6 km

Deux ZIA se trouvent dans un périmètre de 6 km de BhFj-1. Un inventaire mené par Mme Ferdaï en 1982 dans le cadre du projet de ligne et de postes hydroélectrique Napierville-Saint Rémi a donné lieu à une ZIA à Saint-Édouard. Des sondages et une inspection visuelle ont été réalisés sur les deux rives de la rivière de la Tortue, à l'endroit où traverse la ligne. Bien qu'on avait attribué un potentiel moyen à l'endroit, aucun site n'y fut trouvé. Cela pourrait s'expliquer par l'envergure limitée de l'intervention.

L'autre ZIA est au nord des agglomérations de Saint-Rémi et Saint-Michel. Elle est documentée par une étude de potentiel (2009) et un inventaire (2011) réalisés par M. Pinal. Ces travaux ont été réalisés dans le cadre d'un projet de parc éolien. Le potentiel autochtone était surtout à proximité de cours d'eau, tandis que le potentiel eurocanadien était concentré près des routes et chemins anciens (dont certains auraient été empruntés dès 1760). Vingt-deux éoliennes ont fait l'objet de neuf sondages, chacun. Les chemins d'accès et les raccordements ont fait l'objet d'une inspection visuelle (lorsqu'ils étaient dans des champs labourés) et de sondages (en présence de végétation). Bien que l'archéologue n'ait trouvé aucun site, il demeure d'avis que le potentiel préhistorique demeure important.

Périmètre de 15 km

Il faut élargir le périmètre à 15 km pour voir apparaître quatre autres sites archéologiques. Deux sites eurocanadiens sont à Saint-Constant, dans des secteurs densément peuplés, près de l'autoroute 30. BiFj-40 est près de l'intersection de la route 132 et BiFj-72 est près de l'intersection de la route 209. De plus, deux sites préhistoriques sont à Saint-Clotilde-de-Châteauguay, près du chemin de l'Église. Ils sont en bordure de cours d'eau intermittents, qui se déversent dans un cours d'eau plus important portant le nom de ruisseau Norton ou de rivière des Anglais. Ils ont été documentés par Martijn en 1976. Leurs âges n'ont pas pu être déterminés.

Mandat

Le Centre de service scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS) devait refaire le stationnement face à l'école Saint-Michel-Archange. Un inventaire mené en 2021 par Archéophone avait permis de localiser un coin de la structure 2, dans la sous-opération 5A. L'un des murs de fondation semblait alors se prolonger sous la place St-Michel. Ce mur semblait alors plus ou moins parallèle à la façade de l'école actuelle et paraissait correspondre à la devanture de la bâtisse ancienne. La structure en question correspondait à l'Académie St-Michel-Archange, laquelle était en activité entre 1927 et 1962.

On pouvait donc supposer que la réfection du stationnement allait endommager une partie de la structure historique. Pour cette raison, le CSSDGS a demandé à Archéophone d'exercer une surveillance des travaux d'excavation et possiblement un inventaire. Le ministère de la Culture et des Communications a délivré le permis 23-ARCP-03, en date du 2 juin 2023, pour permettre la réalisation de ce mandat. Le responsable de l'intervention devait être Francis Bellavance. Seule la surveillance a été réalisée. L'intervention a été menée sur 4 jours, soit les 5 et 6 juillet 2023 (opération 10), le 20 septembre 2023 (opération 11) et le 29 septembre 2023 (opération 12).

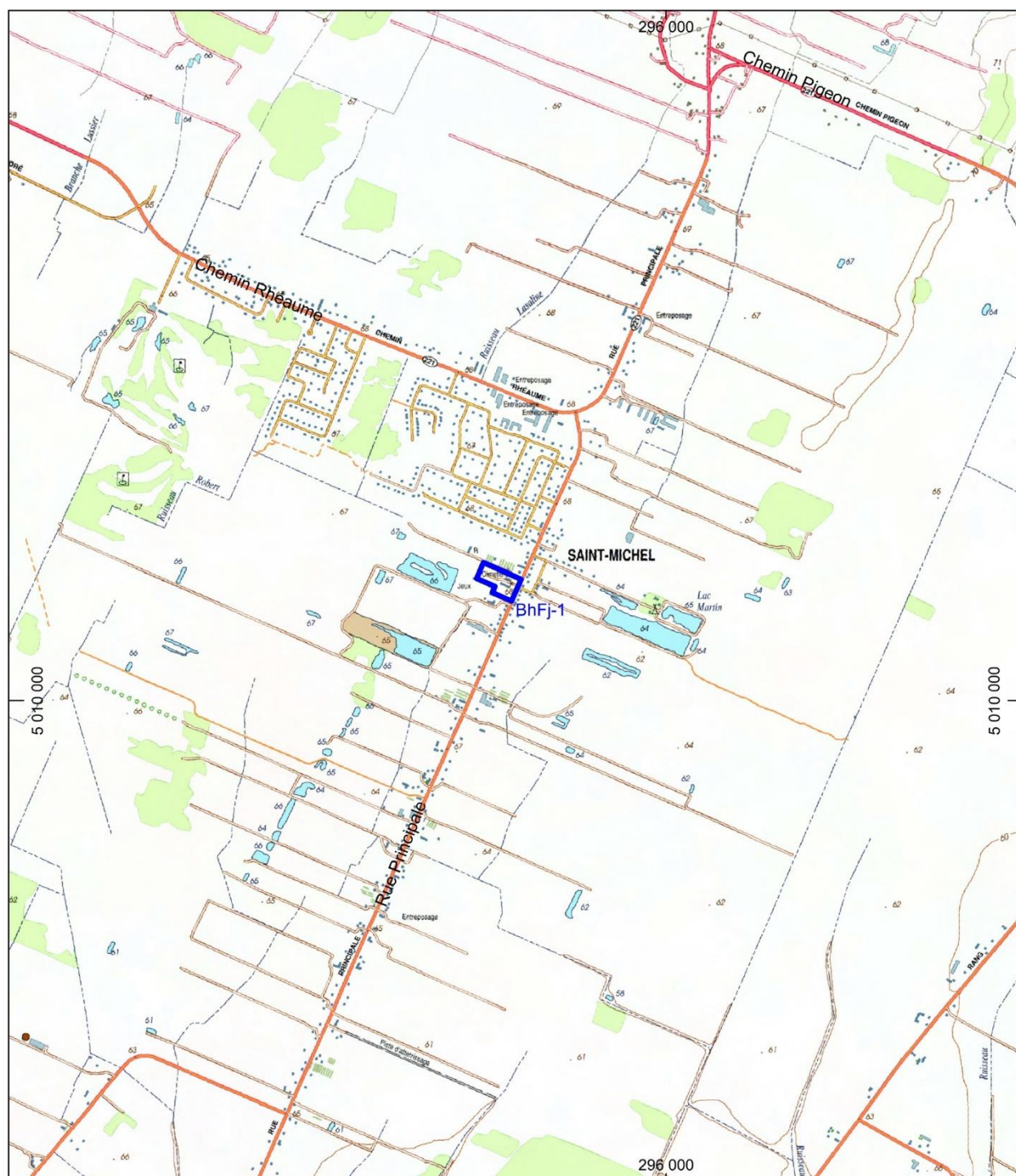
Territoire à l'étude

La surveillance a été menée sur le site BhFj-1 (figures 14 et 15). Ce site est situé dans le noyau villageois de Saint-Michel et s'étend sur cinq lots. On y trouve aujourd'hui l'édifice municipal Saint-Michel-Archange, l'église Saint-Michel Archange, le cimetière Saint-Michel-Archange, l'école Saint-Michel-Archange et la place Saint-Michel. Le site est bordé à l'est par la rue Principale. On retrouve le long de cette rue des industries, des commerces, des services municipaux et des résidences. Toutefois, ce secteur de Saint-Michel est très agricole.

L'intervention de 2023 a cependant été limitée au lot 5 459 063. Plus précisément, elle a été réalisée sous la place Saint-Michel, devant l'école Saint-Michel-Archange (430, place

St-Michel, Saint-Michel). La place Saint-Michel correspondait à un vaste stationnement asphalté, muni d'une voie de circulation. Cette voie formait une boucle à sens unique.

Les découvertes réalisées en 2021 indiquaient la présence de sols stratifiés et une bonne préservation des fondations, à certains endroits sous l'asphalte. Près de la rue principale, le sol était contaminé. À cet endroit, les émanations de gaz furent un obstacle à la recherche archéologique. Cependant, rien ne laissait croire en la présence de sols contaminés à l'emplacement présumé de la structure 2.



Légende

 Limites du site BhFj-1



Figure 14: Emplacement du site sur une carte topographique

Agrandissement et réaménagement
de l'école Saint-Michel-Archange

Localisation générale du site BhFj-1



échelle: 1 : 30 000
0 300 600m

août 2023

Sources: BDTQ 20k, MERNQ



MÉTHODOLOGIE

Objectifs

Au moment de faire la demande de permis, il était prévu de réaliser une surveillance et un inventaire archéologique. Toutefois, il n'était pas possible de savoir si la seconde intervention serait nécessaire, avant que ne soit complétée la première.

Surveillance archéologique

Selon les données recueillies en 2023, la structure 2 se trouvait à une vingtaine de centimètres sous la surface. Elle était alors surmontée par une couche d'asphalte (10 cm) et une couche de poussière de pierre (10 cm). Les excavations prévues pour le stationnement devaient atteindre 60 cm de profondeur. La surveillance devait donc permettre de vérifier la présence du mur de façade de l'académie, jusqu'à l'extrémité sud du site. De plus, elle offrait la possibilité de documenter la présence de matériaux de construction à l'intérieur du bâtiment et peut-être aussi de collecter des artefacts parmi ceux-ci.

Inventaire archéologique

Le CSSDGS avait prévu réaliser des tests de compaction à l'intérieur des fondations. Si les sols devaient s'avérer stables, l'inventaire n'était pas nécessaire. Si des excavations mécaniques devaient être effectuées à plus grande profondeur pour retirer des matériaux hétérogènes, alors des tranchées mécaniques devaient être réalisées. Ces sondages devaient permettre de vérifier la présence de couches de démolition et d'occupation, ainsi que de collecter des artefacts à chacun des niveaux. Il semblait possible de documenter la démolition de l'académie et la vie à l'intérieur des murs. La paroi extérieure du mur nord avait été documentée en 2021, mais pas la paroi intérieure. L'inventaire de 2023 était une occasion d'en apprendre sur la paroi intérieure.

Collecte de données

Le système Tikal a été utilisé pour identifier l'intervention, la tranchée et les couches de sol. Suivant ce système, chaque étape dans les travaux d'excavation surveillés a reçu un numéro d'opération. Au moment de réaliser l'opération 8, une clôture de chantier séparait la place Saint-Michel en deux. Les travaux étaient alors menés du côté nord. Plus tard, la clôture a été retirée, ce qui a permis de réaliser l'opération 11, du côté sud. Puis, une découverte fortuite plus au sud a mené à l'opération 12. Pour des raisons qui seront détaillées plus loin, aucun inventaire n'a été réalisé. Il n'y a donc pas eu d'opération 13.

Les opérations ont été subdivisées en unités spéciales correspondant à des sous-opérations, lesquelles sont identifiées par des lettres (exemple : 10A). Les niveaux stratigraphiques ont été identifiés par un chiffre, correspondant à un lot (exemple : 10A1). Notons finalement que les structures ont été identifiées par un chiffre, précédé des lettres ST (exemple : ST-10).

Des notes de terrain ont été prises dans un cahier ligné. Des photos ont été prises pour illustrer le déroulement des travaux, les caractéristiques du terrain ainsi que le contenu de l'excavation. Un plan a été dessiné sur du papier millimétrique pour illustrer la forme et la position de l'excavation. Un profil de sol a été tracé sur du papier millimétrique afin de documenter le contexte d'une découverte.

Les orientations ont été notées en fonction d'un nord arbitraire (ou nord de terrain), alors que la flèche qui apparaît sur les photos pointe vers le nord magnétique. Le nord arbitraire a été utilisé dans le texte du présent rapport, pour ce qui concerne le permis 22-ARCP-02. Celui-ci pointe vers l'église Saint-Michel-Archange.

Des artefacts, des écofacts et des échantillons ont été collectés. Ils ont été placés dans des sacs de papier. La provenance des pièces a été indiquée sur les sacs, en utilisant le système Tikal.

Mesures de protection et de conservation

Les artefacts et les écofacts recueillis seront emballés sur le terrain dans des sacs de papier. Cependant, les vestiges organiques ou fragiles seront placés dans des contenants rigides et hermétiques. Du coton pourrait être utilisé pour les immobiliser. Les pièces seront séchées à température pièce chaque soir, avant d'être emballées à nouveau. Aucune stratégie de conservation ou de restauration n'est prévue en laboratoire. Les artefacts, les écofacts et les ossements humains seront nettoyés, puis séchés à nouveau, pour fin d'analyse, d'inventaire et de photographies. Ensuite, ils seront emballés dans des sacs de polyéthylène transparent.

Aucune stratégie de conservation et de restauration n'est prévue pour les vestiges immobiliers. Cependant, ils seront documentés sur le terrain. De plus, des recommandations seront formulées afin de favoriser la poursuite de la collecte de données sur les vestiges architecturaux, advenant que des travaux futurs puissent constituer une menace à leur endroit.

RÉSULTATS

Artéfacts

Soixante-neuf artéfacts et un écofact ont été collectés sur le site BhFj-1 en 2023.

Cinquante (72%) provenaient de la sous-opération 10C, laquelle a été fouillée avec une excavatrice, sous l'œil attentif de l'archéologue. Les seuls artéfacts de cette unité susceptibles d'apporter des informations d'ordre chronologique sont des clous, soit deux clous découpés (produits entre 1790 et 1890) et sept clous tréfilés (produits 1890). La majorité de ces objets ont été élagués. Seuls deux fragments de briques réfractaires (figures 16 et 17), une brique complète, un fragment de verre à vitre et les deux clous découpés ont été conservés par la spécialiste des collections matérielles.

Onze (16%) a été ramassé par des ouvriers, avant l'arrivée de l'archéologue, dans un tas provenant de l'intérieur de la structure 2. La surface d'où provenait le déblai a été identifiée comme étant la sous-opération 10A. Ce sont pour la plupart des bouteilles complètes (N.=7), pour lesquels il fut possible d'attribuer des dates de fabrication :

- Deux petits pots cylindriques complets en verre incolore fabriqués entre 1932 et 1940-50 (figures 18 et 19)
- Un petit pot cylindrique complet en verre incolore fabriqué entre 1917 et 1940-50 (figures 18 et 19)
- Une bouteille cylindrique en verre incolore fabriqué entre 1928 et 1940-50 (figures 20 et 21)
- Une bouteille cylindrique à ouverture large en verre légèrement coloré bleu fabriqué entre 1889 et 1940-50 (figures 20 et 21)
- Une bouteille à sirop de forme ovale en verre coloré brun fabriqué entre 1928 et 1940-50 (Figures 22 et 23)
- Deux fragments d'une bouteille de 7-up fabriquée entre 1917 et 1940-50 (figures 22 et 23)

- Un petit pot cylindrique en verre opaque blanc fabriqué entre 1928 et 1976 (figures 24 et 25)

La sous-opération 10B a livré huit objets (11%), dont un stylo-plume complet sur lequel on peut lire : " PATENTED AUG.9.1906 ". Finalement, une pierre tombale (1%) a été ramassée près de la structure 10 (figure 26). Cette pierre est le seul artéfact qui n'a pas été collecté à l'intérieur du vestige de l'académie (ST-2).

Les années de fabrication des artéfacts correspondent plutôt bien avec les années d'occupation de l'académie Saint-Michel (de 1927 à 1962). Elles peuvent donc être associées à l'occupation des lieux, pendant que l'académie était en fonction. Toutefois, les objets trouvés à l'intérieur de la structure 2 peuvent difficilement être associés de manière directe au bâtiment. D'abord, le plancher observé était en béton. Il n'y a pas de vide sanitaire ayant pu permettre de conserver en position *in situ* des objets jetés ou entreposés. De plus, on ne s'attend pas à ce que des déchets soient abandonnés très longtemps sur une telle surface, sans être ramassés. Ensuite, l'histoire nous apprend que le bâtiment n'a pas été abandonné d'urgence (par exemple, à la suite d'un incendie). Les gens ont eu tout le temps nécessaire de vider la bâtisse, avant le déménagement dans la nouvelle école. Finalement, des bouteilles complètes ont été collectées dans des lieux de rejet en périphérie de l'académie. Il y a donc une possibilité que les artéfacts aient été transportés de l'extérieur vers l'intérieur, au moment de remplir le vestige pour aménager le terrain de l'école Saint-Michel-Archange.



Figure 16: Fragments de briques réfractaires trouvés dans les lots 10C5 (à gauche) et 10C4 (à droite). Vue du haut. Ces briques sont utilisées dans la construction d'éléments reliés aux sources de chaleur comme entre autres les âtres, foyers et cheminées.



Figure 17: Fragments de briques réfractaires trouvés dans les lots 10C5 (à gauche) et 10C4 (à droite). Vue de côté.



Figure 18: Petits pots cylindriques en verre incolore complet. Vue de côté. Les deux pots de gauche ont été fabriqués entre 1889 et 1950, alors que le pot de droite à été fabriqué entre 1917 et 1950.

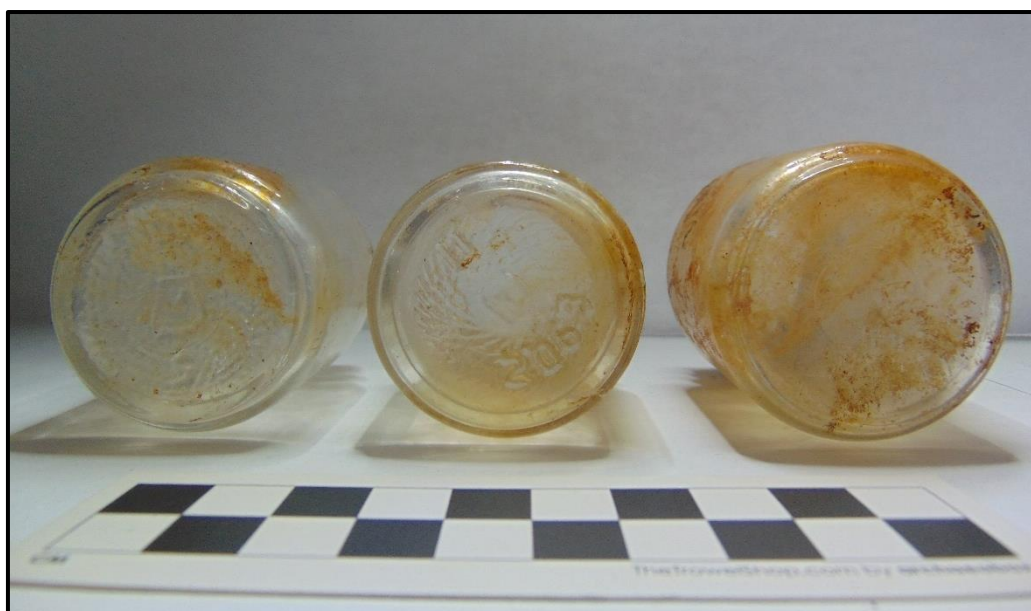


Figure 19: Dessous des petits pots en verre incolore de la figure B.



Figure 20 (à gauche) :

Bouteille cylindrique en verre incolore entière fabriquée entre 1928 et 1950 (à gauche) et pot cylindrique complet à ouverture large en verre coloré légèrement bleu, fabriqué entre 1904 et 1950.



Figure 21 (en bas) :

Dessous des pots en verre de la figure D.

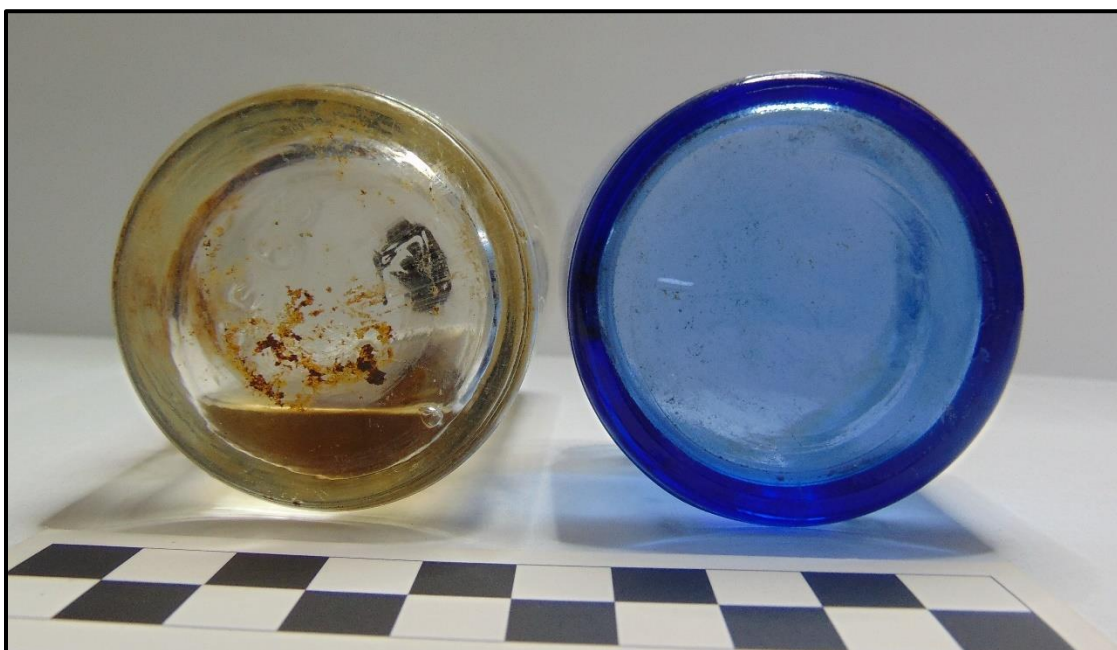




Figure 22 (à gauche) :
Bouteille à sirop complète de forme ovale en verre coloré brun, produit entre 1928 et 1950 (à gauche) et deux fragments d'une bouteille cylindrique en verre coloré vert 7-up, fabriqué entre 1917 et 1950 (à droite).

Figure 23 (en bas) :
Dessous des bouteilles en verre de la figure E.





Figure 24 (à gauche) :
Petit pot cylindrique complet en
verre opaque blanc, fabriqué entre
1928 et 1976.



Figure 25 (en bas) :
Dessous des bouteilles
en verre de la figure E. ↓

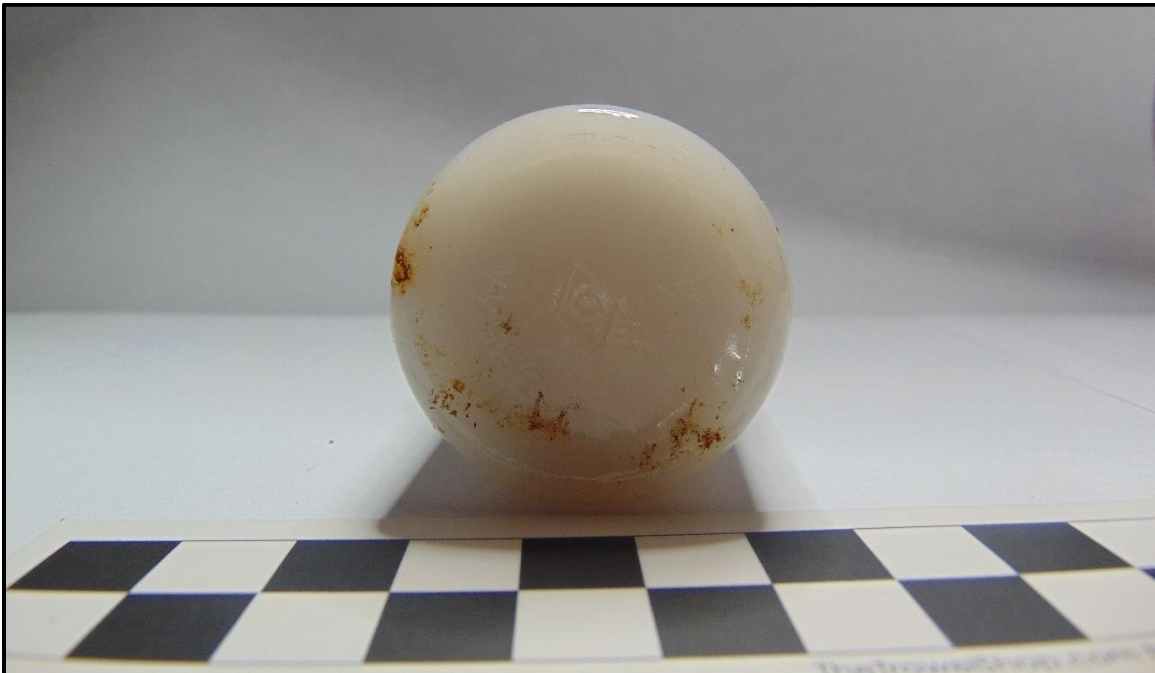




Figure 26 : Fragment de pierre tombale, possiblement en marbre. Inscription partielle en creux sur laquelle on peut lire : " [D]ÉCÉDÉ / 22 MAI [...] ".

Sous-opération 10A

À l'arrivée de l'archéologue, une portion de l'intérieur de l'académie Saint-Michel était déjà excavée, exposant le plancher en béton du bâtiment (figure 27). Cette portion a été nommée 10A. Du côté nord et ouest, des murs en béton s'élevaient sur une hauteur d'une trentaine de centimètres à partir du plancher. Du côté est, la hauteur du mur atteignait 60 cm, depuis le sommet de la dalle.

L'opérateur de l'excavatrice a informé l'archéologue qu'il y avait deux marches en béton du côté nord, à l'extérieur du vestige. D'ailleurs, il aurait surcreusé le sol à cet endroit, pour retirer le petit escalier. La marche du bas reposait sur le plancher de cette excavation de faible envergure. Selon lui, l'échancrure dans le mur devait accueillir la porte. Une surface plane au sommet de l'échancrure à une longueur d'environ un mètre, ce qui indique une ouverture de cette largeur dans le bâtiment (figure 28).

Une cassure dans l'échancrure a permis de documenter l'intérieur du mur en béton. Il est composé à environ 75% de pierres arrondies cimentées. Les plus grosses atteignaient une douzaine de centimètres de diamètre, alors que les plus petites faisaient environ 2 cm. Certaines roches étaient cassées. Elles avaient l'aspect d'une dolomie grise bleutée, semblable à de la pierre concassée qui est communément utilisée dans la région de Montréal. La paroi intérieure et extérieure du mur est lisse et ne laisse pas apparaître les roches.

L'opérateur de la pelle a remis des bouteilles qui auraient été ramassées dans les déblais de 10A.



Figure 27 : Opération 10A à l'arrivée de l'archéologue. La structure 2 était parfaitement dégagée. La flèche blanche indique l'emplacement du petit escalier en béton observé par l'opérateur de la pelle. La flèche noire montre l'emplacement présumé de la porte.



Figure 28 : Échancrure dans le mur nord de la structure 2. On observe également la cassure qui a permis de documenter la composition du béton.

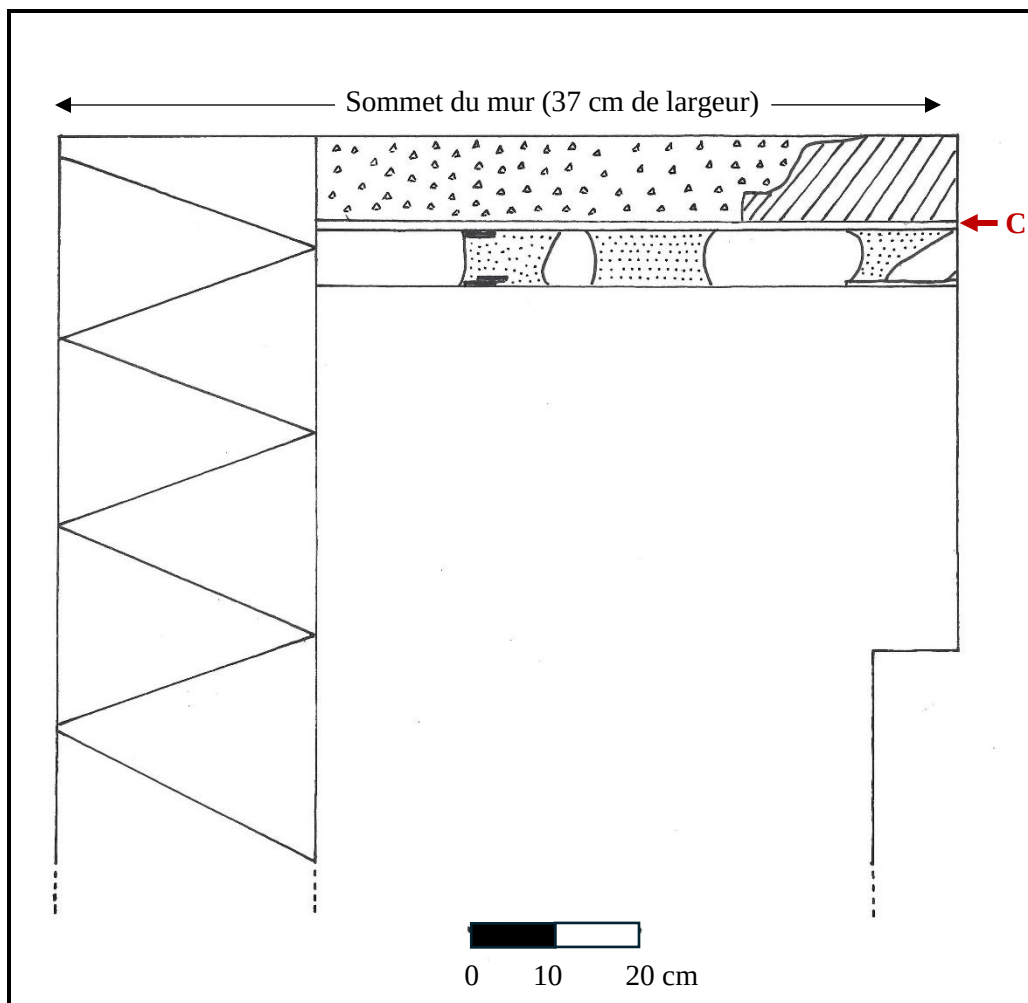
Sous-opération 10B

Le retrait d'un lampadaire avant l'arrivée de l'archéologue avait laissé un trou dans le coin nord-ouest du bâtiment. Le trou avait percé le plancher du sous-sol de l'académie, exposant la partie souterraine du mur nord, invisible ailleurs. Le trou fut agrandi, afin de documenter les assises de la bâtisse, depuis l'intérieur. Le mur de fondation nord reposait sur une base plus large (footing). La paroi sud de la sous-opération a permis de voir que le plancher en béton de l'académie reposait sur une couche de briques. À cet endroit, le plancher avait une épaisseur de 11 cm. L'assise n'avait l'épaisseur que d'une seule rangée de briques placée à plat, soit 6 cm (figure 29).

La tranchée de construction et le coffrage de la base du mur (footing) ont pu être documentés, jusqu'à la base de la structure (figures 30, 31 et 32). À l'intérieur du bâtiment, les planches horizontales du coffrage avaient une épaisseur de 2,5 cm. Bien que celles-ci n'ont été observées que sur l'élargissement à la base du mur, des impressions de planches subsistent sur la paroi intérieure du mur. Elles suggèrent que des planches semblables y étaient accolées. Au niveau de la saillie, des planches étaient placées à la verticale, afin de soutenir les planches horizontales. La tranchée de construction avait une largeur de 15 cm. Elle a été remplie avec deux types de sables différents. À la base, elle a été remblayée avec un sable moyen beige. Environ 5% de son contenu était composé de petits cailloux arrondis de 3 à 4 mm. Cette couche recouvrait les deux premières rangées de planches. Par la suite, des planches de bois et des blocs de béton ont été placés dans la tranchée. Leur présence semble intentionnelle puisque les planches étaient accolées contre la paroi en sable de la tranchée (par opposition à la paroi en béton) et les blocs semblaient jouer un rôle de soutien. Il est difficile d'interpréter l'utilité des planches dans le remplissage, mais elles étaient accotées à la paroi et non pas pêle-mêle dans la tranchée. Les blocs avaient la largeur de la tranchée, de sorte qu'on peut supposer qu'ils ont été sélectionnés pour maintenir les planches horizontales. La tranchée a par la suite été remplie avec un sable limoneux brun pâle, contenant environ 5% de cailloux arrondis de 5 à 8 mm. À la base de la tranchée, le sol naturel était un sable grossier compact gris foncé. Il contenait environ 25% de pierres arrondies, dont le diamètre était d'environ 25 cm, ainsi que 5% de coquillages.



Figure 29 : Assise en briques sous le plancher en béton de l'académie Saint-Michel.



Légende

-  Pente
-  Mortier recouvrant le béton
-  Mur de béton
-  Planche placée à l'horizontal
-  Planche de coffrage
-  Planche placée à la verticale
-  Tranchée de sable limoneux moyen brun pâle
-  Blocs de béton placés dans la tranchée. Probablement pour soutenir le coffrage.

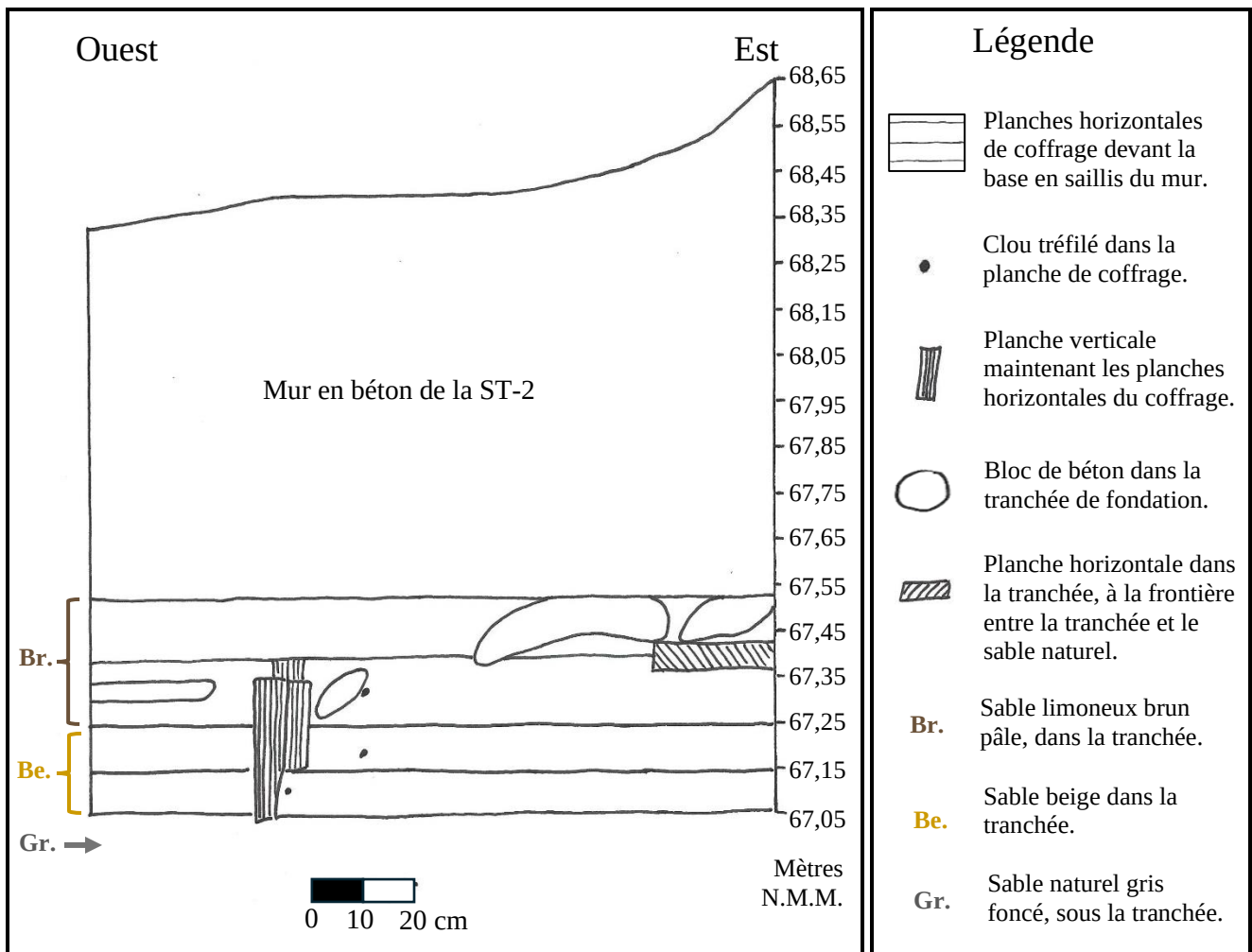


Figure 30 : Sommet de la sous-opération 10B



Figure 31 (à gauche):
Photo de la paroi nord de 10B

Figure 32 (en bas):
Stratigraphie de la
paroi nord de 10B



Sous-opération 10C

Une tranchée a été excavée dans la portion ouest du vestige, laissée intouchée à l'arrivée de l'archéologue (figure 33). La pelle a retiré une couche de quelques pouces à la fois, de manière à obtenir quatre niveaux arbitraires (10C1, 10C2, 10C3 et 10C4). Le sol était un sable moyen brun foncé. Il contenait des briques complètes, des fragments de brique, des pièces en métal et du ciment.

La fouille mécanique a été arrêtée à quelques centimètres du plancher de béton. À cette profondeur, le sol et son contenu différaient (10C5). Le sable moyen était beige et il ne contenait plus de gros débris de démolition (briques complètes et blocs de béton).

Des artefacts ont été prélevés dans chacun des lots (figure 34). La collection était surtout composée de pièces de bois et de métal.



Figure 33 : Excavation de la tranchée 10C. On observe la couche supérieure, composée de sable brun foncé. On voit également la clôture de chantier (à droite) qui sépare les opérations 10 et 11.



Figure 34 : Artéfacts de la sous opération 10B. Ils sont groupés selon leur provenance et placés dans l'ordre des couches. Le niveau supérieur est en haut à gauche et le niveau inférieur est en bas.

Structure 10

En poursuivant ses travaux à l'est du vestige, l'opérateur de la pelle a mis au jour deux segments du trottoir en béton qui menait autrefois à l'académie. Ils ont été identifiés comme étant la structure 10 (ST-10). Le segment le plus proche de la rue Principale était en mauvais état (figure 35). Il semblait marquer une courbe depuis le trottoir actuel de la rue, pour s'enligner avec l'entrée principale du bâtiment historique.

L'autre segment était en bon état (figure 36). D'orientation est-ouest, il s'arrêtait à 5,30 m du vestige. Il était composé de deux rangées de dalles de 1,20m sur 1,20m. Une longueur de six dalles a été dégagée. Elles mènent vers deux dalles plus épaisses où venait possiblement s'accoter le grand escalier menant au rez-de-chaussée de la bâtisse. Ces dalles surélevées mesuraient 1,20 m sur 0,55 m. Le trottoir et l'escalier sont visibles sur une photo d'archive (figure 14).

Les travailleurs de la construction ont trouvé deux artefacts à proximité du trottoir : une grande croix en métal (figure 37) et un fragment de pierre tombale. La croix a été abandonnée sur place. Sur la pierre on pouvait lire : " [D]ÉCÉDÉ / 22 MAI [...] ". Malheureusement, l'année du décès était absente du fragment.



Figure 35 (à gauche):
Structure 10. Segment de
trottoir le plus près de la
structure 2.



Figure 36 (en bas):
Structure 10. Segment
de trottoir le plus près
de la structure 2.





Figure 37 : Grande croix en métal trouvée par des ouvriers à proximité de la structure 10.

Sous-opération 10D

Alors qu'il poursuivait ses travaux au nord de la partie connue de la structure 2, l'opérateur de la pelle a dégagé une structure attenante à celle-ci. Tout comme pour l'ensemble du bâtiment, cette structure comporte des fondations et un plancher de béton. Elle n'est clairement pas une annexe, construite après coup. En effet, ses fondations semblent avoir été moulées avec celles de la partie principale (figure 38). Seul le coin sud-est de cette partie arrière de la bâtisse était en place. Le reste a possiblement été détruit au moment de construire l'école actuelle. Une photo prise en 1927 (figure 12) montre cette partie plus étroite, à l'arrière de la bâtisse. Notons que la photo d'archive a été prise peu après la construction de l'académie, ce qui supporte l'idée qu'il ne s'agit pas d'un ajout.



Figure 38 : Partie arrière de d'académie en avant plan. La photo est prise vers le nord. On observe le plancher en béton de cette section et la jonction de son mur nord avec le mur ouest de la section principale du bâtiment. En arrière-plan (flèche rouge) on aperçoit la sous opération 10B.

Sous-opération 11A

L'archéologue a été rappelé sur le terrain à un moment où le chantier avait été déplacé au sud de l'opération 10. À son arrivée, l'extrémité sud de l'académie St-Michel (ST-2) était complètement dégagée. On pouvait apercevoir un segment de mur venant se rattacher au bâtiment. Un sondage manuel (11A) a d'abord été excavé manuellement à la jonction des murs (figure 39). Ce sondage faisait 75 cm (côtés nord et sud) sur 90 cm (côtés est et ouest).



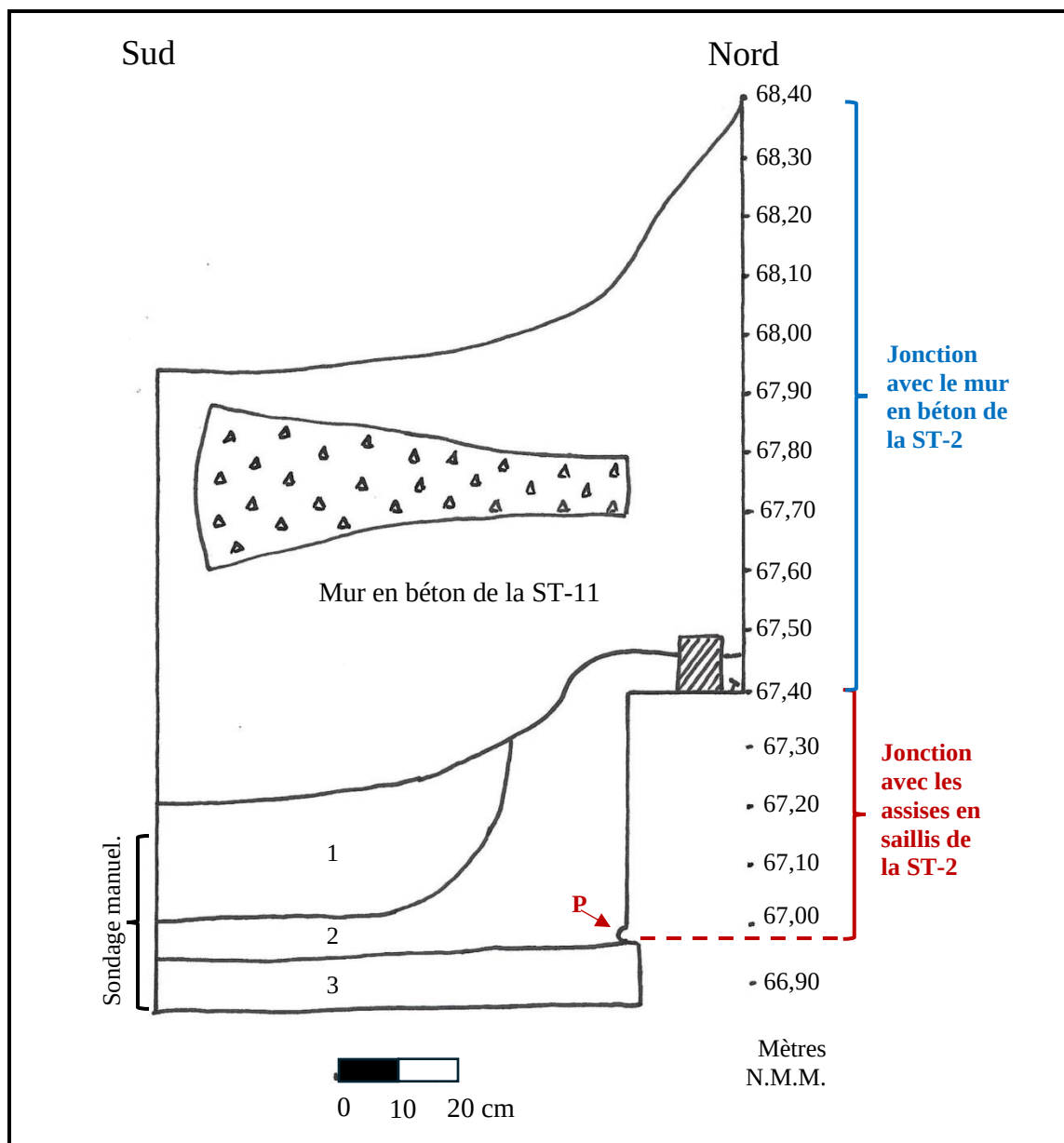
Figure 39 : Extrémité sud de l'académie St-Michel. La clôture de chantier (à droite) sépare les opérations 10 et 11. La flèche blanche montre le segment de mur qui se rattache au bâtiment principal (ST-2) et la flèche rouge indique la sous-opération 11A, à la jonction des deux murs.

La sous-opération 11A a révélé que le segment de mur constituait une structure distincte du bâtiment principal de l'académie St-Michel. Pour cette raison, elle est identifiée comme étant la structure 11 (ST-11). Son mur atteint une moins grande profondeur que celui de la structure 2 (ST-2). En effet, la base de la ST-11 est 30 cm plus haut que celle de la ST-2. De plus, elle n'a pas d'élargissement à sa base.

ST-11 ne s'accote pas contre l'assise en saillies de ST-2. Ils sont distants d'une dizaine de centimètres. On peut suggérer que le footing n'a pas été complètement désensablé au moment de couler le béton de ST-11 (figures 39 et 40). Comme le footing passe à travers l'espace non comblé par du béton à la base de ST-11, on en déduit que ST-2 est la structure la plus ancienne.

Le béton de l'annexe (ST-11) est blanc, avec une légère teinte de beige. Il est fragile, car facile à briser avec une truelle. Un bris dans la finition extérieure a exposé le contenu du béton de ST-11. Il est composé à 50% de pierres arrondies. Les plus grosses atteignent 3 cm, mais la plupart ne dépassent pas 0,5 cm. La dimension des inclusions le distingue du béton de la ST-2, décrit précédemment.

Une photo d'archive (figure 13) permet de constater que la ST-11 correspond à une entrée qui était autrefois située sur le côté sud de l'académie St-Michel. La photo suggère qu'on pénétrait d'abord dans une petite annexe surmontée d'une croix, avant d'entrer dans le bâtiment principal. Son rôle était possiblement de limiter les pertes de chaleur, au moment d'entrer ou de sortir de l'école.



Légende

- Sable moyen beige avec de petits cailloux noirs de 1 mm à 1 cm formant 40% de la matrice et lui donnant un aspect noirâtre. Contiens des coquillages blancs fragmentés (5%) et d'autres cailloux (0,5 cm à 3,5 cm) de couleurs diverses. Tous les cailloux sont arrondis.
- 1
- Sable moyen beige. Aucun caillou noirâtre. Cependant, présence de quelques cailloux arrondis (5%) de 1 à 4 cm.
- 2
- Sable moyen d'aspect noirâtre. De nombreux grains de sable semblent provenir de cailloux noirâtres.
- 3
- Le sol est composé à 40% de cailloux arrondis de 0,5 à 5 cm. Nombreux fragments de coquillages blancs et plusieurs coquilles complètes (10%). Les coquilles complètes mesurent entre 1 et 5 cm.



Absence de finition
à la surface du mur



Brique



Clou ou vis ?



Protubérance

Figure 39 : Paroi ouest de A11. Mur de ST-11 et les lots sous-jacents.



Figure 40 : Paroi ouest de A11. Mur de ST-11 et les lots sous-jacents.

Sous-opération 11B

Malheureusement, la sous-opération 11B était complètement dégagée à l'arrivée de l'archéologue. La densité des fragments de briques laissés au sommet du mur de la ST-2 (figure 41) suggère que l'intérieur du vestige en contenait une grande quantité.

Une cassure dans le mur de façade, près du coin sud-est, a permis de faire une seconde description du béton de l'académie (ST-2). À cet endroit, les pierres étaient arrondies. La plus grosse était allongée. Elle atteignait 190 cm de longueur. Les plus petites avaient 1 à 2 mm. Les dimensions étaient très variables entre ces deux extrêmes. Les roches qui n'étaient pas recouvertes d'une patine avaient un aspect bleuté (dolomie?). La matrice (ciment) était d'un blanc impeccable. Elle était difficile à casser avec une truelle (solide). Somme toute, les observations étaient semblables à celles concernant le béton de la sous-opération 10A. Par ailleurs, l'assise en saillie a pu être aperçue le long du mur de façade (figure 39).

Les structures 2 et 11 étaient brisées sur leurs côtés ouest. Une partie du béton manquait. La construction de l'école actuelle est peut-être en cause dans cette destruction partielle.



Figure 41 : Segment du mur sud de l'académie, vu de l'intérieur. Le sommet du mur supporte une grande quantité de briques fragmentées.

Structure 12

L'archéologue est retournée sur le terrain après que le CSSDGS ait avisé de la découverte de ce qui semblait alors être un puits (ST-12). L'opérateur de la pelle avait alors dégagé une dalle de béton de forme hexagonale, d'une épaisseur de 30 cm. Deux côtés (côté nord et côté sud) avaient une longueur de 1,80 m. Les quatre autres côtés avaient une longueur de 1,90 m. Au centre, il y avait un couvercle carré en métal, de 70 cm de côtés. Ce couvercle était composé de deux plaques rectangulaires en métal, dont les dimensions n'étaient pas les mêmes. Il était perforé de 5 trous de 3 cm de diamètre (figure 42).

La dalle était faite d'un béton d'aspect plus récent que celui de l'académie (ST-2). En effet, les pierres concassées incluses dans le ciment sont plus petites, de sorte que le béton ressemblait à celui en usage aujourd'hui (figure 43).

Le ciment est blanc, mais l'ensemble a un aspect grisâtre, dû aux nombreuses inclusions de pierres qui sont à l'échelle du millimètre. Environ 20% du contenu en pierres atteint 0,5 cm. Ces pierres paraissent allongées. Les plus grosses pierres (1% des inclusions) atteignent 2 cm de diamètre. Les pierres sont subangulaires à subarrondies.

Pour faire basculer la dalle, l'excavatrice a utilisé une poutre en métal qui dépassait du béton. On peut supposer qu'elle a été placée là au moment de couler le béton, justement pour permettre de soulever la dalle, au besoin (figure 44). Cette poutre était faite d'un rail de chemin de fer (figure 45).



Figure 42 : Dalle de béton hexagonale et couvercle en métal composant la ST-12.



Figure 43 : Composition du béton composant la dalle de béton de la structure 12.



Figure 44 : Dalle de béton renversée et rail de chemin de fer en avant-plan (côté droit sur la photo).



Figure 45 : Plan rapproché sur le rail de chemin de fer qui jaillit de la dalle de béton.

Le retrait de la dalle a permis d'observer son coffrage. Sous le couvercle de métal se trouvait un cadre de bois avant permis de mouler un trou carré au centre de la dalle (figure 46). Ce cadre servait également de support au couvercle, lequel était déposé sur les planches. Trois côtés du cadre étaient composés de deux planches de 14 cm de largeur sur 60 cm de longueur et 4 cm d'épaisseur. Le quatrième côté était plutôt composé de deux planches de 67 cm de longueur. Les planches ne sont pas clouées dans le béton. Cependant, elles sont clouées l'une à l'autre, par les côtés.

La base de la dalle a été coulée sur des planches surmontant un cylindre de pierres. En effet, les empreintes des planches étaient visibles sur la surface qui reposait sur le coffrage. De plus, une planche était demeurée collée à la dalle, après l'avoir fait pivoter (figure 47). Les planches étaient d'orientation générale est-ouest. Elles avaient une largeur de 12 cm et une épaisseur de 2 cm. Leur longueur était variable. Un espace de forme plus ou moins carré avait été laissé au centre du coffrage. Ce trou était vis-à-vis l'ouverture dans la dalle de béton. Cependant, quelques planches obstruaient partiellement le trou (figure 48). Les planches avaient été coupées puis positionnées au sommet du cylindre de pierres. Cependant, une grosse pierre formant le cylindre entravait la pose des planches. Plutôt que de raccourcir les planches ou de retirer la pierre, on préféra obstruer partiellement le trou (figure 49). Si le trou devait donner l'accès à une personne, on jugeait que cela ne devrait arriver que rarement, puisqu'on n'avait pas pris la peine d'ajuster correctement les planches du coffrage par rapport à l'ouverture dans le béton. Il en est de même pour le rail de chemin de fer qui devait servir à retirer la dalle. En effet, deux poutres en fer auraient constitué un appui plus stable et mieux équilibré pour un levage avec une excavatrice.

Ces planches étaient soutenues par quatre poutres de bois, d'orientation nord-sud (figures 50 et 51). Quelques planches étaient fixées aux poutres avec des clous. Les deux poutres du centre avaient une quinzaine de centimètres de large, tandis que celles du côté en avaient une dizaine. Les côtés semblaient former des carrés. La longueur était variable. Après que la pelle eut retiré les poutres, il fut possible d'observer des encoches sur un côté de l'une d'elles (figure 52). Ces encoches n'étaient pas liées à la fonction actuelle de la poutre, mais relèvent plutôt d'un usage antérieur (recyclage).

Une fois les poutres et les planches enlevées, l'intérieur du cylindre en pierre put être observé. Il y avait une accumulation de sol en forme de cône, dont le sommet était au centre de la structure. Du côté nord-est, un tuyau en grès sortait de la paroi en roche. Le sommet du tuyau était à 60 cm du sommet du mur conique. Son diamètre, mesuré à partir de l'extérieur, était de 19 cm. Il semblait se diriger vers l'académie, au nord-est, avec pente douce ascendante. Une planche de bois blanchie par la moisissure était accotée contre le tuyau, dans la paroi en pierre (figure 53).

L'intérieur de la structure conique avait un diamètre général de 2,50 m. L'épaisseur du mur de pierre, prise à son sommet, variait entre 30 et 50 cm. Une première rangée était composée de blocs rectangulaires de fort calibre. En dessous, le mur était composé de pierres plus petites, dont le diamètre variait entre 20 et 30 cm (figure 54).



Figure 46 : Cadre de bois servant de coffrage au trou carré de la dalle et de support au couvercle de métal. Cette photo a été prise après que la dalle a été basculée.



Figure 47 : Empreintes du coffrage en planches de bois à la base de la dalle. L'une des planches est resté collée au béton (en haut de la photo).



Figure 48 : Coffrage à la base de la dalle, surmontant un cylindre de pierres. Le trou plus ou moins carré au centre du coffrage est obstrué par quelques planches.



Figure 49 : Pierre proéminente qui explique l'obstruction partielle du trou laissé au centre du coffrage. On a préféré placer trois planches en retrait, plutôt que de retirer la pierre.



Figure 50 : Poutres soutenant les planches du coffrage de la dalle de béton, en avant-plan.



Figure 51 : Quatre poutres qui soutenaient le coffrage de la dalle de béton.



Figure 52 : Encoches sur un côté de l'une des poutres de bois



Figure 53 : structure conique (ST-12) sous les planches du coffrage.



Figure 54 : structure conique (ST-12) sous les planches du coffrage.

Sous-opération 12A

Un sondage de 80 cm de côtés a été excavé manuellement devant la sortie du tuyau. Dans une première étape, la sous-opération s'est arrêtée à la base du tuyau (figure 55). Cela a permis de trouver un fragment de tuyau en grès de même diamètre que celui qui est en place. On peut donc supposer que le tuyau se prolongeait vers l'intérieur du cylindre. De plus, les parois du sondage permettaient de faire ressortir la forme conique du remplissage de la structure cylindrique.

L'épaisseur du remblai et la profondeur de la structure restaient à déterminer. Ainsi, dans une seconde étape, la partie nord du sondage a été surcreusée afin d'atteindre la base du mur (56). D'abord, un sable beige contenant 20% de cailloux arrondis a été aperçu du côté sud. Puis, un sable brun aux inclusions comparable a été vu du côté nord. Les cailloux avaient un diamètre variant entre 0,5 et 3 cm. Le sable beige formait une pente descendante vers le mur, de sorte qu'on pouvait croire en une tranchée de construction. Toutefois, le sable brun est passé sous le sable beige près de la base du mur, suggérant que les deux sables constituaient plutôt un remblai (figure 57). Le sondage fut arrêté à partir du moment où il était aisé de passer une pelle de jardinage sous le mur. À cette profondeur, il était difficile de poursuivre la fouille manuelle pour confirmer qu'il s'agissait bien de la base du mur (figure 58). L'épaisseur du remblai a alors été évaluée à 80 cm, depuis la base du tuyau de grès, jusqu'à la base du mur. La hauteur du mur a été évaluée à 1,60 m, depuis son sommet jusqu'à sa base.

Bien que l'aspect général de la structure donnât l'impression d'un puits, l'investigation archéologique donne à penser qu'il s'agirait plutôt d'un puisard. Voici les arguments en faveur de cette hypothèse :

- La largeur du tuyau en grès correspond davantage à un tuyau de drainage, pour évacuer un liquide, plutôt qu'à un tuyau pour amener l'eau à un bâtiment.
- Le sol n'était pas trempé à la base du mur, ce qui implique que le cylindre n'atteint pas la nappe phréatique actuelle.

- Il y a eu autrefois un vide de 80 cm sous le tuyau de drainage, ce qui paraît suffisant pour accumuler les eaux domestiques.

L'orientation du tuyau de drain laisse penser que le puisard recueillait les eaux domestiques en provenant de l'académie St-Michel.

La dalle de béton semble avoir été coulée après le remplissage de la fosse. En effet, au moment de basculer la dalle, le coffrage est demeuré au-dessus du trou. Il en aurait été de même au moment de condamner le puisard, si l'on avait retiré la dalle à ce moment. Les minces planches de bois auraient alors été déstructurées par le remplissage. Donc, la position des planches au moment de la découverte archéologique indique que la mise en place de la dalle correspond à la dernière étape de l'histoire de la structure 12. Elle avait pour but de sceller définitivement la fosse. Cependant, la présence de la trappe en fer et du rail servant de poignée indique que l'on considérait qu'un accès à la fosse remblayée pourrait s'avérer utile. Peut-être craignait-on des accumulations d'eau? Le couvercle aurait pu permettre de passer un tuyau pour pomper l'eau. Le rail aurait aidé à soulever la dalle pour compacter le remblai ou ajouter du sable. On jugeait alors que ces accès à l'intérieur de la fosse seraient peu fréquents. En effet, comme il fut mentionné plus haut, l'ouverture sous la trappe était partiellement obstruée et l'unique rail offrait une prise mal équilibrée.



Figure 55 : Première étape dans la réalisation de la sous-opération 12A. Les parois du sondage font ressortir la forme conique du remblai de la structure.



Figure 56 : Seconde étape dans la réalisation de la sous-opération 12A. La partie nord du sondage est surcreusée pour atteindre la base du mur.



Figure 57 : Paroi est de la sous-opération 12A



Figure 58 : Paroi nord de la sous-opération 12A

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La surveillance archéologique de 2023 a donné lieu à trois opérations (10, 11 et 12), au centre du stationnement, qui fait face à l'école Saint-Michel-Archange (figure 59). Elle s'ajoute à plusieurs interventions menées en 2021 et 2022 dans le tiers nord du stationnement, mais aussi dans la cour d'école, en bordure du cimetière actuel et près de la cheminée de l'église (figure 60).

Les opérations menées en 2023 se déclinent en sept sous-opérations (10A, 10B, 10C, 10D, 11B, 11A et 12A), qui ont permis de documenter une structure découverte antérieurement (académie St-Michel), ainsi que trois nouvelles structures (figure 61), soit les structures 10 (trottoir), 11 (accès secondaire à l'académie), et 12 (puisard).

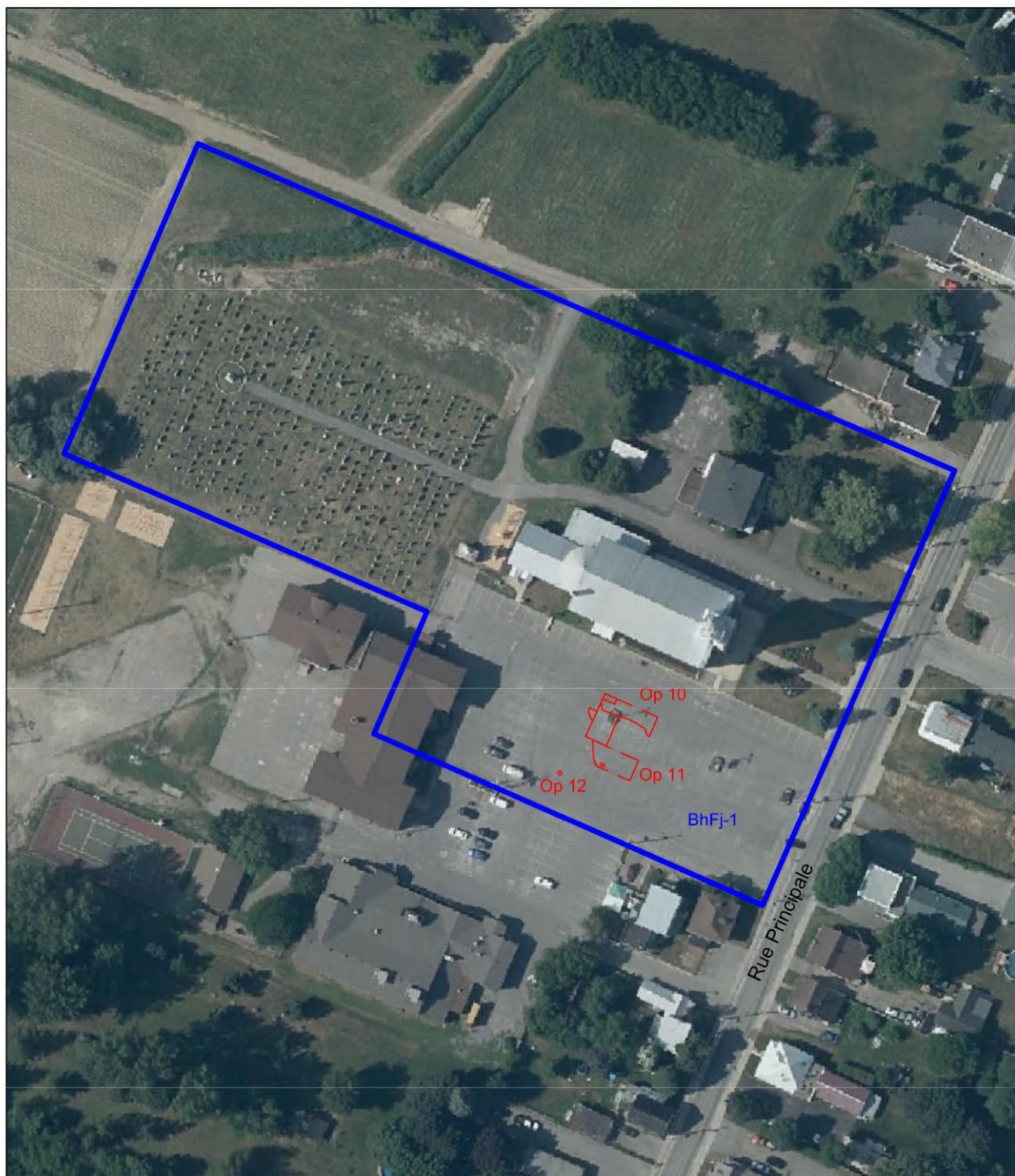
Soixante-neuf artefacts et un écofact ont été collectés. Tous, sauf un, provenaient de l'intérieur du vestige de l'académie (ST-2). L'analyse de la culture matérielle a révélé que les années de fabrication des artefacts correspondent plutôt bien avec les années d'occupation de l'académie Saint-Michel (de 1927 à 1962). Toutefois, ils peuvent difficilement être associés de manière directe au bâtiment.

Deux photos d'archives copiées dans ce rapport montrent l'académie (ST-2), de sorte que plusieurs de ses caractéristiques architecturales étaient connues. L'intervention archéologique a permis de reconnaître certaines de ces caractéristiques, ce qui confirme l'identification du bâtiment. C'est le cas de la partie arrière (côté ouest), plus étroite que la partie avant (côté est), qui apparaît sur une photo prise pendant la première année de l'académie. Il en est de même pour la petite structure du côté sud permettant d'accéder à la bâtisse (ST-11). Cependant, nous savons désormais qu'elle a été annexée à l'académie après sa construction. Le trottoir en béton permettant d'accéder à l'entrée principale apparaissait aussi sur une photo. De plus, l'espace entre l'extrémité ouest de la voie de circulation et le mur de façade correspond plutôt bien à l'espace occupé par le balcon et l'escalier. Ces derniers éléments sont absents du site archéologique, car ils étaient surélevés. Seuls l'avant de l'escalier et les piliers du balcon avaient une emprise au sol.

L'intervention a également permis d'identifier une petite entrée menant au sous-sol du côté nord et de documenter les assises du bâtiment. Les murs en béton se prolongeaient sous le plancher du sous-sol, avant de s'élargir à la base. Cet empattement (footing) devait permettre de mieux répartir la charge du bâtiment. Cette saillie a été observée autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs. Le plancher reposait sur une couche de briques.

Finalement, un puisard (ST-12) en pierres permettant d'évacuer les eaux usées de l'académie a été identifié au sud-ouest de la bâtisse (ST-2).

Les excavations en lien avec le projet de réfection de l'école Saint-Michel se terminaient avec les travaux dans le stationnement de la place Saint-Michel. Bien que les vestiges de l'académie Saint-Michel soient maintenant retirés du sol, les vestiges d'une autre institution d'enseignement semblent subsister : le couvent Saint-Michel (de 1865 à 1926). D'ailleurs, le coin sud-est des fondations en pierre avait été mis au jour en 2021 et le tracé du bâtiment avait été reporté sur un plan en fonction des données historiques (figure 62). Rappelons que le vestige du couvent se situe dans l'espace asphalté entre l'annexe de l'église (au nord) et l'école actuelle (au sud). **Il est donc recommandé de prévoir un inventaire archéologique dans ce secteur, avant la réalisation d'éventuels travaux d'excavations.**



Légende

- Limites du site BhFj-1
- Sous-opération archéologique 2023



Figure 59 : Vue d'ensemble des sous-opérations réalisées par Archéophone, en 2023.

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN Gouvernement du Québec

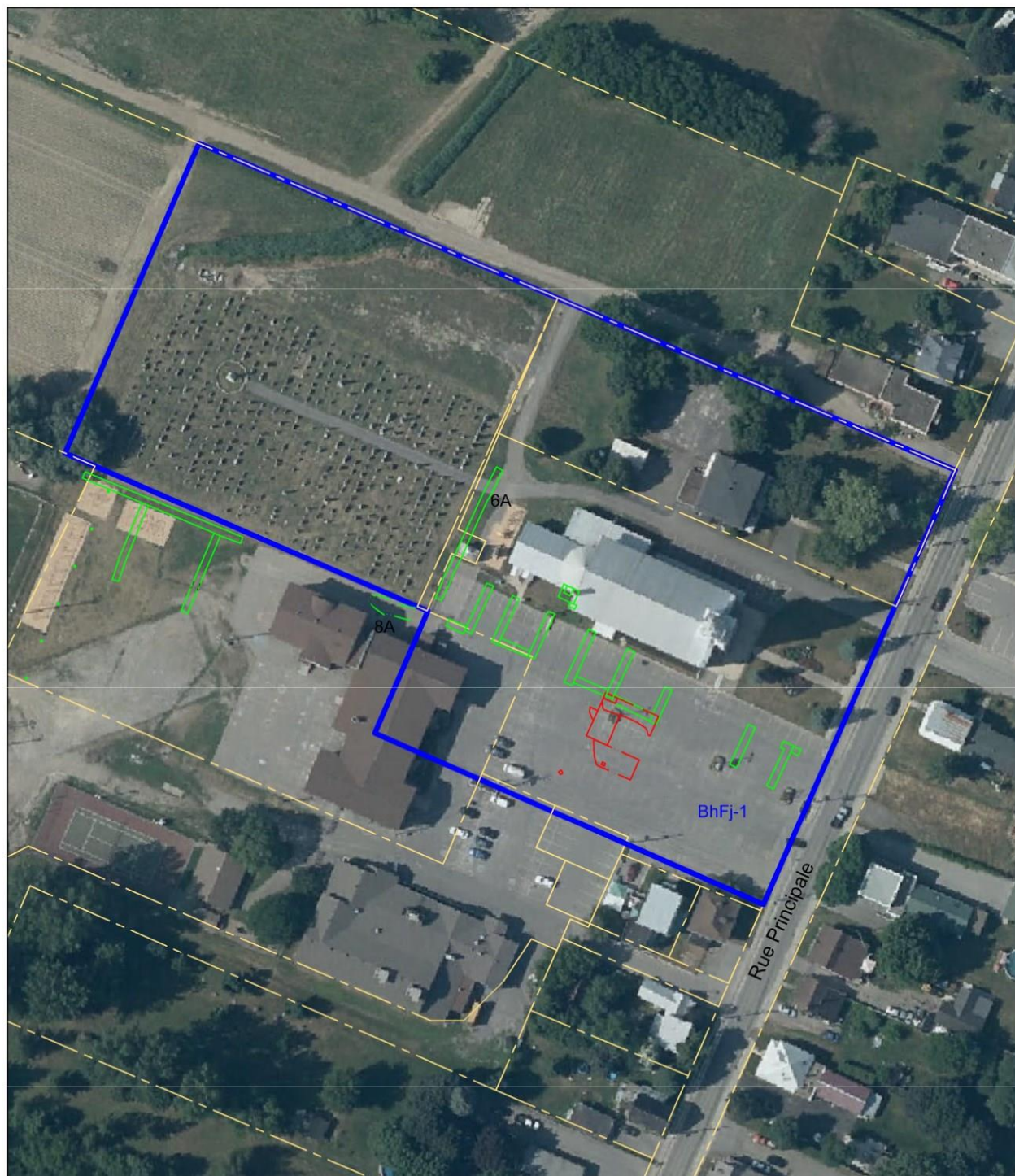
Agrandissement et réaménagement
de l'école Saint-Michel-Archange

Limites du site BhFj-1 et des opérations
archéologiques 10, 11 et 12



échelle: 1 : 1500
0 15 30m

juillet 2024



Légende

- Limites du site BhFj-1
- Sous-opération archéologique 2023
- Sous-opération archéologique 2021-2022
- Cadastre du Québec



Figure 60 : Vue d'ensemble des sous-opérations réalisées par Archéophone, de 2022 à 2023.

Sources: Photos aériennes de l'inventaire écoforestier, MERN Gouvernement du Québec

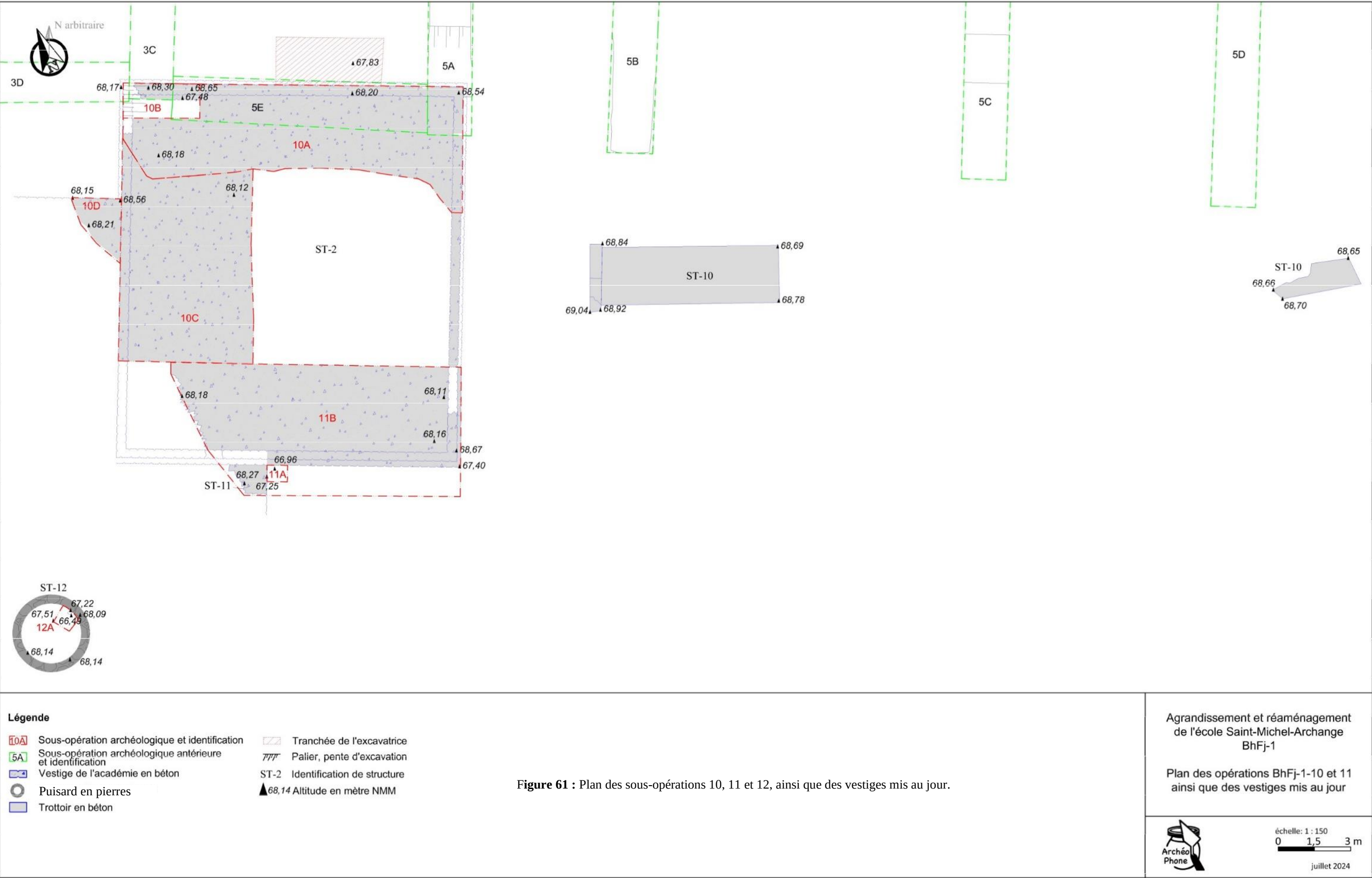
Agrandissement et réaménagement
de l'école Saint-Michel-Archange

Limites du site BhFj-1 et des
sous-opérations archéologiques réalisées
en 2021, 2022 et 2023



échelle: 1 : 1500
0 15 30m

juillet 2024



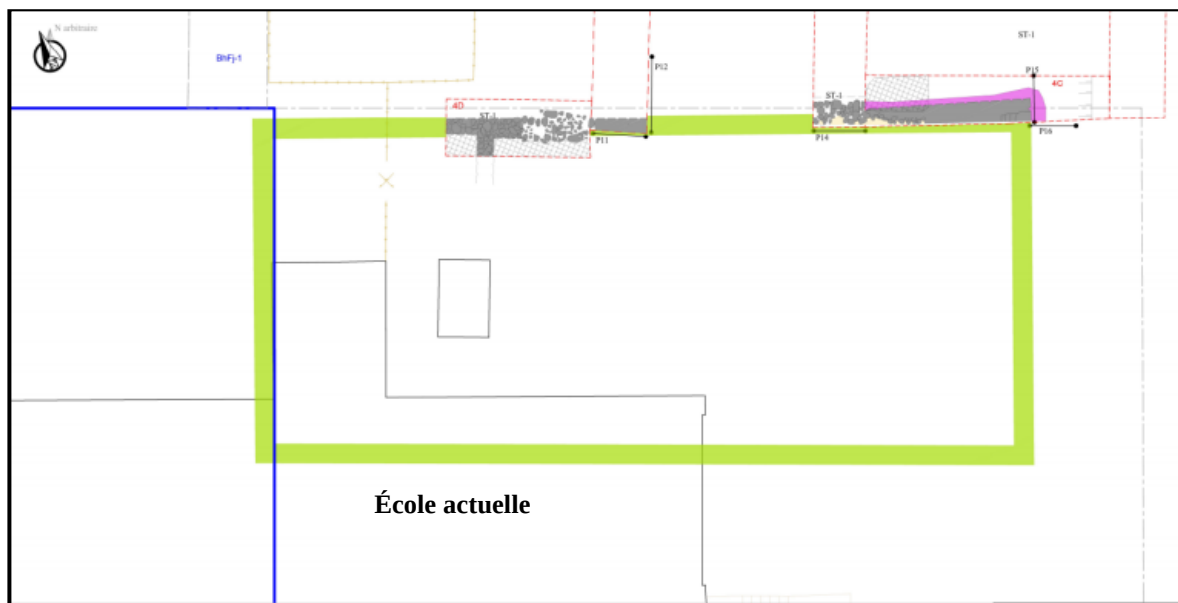


Figure 62 : Détail du plan intitulé *Projection du couvent de filles* (rectangle vert) à partir des données archéologiques et des dimensions du bâtiment, documenté historiquement. Ce plan apparaît à la page 167 du rapport d’inventaire archéologique remis au CSSDGS et au MCC, le 27 novembre 2022.

VALEURS ET IMPORTANCE DU SITE

Valeur de recherche sur le terrain

Un inventaire a permis d'effleurer le potentiel lié au premier couvent de Saint-Michel. Ainsi, il est probable que l'on puisse un jour étudier l'intérieur du bâtiment à proximité de son mur est.

Nous connaissons maintenant l'existence d'un cimetière, devant le cimetière actuel. Celui-ci semble receler des sépultures d'enfants. Des mesures seront prises pour ne pas perturber le cimetière. Ainsi, il subsistera dans le sol un vestige qui pourra être fouillé dans de nombreuses années.

Finalement, il est toujours possible de documenter les diverses phases de construction et d'agrandissement de l'église.

Valeur de connaissance (post-terrain)

Advenant de nouveaux travaux sur le site, un suivi archéologique est requis. D'abord pour la protection des sépultures potentielles. Puis, pour documenter le premier couvent de Saint-Michel. Finalement, pour documenter les diverses phases d'aménagement et de construction de l'église, qui a longtemps été au cœur des activités de la municipalité.

Valeur d'exception

Dans l'état actuel des connaissances, il n'est pas possible de se prononcer sur cette valeur. Soulignons qu'un cimetière a été trouvé entre le cimetière actuel et l'église. Le sommet des tombes a à peine été effleuré. Une fouille éventuelle, dans de nombreuses années, permettrait de se prononcer sur cette valeur.

Valeur scientifique

Ce site pourrait être comparé à plusieurs autres sites similaires. Il contribuerait à documenter à plus grande échelle la vague de création de petites paroisses à travers leur église, leur école et leur cimetière au milieu du XIXe siècle. De plus, ces sites sont souvent une fenêtre sur l'évolution des noyaux villageois à travers le XXe siècle.

Valeur de représentativité

Témoin important de la création de la paroisse Saint-Michel

Valeur d'appropriation

Bien que l'église soit toujours en fonction, une partie du bâtiment a été convertie en bibliothèque et en garderie, ce qui témoigne de l'attachement du site par la population qui y maintient ses occupations, tout en l'adaptant aux besoins actuels. Il en va de même avec l'école, construite à trois reprises, plus ou moins au même endroit.

Valeur d'association

Ce site pourrait être comparé à plusieurs autres sites similaires. Il contribuerait à documenter à plus grande échelle la vague de création de petites paroisses à travers leur église, leur école et leur cimetière au milieu du XIXe siècle. De plus, ces sites sont souvent une fenêtre sur l'évolution des noyaux villageois à travers le XXe siècle.

BIBLIOGRAPHIE ET MÉDIAGRAPHIE

ABS, 2017, Étude géotechnique et échantillonnage environnemental des sols - agrandissement d'une école. École Saint-Michel à Saint-Michel, Québec. Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, La Prairie, 19 p.

Activa, 2018, Parc éolien des cultures, Étude d'impact sur l'environnement, Ministre de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, Rapport principal, volume 1, 218 p.

Adams, R. E. W. (1969). Maya Archaeology 1958 -1968, a Review. Latin American Studies Association, 4 (2), 3-45.

AlQahtani, S. J., Hector, M. P., & Liversidge, H. M. (2010). «Brief communication : The London atlas of human tooth development and eruption». American Journal of Physical Anthropology, 142(3), 481-490. <https://doi.org/10.1002/ajpa.21258>

Archéophone, 2022, Inventaire archéologique, agrandissement de l'école Saint-Michel-Archange, aménagement du terrain et enfouissement des infrastructures. Site archéologique BhFj-1, Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), 175 p.

Artéfactuel, 2020, Inventaire archéologique préalable aux travaux d'agrandissement et de rénovation de la bibliothèque municipale, à Saint-Michel-de-Napierville (2019), Municipalité de Saint-Michel-de-Napierville, 66 p.

BAnQ Numérique, Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Consulté en juin 2021, <https://numerique.banq.qc.ca/>

Bass, B. (2012). Human osteology : A laboratory and field manual (5th éd.). Missouri Archaeological Society.

Bedard, 1998-2020, «Histoire géologique récente de la région de Montréal». PierreBédard.ca. http://www.pierrebedard.uqam.ca/mont-Royal/excursion_mt-royal.html

Bellavance, avril 2021, Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Agrandissement de l'école Saint-Michel-Archange et aménagement du terrain. Rapport d'activité professionnelle. Étude de potentiel archéologique. Le 24 avril 2021. CSSDGS, 24 avril 2021, 30 p.

Bellavance, juin 2021, Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries. Enfouissement d'égouts pluviaux et de filage sur le terrain de la ville de Saint-Michel.

Rapport d'activité professionnelle. Étude de potentiel archéologique. Le 15 juin 2021.
CSSDGS, 15 juin 2021, 22 p.

Bellavance, Li et Poisson, 2019, Le cadre écologique de référence des basses-terres du Saint-Laurent : Cartographie et classification des districts écologiques – Notice explicative. Québec, ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Direction de la connaissance écologique, 59 p.

Black, S. M., M. Schaefer, et L. Scheuer. 2009. Juvenile Osteology a Laboratory and Field Manual. Academic, London.

Me Bourdeau, Pauline, 2009, Acte de vente notarié, Saint-Rémi, 20 novembre 2009, numéro d'inscription 16 748 610, 9 p.

Bourque, 1997-2004, «Le Quaternaire au Québec : une histoire de glaciation-déglaciation», Planète Terre. Département de Géologie et de Génie géologique de l'Université Laval. Québec. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/intro.pt/planete_terre.html

Brickley, M., McKinley, J. I., British Association for Biological Anthropology and Osteoarchaeology, & Institute of Field Archaeologists. (2004). Guidelines to the standards for recording human remains. BABAO, Dept. of Archaeology, University of Southampton ; Institute of Field Archaeologists.

Buikstra, J. E., & Ubelaker, D. H. (1994). Standards for data collection from human skeletal remains. Arkansas Archeological Survey Research Series.

Cohen M. N., Wood J. W., et G. R. Milner. 1994. «The Osteological Paradox Reconsidered». Current Anthropology 35, p. 629–637.

Cunningham, C., Scheuer, L., Black, S. M., Christie, A., et Liversidge, H. (2016). Developmental juvenile osteology. Elsevier : Academic Press.

Duday, H. (2009). The archaeology of the dead. Lectures in archeothanatology (1st éd.). Oxbow Books.

Conseil du patrimoine religieux du Québec, 2003, Inventaire des lieux de culte du Québec, Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, no. 2003-16-158, 18 p.

Denicourt, 2019, Levé topographique, Plan au 1:500, Commission scolaire des Grandes-Seigneuries, La Prairie.

Énergie et Ressources naturelles Québec, 2020, Registre foncier du Québec en ligne, site internet consulté en juin 2021, <https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>

Énergie et Ressources naturelles, 2021 Carte interactive SIGÉOM, Québec, consulté en avril 2021, sigeom.mines.gouv.qc.ca

FamilySearch, 2014, Baptêmes, mariages, sépultures 1854-1876. Mis en ligne en 2014 sur le site familysearch.org à partir des registres paroissiaux catholiques du Québec pour les années 1621-1979, préservés aux Archives Nationales du Québec.

Ferdais, 1983, Rapport d'activités : Inventaire archéologique, été 1982, Vice-présidence environnement, Hydro-Québec, 72 p.

Gauthier, A., Phase 1B – Démolition ruelle et services publics, Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries, Plan de génie civil à l'échelle 1 :250, feuille no. 38399TT-C-008

Girac-Marinier, Carine, 2012, «Couvent», Larousse illustré, Version 1.0, application développé par Infinite square, Paris.

Gouvernement du Québec, 2013, Calvaire, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Site internet consulté en juin 2021
www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154254&type=bien

Gouvernement du Québec, 2013, Cimetière de Saint-Michel-Archange, Répertoire du patrimoine culturel du Québec, Site internet consulté en juin 2021,
www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154248&type=bien

Guérin, Réginald, 2002, Saint-Michel 1853-2003, Éditions Louis Bilodeau & fils, Sherbrooke, 504 p.

Google, 2021, Google Maps, Canada, consulté en avril 2021, www.google.ca/maps
Houle Wierzbicki, Zocha, 2021, Église Saint-Michel-Archange (fosse commune), Communication personnelle par courriel, les 24 et 25 mai 2021.

HWW, 2021, «Les terres humides», Faune et flore du pays, Fédération canadienne de la faune, Consulté en avril 2021, www.hww.ca/fr/espaces-sauvages/les-terres-humides

Inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q.) a, 1981, Fiche du site Norton Creek 1, BgFk-1, 27-07-1981, Culture et Communication Québec, 2 p.

Inventaire des sites archéologiques du Québec (I.S.A.Q.) b, 1981, Fiche du site Norton Creek 2, BgFk-2, 27-07-1981, Culture et Communication Québec, 3 p.

Iscan, M. Y., & Steyn, M. (2013). Human Skeleton in Forensic Medicine (Third Edition). Charles C Thomas Publisher.

Landry et Mercier, 1992, Notions de géologie, 3^e édition, Modulo Éditeur, Mont-Royal, 565 p.

Lagunas Rodríguez, Z., & Hernández, P. (2007). Manual de osteología. Instituto Nacional de Antropología e Historia, INAH.

Lavallée, Lise, Couvent de Saint-Michel, SHXI, page internet consultée en juin 2021, <https://shxi.ca/couvent-saint-michel/>

Leclerc, J. (1990). «La notion de sépulture». Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris, 2(3), 13-18. <https://doi.org/10.3406/bmsap.1990.1738>

Lovejoy, C. O., Meindl, R. S., Mensforth, R. P., & Barton, T. J. (1985). «Multifactorial determination of skeletal age at death : A method and blind tests of its accuracy». American Journal of Physical Anthropology, 68(1), 1-14. <https://doi.org/10.1002/ajpa.1330680102>

Mann, R. W., & Hunt, D. R. (2005). Photographic regional atlas of bone disease : A guide to pathologic and normal variation in the human skeleton. Charles C. Thomas, Publisher.

Mays, S. 1998. The Archaeology of Human Bones. Routledge, London; New York.

Ortner, D. J. (2003). Identification of Pathological Conditions in Human Skeletal Remains (2nd éd.). Elsevier.

Me Perron, Claude, 2014, Acte de vente notarié, Saint-Rémi, 12 novembre 2014, numéro d'inscription 21 181 787, 11 p.

Phenice, T. W. (1969). «A newly developed visual method of sexing the os pubis». American Journal of Physical Anthropology, 30(2), 297-301. <https://doi.org/10.1002/ajpa.1330300214>

Pintal, 2014, «Annexe H, Étude du potentiel archéologique», Parc éolien des cultures, Étude d'impact sur l'environnement, Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques, Rapport principal, volume 2, 52 p.

Pintal, 2011, Parc éolien Montérégie. Inventaire archéologique 2021, Ministère de la Culture et des Communications, 33 p.

Pintal, 2020, Parc éolien des cultures. Inventaire archéologique, Ministère de la Culture et des Communications, 34 p.

Pokines, J., T., & Symes, S. A. (Éds.). (2014). Manual of Forensic Taphonomy. CRC Press. <https://www.routledge.com/Manual-of-Forensic-Taphonomy/Pokines-Symes/p/book/9781439878415>

Pouliot, Laurence, Geneviève Treyvaud et Adrian L. Burke, 2017, École de fouilles archéologiques, Université de Montréal, Île Saint-Bernard, Châteauguay (Montérégie), Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 102 p.

Québec, 2021, Carte topographique VGO, Gouvernement du Québec, consulté en avril 2021, vgo.portailcartographique.gouv.qc.ca

Richard, Pierre, 1985, «Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8 000 ans BP. L'habitabilité dans un milieu changeant.» Recherches amérindiennes au Québec. Vol. XV, nos 1-2, 1985, pp. 39 à 56.

Samson, A. (2016). Rapport d'investigation du coroner (Loi sur la recherche des causes et des circonstances des décès), à l'intention des familles, des proches et des organismes

Schaefer, M; Black, S; et L. Scheuer (2009). Juvenile Osteology, A Laboratory and Field Manual, Elsevier Academic Press, 363 pages.

Scheuer, L; et S. Black. 2004. *The Juvenile Skeleton*. Elsevier Academic Press, London; San Diego, Calif.

Me Ste-Marie, Olivier, 2021, Acte de vente notarié, Longueuil, 22 mars 2021, numéro d'inscription 26 149 912, 4 p.

Talbot, Henri, 1943, Carte des sols, comté de Napierville, Service de la Cartographie Économique, Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Ubelaker, D. H. (2004). Human skeletal remains : Excavation, analysis, interpretation (3rd édition). Taraxacum.

White, T. D., et P. A. Folkens. 2005. The Human Bone Manual. Elsevier Academic, Amsterdam; Boston.

White, T. D., Black, M. T., & Folkens, P. A. (2012). Human osteology. Academic Press.

Sites internet

Bibliothèque et archives nationales du Québec. *BANQ Numérique*.
<http://numerique.banq.qc.ca/>

Find a Grave. Cimetière de Saint-Michel-Archange.
<https://fr.findagrave.com/cemetery/2583464/cimeti%25C3%25A8re-saint-michel-archange>

Ministère de la Culture et des Communications Québec. Gouvernement de Québec.
Bibliothèque Numérique en Archéologie. <https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

Ministère d'Énergie et Ressources Naturelles Québec. Gouvernement de Québec.
<https://mern.gouv.qc.ca/ministere/cartes-information-geographique/repertoire-services-web-donnees-geographiques/>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec. MCCQ.

<https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=154244&type=bien>

Inventaire archéologique (2023)
Projet de construction du pont P-17729 situé sur la route 132 à Percé, Québec
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction de l'environnement



Juillet 2024

Illustration de la page couverture : Projet 154-10-0479, rivière Beattie (photo 154-10-0479_104).

Rapport d'inventaire archéologique
Réalisé dans le cadre du projet de construction du pont P-17729 situé sur la
route 132, au-dessus de la rivière Beattie à Percé (secteur Bridgeville), Québec
(154-10-0479)

présenté à :

Ministère des Transports et de la Mobilité Durable
Direction Territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-
Madeleine

préparé par :

Ministère des Transports et de la Mobilité Durable
Direction de l'Environnement
N° de permis de recherche archéologique au Québec : 23-MINT-02
(Mandataire : Catherine Dupont)

Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation
800, place D'Youville, 11e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Juillet 2024

Résumé

Dans le cadre du projet de construction du pont P-17729 situé sur la route 132 à Percé (154-10-0479), la Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a mandaté la Direction de l'environnement du MTMD afin de réaliser un inventaire archéologique en amont des travaux. L'expertise archéologique a été réalisée dans le cadre de l'application d'une démarche préventive qui vise à atténuer les impacts possibles sur le patrimoine archéologique dans le cadre des projets routiers conformément à l'article 6 de la Loi sur le développement durable (LDD).

L'intervention sur le terrain fut réalisée entre le 15 et le 18 août 2023. L'équipe était composée d'une responsable d'intervention ainsi que de deux techniciennes de fouille. La zone d'intervention se limitait à la zone des travaux en lien avec le projet de construction du pont à l'ouest de la rivière Beattie entre le chaînage 4+465 et 4+680 couvrant une superficie de 7 567,94 m².

L'inventaire archéologique fut complété conformément à la méthodologie en vigueur présentée dans le cadre du document *«Exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable en matière d'expertises archéologiques»*. Plus spécifiquement, la zone d'intervention fut expertisée par le biais d'une inspection visuelle couvrant toute la zone d'inventaire en plus de la réalisation de sondages manuels de 30 cm ou 50 cm à interval de 15 m dans les limites du secteur qui n'avait pas été sujet à des perturbations des sols ou des aménagements anthropiques importants.

L'inspection visuelle a conduit à l'identification de nombreuses zones jugées non propices à la réalisation de sondages tels que des zones de fossé, des zones de talus, des zones aménagées telles des allées ainsi que des zones inondées.

Le secteur propice à la réalisation de sondages se situait exclusivement aux abords nord de la route 132. Au total, deux sondages tests de 50 cm ainsi que 11 sondages de 30 cm furent complétés. L'analyse stratigraphique des profils exposés a démontré que la zone sujette à l'intervention présentait une succession importante d'épisodes de remblayage, possiblement mis en place synchroniquement aux travaux d'aménagement de la route 132 dans les années 1970. La nappe phréatique fut observée dans la plupart des sondages situés dans un périmètre de 50 m de la rivière Beattie.

Très peu de témoins archéologiques furent observés. Au total, seulement trois artefacts provenant d'une couche de remblai furent mis au jour. Considérant le contexte des découvertes, tous les sondages furent considérés comme négatifs et les témoins archéologiques furent élagués sur le site.

L'inventaire archéologique n'a donc pas permis la mise à jour de biens archéologique d'intérêt en place.

Conséquemment, la poursuite des travaux sans contraintes ni préoccupations associées au patrimoine archéologique est recommandée.

Équipe de réalisation

Ministère des Transports et de la Mobilité durable

Direction de l'environnement

Catherine Dupont Archéologue	Responsable de l'intervention Recherche documentaire Rédaction Cartographie
---------------------------------	--

Anne-Julie Bilodeau Étudiante en archéologie	Technicienne-archéologue Rédaction Recherche documentaire
---	---

Élizabet Bazinet Étudiante en archéologie	Technicienne-archéologue Recherche documentaire
--	--

Frank Rochefort Archéologue	Révision
--------------------------------	----------

Table des matières

Liste des figures.....	vi
Liste des tableaux.....	vii
1	Introduction..... 1
2	Localisation générale..... 2
3	Méthodologie 4
4	État des connaissances en archéologie..... 6
4.1	Historique des recherches archéologiques antérieures..... 6
4.2	Bref survol du cadre environnemental..... 9
4.3	Synthèse du cadre culturel 9
4.3.1	Cadre paléohistorique 9
4.3.2	Cadre historique 11
5	Résultats..... 23
5.1	Description de la zone d’inventaire 23
5.2	Résultats 25
5.3	Interprétation 31
6	Conclusion et recommandations..... 33
7	Bibliographie..... 34

ANNEXE 1 – Catalogue photographique

ANNEXE 2 – Notes de terrain

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale de la zone d'inventaire	3
Figure 2 : Localisation générale des interventions anétières dans les limites de la zone d'étude.....	8
Figure 3 : Carte de Le Moine de 1687; <i>Plan de la rade de l'isle Percée</i> (BNF numérique Gallica).	13
Figure 4 : Extrait de la carte de 1832; <i>Gulf of St. Lawrence, New Brunswick, Gaspé and Mal Bays, surveyed by Capt. H.W. Bayfield</i> (Internet Archive). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.	15
Figure 5 : Extrait de la carte de Frederick Blaiklock de 1852; <i>Township of Malbay</i> , (BANQ numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.....	16
Figure 6 : Extrait de la carte de Joseph-Émile Girard et Charles-Arthur Bourget de 1905; <i>Copy of plan showing the «Marsh Lands» at the mouth of Malbaie River, Township of Malbaie, county of Gaspé</i> (BANQ numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.....	17
Figure 7 : Photographie aérienne de 1927; <i>Le hameau de Rang-Saint-Paul et le village de Bridgeville, comté Gaspé-Est</i> (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.	17
Figure 8 : Extrait de la carte Saint-Pierre-de-la-Malbaie No1. Comté de Gaspé-sud. (tiré du rapport du Ministère des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec de 1938). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.....	18
Figure 9 : Extrait du plan de 1950; <i>Plan 78-1G</i> (MTMD PLN)	19
Figure 10 : Extrait de la carte de 1956; <i>Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 22-A-09-W, Percé</i> (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge. .	19
Figure 11 : Extrait de la photographie aérienne de 1965; Q65239_073 (MTMD BDPA). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.....	20
Figure 12 : Extrait du plan de 1973; <i>Plan d'expropriation 371-1G-X</i> (MTMD PLN)	20
Figure 13 : Plan polyphasé de 1922; <i>Projet 154-10-0479 – Reconstruction ponceaux 14070, Route 132 Est, Gaspé. Avis Archéologique – plan polyphasé des bâtiments anciens sur fond photographique de 2015</i> (DENV 2023).....	21
Figure 14 : Extrait de la carte de 1980; <i>Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 22-A-09, Percé</i> (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.	21
Figure 15 : Vue générale de la zone d'inventaire archéologique, de la localisation de chaque sondage ainsi que des zones d'exclusions.	24
Figure 16 : Vue générale des aménagements (talus et fossé) en bordure de la route 132 du côté sud. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_007)	25
Figure 17 : Vue générale des aménagements (talus et fossé) en bordure de la route 132 du côté nord. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_017)	26
Figure 18 : Vue des aménagements anthropiques (allée) existants dans les limites de la ZIA. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_127).....	26
Figure 19 : Réalisation de sondages à interval de 15 mètres. (cliché 154-10-0479_056).....	27
Figure 20 : Refoulement de la nappe phréatique dans les sondages en périphérie de la rivière Beattie. Vue du sondage S-001 (cliché 154-10-0479_036).	27
Figure 21 : Vue du profil ouest du sondage test ST- 002. (cliché 154-10-0479_054).	28
Figure 22 : Vue du profil nord du sondage test ST- 006 (cliché 154-10-0479_065).....	29
Figure 23 : Croquis stratigraphique du sondage test ST-006.	29
Figure 24 : Artéfacts issus du lot 2, sondage test ST – 006 (cliché 154-10-0479_077).	30
Figure 25 : Vue du profil ouest du sondage test S- 007. (cliché 154-10-0479_072).	31

Liste des tableaux

Tableau 1 : Inventaires archéologiques et autres études pertinentes réalisées dans la zone d'étude 7

1 Introduction

La Direction générale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (DGBSLG) du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) planifie la réalisation du projet (# 154-10-0479) qui vise la construction d'un pont (P-17729) au-dessus de la rivière Beattie sur la route 132 Est à Percé dans le secteur de Bridgeville, Québec. Les travaux projetés comprennent la construction d'un nouveau pont, la structure P-17729, au-dessus de la rivière Beattie afin de remplacer la structure existante composée de 5 ponceaux, la structure P-14070, jugée non-fonctionnelle. Les travaux incluront également le réaménagement des approches et la construction d'un pont et d'un chemin de déviation temporaire situés au nord de la structure existante.

C'est dans un contexte préventif d'atténuation des impacts potentiels sur le patrimoine archéologique lors des travaux projetés que la DGBSLG a mandaté la Direction de l'environnement pour la réalisation d'un inventaire archéologique en amont des travaux. L'approche préventive du MTMD est appliquée conformément à l'article 6 (alinéas *i* et *k*) de la *Loi sur le développement durable*. Le but de l'intervention étant de confirmer la présence ou l'absence de témoins archéologiques dans les limites de la zone d'intervention afin de prévenir les risques de découverte fortuite de biens archéologiques lors des travaux. Cette approche permet également de prévenir des arrêts de chantiers relatifs aux dispositions prévues par les articles 74 et 76 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (ch. P-9.002).

L'intervention archéologique sur le terrain s'est déroulée entre le 15 et le 18 août 2023. L'équipe de terrain était composée d'une responsable d'intervention et de deux techniciennes de fouilles. La zone d'intervention archéologique se limitait à la zone des travaux à l'est de la rivière Beattie. L'avis de potentiel archéologique réalisé dans le cadre du projet ayant démontré que le potentiel archéologique du secteur à l'ouest de la rivière Beattie était faible, celui-ci ne fut pas l'objet d'un inventaire archéologique en amont des travaux. Au total, la superficie expertisée lors de l'inventaire serait estimée à 7 567,94 m², dont 698 m² qui correspond à une zone de servitude temporaire sur un terrain privé (lot 5083552). Le propriétaire du lot 5083552 avait préalablement consenti à la réalisation de l'intervention sur son terrain. La balance de la superficie correspondait aux emprises du MTMD et donc à des terres publiques soumises à la gestion du ministère.

2 Localisation générale

Le projet 154-10-0479 est situé sur la route 132 dans l'ancien hameau de Rang-Saint-Paul qui était situé à proximité du village de Bridgeville. Tout ce secteur fait maintenant partie de la municipalité de Percé, dans la municipalité régionale de comté (MRC) du Rocher-Percé, faisant partie de la circonscription électorale provinciale de Gaspé et de la région administrative de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (11) (Figure 1).

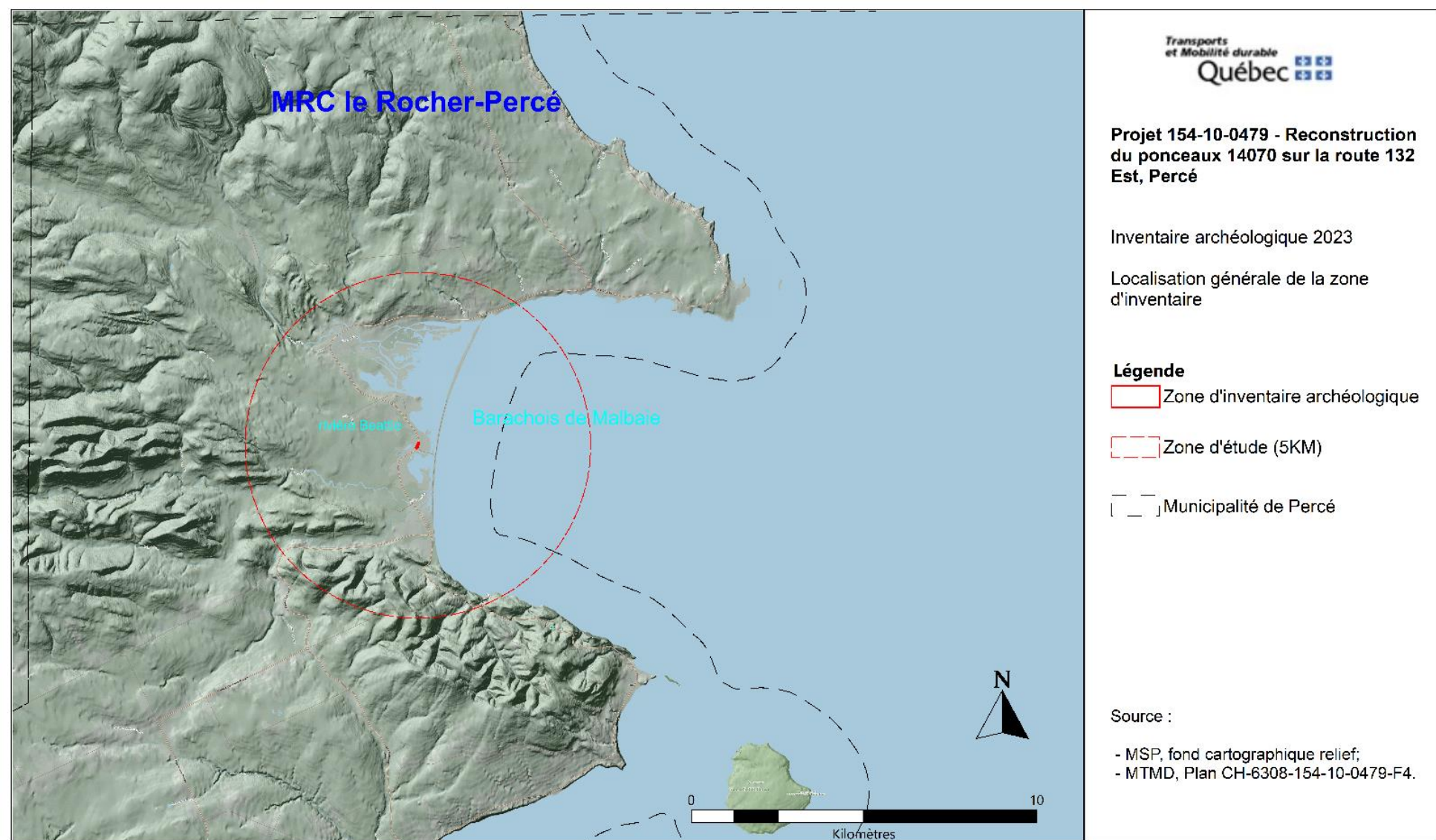


Figure 1 : Localisation générale de la zone d'inventaire

3 Méthodologie

L'intervention archéologique a été complétée en conformité avec les normes exigées lors de la réalisation d'expertises archéologiques présentées dans le cadre du document intitulé : « *Exigences du Ministère des Transports et de la Mobilité durable en matière d'expertises archéologiques* ».

Plus spécifiquement, la zone d'intervention fut expertisée par le biais d'une inspection visuelle ainsi que par la réalisation de sondages manuels à intervalles réguliers de 15 mètres.

En premier lieu, la zone à inventorier fut délimitée à l'aide d'un appareil de système de positionnement global (GPS) de type Garmin GPSMAP64. Le niveau de précision de l'appareil était excellent lors de la délimitation de la zone ($\pm 3\text{m}$). Les limites de la zone d'inventaire furent par la suite marquées à l'aide de drapeaux sur piquet.

Afin de faciliter l'enregistrement des données, un nord arbitraire fut établi. L'alignement Est / Ouest fut définie suivant la route 132.

L'inspection visuelle fut réalisée en amont de la campagne de sondage. Toute la zone sujette à l'intervention archéologique fut systématiquement inspectée dans le but de vérifier la présence d'indices d'occupations au sol en plus d'identifier des secteurs qui ne seraient pas propices à la réalisation de sondages manuels tels que des zones de pente abrupte, des affleurements rocheux, des zones humides, et des zones qui ont fait l'objet d'aménagements ou perturbations anthropiques importantes. Toutes les zones à exclure de la campagne de sondage furent documentées à l'aide de photographies.

Dans un deuxième temps, les aires qui furent jugées propices à la réalisation de sondages furent expertisées à l'aide de cette technique à intervalles de 15 mètres. Bien que la répartition des sondages se voulait être le plus régulier possible, la présence de plusieurs aménagements et autres obstacles physiques ont eu un impact sur la répartition des sondages, et conséquemment, la distance entre les sondages pouvait différer quelque peu.

Les sondages réguliers avaient une dimension minimale de 30 cm x 30 cm et une profondeur minimale de 50 cm sauf lorsqu'un obstacle physique, tel que la nappe phréatique ou le socle rocheux, empêchait d'atteindre cette profondeur. Tous les sondages furent excavés manuellement par le biais de pelles et de truelles. Afin de faciliter la recherche d'artéfacts, les sols excavés furent soit tamisés, soit inspectés à la truelle dans un tamis.

L'intervention s'étant déroulée sur des terrains aménagés, la tourbe des sondages fut retirée et conservée. Les sols sous-jacents au niveau de tourbe furent retirés et tamisés afin de vérifier la présence d'artéfacts. Les autres dépôts expertisés furent tamisés et inspectés sur une bâche. Suivant la collecte des données, tous les sondages furent remblayés et la tourbe fut remise en place soigneusement afin de s'assurer de la remise des lieux en bon état.

En plus de la réalisation de sondages réguliers, deux sondages tests de 50 cm x 50 cm furent également réalisés. Ces sondages avaient pour but de servir de référence stratigraphique dans les limites de la zone d'inventaire. Le profil stratigraphique d'un des sondages tests fut relevé. Les deux sondages tests avaient une profondeur minimale de 75 cm.

L'enregistrement des données fut effectué par le biais de photographies, de prise de notes et de relevés stratigraphiques. De plus, la localisation de tous les sondages fut enregistrée à l'aide d'un GPS. Le niveau de précision de l'appareil était de ± 3 m lors de l'enregistrement.

4 État des connaissances en archéologie

4.1 Historique des recherches archéologiques antérieures

Afin de faciliter le recensement des connaissances en lien avec la recherche archéologique à proximité de la zone à inventorier, une zone d'étude théorique d'un rayon de 5 km à partir du point central de la zone d'inventaire fut délimitée (Figure 1 et Figure 2).

De manière générale, il importe de souligner que très peu de recherche archéologique ont eu lieu en Gaspésie en comparaison aux autres régions avoisinantes. Néanmoins, quelques chercheurs s'intéressèrent au potentiel de découverte archéologique de cette région dès les années 1970.

De ceux-ci, il importe de souligner les travaux de José Benmouyal. Ce dernier est reconnu pour avoir effectué une des toutes premières reconnaissances archéologiques des zones côtières de la péninsule dans le cadre de ses recherches pour le ministère des Affaires Culturelles (Benmouyal 1978). Bien que les résultats de cette campagne de prospection comportent un certain caractère préliminaire, il s'agit d'une des premières expertises archéologiques professionnelles réalisées en sol gaspésien. Ce dernier est également reconnu pour ses nombreuses fouilles archéologiques effectuées entre 1974 et 1980. De plus, en 1987, il publia un recueil portant sur l'occupation du territoire avant la période de contact (Benmouyal 1987).

Concernant les recherches archéologiques plus récentes réalisées dans les limites de la zone d'étude, les données publiées à *l'Inventaire des sites archéologiques du Québec* (ISAQ) confirment que quatre interventions archéologiques eurent lieu dans un rayon de 5 km (Figure 2).

Tout d'abord, une reconnaissance de terrain eut lieu en 1972 à environ 3,8 km au nord de la zone d'intervention (Provost 1972). Cette intervention se résume en une brève inspection visuelle des abords de l'ancienne route 6 (aujourd'hui la route 132). Toutefois, la reconnaissance de terrain ayant été réalisée par le biais d'une méthodologie qu'on pourrait qualifier de désuète, les résultats de l'expertise ne sont conséquemment pas pris en compte dans l'évaluation du potentiel archéologique.

Une seconde reconnaissance de terrain fut effectuée par José Benmouyal en 1978 dans le secteur de Coin-du-Banc à environ 2,5 km à l'ouest de la zone d'intervention en amont de travaux routiers (Benmouyal 1978 : 57-58). Les aires ciblées par les travaux furent expertisées par le biais d'une prospection terrestre. Considérant que l'intervention se limitait à une inspection visuelle, les résultats ne sont pas pris en compte dans l'évaluation du potentiel archéologique.

Un inventaire archéologique fut réalisé à environ 2,3 km au sud de la zone d'intervention sur la route Lemieux par la firme Patrimoine Experts en 2000 dans le cadre d'un projet de reconstruction de chaussée (Patrimoine Experts 2000). Au total 29 sondages avaient été réalisés, mais aucun vestige archéologique n'avait été mis au jour.

Un second inventaire eut lieu à environ 4,7 km au sud-ouest de la zone d'intervention en 2000 dans le cadre d'un projet de remplacement et d'agrandissement des postes électriques de Percé et Gaspé et de raccordement par ligne électrique (Archéotec 2000). Dans le cadre de ce projet, plusieurs secteurs furent expertisés dont la zone 64 à proximité de la rivière Beattie. Des sondages ont été réalisés, mais aucun témoin d'occupation humaine n'avait été observé dans les limites de cette zone.

En plus des inventaires, une étude de potentiel archéologique fut réalisée en 1993 par la firme Ethnoscop dans le cadre d'un projet de renforcement du réseau électrique de l'Est de la Péninsule Gaspésienne (Ethnoscop 1993). D'après les résultats de cette étude, la zone d'intervention serait située à l'intérieur d'une zone considérée comme recelant du potentiel archéologique paléohistorique autochtone.

Référence ISAQ	Expertise	Distance du projet (KM)	Résultat	Recommandation
Archéotec inc. 2000m S03618	Inventaire des zones 43 et 54 (secteur de la rivière du Portage) pour la ligne à 161 kV d'Hydro-Québec entre les postes de Percé et de Gaspé.	4,6	Négatif dans les limites de la zone 64 (Rivière Beattie).	Procéder aux travaux prévus sans mesures d'atténuation des impacts avant les travaux.
Patrimoine experts 2000o S02914	Inventaire d'un tronçon d'environ 2 km du chemin Lemieux, au nord du ruisseau Antoine.	5,0	Négatif	Procéder aux travaux prévus sans conséquence pour le patrimoine archéologique.
L'abbé Roland Provost 1972 S00464	Reconnaissance et inventaire aux abords de la route 6 au nord de la rivière Malbaie.	3,8	Négatif	Aucune recommandation spécifique.
José Benmouyal 1978a S00047	Reconnaissance de terrain et inspection visuelle dans les aires ciblées par des travaux routier dans le secteur de Coin-du-Banc.	2,5	Négatif	Aucune recommandation spécifique.
Ethnoscop 1993	Étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet du renforcement du réseau grâce à la construction de la ligne à 161 kV entre les postes de Percé et de Gaspé.	-	-	Procéder à des inventaires archéologiques dans chacune des 18 zones à potentiel touchées par le projet.

Tableau 1 : Inventaires archéologiques et autres études pertinentes réalisées dans la zone d'étude

Aucun site archéologique n'est connu dans un rayon de 5 km du secteur à l'étude. Cependant, la rareté des découvertes peut s'expliquer par le manque de recherche dans les environs de la zone d'étude.

De plus, la consultation du *Répertoire du patrimoine culturel du Québec* (RPCQ) du MCC indique que le Site patrimonial de Percé se trouve à environ 4,5 km au sud-est des la zone d'intervention. Ce site d'une superficie approximative de 40 km² a obtenu son statut de site patrimonial déclaré en 1973.

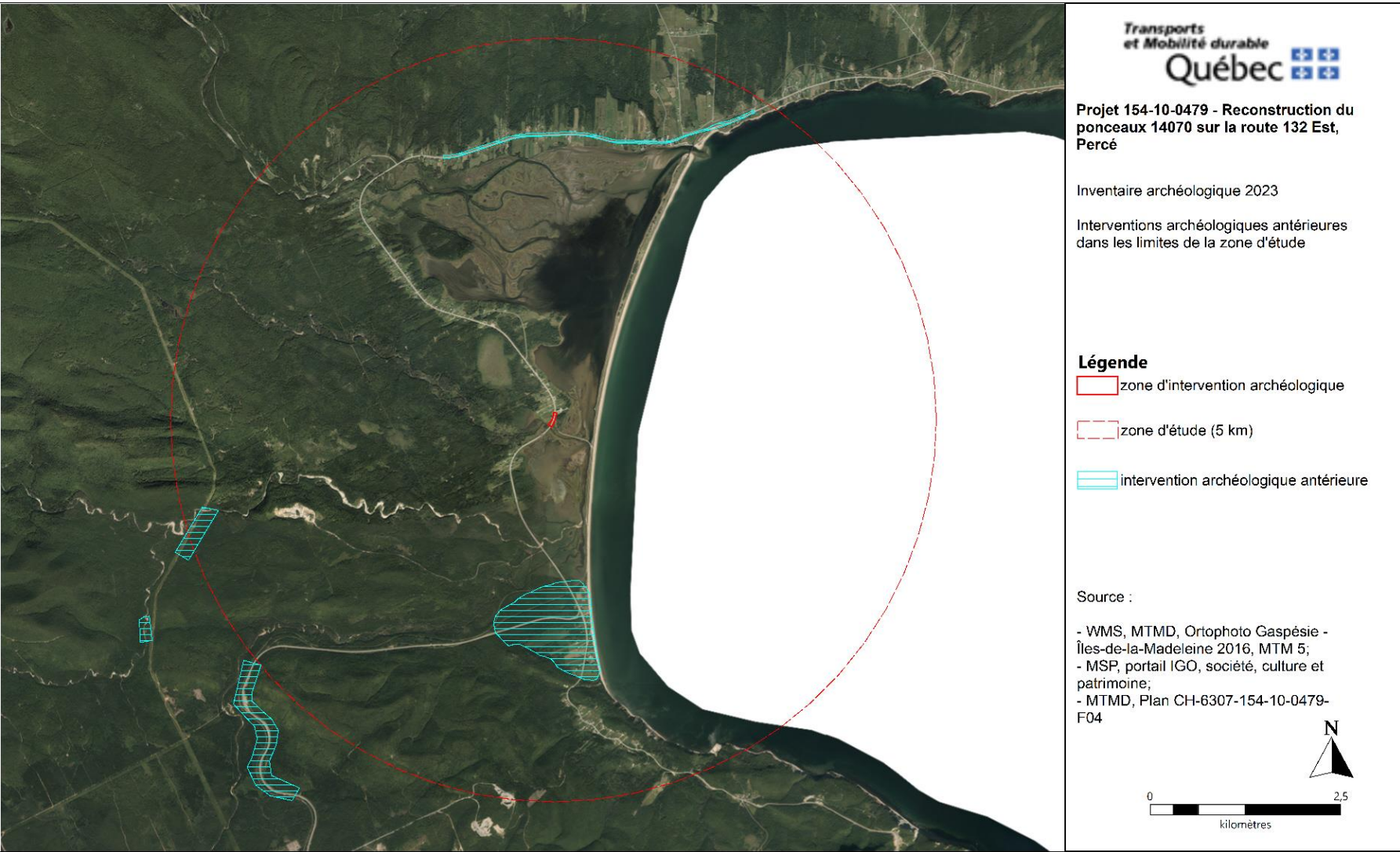


Figure 2 : Localisation générale des interventions anétiueures dans les limites de la zone d'étude.

4.2 Bref survol du cadre environnemental

Concernant l'histoire post-glaciaire des environs du Barachois de Malbaie, il importe de rappeler que la péninsule Gaspésienne fut recouverte par une importante calotte glaciaire lors de la dernière glaciation du Quaternaire. Par la suite, le retrait progressif du glacier, qui débuta aux alentours de 15 000 AA, aurait entraîné l'inondation d'une partie des terres de la Gaspésie par les eaux de la mer de Goldthwait (Houde-Poirier, Hétu & Morissette 2014 : 13).

Dans les environs de la zone d'étude, on estime que la limite de la submersion marine serait entre 30 et 40 mètres au-dessus du niveau marin actuel (Houde-Poirier, Hétu & Morissette 2014 : 15). Le retrait des eaux permettant l'émersion des terres fut progressif et variable par endroit. Conséquemment, il est ardu de déterminer avec précision à quel moment la région de Percé aurait pu être propice à l'occupation humaine. D'après les recherches de Dyke (Dyke 2005), ce moment se situerait vers 10 000 AA limitant donc les possibilités de découverte archéologiques aux périodes Paléo-indien récent, Archaïque et Sylvicole.

La zone d'intervention se situe dans la province des Appalaches et donc présente un sous-sol composé de roche sédimentaire (MELCCFP; [Description des provinces naturelles - Province A - Les Appalaches \(gouv.qc.ca\)](#)). La topographie naturelle est majoritairement composée de terrains vallonnés et de collines. D'un point de vue plus local, la zone évaluée se trouve dans la formation de Cannes-de-Roches et on y retrouve donc un substrat rocheux constitué de grès (portail Géotechnique, MTMD). L'analyse des données lidar démontre que la zone d'étude est composée de zones de pente très douce, mais que, somme toute, la topographie du secteur est relativement plate.

D'après les données compilées dans le portail *Forêt ouverte* du ministère des Ressources naturelles et des Forêts, les sols du secteur à l'étude sont constitués de dépôts de sédiments glacio-marins. Ces sols sablonneux et graviers, qui sont associés au retrait de la mer de Goldthwait, sont généralement favorables à l'occupation humaine. Toutefois, de larges zones de milieux humides couvrent une bonne partie du secteur à l'étude, ce qui réduit grandement les chances de découverte de biens archéologiques à l'intérieur de ces zones.

La zone d'inventaire est située dans les limites de terrain aménagé composé principalement d'aire gazonnée

4.3 Synthèse du cadre culturel

4.3.1 Cadre paléohistorique

Comme le suggèrent les données paléoenvironnementales, l'aire d'étude aurait été partiellement disponible pour l'occupation humaine à partir du Paléoindien récent (10 000 – 8000 AA). À cette époque, la rive nord de la péninsule gaspésienne est fréquentée par des populations qui s'établissent principalement sur les rives du fleuve Saint-Laurent et sur les enclaves marines créées par les mers anciennes (Ruralys 2014 : 31). La présence de ces populations dans la péninsule gaspésienne est attestée par la découverte de pointes de type Sainte-Anne/Varney Farm, caractéristiques de la période paléondienne récente de la tradition Plano de l'Est (Benmouyal 1987; Pintal 2006; Ruralys 2014). Ces découvertes ont fait de la Gaspésie la région avec la plus grande concentration de sites associés à cette culture archéologique, et ce, particulièrement au nord, où la recherche archéologique s'est majoritairement concentrée (Ethnoscop 1993 : 20, 2018 : 185; Gates St-Pierre 2007 : 55). Toutefois, des

fouilles récentes menées par Ethnoscop en 2017 à Percé ont permis la découverte d'un fragment mésial de pointe de type Sainte-Anne/Varney Farm, attestant ainsi une présence paléoindienne récente dans l'est de la péninsule (Ethnoscop 2018). Cet outil en chert semble correspondre, d'un point de vue macroscopique, aux affleurements de cherts ordoviciens de la formation Des Landes ou du mélange de Cap-Chat, matières premières abondamment utilisées par les populations du Paléoindien dans cette région (Ethnoscop 2018 : 182).

Quant à la période archaïque (10 000 – 3000 AA), peu de données sont disponibles pour la péninsule gaspésienne. Ce corpus limité de données causé par le manque de recherches archéologiques rend difficile l'articulation des données archéologiques post-paléoindiennes avec les manifestations contemporaines dans les régions environnantes (Ethnoscop 2018 : 27; Gates-Saint-Pierre 2007 : 55). Pour Benmouyal (1987), qui a réalisé de nombreuses recherches archéologiques en Gaspésie entre 1972 et 1980, des populations du Paléoindien auraient persisté jusqu'à 6000 AA. Bien que cette datation corresponde chronologiquement à l'Archaïque moyen (8000 – 5000 AA), appellation traditionnellement utilisée ailleurs au Québec, les témoins archéologiques en Gaspésie suggèrent plutôt une certaine forme de continuité avec le Paléoindien. En effet, sur le versant nord, la culture matérielle associée à la période suivante semble témoigner d'une continuation du Paléoindien récent dans une trajectoire isolée qui aurait évolué sur le territoire sans entretenir de contacts importants avec l'extérieur (Benmouyal 1987 : 363-380; Ethnoscop 2018 : 27). De façon générale, les sites de cette période sont situés aux mêmes endroits que ceux datant du Paléoindien et leur matériel se caractérise par des catégories d'outils très similaires qui montrent une continuation de l'utilisation des cherts locaux (Ethnoscop 2018 : 27). Benmouyal perçoit donc une transition très graduelle entre le Paléoindien et la période suivante, en plus d'un très faible nombre d'artefacts traditionnellement associés à la période archaïque. Pour ces raisons, Benmouyal (1987 : 364-367) a préféré nommer cette période « Tradition gaspésienne ancienne », qui couvre environ de 5000 à 4000 AA. Cependant, les caractéristiques de cette tradition sont fondées sur la fouille de seulement quelques sites tous situés sur le littoral nord et les millénaires suivant le Paléoindien sont en réalité très mal documentés (Benmouyal 1987 : 363-364; Ethnoscop 2018 : 118; Gates-Saint-Pierre 2007 : 55).

La découverte de quelques artefacts en pierre polie, trait caractéristique de l'Archaïque en général, atteste toutefois de cette période sur le versant sud, soit dans la baie des Chaleurs, et dans l'est de la péninsule (Ethnoscop 2018 : 118; Gates-Saint-Pierre 2007 : 63). Malgré tout, le polissage de la pierre se fait rare dans les assemblages archéologiques en Gaspésie (Ethnoscop 2018 : 27). Ainsi, bien que ces objets témoignent d'une présence associée à l'Archaïque, cette période demeure mal documentée dans la région. À Percé, la découverte récente d'une pointe rappelant le type Neville, dont les datations s'étendent d'environ 9000 à 7500 AA, apporte toutefois de nouvelles informations quant à l'occupation de la Gaspésie durant l'Archaïque. En effet, la découverte de cette pointe, en plus de la pointe de type Sainte-Anne/Varney Farm sur le même site (DdDb-4), pourrait suggérer une occupation du même territoire par deux traditions, soit celle du Paléoindien récent et celle de l'Archaïque moyen (Ethnoscop 2018 : 116). Jusqu'à présent, cette situation est unique en Gaspésie. Il faut cependant noter que la pointe de type Neville a été trouvée hors contexte, bien qu'elle provienne vraisemblablement de sols à proximité (Ethnoscop 2018 : 117).

Sur le littoral nord de la Gaspésie, les traits caractéristiques de la Tradition gaspésienne ancienne semblent se poursuivre à la période suivante, que Benmouyal nomme « Tradition gaspésienne récente ». Cette période s'étend de 3000 à 1300 AA environ, soit jusqu'à la période traditionnellement appelée Sylvicole moyen (2400 – 1000 AA). Bien que les traits caractéristiques généraux soient encore observés, de nouvelles influences extérieures représentées par des matériaux lithiques exogènes, des nouvelles formes d'outillage ainsi qu'une technique de taille sur nucléus se perçoit et témoigne de contacts plus fréquents

avec l'extérieur (Ethnoscop 2018 : 27). L'occupation du territoire se poursuit au cours du Sylvicole, comme le montre le site de la pointe Penouille (DfDc-1), situé près de Gaspé. L'analyse de pointes de projectile suggère une occupation épisodique dès 8 000 AA, mais la richesse de la collection céramique suggère une intensification particulière du territoire durant le Sylvicole moyen et récent (Pintal 2012h). Selon Parcs Canada (2019), il s'agit du plus important site datant de cette période dans la région. L'occupation de la Gaspésie durant cette période est également attestée par les sites Cap-Chat (DgDq-1) et Jardins de Métis (DdEa-2). Ce dernier constitue d'ailleurs le site à composante iroquoienne le plus oriental sur la rive sud du Saint-Laurent et indique une occupation sporadique du Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 AA) jusqu'au Sylvicole supérieur récent (650 à 450 AA) (Ethnoscop 2018 : 28). Aux environs du VI^e siècle de notre ère, Benmouyal constate un dépeuplement du littoral nord de la péninsule gaspésienne et y fait référence avec l'appellation « période préhistorique tardive », qu'il considère comme la troisième grande période de la séquence (Benmouyal 1987 : 380). Un site archéologique (DgDo-14) découvert à Saint-Joseph-des-Monts et interprété comme une succession de trois campements de chasse à l'original datant d'entre les XIII^e et XVI^e siècles attestent tout de même d'une présence continue à l'intérieur des terres de la Gaspésie à cette époque, malgré la pauvreté des données archéologiques pour le versant sud (Ethnoscop 2010).

4.3.2 Cadre historique

La période de contact

Le secteur à l'étude se situe sur le territoire ancestral des Mi'gmaq de Gespeg. Bien qu'il soit reconnu que la nation Mi'gmaq ait occupé tout le territoire des maritimes depuis plus de 3000 ans, la présence d'autres groupes autochtones ayant fréquentés les côtes de la Gaspésie pour l'exploitation des ressources locales dont les Iroquoiens et les Innus est également attestée (Clément 2022; Goudreau 2015).

Bien que le corpus de données soit pauvre, quelques découvertes archéologiques, plusieurs témoignages écrits ainsi que la toponymie des lieux attestent de cette présence autochtone à l'époque qui précède le contact et à la période historique dans les environs de Percé.

Concernant les découvertes archéologiques, quelques sites situés dans les environs de la zone d'étude ont permis la mise au jour de témoins archéologiques associés à la culture autochtone dans des contextes qui furent associés à la période post contact. Notamment, deux sites situés sur l'île Bonaventure auraient livré quelques témoins archéologiques autochtones. Le site DbDd-1 n'a livré qu'un seul outil lithique dans un contexte historique lors d'un inventaire exploratoire en 1978 (Proulx 1979 : 85, 88) tandis que les recherches sur le site DcDb-1 (Proulx 1980) ont permis la mise au jour de trois artéfacts d'appartenance autochtone. Cependant, ceux-ci auraient été retrouvés dans un dépôt secondaire (Proulx 1980 : 199). Un peu plus à l'est de la zone d'étude, d'autres trouvailles éparses furent également mises au jour à Pabos. Des recherches effectuées en 1980 sur le site du Bourg de Pabos (DbDe-5) ont permis la mise au jour de trois éclats lithiques dans un contexte du XVIII^e-XIX^e siècle (Proulx 1981 : 45). Finalement, au nord de l'aire d'étude, le site de Pointe Janvier (DeDc-2) situé à l'embouchure de la rivière York a livré une collection de 16 éclats lithiques (Benmouyal 1978 : 53). Benmouyal qualifie le site de « *notre aire* ».

Toutefois, bien que toutes ces découvertes attestent d'une certaine occupation autochtone, elles peuvent être qualifiées de sommaires et sont insuffisantes aux yeux de bien des chercheurs pour dépeindre un portrait juste de l'occupation autochtone des lieux à la période de contact et à la période historique.

Aux témoins archéologiques s'ajoutent plusieurs écrits. Les plus connus sont probablement les récits des

premiers explorateurs européens, dont Cartier et Champlain, les recueils des missionnaires ainsi que des premiers historiens.

Cartier mentionna sa rencontre avec plusieurs groupes Mi'gmaqs dans la Baie des Chaleurs ainsi qu'un groupe iroquoien dans les environs de la Baie de Gaspé lors de son voyage de 1534. Les écrits de Marc Lescarbot, un noble français établi à Port Royal en 1606, apportent également plusieurs indices quant à l'ampleur de la présence autochtone. Ce dernier est reconnu pour ses relations amicales avec les Mi'gmaqs (Commission de la Mémoire Franco-Québécoise : [Fonder un monde meilleur en Nouvelle-France : Marc Lescarbot \(vers 1570-1641\) \(cfqlmc.org\)](#)). En 1609, il publia une carte illustrant plusieurs communautés autochtones en Gaspésie. Le village de la communauté des Mi'gmaq de Gespeg établie au XVI^e siècle est illustré au lieu-dit «*Gachepé*» (Site d'interprétation Micmac de Gespeg : [À propos – micmacgespeg](#)). Deux autres campements sont également dépeints entre l'établissement de Gaspé et ceux de la Baie des Chaleurs. Toutefois, le détail de la carte ne permet pas d'établir avec précision où ces campements étaient situés.

Une autre source d'information non négligeable est le recueil des missionnaires récollets qui se sont établis dans la région de Percé à la fin de XVII^e siècle. D'après l'ouvrage du père Hugolin intitulé *L'établissement des Récollets à l'Île de Percée (1673 – 1690)* (Lemay 1912), vers la fin du XVII^e siècle on pouvait compter jusqu'à 600 pêcheurs au comptoir de pêche de Percé de Pierre Denys de La Ronde en période estivale ainsi qu'un bon nombre d'autochtones (Lemay 1912 : 10). De plus, la mission des Récollets situés à proximité du second établissement de pêche dans le barachois de Malbaie en bordure de la rivière Saint-Pierre, fut bâtit à proximité d'un ancien établissement autochtone (Lemay 1912 : 23). L'acte notarié de 1676 émis dans le cadre de la donation d'une habitation à proximité de l'établissement de la Rivière Saint-Pierre aux Récollets pour l'établissement de leur mission confirme cette information (Grefe de Duquet, 22 novembre 1676).

Finalement, la toponymie des lieux témoigne fortement de la présence des premiers habitants de la péninsule (Commission de toponymie : [Commission de toponymie \(gouv.qc.ca\)](#)). Plusieurs nom comme Gespeg (Gaspé) qui peut être traduit par «bout» ou «extrémité» en Micmac en est un bon exemple. À proximité de l'aire d'étude, plusieurs autres toponymes témoignent de la présence Mi'gmaq sur le territoire, notamment les toponymes comme *Pelseg (troué)*, *Sigsoq* (falaises dénudées) et *Sigsoq Mnigu* (île aux falaises dénudées), qui désignent respectivement le rocher Percé, la ville de Percé, et l'île Bonaventure.

La présence basque en Gaspésie et l'établissement des premiers comptoirs de pêche.

Il est difficile de retracer avec précision les débuts de la présence basque dans le golfe du Saint-Laurent. En plus des Basques, des Anglais, des Normands, et des Bretons ont eux aussi revendiqué avoir été les premiers à exploiter les ressources halieutiques de l'Amérique du Nord (Mimeault 1987 : 36). Les sources écrites attestent des activités de pêche à la morue par les Basques dès 1517 sur les côtes de Terre-Neuve (Rota 2020 : 37- 49). Toutefois, la présence beaucoup plus précoce des pêcheurs basques dans les eaux méridionales des côtes canadiennes est toujours un sujet de débat.

Quoi qu'il en soit, la présence des pêcheurs basques en Acadie et dans le golfe du Saint-Laurent est attestée dès le XVI^e siècle. Les archives notariales du port de Bordeaux témoignent de quelques expéditions de pêche à la «Terre Neuve» dès 1517 (Turgeon 1986 : 531) . À l'époque, *Terra Nova* désignait non seulement les côtes de l'actuelle province de Terre-Neuve mais également tous les environs du golfe Saint-Laurent ou le littoral atlantique (Mimeault 1987 : 46).

En plus des actes notariés, les premiers explorateurs européens ont eux aussi rapporté la présence des morutiers basques en Gaspésie avant leurs venues. Lors de son premier voyage dans la Baie des Chaleurs, Jacques Cartier mentionna que l'actuel Percé était nommé Cap Patro (toponyme espagnol) attestant indirectement de la présence des Basques espagnols en ces lieux avant 1534 (Mimeault 1987 : 19). Samuel de Champlain, rapporta également en 1603 que « *Gachepay* » (Gaspé), la « *baie des Molües* » (le barachois de Malbaie) et que *isle percé* (île Percée) étaient des lieux déjà très fréquentés pour la pêche à la morue.

Le barachois de La Malbaie fut mentionné comme lieux de pêche pour la première fois en 1579 par Martin de Hoyarsabal, un capitaine qui publia des instructions nautiques pour rejoindre La Malbaie (Mimeault 1987 : 48). Toutefois, bien que cette présence soit attestée par des sources écrites dès le XVI^e siècle, les témoins archéologiques qui pourraient corroborer la présence de pêcheurs sur les côtes gaspésiennes sont toujours absents à l'inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Le caractère éphémère de l'occupation des morutiers et l'érosion côtière particulièrement active dans la péninsule gaspésienne peuvent en partie expliquer l'absence de données en lien avec cette occupation.

Parallèlement à la présence des morutiers européens qui établirent des postes de pêche saisonniers sur les côtes gaspésiennes, des aristocrates français fondèrent des établissements de pêche formels par le biais de la Compagnie de la Nouvelle-France dans la Baie-des-Chaleurs à la fin du XVII^e siècle. C'est dans ce contexte de l'un d'entre eux, Denys de La Ronde, acquit les droits de commerce et d'exploitation en 1653 et fonda un poste de pêche sédentaire à Percé (Mimeault 1987 : 85).

Quelques années plus tard, soit en 1672, l'intendant Jean Talon concéda à Pierre Denys de La Ronde, le neveu de Denys de La Ronde, la seigneurie de « *l'île Percée* » à même le territoire qui fut acquirit par son oncle (Mimeault 1987 : 85). Pierre Denys de La Ronde ainsi que ses deux associés Charles Bazire et Charles Aubert érigèrent un établissement de pêche à Percé en plus de faire bâtir une habitation permanente au

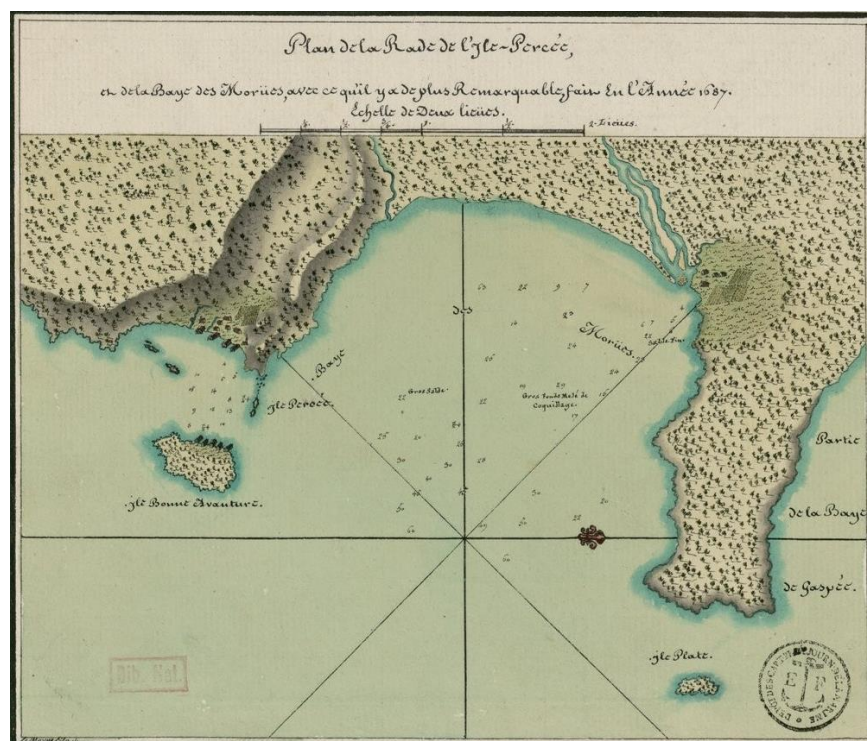


Figure 3 : Carte de Le Moyne de 1687; *Plan de la rade de l'île Percée* (BNF numérique Gallica).

lieu-dit de Petite-Rivière (Barachois) qui était connus à l'époque comme la Baie des morues. L'établissement situé à la Petite Rivière était constitué de : « *Un logis suffisant pour 15 personnes. Un magasin pour les vivres et ustensils de barques et chaloupe. Une grange et une Etable pur 20 bêtes à cornes, 30 arpens de terre découverte. Une cour de deux arpens et un jardin d'un arpent le tout clos de pieux debout* » (Lemay 1912 : 9). L'extrait du *Plan de la rade de l'isle Percée* de 1687 illustre le lieu de cette habitation près de la rivière Malbaie.

Les installations de Percé étant devenues un centre de pêche important, elles devinrent rapidement la cible d'attaques. Entre 1688 et 1697, la guerre des Neuf Ans plongea l'Angleterre et la France dans un conflit armé. Plusieurs raids contre les établissements français en Amérique du Nord s'en découlèrent. C'est dans ce contexte que les établissements du rade de l'île Percée furent la cible de deux corsaires anglais en août 1690. Les envahisseurs s'emparèrent de plusieurs morutiers en plus de piller et de détruire les installations du poste de pêche à Percé ainsi qu'à Bonaventure. L'habitation située dans le Barachois fut également incendiée lors du raid (Lambert 2021). À la suite de cette attaque, les établissements de Percé ainsi que celle du Barachois furent abandonnés. Plusieurs autres établissements de pêche sur les côtes gaspésiennes connurent le même sort lors de la guerre.

À la suite des attaques de 1690, la pêche reprit dans le secteur de l'île Percée de manière saisonnière et s'ensuivit en 1765 l'établissement de l'entreprise de pêche jerseyenne la *Robin, Pipon and Company* (Mongrain 2006 : 36-38). Toutefois, rien n'indique une réoccupation rapide dans le secteur du Barachois de Malbaie.

La colonisation

C'est vers le milieu du XVIII^e siècle que l'occupation du Barachois reprend modestement. En 1746, trois familles étaient dans le secteur de Petite-Rivière et une famille dans le secteur de Pointe Saint-Pierre (Gagnon 2022). La menace d'attaque de corsaires étant toujours présente, l'occupation des lieux resta assez limitée. En 1787, le premier lieutenant-gouverneur de la Gaspésie, Nicolas Cox, fit construire son domaine à l'embouchure de la Petite-Rivière.

Vers 1832, plusieurs parcelles de terre sont occupées dans la baie de La Malbaie. Par contre, comme le démontre l'extrait de la carte *Gulf of St. Lawrence, New Brunswick, Gaspé and Mal Bays*, les sites d'occupation se concentraient sur le banc de sable. Les terres humides à l'ouest du banc sont toujours en friche, ce qui laisse supposer qu'elles ne sont toujours pas occupées de manière récurrente.



Figure 4 : Extrait de la carte de 1832; *Gulf of St. Lawrence, New Brunswick, Gaspé and Mal Bays*, surveyed by Capt. H.W. Bayfieldp (Internet Archive). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

L'occupation du barachois reste assez limitée jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le canton de Malbaie fut créé en 1842. Le secteur à l'étude aurait été arpenté vers le milieu du XIXe siècle comme le démontre un extrait d'une carte de 1852 intitulée *Township of Malbay*.

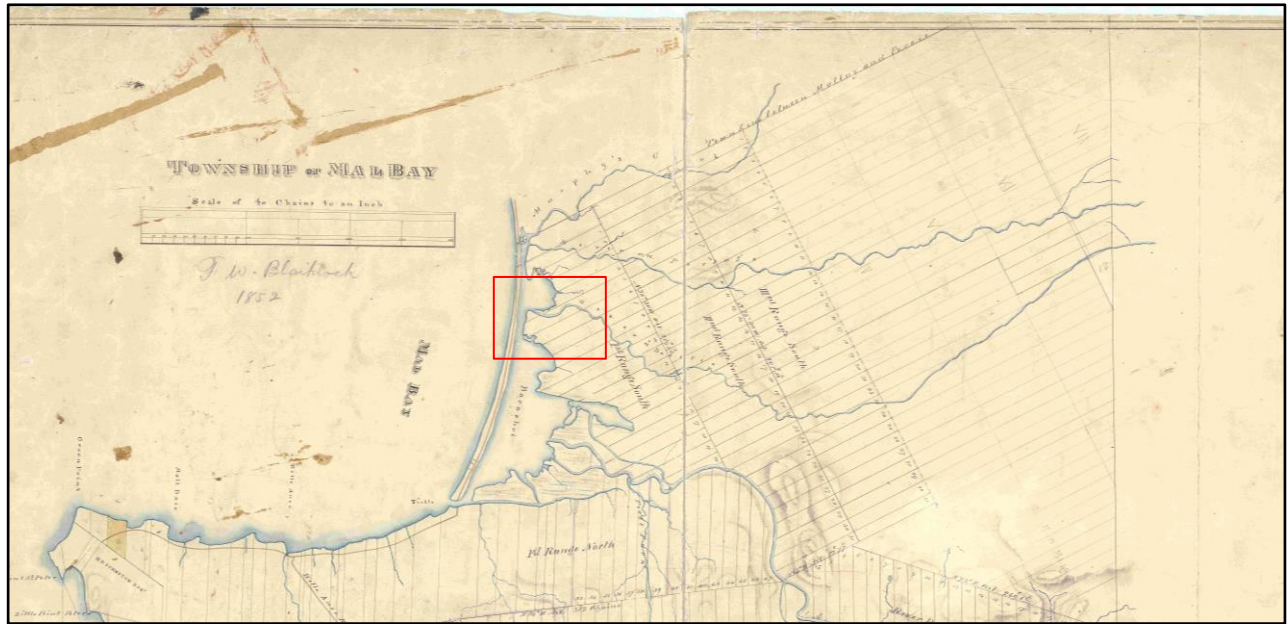


Figure 5 : Extrait de la carte de Frederick Blaiklock de 1852; Township of Malbay, (BANQ numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

Bien que tout le rang I sud du canton ait été arpenté, la plupart des lots se trouvant à l'ouest du banc de sable, incluant le lot 5, ne semblent pas concédés. Étant partiellement constitués de zone marécageuse, ils ne sont pas aussi propices à l'établissement humain que les lots au nord du canton.

C'est lors du début du XXe siècle que la partie sud du canton semble s'être colonisée en réponse à l'établissement d'une scierie par deux entrepreneurs, John McCallum et Albert Robertson, dans les environs de l'aire d'étude (MacWhirter 1919). La nouvelle communauté, composée d'immigrants anglophones et canadien-français, était connue sous le nom de « Bridgeville ». Un extrait du plan intitulé *Copy of the plan showing the «marsh lands» at the mouth of Malbaie River, Township of Malbaie, county of Gaspé* de 1904 illustre les débuts du développement de la communauté. Les lots du côté ouest du rang I sont tous concédés et un chemin serpente sur la côte jusqu'à l'embouchure de la rivière Beattie. Le lot 5 semble toutefois inoccupé.

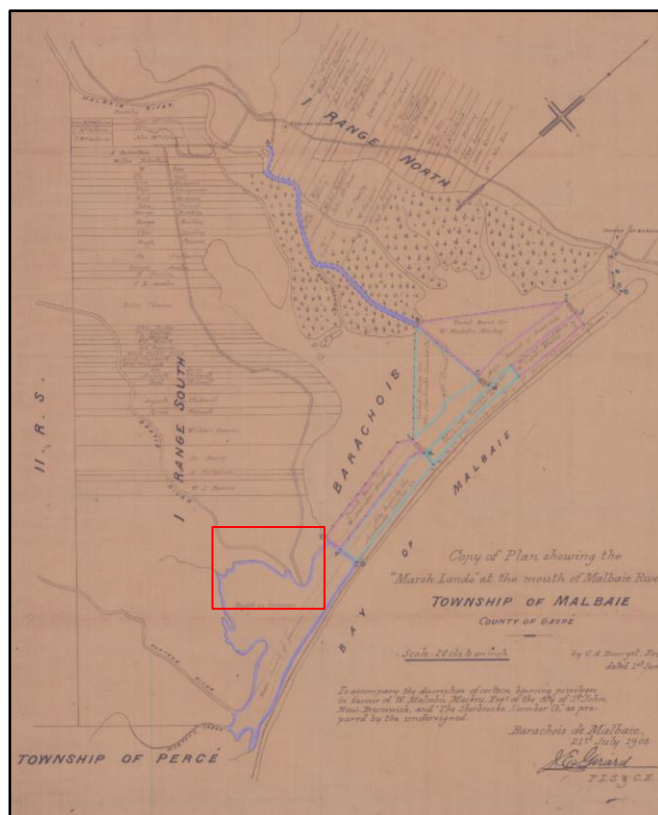


Figure 6 : Extrait de la carte de Joseph-Émile Girard et Charles-Arthur Bourget de 1905; Copy of plan showing the «Marsh Lands» at the mouth of Malbaie River, Township of Malbaie, county of Gaspé (BANQ numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

Le premier témoignage d'occupation récurrente à proximité de la zone d'inventaire se trouve sur une photographie de 1927.

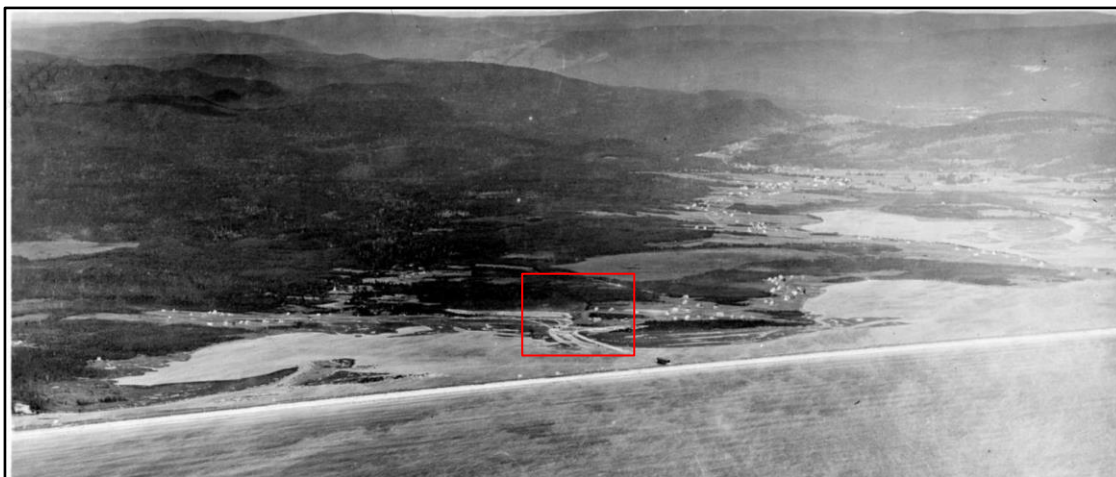


Figure 7 : Photographie aérienne de 1927; Le hameau de Rang-Saint-Paul et le village de Bridgeville, comté Gaspé-Est (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

On aperçoit la route qui serpente sur la côte, ainsi que le pont initial qui enjambe la rivière Beattie. Un bâtiment est visible à proximité de la jonction de la route et du pont sur le lot 5.

Un extrait de la carte de la municipalité de Bridgeville provenant de l'*Inventaire des ressources naturelles et industrielles* de 1937 (Banq numérique : [Inventaire des ressources naturelles et industrielles 1937 : comté municipal de Gaspé-Est / | BANQ numérique](#)) confirme la présence du bâti sur le lot 5 du côté nord de la route qui mène à Saint-Pierre-de-la-Malbaie et adjacent au pont qui enjambe la rivière Beattie. La mention «BP Rang St-Paul» indique que le bâtiment abrite le bureau de poste du Rang-Saint-Paul, un hameau situé à l'ouest de la communauté.



Figure 8 : Extrait de la carte Saint-Pierre-de-la-Malbaie No1. Comté de Gaspé-sud. (tiré du rapport du Ministère des Affaires Municipales, de l'Industrie et du Commerce de la Province de Québec de 1938). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

D'après les données provenant des archives sur les bureaux et maîtres de poste (1851 à 191) de *Bibliothèque et Archives Canada* (BAC) (*Bureaux et maîtres de poste*, RG3-D-3), le bureau de poste de Rang-Saint-Paul était situé dans une résidence. Il fut ouvert en 1914 et ferma ses portes en 1942. Quatre maîtres de poste s'y succédèrent : M. Philip Francis, M. Benjamin Hamon, Mme. Georgianna Francis, et, Moise Francis.

L'extrait du plan 78-1G (feuillet 1) de 1950 (MTMD PLN) dépeint le morcellement des parcelles du lot 5 et leurs propriétaires ainsi que les bâtiments sujets aux impacts des travaux routiers de la route 6 (ancienne route 132). On remarque que la parcelle 5A, qui couvre une partie du secteur à l'étude, appartient à Napoléon Thibaut. La résidence aperçue sur la photographie de 1937 étant en retrait de la route n'est probablement pas illustrée sur ce plan.

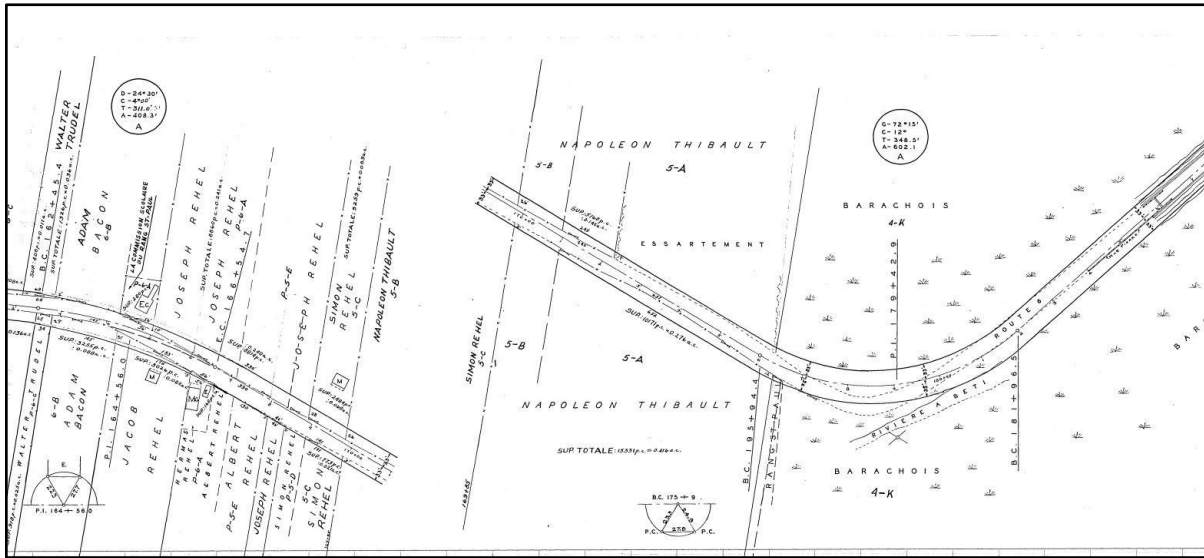


Figure 9 : Extrait du plan de 1950; Plan 78-1G (MTMD PLN)

Un extrait de la carte topographique 22-A-09-W, Percé de 1956 témoigne de la présence d'un complexe de trois bâtiments directement à l'est du pont qui enjambe la rivière Beattie (P-14070).



Figure 10 : Extrait de la carte de 1956; Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 22-A-09-W, Percé (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

Ce complexe est visible sur l'extrait de la photographie aérienne Q65239_073 de 1965. Six bâtiments sont présents en retrait de la route.



Figure 11 : Extrait de la photographie aérienne de 1965; Q65239_073 (MTMD BDPA). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

Ce complexe aurait été démoli quelques années plus tard dans le cadre du réaménagement de la route 132. Un extrait du *plan d'expropriation 371-IG-X* de 1973 dépeint la ferme composée de 6 bâtiments dont : une maison, une grange, trois hangars et une cabine.

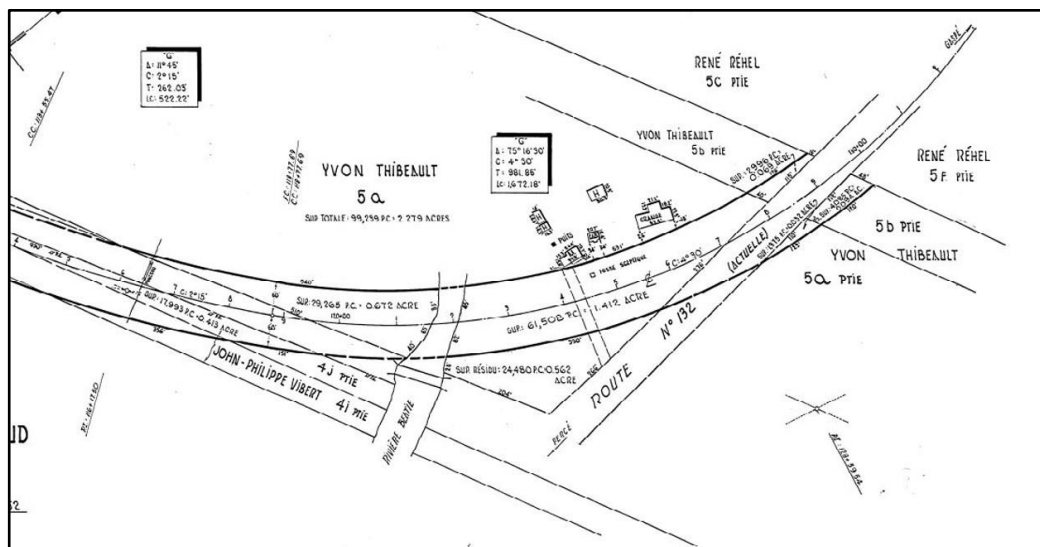


Figure 12 : Extrait du plan de 1973; Plan d'expropriation 371-IG-X (MTMD PLN)

La projection du futur tracé ne laisse aucun doute de la présence potentiel de vestiges en lien avec ce complexe aux abords ouest de la route 132.



Figure 13 : Plan polyphasé de 1922; Projet 154-10-0479 – Reconstruction ponceaux 14070, Route 132 Est, Gaspé. Avis Archéologique – plan polyphasé des bâtiments anciens sur fond photographique de 2015 (DENV 2023).

L'extrait de la carte topographique 22-A-09, Percé de 1980 illustre le tracé actuel de la route 132 Est après les travaux des années 1970. On peut remarquer que la ferme des Thibault n'est plus. Cependant, une résidence est illustrée en bordure de la route 132 à l'est du pont qui traverse la rivière Beattie.

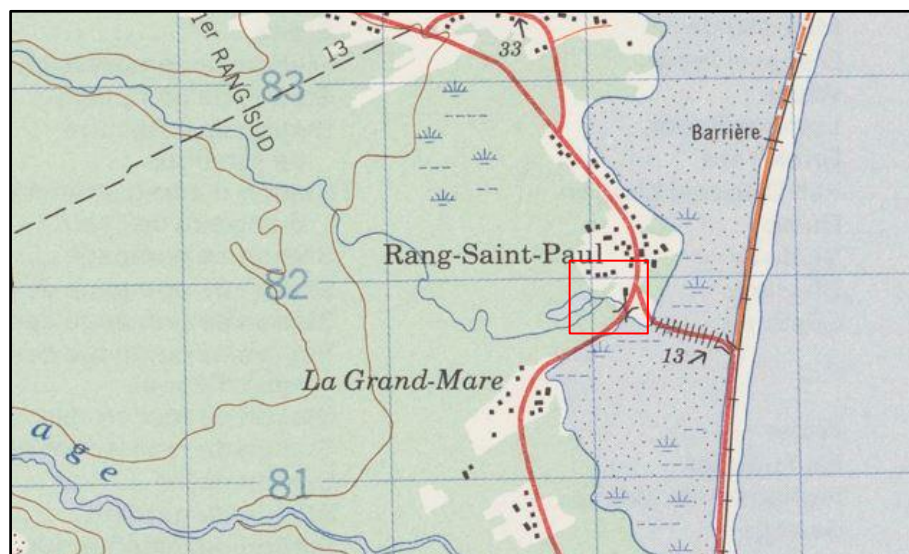


Figure 14 : Extrait de la carte de 1980; Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:50 000. 22-A-09, Percé (BANQ Numérique). La zone expertisée se situe approximativement dans l'encadré rouge.

En résumé, l'analyse des documents d'archives démontre que le secteur à l'étude fut occupé de manière récurrente dès les débuts du XXe siècle. La date d'établissement se situerait entre 1904 et 1914. D'après l'évolution de l'occupation historique du secteur à l'étude, fait à partir des documents d'archives mentionnés plus haut, il est fort probable que la résidence qui apparaît sur la photographie de 1927 soit en fait le noyau initial du complexe agro-domestique (la ferme des Thibault) dépeint sur la photographie aérienne de 1965. Cette résidence, étant la seule située du côté ouest de la route près de la jonction avec le chemin qui mène à Coin-du-Banc, aurait abrité le bureau de poste du hameau de Rang-Saint-Paul entre 1914 et 1942. Le complexe a probablement été démoli peu de temps après que le plan d'expropriation ait été publié (1973). Le plan polyphasé (*carte 154-10-0479_archéo_plan polyphasé*) démontre que des vestiges potentiels associés à ce complexe agro-domestique pourraient se situer dans la zone des travaux ou à proximité de celle-ci à l'est du pont P-14070.

La date de démolition de la résidence ayant probablement abrité le bureau de poste entre 1914 et 1942 se situe après 1950. Cependant, il est important de considérer l'apport de connaissance que peut représenter la collecte de données à partir de ce type de vestiges. Une brève recherche à l'ISAQ (Inventaire des sites archéologiques du Québec) a permis de constater que très peu de sites archéologiques en lien avec des opérations postales de cette époque ont été documentés. Les données archéologiques associées à des contextes similaires sont assez lacunaires pour ne pas dire inexistant. La communauté de Bridgeville étant composée d'habitants à vocation religieuse différente, le bureau de poste était probablement le point central de la petite communauté gaspésienne. Les activités perpétuées en ce lieu ainsi que les échanges qui s'en découlèrent représente un aspect important du mode de vie des habitants de petites communautés isolées de la Gaspésie lors de la première moitié du XXe siècle.

5 Résultats

5.1 Description de la zone d'inventaire

Le projet 154-10-0479 consiste en des travaux de remplacement d'une structure, définie comme une batterie de 5 ponceaux (P-14070), par un nouveau pont (P-17729) au-dessus de la rivière Beattie sur la route 132 Est dans les limites des chaînages 4+465 et 4+680.

Bien que la zone des travaux se situe de part et d'autre de la rivière Beattie, le secteur à l'ouest de la rivière est un milieu humide qui n'est pas considéré comme favorable à l'occupation humaine. La Rivière Beattie délimite donc la zone d'intervention à l'ouest.

La zone d'inventaire archéologique couvre une partie du lot 5606629, du lot 5083552, ainsi que du lot 5760101 du cadastre rénové; elle correspond au lot 5 du Rang I Sud de cadastre d'origine. La superficie totale de la zone qui fut l'objet de l'intervention est de 7567,94 m².

Elle est majoritairement constituée de terrain d'emprise du ministère à l'exception d'une parcelle du lot 5083552 qui est un terrain privé. Cette parcelle correspond à une zone de servitude temporaire qui permettra la mise en place d'un chemin de déviation temporaire lors des travaux de construction de la structure P-17729. Le consentement du propriétaire pour la réalisation de l'inventaire archéologique fut obtenu en amont des travaux d'inventaire.

La zone d'intervention se limitant aux abords de la route 132, celle-ci était donc constituée de terrain aménagé gazonné ainsi que des zones de talus et de fossés. Comme le secteur était homogène du point de vue géographique, aucune sous-zone ne fut délimitée.



Figure 15 : Vue générale de la zone d’inventaire archéologique, de la localisation de chaque sondage ainsi que des zones d’exclusions.

5.2 Résultats

L'intervention sur le terrain fut réalisée entre le 15 et le 18 août 2023. L'équipe était composée d'une responsable d'intervention ainsi que de deux techniciennes de fouille. Les conditions météorologiques lors des deux jours sur le terrain étaient de manière générale très bonne, composée de période d'ensoleillement et d'ennuage sans pluie ni vent important, et donc favorable à la réalisation d'une expertise archéologique.

Concernant la section au sud de la route 132, la zone fut sujette à une inspection visuelle. Cette dernière étant principalement constituée de zone abrupte de fossés et de talus, aucun sondage archéologique ne fut réalisé (photo 154-10-0479_007).



Figure 16 : Vue générale des aménagements (talus et fossé) en bordure de la route 132 du côté sud. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_007)

L'inspection a permis de documenter ces zones d'exclusion par le biais d'un registre photographique et de vérifier la présence d'artéfact ou de vestige au sol.

Aucun témoin archéologique ou vestige ne fut observé lors de l'inspection visuelle des abords sud de la route.

Concernant la section au nord de la route 132, une inspection visuelle fut réalisée en premier lieu sur l'ensemble de la section. L'inspection permit une fois de plus de cerner plusieurs zones d'exclusions telles que des fossés et talus aménagés en bordure de la route (photo 154-10-0479_017) (Figure 15).



Figure 17 : Vue générale des aménagements (talus et fossé) en bordure de la route 132 du côté nord. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_017)

Plusieurs aménagements anthropiques, principalement des entrées de stationnement et des aménagements floraux, furent également considérés comme des zones d'exclusions (photo 154-10-0479_127) (Figure 15). Ces zones furent toutes documentées à l'aide de registre photographique.



Figure 18 : Vue des aménagements anthropiques (allée) existants dans les limites de la ZIA. Zone d'exclusion. (cliché 154-10-0479_127)

À la suite de l'inspection visuelle, toutes les aires propices à la réalisation de sondages manuels furent expertisées par le biais de cette méthode. Ceux-ci se limitaient à l'espace gazonné au sud des fossés de la route 132. Au total, 13 sondages, dont deux sondages tests, furent réalisés à un interval de 15 mètres (photo 154-10-0479_056) (Figure 15).



Figure 19 : Réalisation de sondages à interval de 15 mètres. (cliché 154-10-0479_056)

Le refoulement de la nappe phréatique rencontré dans la plupart des sondages situés en bordure de la rivière Beattie (S-001, St-002 et S-003) empêcha d'atteindre la profondeur minimale de 50 cm dans ces puits (photo 154-10-0479_036).



Figure 20 : Refoulement de la nappe phréatique dans les sondages en périphérie de la rivière Beattie. Vue du sondage S-001 (cliché 154-10-0479_036).

Concernant la stratigraphie observée, celle-ci a démontré que les dépôts rencontrés sont issus d'un procédé de déposition secondaire.

Un premier sondage test (ST- 002) fut excavé à proximité de la rivière Beattie. La stratigraphie comprenait une succession de lentilles et de couches de remblayage très compact formant un tout assez homogène sous-jacent à une couche homogène de limon argileux brunâtre clair en surface (photo 154-10-0479_054). L'eau de la nappe phréatique refoulait également dans ce sondage.



Figure 21 : Vue du profil ouest du sondage test ST- 002. (cliché 154-10-0479_054).

Considérant que la séquence stratigraphique du premier sondage test n'était possiblement pas représentative du site, un deuxième sondage test (ST-006) fut excavé à une bonne distance de la route et de la rivière afin de vérifier si des dépôts primaires toujours en place pouvaient être présents sur le site à une profondeur de moins de 75 cm.

La stratigraphie observée dans le deuxième sondage test (ST-006) confirma que l'épisode de remblayage semble être assez caractéristique du site (photo 154-10-0479_065).



Figure 22 : Vue du profil nord du sondage test ST- 006 (cliché 154-10-0479_065).

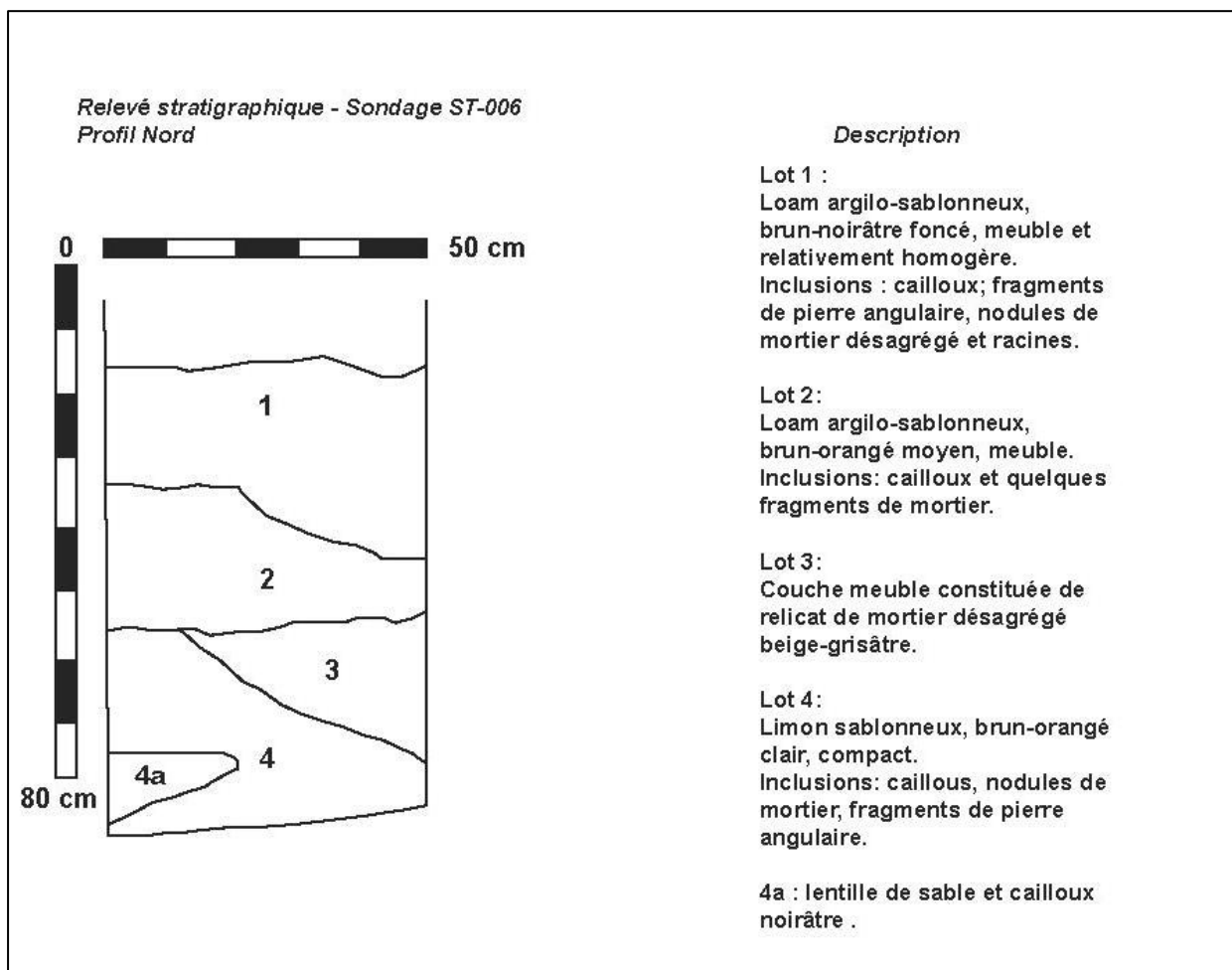


Figure 23 : Croquis stratigraphique du sondage test ST-006.

En effet, la stratigraphie observée dans le second sondage test (ST-006) était composée d'une première couche (lot 1) assez homogène composée d'un loam argilo-sablonneux brun très foncé meuble avec quelques inclusions telles que du cailloutis, des fragments anguleux de pierre concassée et des nodules de mortier désagrégé. S'en suivit une couche (lot 2) homogène constituée de sédiment argilo-sablonneux brun-orangé assez meuble avec inclusions telles que des cailloux, de petits fragments de mortier (>1 cm). Sous-jacent à cette dernière, une couche (lot 3) composée de reliquats de mortier désagrégé de couleur gris pâle avec des cailloux, assez meuble fut observée. Finalement, la quatrième couche était (lot 4) homogène et constituée de limon sablonneux orangé-brun clair, compacte, avec inclusions telles que des cailloux, de petits nodules de mortier (> 0.5 cm) et des fragments de pierre concassée. Une lentille assez importante (4A) composée d'un mélange de sable et cailloux fut observée dans le quadrant nord-ouest du lot 4.

Malgré la profondeur de 80 cm atteinte dans le second sondage test, aucun dépôt interprété comme un sol stérile ne fut observé.

Au total, trois artefacts provenant du lot 2 furent mis au jour (photo 154-10-0479_077). Il s'agissait d'un petit fragment (<5 cm) de verre vert provenant d'un cul de bouteille moderne fait à la machine, d'un petit fragment (<5 cm) de verre de vitre ainsi qu'un flacon de pharmacie complet avec la marque de commerce moulée en relief sur les côtés « *The Bayer / Company LTD* » et « *Aspirin / Aspirin* ».



Figure 24 : Artefacts issus du lot 2, sondage test ST – 006 (cliché 154-10-0479_077).

Considérant qu'il ne s'agissait pas de témoins archéologiques d'intérêts et qu'ils étaient issus d'une couche de remblai. Ceux-ci ne furent pas conservés et donc ils furent élagués sur le site.

Les autres sondages ont tous présenté une stratigraphie similaire composée de couches de remblais successifs plus ou moins épais tout dépendants de la position du sondage dans la zone à inventorier (photo154-10-0479_072).



Figure 25 : Vue du profil ouest du sondage test S- 007. (cliché 154-10-0479_072).

Au total 6 sondages furent réalisés dans la section ouest et 7 sondages dans la section est qui correspond à l’emprise du ministère.

Aucun autre artefact supplémentaire n’a été mis au jour. Aucun vestige ne fut observé.

5.3 Interprétation

L’inventaire archéologique qui s’est déroulé entre le 15 et le 18 août 2023 a permis la mise à jour de trois témoins archéologiques qui reflètent une occupation historique du XXe siècle.

Toutefois, ces artefacts sont issus d’un remblai et donc ne sont pas considérés comme des témoins directs de l’occupation du site.

Les sondages ont tous relevé une stratigraphie assez similaire constituée de couches de remblai successif sous un horizon qui correspond au niveau d’occupation actuel. Aucune couche interprétée comme un ancien niveau d’occupation enfouie ne fut observée à travers les 13 sondages réalisés.

De plus, très peu d’inclusions de nature anthropique furent observées dans les couches de remblai lors de l’analyse de la stratigraphie. Considérant la proximité avec des vestiges potentiels de la ferme des Thibault, il est surprenant de constater que très peu d’éléments tels que des fragments de brique, des nodules de mortier ainsi que des fragments de verre de vitre, normalement observés dans les couches archéologiques à proximité des sites d’occupations sont quasi absents des dépôts observés lors de l’inventaire.

On peut donc présumer que ces remblais furent déposés après l’abandon du site par les Thibault, probablement lors de la construction du tronçon de la route 132 dans les années 1970. Ces dépôts seraient donc attribuables à un épisode de nivellement des terrains en bordure de la route 132.

Il est également possible que les vestiges du site domestique soient plus éloignés de la route que nous l'avions estimé initialement. En effet, la superposition des documents d'archives sur un fond d'orthophoto implique une certaine marge d'erreur. Il n'est donc pas impossible que des vestiges soient présents, mais situés plus au nord que ce qui avait été estimé lors de l'évaluation du potentiel archéologique. Plusieurs occupants ont confirmé qu'il y avait une grange à proximité de la route 132, mais légèrement plus au nord de la zone qui fut sujette à l'inventaire.

De plus, le propriétaire actuel du lot 5083552 nous a mentionné que certaines maisons avaient été déplacées dans le passé et non démolies. Toutefois, personne dans le voisinage n'avait souvenir de la maison qui avaient fait office de bureau de poste ni de ce qui était advenu de la résidence des Thibault. Le propriétaire de la résidence située sur le lot 5083552 nous a confirmé que le bâtiment situé sur son terrain n'est pas l'ancienne maison des Thibault qui aurait pu être déplacée avant les travaux de réaménagement de la route 132.

Dans l'éventualité peu probable que des vestiges soient présents sous les couches de remblai observées, ils ne seraient probablement pas impactés par les travaux en raison de l'épaisseur des remblais. De plus, la majorité de la zone d'inventaire qui fut expertisée par le biais de sondages consiste en un secteur qui deviendra le futur chemin de contournement lors des travaux. Il n'est donc pas prévu d'excaver en profondeur dans les limites de ce secteur.

6 Conclusion et recommandations

L'inventaire archéologique réalisé entre le 15 et le 18 août 2023 dans le cadre du projet 154-10-0479, associé à la construction d'un pont (P-17729) au-dessus de la rivière Beattie sur la route 132 à Percé, dans le secteur de Bridgeville à Percé dans la MRC du Rocher-Percé, fut complété par le biais d'une inspection visuelle sur toute la zone à inventorier en plus de l'excavation manuelle de 13 sondages.

L'intervention a permis la mise à jour de quelques artefacts. Toutefois, les trois témoins archéologiques observés ont été retrouvés dans une couche de remblai issue d'un processus de déposition secondaire. Ils ne sont donc pas considérés comme un témoignage de la présence de vestiges de l'ancienne ferme des Thibaults dans les limites de la zone expertisée. Considérant la provenance des artefacts, ceux-ci ne furent pas conservés et furent laissés sur place dans le remblaiement d'un sondage.

L'analyse de la stratigraphie observée a démontré que la zone qui fut sujette à l'inventaire par le biais de sondage manuel fut remblayée de manière substantielle en bordure de la route 132. Aucun sondage n'a permis d'atteindre un dépôt sous-jacent au remblai. Très peu d'inclusions anthropiques, telles que des nodules de briques ou des fragments de verre de vitre normalement observés dans les dépôts archéologiques à proximité de sites historiques, ont été observés laissant présumer que la mise en place des couches successives de remblai n'est pas synchrone à la démolition de la propriété des Thibault. Les dépôts observés furent donc interprétés comme du nivellement à la suite des travaux de construction de la route 132 qui eurent lieu lors des années 1970.

Bien que la possibilité que des vestiges soient présents sous les couches de remblai ne peut être écartée définitivement, les chances de mise à jour de vestiges lors des travaux sont considérées comme très faibles. La zone qui fut sondée manuellement consiste en une zone de servitude dédiée à la mise en place d'un chemin de déviation et donc, des excavations en profondeur ne sont pas prévues.

En conclusion, les résultats de l'inventaire archéologique n'ont pas permis la découverte de témoins archéologiques significatifs et ont démontré que les risques de découverte fortuite lors des travaux sont faibles. Par conséquent, la poursuite des travaux est recommandée sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

7 Bibliographie

Archéotec

- 2000 « Renforcement du réseau à 161kV de l'est de la péninsule gaspésienne. Ligne à 161 kV Gaspé-Percé. Inventaire archéologique. Rapport de recherches », Hydro-Québec, rapport inédit, 34 pages.

Benmouyal, J.

- 1978 « Fouilles et Reconnaissances dans l'Est Gaspésien », Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 69 pages.
- 1987 « Des Paléindiens aux Iroquoiens en Gaspésie : six mille ans d'histoire », Ministère des Affaires Culturelles, Direction de l'Est du Québec, 593 pages.

Clément, D.

- 2022 « Les Récits de notre terre : les Mi'kmaq », Québec, Presses de l'Université Laval, 195 pages.

DENV

- 2023 « Note technique, Avis de potentiel archéologique – 154-10-0479 – P-14070 – route 132 à Percé », ministère des Transports et de la Mobilité durable, Québec, document inédit, 5 pages.

Dyke, A.S

- 2005 « Late Quaternary Vegetation History of Northern North America Based on Pollen, Macrofossil, and Faunal Remains », *Géographie physique et Quaternaire*, vol. 59, n° 2-3, 2005, p. 211-262.

Ethnoscop

- 1993 « Renforcement du réseau à 161 kV de l'Est de la péninsule gaspésienne. Étude de potentiel archéologique », Hydro-Québec, Québec, 92 pages.
- 2010 « Intégration de la production éolienne au réseau de transport. Ligne à 230 kV au Goémon – Mont-Louis – Gros-Morne. Fouille archéologique, site Saint-Joseph-des-Monts (DgDo-14), été 2009 », Hydro-Québec, rapport inédit, 66 pages.
- 2018 « Interventions archéologiques à Percé. 2017. DdDb-4, DdDb-6, DdDb-7, DdDb-8, PER1701 », Ville de Percé, rapport préliminaire inédit, 195 pages.

Gagnon, P.

- 2022 « Célébrons le 350^e anniversaire de l'établissement permanent de Petite-Rivière à Barachois », *Magazine Gaspésie*, en ligne : [Célébrons le 350^e anniversaire de l'établissement permanent de Petite-Rivière à Barachois | Magazine Gaspésie \(magazinegaspesie.ca\)](https://magazinegaspesie.ca/Celebrons-le-350e-anniversaire-de-l-etablissement-permanent-de-Petite-Riviere-a-Barachois)

Gates St-Pierre

- 2007 « Note de recherche. Les collections archéologiques préhistoriques de la Gaspésie au musée McCord », *Archéologiques*, vol. 20, p. 55-70.

Goudreau, S.

- 2015 « Les Micmacs au Bas-Saint-Laurent, du 16^e au 19^e siècle », *L'Estuaire*, vol. 75, p. 44-58.

Houde-Poirier, M., Hétu, B., et Morissette, A.

2014 « La géomorphologie du quaternaire dans la région de Percé », UQAR, Québec, 25 pages.

Lambert, W.

2021 « Les véritables coupables de la destruction de l'Isle Percée », *Magazine Gaspésie*, vol. 58, n°3, décembre 2021-mars 2022, p. 10-14.

Lemay, H.

1912 « L'établissement des Récollets à l'Isle Percée (1673 – 1690) », Québec, 47 pages.

MacWhirter, M – G.

1919 « Treasure trove in Gaspé and the Baie des Chaleurs », Québec, The Telegraph Printing Co., 320 pages.

Mimeault, M.

1987 « Destins de pêcheurs : Les Basques en Nouvelle-France. Une étude de la présence basque en Nouvelle-France et de son implication dans les pêches en Amérique sous le régime français », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 331 pages.

Mongrain, G.

2006 « Étude de caractérisation de l'arrondissement naturel de Percé », Commission des biens culturels du Québec, Québec, 74 pages.

Parcs Canada

2019 « Le patrimoine archéologique de Penouille », *Parcs Canada*. Disponible sur : [Le patrimoine archéologique de Penouille - Parc national Forillon \(canada.ca\)](https://www.pc.gc.ca/fr/patrimoine/archeologique/penouille) (consulté le 11 juillet 2023).

Patrimoine Experts

2000 « Inventaires archéologiques. Direction du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, novembre 2000 », Ministère des Transports, rapport inédit, 40 pages.

Pintal

2006 « Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis », *Archéologiques*, vol. 19, p.1-20.

2012h « Penouille, occupation paléohistorique, analyse des collections Goyette (2011) et Blanchette (1973-1974) », Québec, Parcs Canada, 82 pages.

Provost, R.

1972 « Relevé archéologique de la Route 6 & Sondages archéologiques à Sainte-Anne-des-Monts et aux Tourelles », Québec, Ministère des Affaires Culturelles, 23 pages.

Proulx, A.

1979 « Évaluation du potentiel archéologique de l'Île Bonaventure – DdDb-1, DdDb-2 et DcDb-1 », Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 224 pages.

1980 « Évaluation du potentiel archéologique de l'Île Bonaventure – DcDb-1 et DcDb-2 », Ministère des Affaires Culturelles, rapport inédit, 208 pages.

Proulx, A.

1981 « Reconnaissance archéologique autour de la baie du Grand-Pabos, DbDe-1 à 6 et DcDe-1, été 1980 », Ministère des Affaires Culturelles, 166 pages.

Rota, I - A.

2020 « L'étude des relations entre les Basques et les Premières Nations du nord-est de l'Amérique du Nord au XVI^e siècle par l'analyse de l'histoire, de la linguistique et de l'archéologie », Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval, 208 pages.

Ruralys

2014 « Étude de potentiel archéologique MRC de La Matapédia », Sainte-Anne-de-la-Pocatière, MRC La Matapédia, Ministère de la Culture et des Communications, 154 pages.

Turgeon, L.

1986 « Pour redécouvrir notre 16^e siècle : les pêches à Terre-Neuve d'après les archives notariales de Bordeaux », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 4, printemps 1986, p. 523-549.

Références électroniques

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ numérique), <http://www.banq.qc.ca>, consulté en avril 2023.

Bibliothèque et Archives Canada (BAC), «Bureaux et maîtres de poste (de 1851 à 1981), [Bureaux et maîtres de poste \(de 1851 à 1981\) \(canada.ca\)](#), consulté en avril 2023.

Bibliothèque Nationale de France (BNF numérique Gallica), [Gallica \(bnf.fr\)](#), consulté en avril 2023.

Commission de la Mémoire Franco-Québécoise, [Commission Franco-Québécoise sur les Lieux de Mémoire Communs \(cfqlmc.org\)](#), consulté en avril 2023

Commission de toponymie, [Commission de toponymie \(gouv.qc.ca\)](#), consulté en avril 2023

Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), <https://www.irda.qc.ca/fr/>, consulté en avril 2023.

Internet Archive, <https://archive.org/>, consulté en avril 2023.

Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ), Ministère de la culture et des communications, <https://www.mcc.gouv.qc.ca/>, consulté en avril 2023.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), [Description des provinces naturelles - Province A - Les Appalaches \(gouv.qc.ca\)](#), consulté en avril 2023.

Répertoire du patrimoine culturel du Québec (RPCQ), Ministère de la culture et des communications, <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>, consulté en avril 2023.

Ministère des Transport et de la Mobilité durable, *Portail Géotechnique*, consulté en avril 2023.

Ministère des Transport et de la Mobilité durable, *Registre ministériel des plans et études d'ouvrages d'art (PLN)*, consulté en avril 2023.

Ministère des Transport et de la Mobilité durable, *Banque de données sur les photographies aériennes (BDPA)*, consulté en avril 2023

Site d'interprétation MicMac de Gespeg, [micmacgespeg – Micmac interpretation Site of Gespeg's](#), consulté en avril 2023.

ANNEXE 1 – Catalogue photographique

Catalogue photo : Inventaire archéologique 2023 / Projet de construction du pont P-17729 situé sur la route 132 à Percé, Québec			
Camera: FUJIFILM, Finepix XP140 (Denv)			
Numéro de cliché	Description	Orientation (vers)	Date
154-10-0479_001	Limite ouest de la zone à inventorier, côté sud de la 132, zone d'exclusion, fossé et talus	Est-N-Est	16-août-23
154-10-0479_002	Zone marécageuse située au sud-ouest de la zone à inventorier	Sud-Est	16-août-23
154-10-0479_003	Vue générale de la rivière Beattie	Nord-N-O	16-août-23
154-10-0479_004	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_005	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_007	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_008	Vue générale, repère d'arpentage, fossé et talus, au sud-est de la zia	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_009	Vue générale, repère d'arpentage, fossé et talus, au sud-est de la zia	Nord-Est	16-août-23
154-10-0479_010	Vue générale, repère d'arpentage, fossé et talus, au sud-est de la zia	Nord-Est	16-août-23
154-10-0479_011	Limite sud-est de la zone à inventorier, talus et fossé, zone d'exclusion	Sud-S-O	16-août-23
154-10-0479_012	Vue générale, limite sud-est de la ZIA, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-S-O	16-août-23
154-10-0479_013	Vue générale, limite est de la ZIA, fossé, zone d'exclusion	Sud-S-O	16-août-23
154-10-0479_014	Vue générale de la zone d'exclusion, fossé, côté nord de la route 132	Nord-N-E	16-août-23
154-10-0479_015	Vue générale de la zone d'exclusion, fossé, côté nord de la route 132	Ouest-S-O	16-août-23
154-10-0479_016	Vue générale de la zone d'exclusion, fossé, côté nord de la route 132, repère d'arpentage	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_017	Vue générale, fossé, repère d'arpentage, zone d'exclusion, côté nord de la route 132	Nord	16-août-23
154-10-0479_018	Vue générale, fossé, côté nord de la route 132, zone d'exclusion, limite nord de la ZIA	Sud	16-août-23
154-10-0479_019	Vue générale, fossé, côté nord de la route 132, zone d'exclusion, limite est de la ZIA	Nord-N-E	16-août-23
154-10-0479_020	Vue générale, fossé, côté nord de la route 132, zone d'exclusion, limite est de la ZIA	Nord-N-E	16-août-23
154-10-0479_021	Vue générale, fossé, côté nord de la route 132, zone d'exclusion	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_022	Vue générale, fossé (zone d'exclusion) et zone sujette à la réalisation de sondages	Ouest S-O	16-août-23
154-10-0479_023	Vue générale, lignes enfouis dans le fossé, côté nord de la route 132	Nord-Ouest	16-août-23
154-10-0479_024	Vue générale, fossé et talus en bordure de la route 132 et zone sujette à la réalisation de sondages au nord du fossé	Nord-N-E	16-août-23
154-10-0479_025	Vue générale, fossé, zone d'exclusion et limite ouest de la ZIA (rivière Beattie)	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_026	Vue générale, fossé, zone d'exclusion, côté nord de la route 132, zone sujette à la réalisation de sondages	Nord	16-août-23

154-10-0479_027	Vue générale, infrastructure P-14070 enjambant la rivière Beattie	Sud-S-O	16-août-23
154-10-0479_028	Vue générale de la zone sujette à la réalisation de sondages	Nord-Est	16-août-23
154-10-0479_029	Limite ouest de la ZIA, zone sujette à la réalisation de sondages	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_030	Vue générale de la zone sujette à la réalisation de sondages	Nord	16-août-23
154-10-0479_031	Secteur ouest de la zone sujette à la réalisation de sondages	Sud-Ouest	16-août-23
154-10-0479_032	Secteur est de la zone sujette à la réalisation de sondages	Nord-N-E	16-août-23
154-10-0479_033	Sondage S-001, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_034	Sondage S-001, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_035	Sondage S-001, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_036	Sondage S-001, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_037	Sondage S-003, vue en plan	Est	16-août-23
154-10-0479_038	Sondage S-003, vue en plan	Est	16-août-23
154-10-0479_039	Sondage S-003, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_040	Sondage S-003, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_041	Sondage S-003, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_042	Sondage S-003, vue du profil Est	Est	16-août-23
154-10-0479_043	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_044	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_045	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_046	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_047	Sondage ST-002, vue en plan	Nord	16-août-23
154-10-0479_048	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_049	Sondage ST-002, vue en plan	Ouest	16-août-23
154-10-0479_050	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_051	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_052	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_053	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_054	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_055	Sondage ST-002, vue du profil Ouest	Ouest	16-août-23
154-10-0479_056	Réalisation de sondages dans la ZIA à l'ouest de la résidence	Sud-S-O	17-août-23

154-10-0479_057	Réalisation de sondages dans la ZIA à l'ouest de la résidence	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_058	Sondage S-004, vue en plan	Est	17-août-23
154-10-0479_059	Sondage S-004, vue en plan	Est	17-août-23
154-10-0479_060	Sondage S-004, vue du profil Est	Est	17-août-23
154-10-0479_061	Sondage S-004, vue du profil Est	Est	17-août-23
154-10-0479_062	Sondage ST-006, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_063	Sondage ST-006, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_064	Sondage ST-006, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_065	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_066	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_067	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_068	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_069	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_070	Sondage ST-006, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_071	Sondage S-007, vue en plan	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_072	Sondage S-007, vue du profil Ouest	Ouest	17-août-23
154-10-0479_073	Sondage S-007, vue en plan	Est	17-août-23
154-10-0479_074	Sondage S-007, vue du profil Est	Est	17-août-23
154-10-0479_075	Sondage S-007, vue en plan	Est	17-août-23
154-10-0479_076	Artefacts (flacon pharmaceutique en verre, fragment de verre de vitre, et fragments de cul de bouteille en verre) sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_077	Artefacts (flacon pharmaceutique en verre, fragment de verre de vitre, et fragments de cul de bouteille en verre) sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_078	flacon pharmaceutique en verre, numéro de moule, sondage ST-006 (flou)	-	17-août-23
154-10-0479_079	flacon pharmaceutique en verre, numéro de moule, sondage ST-006 (flou)	-	17-août-23
154-10-0479_080	flacon pharmaceutique en verre, inscription moulé en relief sur côté <i>Company LTD</i> , sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_081	flacon pharmaceutique en verre, inscription moulé en relief sur côté <i>The BAYER</i> , sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_082	flacon pharmaceutique en verre, inscription moulé en relief sur côté <i>ASPIRIN</i> , sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_083	flacon pharmaceutique en verre, inscription moulé en relief sur les deux côtés <i>ASPIRIN</i> , sondage ST-006	-	17-août-23
154-10-0479_084	flacon pharmaceutique en verre, inscription moulé en relief sur côtés <i>THE BAYER</i> et <i>COMPANY LTD</i> , sondage ST-006	-	17-août-23

154-10-0479_085	Sondage S-008, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_086	Sondage S-008, vue du profil Nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_087	Sondage S-009, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_088	Sondage S-009, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_089	Sondage S-009, vue en plan	Ouest-S-O	17-août-23
154-10-0479_090	Sondage S-009, vue en plan	Ouest-S-O	17-août-23
154-10-0479_091	Sondage S-012, vue du profil Ouest	Ouest	17-août-23
154-10-0479_092	Sondage S-012, vue du profil Ouest	Ouest	17-août-23
154-10-0479_093	Sondage S-012, vue du profil Ouest	Ouest	17-août-23
154-10-0479_094	Sondage S-012, vue du profil Ouest	Ouest	17-août-23
154-10-0479_095	Réalisation du sondage S-013	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_096	Réalisation du sondage S-013	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_097	Réalisation du sondage S-013	Sud-S-E	17-août-23
154-10-0479_098	Sondage S-013, vue en plan	Nord	17-août-23
154-10-0479_099	Sondage S-013, vue du profil nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_100	Sondage S-013, vue du profil nord	Nord	17-août-23
154-10-0479_101	Vue générale, remblayage des sondages complété, résidence, limite de la ZIA avec fossé et talus	Nord	17-août-23
154-10-0479_102	Vue générale, résidence, fossé et talus, rivière Beattie	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_103	Vue générale, résidence, limite est de la ZIA, fossé et talus, route 132	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_104	Vue générale, zone marécageuse, île Bonaventure et rocher Percé en arrière plan	Sud-Est	17-août-23
154-10-0479_105	Vue générale, barachois, zone marécageuse, rivière Beattie	Est-S-E	17-août-23
154-10-0479_106	Vue générale, côté sud de la route 132, fossé et talus, zone d'exclusion	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_107	Vue générale, côté sud de la route 132, fossé et talus, zone d'exclusion	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_108	Vue générale, zone marécageuse en arrière plan, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_109	Vue générale, côté sud de la route 132, fossé et talus, zone d'exclusion	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_110	Vue générale, limite de la ZIA, repère d'arpentage, fossé et talus	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_111	Vue générale, limite de la ZIA, repère d'arpentage, fossé et talus	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_112	Vue générale, limite de la ZIA, repère d'arpentage, fossé et talus, côté sud de la route 132	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_113	Vue générale, limite de la ZIA, repère d'arpentage, fossé et talus, côté sud de la route 132	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_114	Vue générale, limite de la ZIA, fossé et talus, côté sud de la route 132	Nord-N-E	17-août-23

154-10-0479_115	Vue générale, fossé et talus, côté sud de la route 132	Nord	17-août-23
154-10-0479_116	Vue générale, route 132	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_117	Vue générale, route 132	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_118	Vue générale, limite de la ZIA, fossé et talus, côté sud de la route 132	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_119	Vue générale, limite de la ZIA, fossé et talus, côté sud de la route 132	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_120	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, côté nord de la route 132	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_121	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, côté nord de la route 132	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_122	Vue générale, sondages remblayés, limite Est de la ZIA	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_123	Vue générale, sondages remblayés, limite Est de la ZIA	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_124	Vue générale, sondages remblayés, limite Est de la ZIA	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_125	Vue générale, sondages remblayés, limite Est de la ZIA	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_126	Sondage S-013 remblayé	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_127	Sondage S-012 remblayé	Sud-S-E	17-août-23
154-10-0479_128	Sondage S-012 remblayé	Nord-N-O	17-août-23
154-10-0479_129	Vue générale, fossé et talus, ZIA après remblayage	Sud	17-août-23
154-10-0479_130	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_131	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_132	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés dans les limites de la ZIA	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_133	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés dans les limites de la ZIA	Nord	17-août-23
154-10-0479_134	Vue générale, sondages remblayés, repère d'arpentage et flag	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_135	Zone d'exclusion, fossé et talus	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_136	Zone d'exclusion, fossé et talus	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_137	Vue générale, sondages remblayés, repère d'arpentage et flag	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_138	Vue générale, sondages remblayés, repère d'arpentage et flag	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_139	Vue générale, sondages remblayés, repère d'arpentage et flag	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_140	Vue générale, sondages remblayés, repère d'arpentage et flag	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_141	Zone d'exclusion, fossé et talus	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_142	Zone d'exclusion, fossé et talus	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_143	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Sud-Ouest	17-août-23
154-10-0479_144	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Sud-S-O	17-août-23

154-10-0479_145	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_146	Vue générale, sondages remblayés, limite de la ZIA marquée avec des flags, infrastructure P-14070 en arrière plan	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_147	Vue générale, sondages remblayés, limite de la ZIA marquée avec des flags, infrastructure P-14070 en arrière plan	Sud-S-O	17-août-23
154-10-0479_148	Vue générale, infrastructure P-14070 et limite ouest de la ZIA	Sud	17-août-23
154-10-0479_149	Vue générale, infrastructure P-14070 et limite ouest de la ZIA	Sud	17-août-23
154-10-0479_150	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_151	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé à la limite ouest de la ZIA	Sud-Est	17-août-23
154-10-0479_152	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_153	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_154	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord-N-E	17-août-23
154-10-0479_155	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé	Nord	17-août-23
154-10-0479_156	Vue générale, sondages remblayés, parcelle de terrain privé à la limite ouest de la ZIA	Nord-Ouest	17-août-23
154-10-0479_157	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés	Sud	17-août-23
154-10-0479_158	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés	Nord-Est	17-août-23
154-10-0479_159	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés	Sud-S-E	17-août-23
154-10-0479_160	Vue générale, fossé et talus, zone d'exclusion, sondages remblayés	Est-N-E	17-août-23



154-10-0479_001



154-10-0479_002



154-10-0479_003



154-10-0479_004



154-10-0479_005



154-10-0479_007



154-10-0479_008



154-10-0479_009



154-10-0479_010



154-10-0479_011



154-10-0479_012



154-10-0479_013



154-10-0479_014



154-10-0479_015



154-10-0479_016



154-10-0479_017



154-10-0479_018



154-10-0479_019



154-10-0479_020



154-10-0479_021



154-10-0479_022



154-10-0479_023



154-10-0479_024



154-10-0479_025



154-10-0479_026



154-10-0479_027



154-10-0479_028



154-10-0479_029



154-10-0479_030



154-10-0479_031



154-10-0479_032



154-10-0479_033



154-10-0479_034



154-10-0479_035



154-10-0479_036



154-10-0479_037



154-10-0479_038



154-10-0479_039



154-10-0479_040



154-10-0479_041



154-10-0479_042



154-10-0479_043



154-10-0479_044



154-10-0479_045



154-10-0479_046



154-10-0479_047



154-10-0479_048



154-10-0479_049



154-10-0479_050



154-10-0479_051



154-10-0479_052



154-10-0479_053



154-10-0479_054



154-10-0479_055



154-10-0479_056



154-10-0479_057



154-10-0479_058



154-10-0479_059



154-10-0479_060



154-10-0479_061



154-10-0479_062



154-10-0479_063



154-10-0479_064



154-10-0479_065



154-10-0479_066



154-10-0479_067



154-10-0479_068



154-10-0479_069



154-10-0479_070



154-10-0479_071



154-10-0479_072



154-10-0479_073



154-10-0479_074



154-10-0479_075



154-10-0479_076



154-10-0479_077



154-10-0479_078



154-10-0479_079



154-10-0479_080



154-10-0479_081



154-10-0479_082



154-10-0479_083



154-10-0479_084



154-10-0479_085



154-10-0479_086



154-10-0479_087



154-10-0479_088



154-10-0479_089



154-10-0479_090



154-10-0479_091



154-10-0479_092



154-10-0479_093



154-10-0479_094



154-10-0479_095



154-10-0479_096



154-10-0479_097



154-10-0479_098



154-10-0479_099



154-10-0479_100



154-10-0479_101



154-10-0479_102



154-10-0479_103



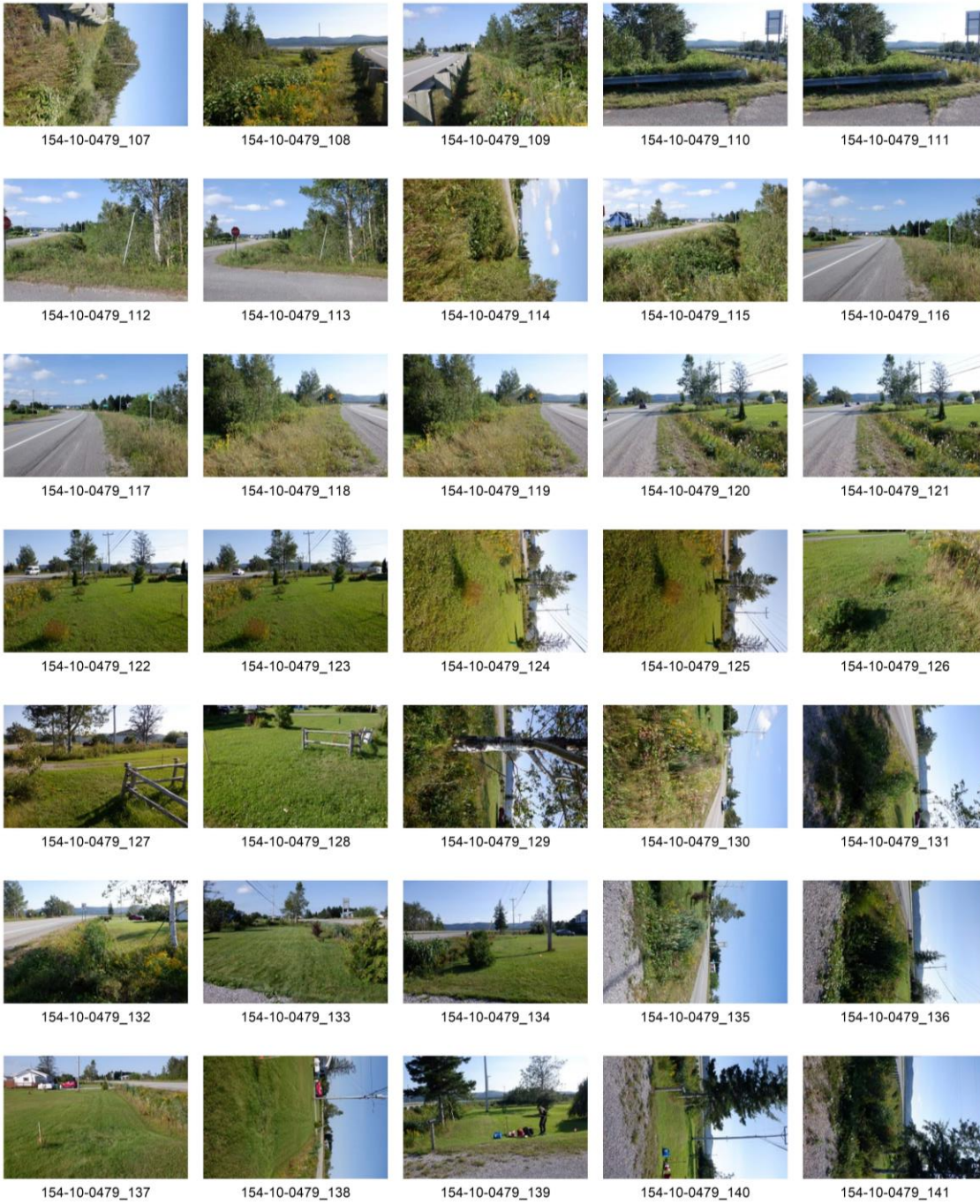
154-10-0479_104



154-10-0479_105



154-10-0479_106





154-10-0479_142



154-10-0479_143



154-10-0479_144



154-10-0479_145



154-10-0479_146



154-10-0479_147



154-10-0479_148



154-10-0479_149



154-10-0479_150



154-10-0479_151



154-10-0479_152



154-10-0479_153



154-10-0479_154



154-10-0479_155



154-10-0479_156



154-10-0479_157



154-10-0479_158



154-10-0479_159



154-10-0479_160

ANNEXE 2 – Notes de terrain

1/3

Inventaire à Percé (Bridgeville) projet 154-10-0479

- 16 août 2023
- Personnes: Catherine, Anne-Julie Bilodeau, Elizabeth
- Arrivé sur le site @ 8h30 am. départ de Percé 8h30
- weather: Nuageux, brise à 5-10 km wind v. s le N-E

Bonne condition pour effectuer l'inventaire

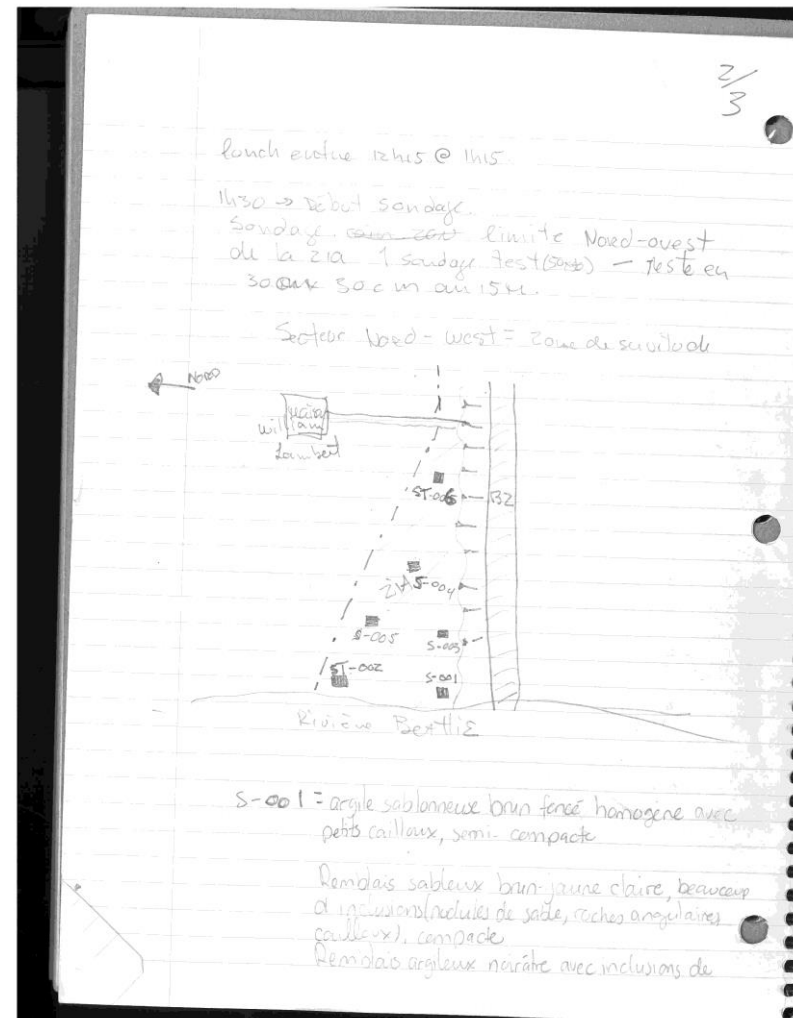
- Déballage de l'équipement sur le lot visé pour la sécurité, voiture garée à l'ouest du pont sur vieux chemin abandonné
- Délimitation de l'aire de sécurité w kps + flags
- Inspection visuelle de tte la zone visée par l'inventaire

→ pause 10:45 @ 11h00

- Inspection visuelle + photo de la zone d'exclusion au sud de la route 132

- après pause, inspection visuelle + photo de la zone d'exclusion au nord de la route 132

- 11h45 Inspection visuelle terminée, enregistrement des zones d'exclusion (photos 230) incluant fossés, talus, zone humides, aménagement urbain (fils enfouis), remblais possible sous la ligne électrique à l'ouest du P. 14070



3/5

cailloux, moëlle, racines, cailloux (~5 cm), compact, infiltration d'eau

S-003 = Argile sablonneuse brun foncé noirâtre avec racines et inclusions de cailloux (< 5 cm), homogène, semi-compacte

Leptite sableuse grise avec inclusions de cailloux (< 5 cm) en paroi est et ouest (épaisseur ~ 5 cm)

Remblais argile sablonneuse brun-rouge avec inclusions de cailloux (~5 cm) et racine anguleuse (~15 cm), infiltration d'eau

St-002 = Argile sablonneuse brun orange

- 1^{re} couche = tourbe avec racine (argile sablonneuse brun-rouge)
40 cm à 50 cm - 10-15 cm - 25 cm
- 2^e couche = remblais avec intrusion de racine/cailloux
- intrusion de racine latérale (concentration importante)
- intrusion 65 à la fin de la couche
- limite de couche

• 3 sondages réalisés S-001 - S-003 - S-004

Les 3 sondages confirment perturbation 5 m pontique sous forme de remblais S-001 et S-003 sur l'Herminie n°1 le phreatic. Au site @ SH10

projet 154-10-048 1/4

de part: SH15 ornés site SH15 Jour 2 Beattie

- Anne-Julie, Rachel, Elizabeth
- ensablée, léger vent ~ 25 km/h, quelques nuages, excellente condition pour réaliser inventaire
- continuer la ligne de sondage au 15 m vers l'est.

3 sondages supplémentaires réalisés à l'ouest de la résidence + 1 sondage test près de jet zone de servitude + en prise → les 3 sondages sont similaires à la séquence rencontrée près de la rivière Beattie → remblais importants et perturbation SH15 Break - 1100

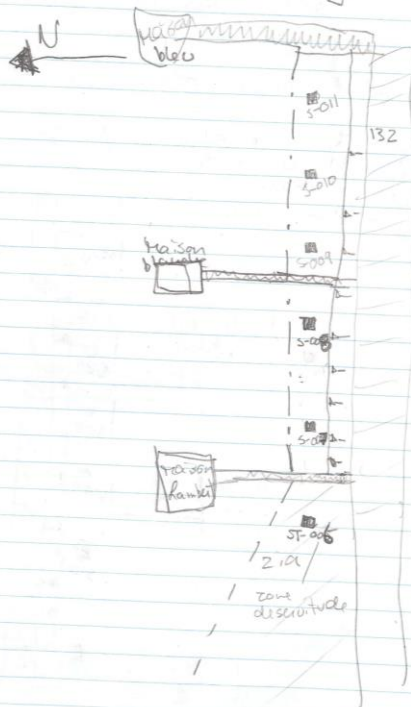
• après break enregistrer ST-006

→ sondage test confirme remblayage important de la Z11, plusieurs niveaux successifs de remblais dont 1-2 lentilles / niveau de reliquat de mortier blanc, très peu d'artefact / 3 artefact en verre seulement, très caillouteux semi-compact @ compact

• S-004 enregistré aussi, photo. gp - S/ati

2/4

Après bécot Elizabeth + Anne-Julie continue sondage dans emprise M.Q. à l'est du driveway de la résidence, distance entre ST-006 et S-007 > que 15 m bce drive way



Hichay

3/4

lunch 12h15 @ Ihio

après-lunch

continue sondage vers l'est jusqu'à la limite de l'emprise

→ les sondages S-09 - S-010 et S-011

présent la M stratigraphic de remblayage de ST-006

← N



FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE			
Code temporel du site : MTQ-K12-		Numéro de sondage : ST-006	
Date de la découverte :	Loc. GPS : Voir G.P. Log	Système de référence : X: Y:	
Présence d'écofacts	☐ Os ☐ Coquillage ☒ Autres : non	☐ Bois ☐ Autres : non	
Présence d'artefacts	☐ Éclats/déblage : non ☐ Outils : non	☐ Objets en métal : non ☐ Autres : 21 et 22 et 23 et 24 et 25 et 26 et 27 et 28 et 29 et 30 et 31 et 32 et 33 et 34 et 35 et 36 et 37 et 38 et 39 et 40 et 41 et 42 et 43 et 44 et 45 et 46 et 47 et 48 et 49 et 50 et 51 et 52 et 53 et 54 et 55 et 56 et 57 et 58 et 59 et 60 et 61 et 62 et 63 et 64 et 65 et 66 et 67 et 68 et 69 et 70 et 71 et 72 et 73 et 74 et 75 et 76 et 77 et 78 et 79 et 80 et 81 et 82 et 83 et 84 et 85 et 86 et 87 et 88 et 89 et 90 et 91 et 92 et 93 et 94 et 95 et 96 et 97 et 98 et 99 et 100 et 101 et 102 et 103 et 104 et 105 et 106 et 107 et 108 et 109 et 110 et 111 et 112 et 113 et 114 et 115 et 116 et 117 et 118 et 119 et 120 et 121 et 122 et 123 et 124 et 125 et 126 et 127 et 128 et 129 et 130 et 131 et 132 et 133 et 134 et 135 et 136 et 137 et 138 et 139 et 140 et 141 et 142 et 143 et 144 et 145 et 146 et 147 et 148 et 149 et 150 et 151 et 152 et 153 et 154 et 155 et 156 et 157 et 158 et 159 et 160 et 161 et 162 et 163 et 164 et 165 et 166 et 167 et 168 et 169 et 170 et 171 et 172 et 173 et 174 et 175 et 176 et 177 et 178 et 179 et 180 et 181 et 182 et 183 et 184 et 185 et 186 et 187 et 188 et 189 et 190 et 191 et 192 et 193 et 194 et 195 et 196 et 197 et 198 et 199 et 200 et 201 et 202 et 203 et 204 et 205 et 206 et 207 et 208 et 209 et 210 et 211 et 212 et 213 et 214 et 215 et 216 et 217 et 218 et 219 et 220 et 221 et 222 et 223 et 224 et 225 et 226 et 227 et 228 et 229 et 230 et 231 et 232 et 233 et 234 et 235 et 236 et 237 et 238 et 239 et 240 et 241 et 242 et 243 et 244 et 245 et 246 et 247 et 248 et 249 et 250 et 251 et 252 et 253 et 254 et 255 et 256 et 257 et 258 et 259 et 260 et 261 et 262 et 263 et 264 et 265 et 266 et 267 et 268 et 269 et 270 et 271 et 272 et 273 et 274 et 275 et 276 et 277 et 278 et 279 et 280 et 281 et 282 et 283 et 284 et 285 et 286 et 287 et 288 et 289 et 290 et 291 et 292 et 293 et 294 et 295 et 296 et 297 et 298 et 299 et 300 et 301 et 302 et 303 et 304 et 305 et 306 et 307 et 308 et 309 et 310 et 311 et 312 et 313 et 314 et 315 et 316 et 317 et 318 et 319 et 320 et 321 et 322 et 323 et 324 et 325 et 326 et 327 et 328 et 329 et 330 et 331 et 332 et 333 et 334 et 335 et 336 et 337 et 338 et 339 et 340 et 341 et 342 et 343 et 344 et 345 et 346 et 347 et 348 et 349 et 350 et 351 et 352 et 353 et 354 et 355 et 356 et 357 et 358 et 359 et 360 et 361 et 362 et 363 et 364 et 365 et 366 et 367 et 368 et 369 et 370 et 371 et 372 et 373 et 374 et 375 et 376 et 377 et 378 et 379 et 380 et 381 et 382 et 383 et 384 et 385 et 386 et 387 et 388 et 389 et 390 et 391 et 392 et 393 et 394 et 395 et 396 et 397 et 398 et 399 et 400 et 401 et 402 et 403 et 404 et 405 et 406 et 407 et 408 et 409 et 410 et 411 et 412 et 413 et 414 et 415 et 416 et 417 et 418 et 419 et 420 et 421 et 422 et 423 et 424 et 425 et 426 et 427 et 428 et 429 et 430 et 431 et 432 et 433 et 434 et 435 et 436 et 437 et 438 et 439 et 440 et 441 et 442 et 443 et 444 et 445 et 446 et 447 et 448 et 449 et 450 et 451 et 452 et 453 et 454 et 455 et 456 et 457 et 458 et 459 et 460 et 461 et 462 et 463 et 464 et 465 et 466 et 467 et 468 et 469 et 470 et 471 et 472 et 473 et 474 et 475 et 476 et 477 et 478 et 479 et 480 et 481 et 482 et 483 et 484 et 485 et 486 et 487 et 488 et 489 et 490 et 491 et 492 et 493 et 494 et 495 et 496 et 497 et 498 et 499 et 500 et 501 et 502 et 503 et 504 et 505 et 506 et 507 et 508 et 509 et 510 et 511 et 512 et 513 et 514 et 515 et 516 et 517 et 518 et 519 et 520 et 521 et 522 et 523 et 524 et 525 et 526 et 527 et 528 et 529 et 530 et 531 et 532 et 533 et 534 et 535 et 536 et 537 et 538 et 539 et 540 et 541 et 542 et 543 et 544 et 545 et 546 et 547 et 548 et 549 et 550 et 551 et 552 et 553 et 554 et 555 et 556 et 557 et 558 et 559 et 560 et 561 et 562 et 563 et 564 et 565 et 566 et 567 et 568 et 569 et 570 et 571 et 572 et 573 et 574 et 575 et 576 et 577 et 578 et 579 et 580 et 581 et 582 et 583 et 584 et 585 et 586 et 587 et 588 et 589 et 590 et 591 et 592 et 593 et 594 et 595 et 596 et 597 et 598 et 599 et 600 et 601 et 602 et 603 et 604 et 605 et 606 et 607 et 608 et 609 et 610 et 611 et 612 et 613 et 614 et 615 et 616 et 617 et 618 et 619 et 620 et 621 et 622 et 623 et 624 et 625 et 626 et 627 et 628 et 629 et 630 et 631 et 632 et 633 et 634 et 635 et 636 et 637 et 638 et 639 et 640 et 641 et 642 et 643 et 644 et 645 et 646 et 647 et 648 et 649 et 650 et 651 et 652 et 653 et 654 et 655 et 656 et 657 et 658 et 659 et 660 et 661 et 662 et 663 et 664 et 665 et 666 et 667 et 668 et 669 et 670 et 671 et 672 et 673 et 674 et 675 et 676 et 677 et 678 et 679 et 680 et 681 et 682 et 683 et 684 et 685 et 686 et 687 et 688 et 689 et 690 et 691 et 692 et 693 et 694 et 695 et 696 et 697 et 698 et 699 et 700 et 701 et 702 et 703 et 704 et 705 et 706 et 707 et 708 et 709 et 710 et 711 et 712 et 713 et 714 et 715 et 716 et 717 et 718 et 719 et 720 et 721 et 722 et 723 et 724 et 725 et 726 et 727 et 728 et 729 et 730 et 731 et 732 et 733 et 734 et 735 et 736 et 737 et 738 et 739 et 740 et 741 et 742 et 743 et 744 et 745 et 746 et 747 et 748 et 749 et 750 et 751 et 752 et 753 et 754 et 755 et 756 et 757 et 758 et 759 et 760 et 761 et 762 et 763 et 764 et 765 et 766 et 767 et 768 et 769 et 770 et 771 et 772 et 773 et 774 et 775 et 776 et 777 et 778 et 779 et 780 et 781 et 782 et 783 et 784 et 785 et 786 et 787 et 788 et 789 et 790 et 791 et 792 et 793 et 794 et 795 et 796 et 797 et 798 et 799 et 800 et 801 et 802 et 803 et 804 et 805 et 806 et 807 et 808 et 809 et 810 et 811 et 812 et 813 et 814 et 815 et 816 et 817 et 818 et 819 et 820 et 821 et 822 et 823 et 824 et 825 et 826 et 827 et 828 et 829 et 830 et 831 et 832 et 833 et 834 et 835 et 836 et 837 et 838 et 839 et 840 et 841 et 842 et 843 et 844 et 845 et 846 et 847 et 848 et 849 et 850 et 851 et 852 et 853 et 854 et 855 et 856 et 857 et 858 et 859 et 860 et 861 et 862 et 863 et 864 et 865 et 866 et 867 et 868 et 869 et 870 et 871 et 872 et 873 et 874 et 875 et 876 et 877 et 878 et 879 et 880 et 881 et 882 et 883 et 884 et 885 et 886 et 887 et 888 et 889 et 890 et 891 et 892 et 893 et 894 et 895 et 896 et 897 et 898 et 899 et 900 et 901 et 902 et 903 et 904 et 905 et 906 et 907 et 908 et 909 et 910 et 911 et 912 et 913 et 914 et 915 et 916 et 917 et 918 et 919 et 920 et 921 et 922 et 923 et 924 et 925 et 926 et 927 et 928 et 929 et 930 et 931 et 932 et 933 et 934 et 935 et 936 et 937 et 938 et 939 et 940 et 941 et 942 et 943 et 944 et 945 et 946 et 947 et 948 et 949 et 950 et 951 et 952 et 953 et 954 et 955 et 956 et 957 et 958 et 959 et 960 et 961 et 962 et 963 et 964 et 965 et 966 et 967 et 968 et 969 et 970 et 971 et 972 et 973 et 974 et 975 et 976 et 977 et 978 et 979 et 980 et 981 et 982 et 983 et 984 et 985 et 986 et 987 et 988 et 989 et 990 et 991 et 992 et 993 et 994 et 995 et 996 et 997 et 998 et 999 et 1000	
Description des artefacts et écofacts mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			
Autres commentaires :			
Référence au catalogue photo : 100-0596 à 100-0405			
Relevé stratigraphique			
Paroi : Nord		Commentaire/description des niveaux stratigraphiques :	
		① limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ② limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ③ limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ④ limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm)	
Plan du sondage/structure			

FICHE DE SONDAGE ARCHÉOLOGIQUE			
Code temporel du site : MTQ-K12-		Numéro de sondage : ST-007	
Date de la découverte :	Loc. GPS : Voir G.P. Log	Système de référence : X: Y:	
Présence d'écofacts	☐ Os ☐ Coquillage ☒ Autres : non	☐ Bois ☐ Autres : non	
Présence d'artefacts	☐ Éclats/déblage : non ☐ Outils : non	☐ Objets en métal : non ☐ Autres : non	
Description des artefacts et écofacts mis au jour :			
Description des moyens de protection temporaires mis en place :			
Autres commentaires :			
Référence au catalogue photo : 100-0406 à 100-0410			
Relevé stratigraphique			
Paroi : Est		Commentaire/description des niveaux stratigraphiques :	
		① limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ② limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ③ limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm) ④ limon argilo-sablonneux, brun-rougeâtre, relativement meuble, assez homogène, no bce cailloutils, fragment de pierre angulaire, nodules de roche de saignée, cailloux (xmm)	
Plan du sondage/structure			

Réseau express métropolitain (REM) Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue

Inventaire archéologique 2023 — Zones H-2/H-26/H-27

Site archéologique BiFl-12



Réseau express métropolitain (REM) Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue

Inventaire archéologique 2023 — Zones H-2/H-26/H-27

Site archéologique BiFl-12

RÉSUMÉ

CDPQ Infra a mandaté la coentreprise CIMA+|HATCH pour l'assister dans la revue de conception et support à la réalisation du projet par le consortium NouvLR. CIMA+|HATCH a requis les services de la firme Arkéos pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique portant sur le tracé du REM de l'Ouest dans l'axe des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue, Deux-Montagnes et de l'Aéroport (Arkéos, 2017). L'étude de potentiel a mené à la réalisation d'inventaires archéologiques les années suivantes. En 2017 (Arkéos, 2018), l'intervention dans le périmètre de la future station Jean-Yves a mené à la découverte de vestiges associés à une occupation agricole des lieux. Une fouille en 2018 (Arkéos, 2019) a permis de circonscrire plus avant la portion est du site.

L'intervention archéologique de l'été 2023 fait suite aux recommandations de poursuivre les recherches dans le périmètre du site archéologique BiFl-12 découvert en 2017. Les travaux concernaient l'espace de stationnement situé à l'ouest du secteur d'étude (zone à potentiel H-26). L'intervention a comporté trois tranchées exploratoires (BiFl12-6A, 6B et 6C), destinées à localiser d'éventuels vestiges immobiliers de l'ancien domaine agricole. Ces bâtiments apparaissent sur des photos aériennes du milieu du XX^e siècle.

Les résultats de l'inventaire archéologique témoignent d'un tissu archéologique fortement perturbé dans les tranchées 6A et 6C, associé principalement aux aménagements des aires de stationnement du centre commercial, toujours en activité. Dans la tranchée 6B, les vestiges dégagés d'une dalle de plancher et d'amorces de murs de parpaings de béton alvéolés rendent compte d'une occupation tardive de l'espace à l'étude. Cette occupation serait contemporaine à la construction de l'autoroute transcanadienne au tournant des années 1960 et de la mutation progressive du secteur d'étude en zones résidentielles et commerciales. L'immeuble aurait été dérasé lors de l'aménagement du stationnement.

Dernière en lice des recommandations formulées dans l'étude de potentiel de 2017, l'ultime intervention dans la zone H-26 clôture les activités archéologiques planifiées dans le cadre de la construction du REM de l'Ouest.

TABLE DES MATIÈRES

Page

	RÉSUMÉ	i
	TABLE DES MATIÈRES.....	ii
	LISTE DES FIGURES	iii
	LISTE DES PHOTOS	v
	LISTE DES TABLEAUX.....	vi
	LISTE DES PARTICIPANTS	vii
1	INTRODUCTION	1
	1.1 Contexte et mandat	1
	1.2 Secteur d'étude	1
	1.3 Contenu du rapport	2
2	MÉTHODOLOGIE	5
	2.1 Approche et stratégie d'intervention	5
	2.2 Procédures d'enregistrement	5
3	ÉTAT DES CONNAISSANCES.....	9
	3.1 Le paysage naturel	9
	3.1.1 Physiographie et topographie	9
	3.1.2 Géologie	9
	3.1.3 Dépôts de surface.....	11
	3.1.4 Hydrographie	13
	3.1.5 Climat et végétation actuels.....	14
	3.1.6 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui	14
	3.1.6.1 Déglaciation et mer de Champlain	15
	3.1.6.2 Émersion du secteur à l'étude.....	16
	3.2 Portrait régional de l'occupation autochtone	21
	3.2.1 Peuplements régionaux et enracinement (Période culturelle de l'Archaïque 11 350-3 000 ans AA).....	22
	3.2.2 Implantation et interactions ethniques (Période culturelle du Sylvicole de la vallée laurentienne - 3 000 à 450 ans AA).....	23
	3.2.3 Occupations autochtones récentes.....	29
	3.3 Portrait local de l'occupation eurocanadienne.....	31
	3.3.1 Les côtes	34
	3.3.2 Sous le régime seigneurial français (1636-1760)	34
	3.3.3 Sous le régime britannique (1760-1845).....	34
	3.3.4 Établissement du régime municipal (1845-1900).....	39
	3.4 Interventions archéologiques antérieures	40
4	RÉSULTATS	51
	4.1 Zone à potentiel H-26 (Arkéos, 2017)	51
5	CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	59
	OUVRAGES CONSULTÉS.....	60
	PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	68
	PLANS ANCIENS	68
	SITES INTERNET.....	69

ANNEXE 1 - Coupes stratigraphiques
ANNEXE 2 - Inventaire de la culture matérielle

LISTE DES FIGURES

(1/2)

	Page
Figure 1 - Localisation des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12.....	3
Figure 2 - Site BiFl-12 — Sous-opérations 6A, 6B et 6C — Localisation des tranchées, des vestiges et des profils stratigraphiques.....	7
Figure 3 - Topographie et hydrographie du secteur d'étude.....	10
Figure 4 - Cartographie des sols et des dépôts de surface du secteur d'étude	12
Figure 5 - Émersion du secteur d'étude entre 10 000 et 9 500 ans AA	17
Figure 6 - Émersion du secteur d'étude et des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 entre 9 000 et 8 700 ans AA.....	20
Figure 7 - Sites archéologiques, période de l'Archaïque	25
Figure 8 - Sites archéologiques, période du Sylvicole.....	27
Figure 9 - Gravure de James Duncan, dans les années 1840, d'un campement autochtone dans le secteur du Village-aux-Oies avec Ville-Marie en arrière-plan	31
Figure 10 - Objets de la collection du site de la Mission sulpicienne de l'Île-aux-Tourtes, typiques des contextes archéologiques liés à la traite des fourrures	32
Figure 11 - Représentation d'une vue du bout ouest de l'île de Montréal depuis le lac des Deux-Montagnes par James Duncan en 1831.....	33
Figure 12 - Extrait d'un plan de Bellin de 1744 montrant les forts implantés sur le pourtour de l'île au niveau de la pointe ouest.....	33
Figure 13 - Extrait du premier plan terrier de la seigneurie de Montréal, dressé par Vachon de Belmont en 1702	35
Figure 14 - Extrait du dernier plan terrier de la seigneurie de Montréal en 1834	36
Figure 15 - Extrait du plan dressé pour James Murray en 1761	37
Figure 16 - Extrait du plan de Samuel Holland dressé en 1781	39
Figure 17 - Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le cadastre réformé avec les noms des propriétaires	41
Figure 18 - Extrait du plan topographique de 1909 montrant les côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie au tournant du siècle	42

LISTE DES FIGURES

(2/2)

	Page
Figure 19 - Extraits des plans topographiques de 1931 (gauche) et 1935 (droite) montrant l'évolution de l'occupation humaine.....	43
Figure 20 - Extrait d'un plan des années 1940 de la région de Montréal montrant les différentes industries dominantes	44
Figure 21 - Extrait d'une vue aérienne de 1948 montrant le chemin de la côte Sainte-Marie au niveau des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12	45
Figure 22 - Extrait d'une vue aérienne de 1969 montrant l'autoroute 40 et le chemin Sainte-Marie au niveau des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12	46
Figure 23 Interventions réalisées à proximité des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12	47

LISTE DES PHOTOS

	Page
Photo 1 - Sous-opération BiFl-12-6C — Marquage au sol de la sous-opération 6C, avant le sciage de l'asphalte et l'excavation mécanique — Vue vers le nord (BiFl-12-23-N1-002)	51
Photo 2 - Sous-opération BiFl-12-6C — Paroi sud de la tranchée 6C, après excavation — Vue vers le sud (BiFl-12-23-N1-017)	53
Photo 3 - Sous-opération BiFl-12-6A — Tranchée 6A en cours d'enregistrement — Vue vers le nord-ouest (BiFl-12-23-N1-044)	53
Photo 4 - Sous-opération BiFl-12-6B — Conduite de gaz et paroi nord de la tranchée 6A, gare du REM en arrière-plan — Vue vers l'est (BiFl-12-23-N1-039)	53
Photo 5 - Sous-opération BiFl-12-6B — Paroi sud de la tranchée 6B après excavation jusqu'à la dalle de béton ST-10; objets divers jonchent le remblai de comblement de la cave — Vue vers le nord (BiFl-12-23-N1-042)	54
Photo 6 - Sous-opération BiFl-12-6B — Grosses pierres brutes retrouvées dans le remblai de comblement d'une cave dans la tranchée 6B (BiFl-12-23-N1-071)	54
Photo 7 - Sous-opération BiFl-12-6B — Divers contenants d'usage courant dans la deuxième moitié du XX ^e siècle (BiFl-12-23-N1-060)	55
Photo 8 - Sous-opération BiFl-12-6B — Base de poêle à bois en fonte de fer retrouvée à la base de l'excavation de la cave dans la tranchée exploratoire 6B (BiFl-12-23-N1-064)	55
Photo 9 - Sous-opération BiFl-12-6B — Section de fourche à foin tiré des déblais de l'excavation de la tranchée 6B (BiFl-12-23-N1-069)	55
Photo 10 - Sous-opération BiFl-12-6B — Base de la tranchée exploratoire 6B montrant la dalle de béton et l'amorce de mur composée de parpaings de béton alvéolés — Vue vers l'est (BiFl-12-23-N1-049)	56
Photo 11 - Sous-opération BiFl-12-6C — Remblaiement de la tranchée 6C; section aérienne du REM de l'Ouest (BiFl-12-23-N1-023)	56

LISTE DES TABLEAUX

Page

Tableau 1 -	Site BiFl-12 — Zones H-2, H-26 et H-27 (Arkéos, 2017) — Synthèse des activités archéologiques des opérations 1, 2, 3, 4 (2017, Arkéos, 2018), 5 (2019, Arkéos, 2020), et 6 (2023, présent document).....	52
--------------------	--	----

LISTE DES PARTICIPANTS

CDPQ INFRA

Laurence Blondeau-Bouchard Ingénieure

CIMA+ | HATCH

Martine Sirois, B.A. Professionnelle, études environnementales

ARKÉOS INC.

David Tessier	Coordonnateur
Alain Chénier	Archéologue, chargé de projet, rédaction
Geneviève Lévesque	Archéologue assistante
Andréanne Larocque	Archéologue de terrain
Mauricio Palacios	Technicien en géomatique
Louise Beaudoin	Adjointe administrative
Marie-Michelle Beauregard	Chargée d'édition

1 INTRODUCTION

1.1 Contexte et mandat

CDPQ Infra, filiale de la Caisse de dépôt de placement du Québec, assure la mise en œuvre du Réseau express métropolitain (REM). Ce réseau de transport englobe le centre-ville de Montréal, la Rive-Sud, l'Ouest-de-l'Île, la Rive-Nord et l'aéroport international Pierre-Eliot-Trudeau de Montréal au sein d'un même système léger sur rail (SLR) électrique automatisé long de 67 km. CDPQ Infra a mandaté la coentreprise CIMA+|HATCH pour l'assister dans la revue de conception et support à la réalisation du projet par le consortium NouvLR.

CIMA+|HATCH a elle-même mandaté la firme Arkéos pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique portant sur le tracé du REM de l'Ouest dans l'axe des antennes Sainte-Anne-de-Bellevue, Deux-Montagnes et de l'Aéroport (Arkéos, 2017). L'étude de potentiel a mené à la réalisation d'inventaires archéologiques de 2017 à 2023 (Arkéos, 2018, 2019a, 2019b, 2020, 2021, 2022, 2023). Ces inventaires ont permis d'investiguer les zones à potentiel associées aux occupations autochtones et eurocanadiennes, telles qu'identifiées dans l'étude de potentiel.

Pendant l'inventaire archéologique de 2017 (Arkéos, 2018), le site archéologique BiFl-12 a été découvert sur le tracé de l'antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. À l'emplacement des zones à potentiel H-2, H-26 et H-27 (station Jean-Yves), la recherche au terrain a en effet révélé des ressources archéologiques (vestiges structuraux, niveaux de sol, artefacts et écofacts) en lien avec une occupation agricole des XIX^e et XX^e siècles, ce qui a mené à l'attribution du code Borden¹ BiFl-12 par le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCCQ). À la suite de l'inventaire, une fouille archéologique a été réalisée dans l'emprise de la future station Jean-Yves (Arkéos, 2020). Après la découverte de vestiges liés à des occupations à vocation agricole, il a été recommandé que le site fasse l'objet d'une intervention archéologique préalable aux travaux de construction dans la portion ouest de l'aire d'étude. L'inventaire de 2023 fait suite à cette recommandation. Le permis de recherche archéologique 23-ARKE-11 a été délivré dans le cadre de ce même inventaire.

1.2 Secteur d'étude

La zone à potentiel H-26 (Arkéos, 2017) est située dans la municipalité de Kirkland et couvre une superficie de 18 617 m². Elle est localisée à l'ouest de la rue Jean-Yves et au nord du chemin

1 Il s'agit d'un code alphanumérique issu d'un système de codification des sites archéologiques élaboré par M. Charles E. Borden en 1952, permettant d'attribuer un code unique à chacun des sites archéologiques à l'échelle du pays. Ce code indique l'emplacement des sites archéologiques sur le territoire au moyen de lettres majuscules et minuscules ainsi que de chiffres. Les lettres majuscules représentent des intervalles de deux degrés de latitude et de quatre degrés de longitude qui, placés sous forme de tableau à doubles entrées, produisent des quadrilatères. Les lettres minuscules représentent des quadrilatères plus petits, établis au moyen de la subdivision des grands quadrilatères en intervalles de dix minutes. Ces lettres sont suivies d'un numéro de série donné à chaque site.

Sainte-Marie et de l'autoroute 40. La zone H-26 s'insère dans un espace occupé par une zone commerciale, où alternent édifices et stationnements bitumés (figure 1). Elle recoupe la portion ouest du site archéologique BiFl-12². Le site se poursuit dans la zone H-27, à l'est de la rue Jean-Yves. La zone H-26 forme un quadrilatère tronqué au niveau de son angle sud-est par la zone à potentiel H-2. Il est à noter que les données tirées de l'intervention de 2017 (Arkéos, 2018) regroupaient les deux zones, H-2 et H-26, dans un même corpus d'inventaire; H-27 avait été traité comme une entité séparée. L'intervention de 2023 concerne plus spécifiquement la portion ouest de la zone H-26 qui recoupe la portion ouest du site archéologique. Le secteur d'étude occupe un ancien stationnement automobile, entre la voie de service de l'autoroute 40 et le mur arrière du magasin de la chaîne *Linen Chest*. Toutes les activités de l'inventaire complémentaire sont situées dans l'emprise du lot cadastral 6 274 878.

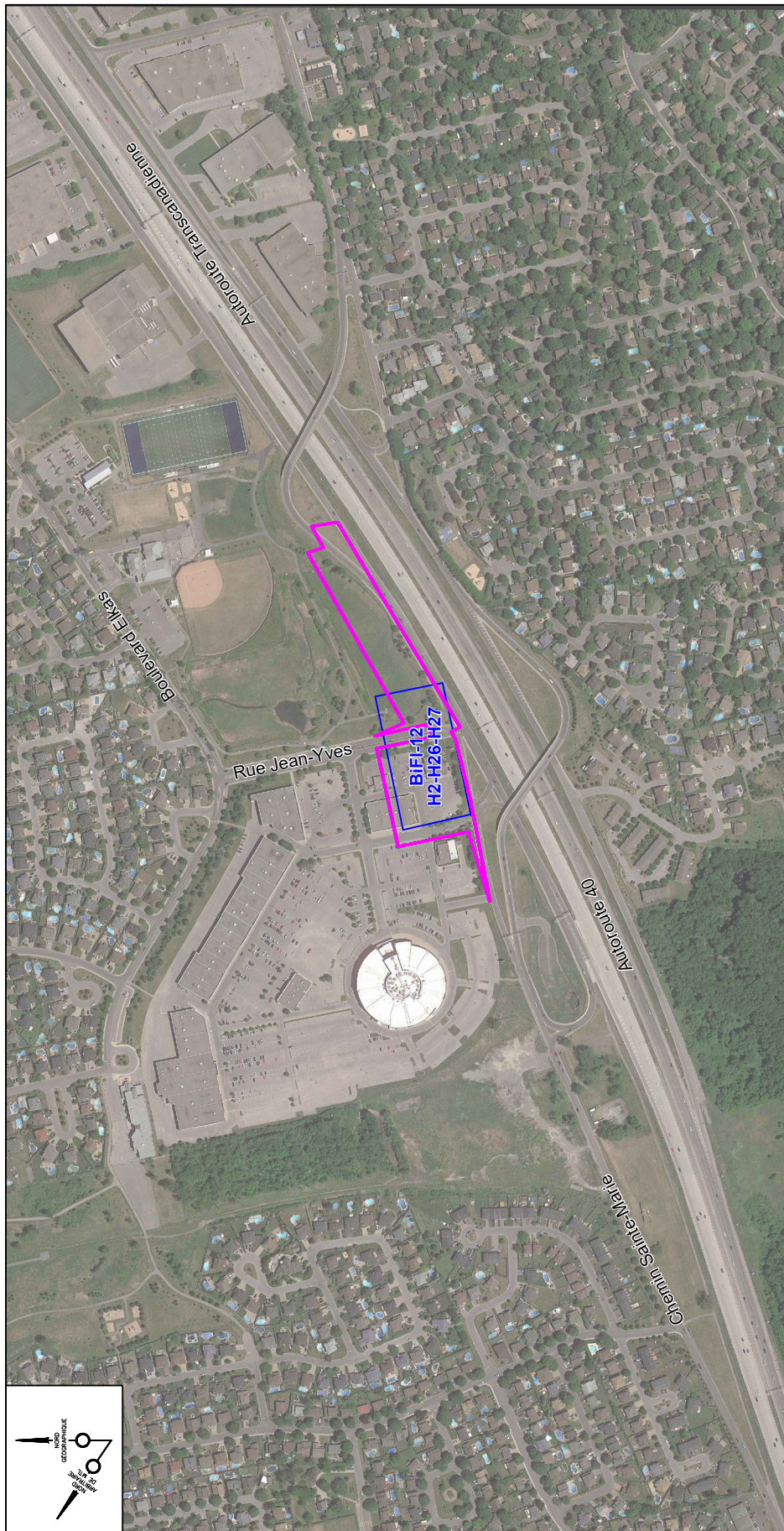
1.3 Contenu du rapport

Le chapitre 2 présente la méthodologie employée au terrain ainsi que pour le traitement des données. Le chapitre 3 présente un survol du cadre géographique, historique et archéologique du secteur à l'étude³. Le chapitre 4 expose les résultats de l'inventaire archéologique complémentaire, tandis que le chapitre 5 est consacré aux conclusions et fait état des recommandations.

Le rapport est accompagné de cartes, plans, photographies et profils stratigraphiques qui localisent l'intervention et rendent compte des résultats. L'annexe 1 regroupe les profils stratigraphiques réalisés au terrain, tandis que l'annexe 2 présente l'inventaire de la culture matérielle.

2 Le code Borden BiFl-12 a été créé à la suite de la découverte de vestiges du mur nord d'une grange à l'ouest de la rue Jean-Yves et au nord du chemin Sainte-Marie (Arkéos, 2018). Situé à l'ouest de la zone à potentiel H-27, l'ancien bâtiment agricole a fait l'objet d'une fouille en 2019 (Arkéos, 2020). Le périmètre du site archéologique a par la suite été étendu à l'ensemble immobilier de la dernière occupation agricole, regroupant l'espace de la maison en front du chemin Sainte-Marie et ceux de tous les bâtiments secondaires visibles sur la photo aérienne de 1948. Le site archéologique recoupe la portion ouest de la zone H-27, et la zone H-26, dans l'emprise des lots 173 et 174 du cadastre originaire, ou encore, dans la concession 219 du terrier de l'île de Montréal avant que la terre ne soit subséquemment scindée en deux lots.

3 L'aire d'étude est comprise dans un secteur à l'étude qui couvre une plus vaste superficie. Le secteur à l'étude permet d'intégrer des données pertinentes provenant de diverses observations faites dans les environs de l'aire d'étude.



Légende

- Site archéologique
- Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 1 - Localisation des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12

2 MÉTHODOLOGIE

2.1 Approche et stratégie d'intervention

Les travaux d'excavation des trois tranchées exploratoires ont été réalisés d'un seul tenant. Ils se sont déroulés du 1^{er} au 3 août 2023. Les tranchées avaient une largeur qui variait entre 2,05 m et 3,00 m et la longueur oscillait entre 7,20 m et 10,10 m. Les deux extrémités de la tranchée la plus au sud ont été creusées plus profondément pour atteindre les horizons de sol naturel archéologiquement stérile et valider la présence d'éventuels sols en place. Le niveau atteint de la portion centrale de la même tranchée a été réglé arbitrairement à 1,20 m, de manière à y descendre en toute sécurité. La tranchée intermédiaire a été creusée jusqu'à une dalle de béton qui couvrait la plus grande part du périmètre à excaver. La tranchée la plus au nord comportait une conduite de gaz et sa tranchée d'implantation. La tranchée exploratoire a été élargie vers le sud pour compenser l'espace occupé par le service de gaz. Le niveau atteint a été également réglé arbitrairement à 1,20 m pour l'essentiel du périmètre, hormis les deux extrémités est et ouest qui ont été surcreusées pour atteindre l'argile homogène.

2.2 Procédures d'enregistrement

Les enregistrements au terrain ont été faits selon le mode de désignation Tikal, un système d'enregistrement alphanumérique d'usage commun en archéologie. En bref, ce système comporte une séquence constituée d'un chiffre, suivie d'une lettre et d'un second chiffre. Le premier chiffre correspond au numéro d'opération et est attribué en commençant par le 1 et selon l'ordre chronologique de réalisation. Les unités (sous-opérations) sont identifiées sur une base alphabétique commençant par la lettre A et leur attribution correspond également à l'ordre dans lequel elles ont été réalisées. Les lots constituent enfin l'unité minimale d'enregistrement et sont identifiés de façon séquentielle au moyen d'un chiffre en commençant par le 1. En ce qui concerne la présente intervention, la tranchée exploratoire dans la portion nord de l'aire d'étude correspond à la sous-opération 6A, la tranchée médiane à la sous-opération 6B, et la tranchée sud à la sous-opération 6C (figure 2).

À noter que chacune des sous-opérations a fait l'objet d'un relevé archéologique complet selon les standards et les normes actuels, donnant lieu à l'enregistrement des vestiges mis au jour et au prélèvement des objets-témoins. Les enregistrements ont été réalisés en utilisant le Nord géographique. Les coins de tranchées ont été implantés selon les coordonnées x, y, fournies par Arkéos au maître d'œuvre du chantier. Les données altimétriques proviennent de la prise d'élévations à l'aide d'un niveau laser à partir d'un point de référence, fourni par le maître d'œuvre. L'élévation de surface varie entre 27,50 m NMM au sud, et 28,00 m NMM, au nord. L'ensemble des activités

archéologiques ainsi réalisées a donné lieu à l'identification, à la description, à l'enregistrement et à l'analyse des composantes stratigraphiques et des structures mises au jour dans la suite des activités réalisées dans l'emprise du site archéologique.

Une procédure d'enregistrement alphanumérique et séquentielle (lettre suivie d'un chiffre) a été utilisée pour l'identification des différents supports d'enregistrement, le tout précédé de l'identifiant du site et de l'année : BiFl-12-23-C(n) pour les coupes stratigraphiques ; BiFl-12-23-P(n) pour les relevés planimétriques ; BiFl-12-23-N(n-n) pour les photos et BiFl-12-23-ST-(n) pour les vestiges architecturaux. Au terme de l'inventaire, un plan et trois coupes stratigraphiques ont été réalisés. Le plan est intégré au corps du rapport, tandis que les coupes stratigraphiques sont réunies en annexe 1. Trois vestiges immobiliers ont été dégagés et enregistrés. Ils appartiennent à un même bâtiment, datant du troisième tiers du XX^e siècle.



3 ÉTAT DES CONNAISSANCES

3.1 Le paysage naturel

3.1.1 Physiographie et topographie

Le secteur à l'étude s'insère dans la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, vaste plaine fertile en totalité inondée par la mer de Champlain. La topographie générale de l'île de Montréal est caractérisée par la présence de plusieurs niveaux de terrasses organisés de manière concentrique autour de la colline du mont Royal, à une vingtaine de kilomètres à l'est/nord-est de l'aire d'étude, et édifiés pendant l'émersion progressive de l'île à l'Holocène¹.

Dans cet ensemble, le secteur, dans lequel se trouve l'aire d'étude, prend place sur deux basses terrasses de la rivière des Prairies et du lac des Deux-Montagnes (figure 3), dont le profil fut affecté et remodelé par l'érosion fluviale postglaciaire. L'altitude générale y varie de 24,00 à 35,00 m. La terrasse inférieure (25-27,00 m) couvre le territoire situé au nord du quartier de Timberlea (Kirkland) alors que la haute terrasse (28,00 à 32,00 m) empiète sur la portion sud du secteur d'étude (Arkéos, 2023a). Ces deux entités sont connectées par un talus de faible amplitude, parfois figuré par une pente hachée et difficilement perceptible.

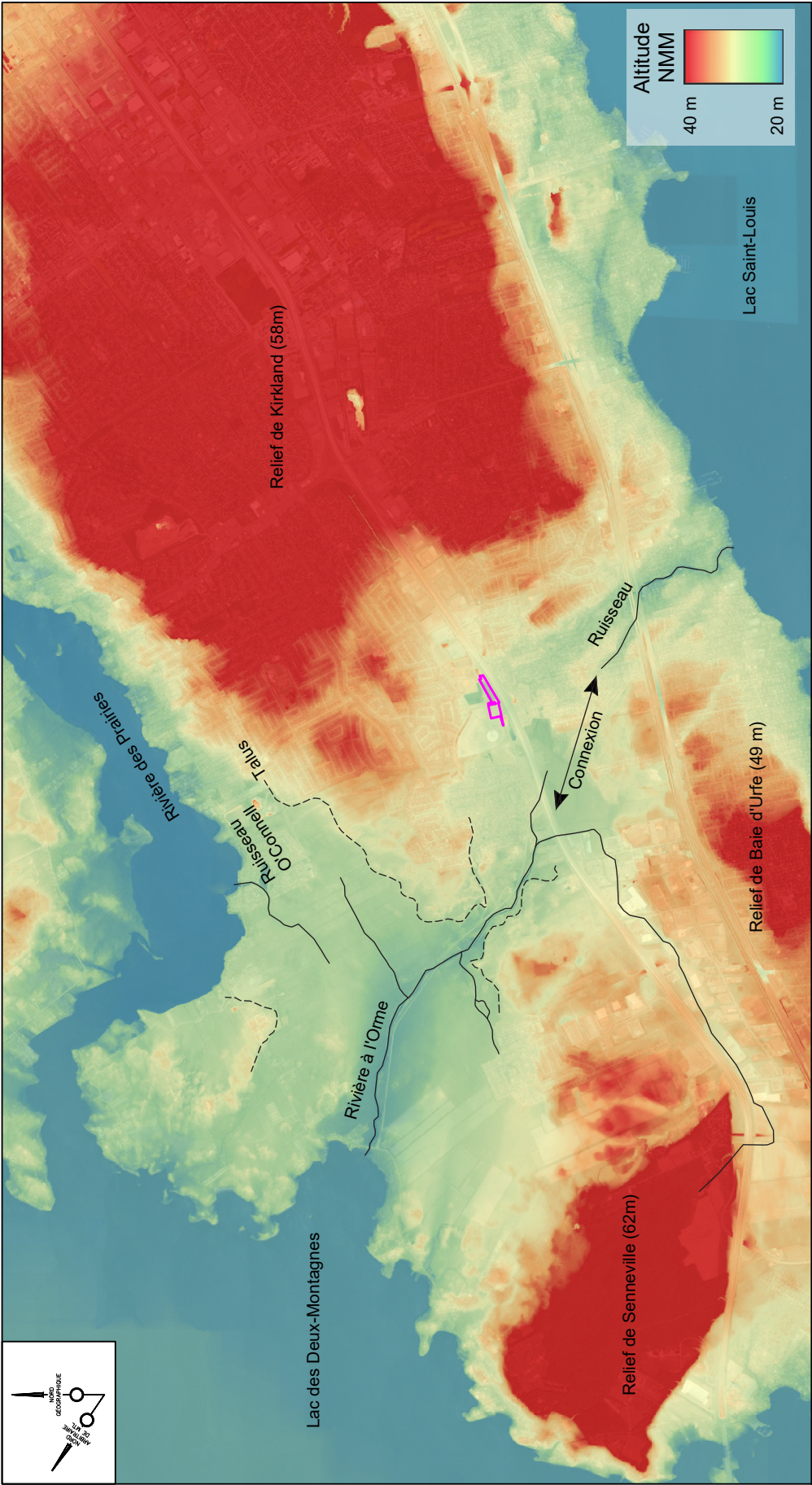
La topographie générale alterne entre des zones planes et des espaces légèrement bosselés à ondulés. Elle est interrompue par la vallée de la rivière à l'Orme (altitude du fond de vallée : 24,00 à 26,00 m) dont les zones basses accueillent des terres humides marécageuses. Au sud de l'aire d'étude, cette vallée est relayée par celle d'un petit ruisseau qui s'écoule vers le sud et se jette dans le lac Saint-Louis dans la municipalité de Beaconsfield. À l'Holocène, comme nous le verrons, ces deux vallées alors ennoyées formaient un bras lacustre, individualisant la pointe sud-ouest de l'île de Montréal, qui était alors une île centrée sur les reliefs de Senneville.

Le territoire entourant le secteur d'étude est aujourd'hui occupé par des lambeaux d'anciennes terres agricoles, par quelques boisés en partie humides, et des développements résidentiels, institutionnels, industriels et commerciaux en marge du boulevard Gouin Ouest et du chemin Sainte-Marie.

3.1.2 Géologie

Le terrain à l'étude est compris dans un large territoire qui s'étend sur les roches de la Plate-forme du Saint-Laurent. Cette province géologique, qui donna naissance à la région physiographique des basses terres du Saint-Laurent, est cernée par les Appalaches au sud/sud-est et le Bouclier canadien

1 Époque géologique actuelle qui débuta il y a 10 000 ans, à la fin de la dernière ère glaciaire.



Légende

Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 3 - Topographie et hydrographie du secteur d'étude. Le tracé du pied du talus séparant les deux terrasses est figuré par un trait en pointillés noirs. La double flèche indique un itinéraire possible reliant les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis, via les vallées de la rivière à l'Orme et d'un ruisseau sans nom

au nord/nord-ouest. Du Cambrien² au Dévonien³, ce vaste bassin, une ancienne mer, s'est progressivement comblé de couches de sédiments qui évoluèrent en autant de roches sédimentaires (grès, shale, dolomie, calcaire, etc.), chacune d'entre elles reflétant des conditions tectoniques et paléoenvironnementales distinctes (température, précipitations, profondeur d'eau, etc.).

Le secteur à l'étude repose en particulier sur la formation de Beauharnois du groupe de Beekmantown, composée de dolomie, grès dolomitique, shale dolomitique et calcaire fossilifère, datant de l'Ordovicien inférieur⁴ (Globensky, 1987). Bien que la carte des sols et des dépôts de surface (figure 4) ne mentionne aucun affleurement rocheux naturel dans ou à proximité immédiate de l'aire d'étude, on ne peut totalement exclure leur présence localement, en particulier sur les rives de la rivière des Prairies, voire, dans une moindre mesure, de la rivière à l'Orme. Des filons de calcédoine associés à des gisements de stromatolithes ont été observés dans la même formation géologique (Beekmantown), dans des carrières de la région de Valleyfield et de Saint-Timothée ainsi qu'au sein d'affleurements naturels localisés à l'embouchure de la rivière Delisle, près de Coteau-du-Lac (Globensky, 1982). La calcédoine est un matériau siliceux qui a pu servir de matière première aux autochtones pour réaliser des outils taillés. On ne peut donc écarter l'existence de tels filons dans le socle rocheux dans le secteur entourant l'aire d'étude. Relevons également la possible présence, éparse et irrégulière, de blocs de quartzite dans les affleurements de till (Lajoie et Stobbe, 1951). L'usage de ces matières dans l'industrie lithique autochtone a en outre été attesté sur des sites de la région montréalaise.

Finalement, la dolomie de la formation de Beauharnois était utilisée abondamment comme pierre à bâtir, notamment pour la construction d'églises et de maisons (Jacob et Ledoux, 2003). On l'utilisait également comme pierre de taille et comme pierre d'aménagement paysager. Son utilisation fut toutefois limitée du fait de son caractère dur et cassant (MERN).

3.1.3 Dépôts de surface

La carte des sols et des dépôts de surface utilisée pour ce rapport fut réalisée par le Service des Fermes Expérimentales à Ottawa en 1952 (voir figure 4). Une description exhaustive des unités de sols figurées sur cette carte est disponible dans le rapport de Lajoie et Baril (1956). Nous en reprenons ici les principales propriétés.

Le terrain de l'aire d'étude est couvert en majorité d'argile marine déposée durant l'épisode de la mer de Champlain. Plus au nord, vers la rivière des Prairies, le dépôt est caractérisé par des sols argileux de la série de Saint-Urbain (U), et dans une moindre mesure, par ceux de la série de

2 Période géologique entre 541 et 485 millions d'années (Ma).

3 Période géologique entre 419 et 359 Ma.

4 Sous-période de l'Ordovicien qui s'étend de 485 à 470 Ma.

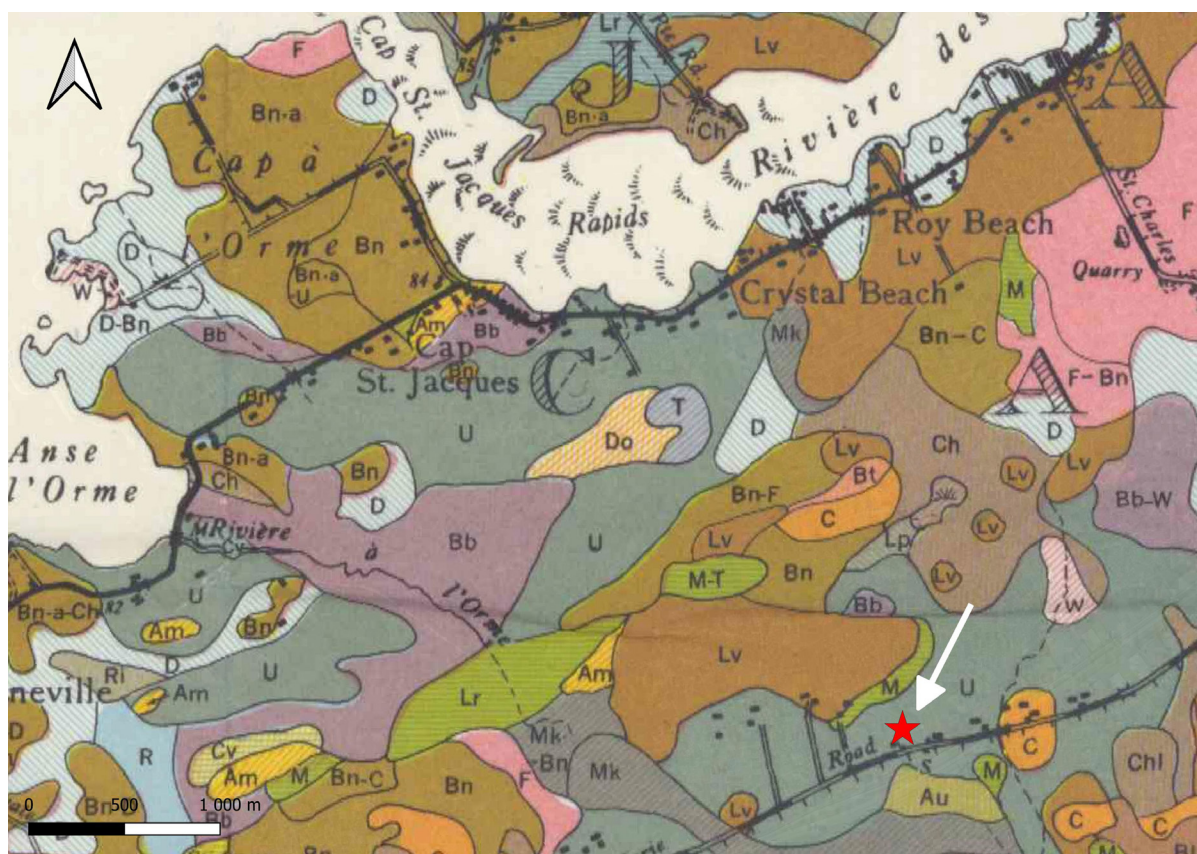


Figure 4 - Cartographie des sols et des dépôts de surface du secteur d'étude. Tirée du Service des Fermes Expérimentales, 1952. Légende (limitée au secteur d'étude)

Till : Bn : Terre franche de Saint-Bernard; Lv : Terre franche de Laval; Do : Terre franche de Dorval; F : Terre franche de Farmington. Argile marine : Bb : Argile de Bearbrook; U : Argile de Saint-Urbain. Alluvions : Am : Sable limoneux de Sainte-Amable; C : Terre franche sableuse de Chicot; Lr : argile de Saint-Laurent; M : Terre franche argileuse de MacDonald; C : Terre franche argileuse de Châteauguay. Organique : Mk : Terre noire profonde (plus de 60 cm).

Bearbrook (Bb). Le terrain y est plat, exempt de pierres et peu perméable. Malgré sa fertilité, le drainage y est requis sans quoi, il est difficile d'y cultiver des céréales.

La plaine argileuse est localement percée de dépôts de till qui apparaissent dans le paysage sous la forme de timides reliefs ou bordures de terrasse mal dessinées. Le till des séries de Saint-Bernard (Bn) et de Laval (Lv) est associé à des terrains généralement ondulés à vallonné. Ce sont des tills calcaires, riches en pierres dolomitiques et/ou calcaires et présentant une matrice grossière. L'un comme l'autre possède un bon drainage et fournit des terres franches particulièrement fertiles offrant des opportunités de cultures diversifiées. Le till de la série de Dorval (Do), qui affleure dans le parc de l'Anse-à-l'Orme, dans le prolongement du boulevard de Pierrefonds, possède quant à lui une matrice plus argileuse, une pierrosité modérée et est associé à des terrains légèrement à modérément ondulés. Le drainage y est bon.

Ailleurs, les argiles sont recouvertes par des dépôts organiques ou alluvionnaires mis en place pendant et après l'émersion de la zone d'étude. La vallée de la rivière à l'Orme est en partie comblée de dépôts organiques (Mk), à l'origine de la formation de terres noires. Ces sols sont la conséquence du comblement progressif par la végétation (dont la décomposition fût altérée par les conditions d'humidité et d'acidité) de la vallée sur un substrat argileux et peu perméable. Ces terrains souvent humides se drainent difficilement, ce qui explique la préservation d'un boisé à cet endroit. À noter que quelques mares et marais de faibles extensions subsistent au sein de la plaine argileuse, suggérant que cette dernière était une vaste zone humide saisonnière (au moins jusqu'en début de période estivale) avant son drainage récent à des fins agricoles. Une installation autochtone préhistorique durable y est donc peu probable.

3.1.4 Hydrographie

Le secteur d'étude s'intègre dans le vaste réseau hydrographique du Saint-Laurent, via les sous-bassins du lac des Deux-Montagnes et de la rivière des Prairies. Cette dernière est un lien géographique stratégique : elle fait partie des trois itinéraires possibles pour relier la vallée de l'Outaouais et l'aval de l'archipel de Montréal, avec la rivière des Mille-Îles au nord et le fleuve Saint-Laurent au sud, qui nécessite un large détour par le sud. À proximité, le lac des Deux-Montagnes, bassin récepteur de la rivière des Outaouais, se déverse entre autres dans la rivière des Prairies, dont deux bras délimitent, au nord du secteur à l'étude, l'île Bizard. La rivière des Prairies entame là son parcours chaotique d'une quarantaine de kilomètres jalonné de nombreux rapides, de resserrements et de bassins plus calmes jusqu'à rejoindre la rivière des Mille-Îles puis le fleuve Saint-Laurent dans lequel elle se jette, en aval de l'île Sainte-Thérèse.

Il existe donc deux itinéraires pour relier la vallée de la rivière des Outaouais, via le lac des Deux-Montagnes, et celle de la rivière des Prairies. Le bras nord, bien que représentant une distance moins importante, est caractérisé par des conditions de navigation plus périlleuses du fait de la présence des rapides du Cheval Blanc, plus vigoureux que les rapides du Cap-Saint-Jacques. De fait, la dénivellation entre le lac des Deux-Montagnes et l'aval de l'île Bigras, à la confluence des deux bras fluviaux, est de 2,00 m environ (de 22,00 m à 20,00 m), mais la longueur du bras sud, riverain du secteur à l'étude, est trois fois plus grande que le bras nord (12 km contre 4 km), assurant une pente plus douce et des conditions hydrologiques plus propices à la navigation (Arkéos, 2023a).

La rivière à l'Orme est le seul cours d'eau permanent près de l'aire d'étude (voir figure 3). Elle prend sa source dans le petit étang MacDonald localisé près de l'échangeur du boulevard des Anciens Combattants avec l'autoroute Félix Leclerc, puis s'écoule vers l'est dans l'axe de cette dernière avant de bifurquer vers le nord au niveau du quartier de Timberlea (Kirkland). Elle traverse ensuite le parc-nature de l'Anse-à-l'Orme avant de se jeter dans le lac des Deux-Montagnes. Ce cours

d'eau paraît aujourd'hui navigable pour des embarcations légères (canot), à certaines périodes de l'année. Contrairement à ses tributaires, le tracé du cours principal de la rivière à l'Orme semble avoir été préservé, quoique son lit et ses berges aient pu faire l'objet de travaux de creusage à la période moderne. Via la vallée de la rivière à l'Orme puis celle d'un petit ruisseau sans nom, elle pourrait représenter un itinéraire raccourci (6 km) pour joindre le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint-Louis, évitant un détour par les eaux de 13 km, ceci, bien entendu, s'il s'avère que son cours était historiquement navigable (voir figure 3).

3.1.5 Climat et végétation actuels

Le secteur d'étude, comme tout l'archipel montréalais, est soumis à un climat continental de type tempéré humide à longue saison de croissance. Le secteur se situe dans la région la plus chaude du Québec, avec une moyenne annuelle de 6,6 °C, et la plus productive en termes de capacité de production de biomasse (MNRF, 2004; Ouranos, 2022).

Il s'intègre dans la zone tempérée nordique, sous-zone de la forêt décidue dominée par des peuplements feuillus et mélangés. Depuis ± 6 000 ans AA⁵, l'aire d'étude fait partie du domaine bioclimatique de l'érablière à caryer cordiforme. À ce propos, les terrains humides comme la plaine argileuse de la zone d'étude sont des environnements particulièrement propices au développement de l'érablière (Lavoie et Richard, 2017). Outre cette espèce, le couvert forestier comprenait possiblement du caryer ovale, du micocoulier, de l'érable noir, du chêne bicolore, de l'orme de Thomas, du pin rigide ainsi que plusieurs arbustes et plantes herbacées (MNRF, 2004). On y rencontrait aussi des espèces plus nordiques comme le sapin et les épinettes. L'évolution du couvert forestier du domaine de l'érablière à caryer cordiforme est principalement influencée par les chablis⁶ (Lavoie et Richard, 2017).

3.1.6 Paléoenvironnement : de la déglaciation à aujourd'hui

Nous résumerons ici brièvement et de manière chronologique les principaux changements environnementaux qui ont dicté la formation du secteur à l'étude depuis la déglaciation. Le milieu naturel que l'on connaît aujourd'hui n'a en effet rien de statique, mais est le produit d'une série de transformations induites par des phénomènes naturels actifs à l'échelle planétaire. Comprendre cet enchaînement, c'est comprendre les modalités de l'évolution du paysage du passé vers celui du présent et, dans la foulée, prendre la mesure des conditions qui ont progressivement permis aux humains d'investir ce territoire il y a des milliers d'années.

5 Les données d'altitude énoncées dans cette chronologie le sont par rapport au niveau moyen de la mer actuel.

6 Le chablis correspond au phénomène de déracinement d'un arbre par des facteurs naturels (vent, foudre, neige, chute d'un autre arbre). Le chablis favorise la création de lits de germination grâce entre autres à l'apparition d'une trouée d'ensoleillement dans la canopée. Les changements de conditions créés par les chablis ont une incidence majeure sur la dynamique et la succession végétale des forêts mixtes (Manka, 2010).

3.1.6.1 Déglaciation et mer de Champlain

Il y a 21 000 ans, une grande partie du nord de l'Amérique du Nord est recouverte d'une calotte de glace de plusieurs kilomètres d'épaisseur (Dalton *et al.*, 2020). À la fin du Wisconsinien⁷, des changements astronomiques entraînent un réchauffement graduel du climat qui provoque la fonte progressive du glacier jusqu'à sa disparition complète au centre de la péninsule du Québec-Labrador, il y a 5 500 ans AA (Dyke, 2004). Entre-temps, le sud du Québec est libéré des glaces il y a $\pm$ 13 500 ans AA, puis recouvert pendant 500 ans environ par un vaste plan d'eau proglaciaire, le lac à *Candona* qui atteint un niveau de 230 m⁸ (Dionne, 1977; Parent et Occhietti, 1999; Dalton *et al.*, 2020).

Vers 13 100 ans AA, la dislocation progressive de l'inlandsis laurentidien (le glacier) dans l'axe du Saint-Laurent entraîne la vidange du lac à *Candona* vers l'estuaire laurentien. Pendant ce temps, les eaux salées de la mer de Goldthwait, qui recouvrent les côtes basses de l'estuaire du Saint-Laurent jusqu'à Québec, font le chemin inverse, envahissant les basses-terres du Saint-Laurent au relief déprimé par le récent passage de l'inlandsis : la mer de Champlain est née. Cette vaste étendue d'eau salée s'insère dans la vallée laurentienne, de Québec jusqu'au lac Ontario. Dans la région de Montréal, le niveau maximal atteint 172-174 m (Prest et Keyser, 1982; Richard, 2014) et les Montérégiennes, dont le mont Royal, sont les uniques reliefs émergents.

Libéré du poids du glacier, le relèvement isostatique postglaciaire s'enclenche : le niveau des terres remonte rapidement et par extension, le niveau des eaux s'abaisse. À mesure des siècles puis des millénaires, des îlots puis des îles, prémices de l'archipel de Montréal, émergent et sont progressivement colonisés par une flore arctique et une faune spécialisée.

Il y a 11 000 ans, alors que l'inlandsis laurentidien s'est éloigné à plusieurs centaines de kilomètres au nord, la mer de Champlain se retire vers l'aval de la vallée laurentienne. Les eaux saumâtres sont définitivement chassées en aval de l'île d'Orléans, laissant place à un vaste plan d'eau douce, le lac à *Lampsilis*, ancêtre du lac Saint-Pierre. La surface de ce plan d'eau est bien moindre que celle de la mer de Champlain à son maximum d'extension, mais le volume d'eau qui y transite reste cinq fois supérieur à celui du fleuve Saint-Laurent actuel (Richard, 2018).

Aujourd'hui encore, la nature des sols et les formes paysagères du territoire à l'étude (argile, terres humides, topographie) témoignent de cet épisode marin qui s'est étiré sur plus de deux millénaires (Richard et Poirier, 2022; Richard, 2018).

7 Le Wisconsinien est le nom donné à la dernière période glaciaire, de 80 000 à 6 000 ans AA.

8 Les données d'altitude énoncées dans cette chronologie le sont par rapport au niveau moyen de la mer actuel.

3.1.6.2 Émersion du secteur à l'étude

Il y a 10 000 ans, l'archipel de Montréal se dessine, dévoilant un nombre grandissant d'îles séparées par des chenaux en récession. Le niveau du lac à *Lampsilis* s'est abaissé à 40,00 m. Le secteur d'étude est toujours ennoyée tandis que trois îles centrées sur le boisé de Senneville, à l'ouest (62,00 m), sur les hauteurs de Baie-d'Urfé, au sud (49,00 m) et de Kirkland à l'est (58,00 m) (figure 5) forment un archipel qui annonce l'émersion prochaine de la pointe sud de l'île de Montréal.

Quelques siècles plus tard, vers 9 500 ans AA, alors que se dessinent à l'échelle régionale les rivages de Montréal⁹, le secteur d'étude débute son émersion par le sud-ouest. À cette époque, cette dernière est située sur les rivages d'un chenal qui isole encore l'île de Senneville de l'île principale de Montréal en inondant la vallée inférieure de la rivière à l'Orme. Ce chenal, actif pendant trois ou quatre siècles tout au plus, laisse place à une vallée dont le substrat argileux favorise l'accumulation de matière organique et la formation de tourbières ou de marécages. L'emplacement de ces zones humides correspond minimalement aux zones de terre noire figurées sur la carte des sols et des dépôts de surface (voir figure 4).

Il y a environ 9 000 ans, le secteur d'étude est en grande partie exondé et seule la basse vallée de la rivière à l'Orme, sous la forme d'une baie peu profonde s'insérant sur près de 3 km dans les terres, reste inondée. À cette époque, cette baie représente certainement un attrait pour des groupes autochtones potentiellement présents sur le territoire. À l'abri du vaste plan d'eau principal, elle est un chemin d'accès vers l'intérieur des terres. Ses eaux peu profondes se réchauffent rapidement et la végétation qui l'envahit durant la période estivale favorise la présence d'une faune diversifiée (zone de fraie pour les poissons, faune aviaire, mammifères semi-aquatiques, etc.).

Vers 8 700 ans AA, le niveau des eaux vis-à-vis du secteur d'étude (lac des Deux-Montagnes et rivière des Prairies) est déjà similaire à l'actuel. La totalité de la zone d'étude et plus généralement de l'ouest de l'île de Montréal est émergée. À cette époque, progressivement, le caractère lacustre du lac à *Lampsilis* s'efface au profit d'un régime fluvial de plus en plus dynamique. La rivière des Prairies se retranche dans son lit en même temps qu'un courant s'organise entre le lac des Deux-Montagnes et l'aval de l'archipel montréalais. Pour autant, pendant près d'un millénaire, les rapides qui jalonnent le cours d'eau, en particulier dans la section amont, sont peu vigoureux et ne présentent pas de difficulté particulière à la navigation.

La baisse des eaux se poursuit jusqu'à 7 500 ans AA en se stabilisant à environ 12,00 m. Le lac des Deux-Montagnes s'est individualisé. La rivière des Prairies, dévoilant les rapides du Cap-Saint-Jacques puis plus tard, en aval, du Sault-au-Récollet, s'écoule désormais sans retenue dans un régime

⁹ Terme employé par les géographes pour désigner l'altitude d'un paléorivage du lac à *Lampsilis*, entre 30 et 35 m, présents dans la région de Montréal et du lac Saint-Pierre (Richard et Poirier, 2022).



Légende

Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 5 - Émersion du secteur d'étude entre 10 000 et 9 500 ans AA. À partir de cette période, le tracé des rives du secteur d'étude est similaire à l'actuel



ÉCHELLE = 1 : 90 000
45 0 90 180 km

Date
Avril 2024

Numéro de projet 850-1013-2

Source: © 2024 Google Maps

érosif. À l'échelle régionale, les eaux de fonte n'alimentent plus le système du Saint-Laurent, mais s'écoulent vers la baie d'Hudson.

C'est la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et la naissance du fleuve Saint-Laurent, via son ancêtre, le proto-Saint-Laurent (Richard et Poirier, 2022). Son régime hydrologique est influencé par les précipitations et la fonte des neiges et non plus, comme son prédécesseur lacustre, par les eaux de fonte du glacier. Les crues annuelles ont désormais lieu au printemps lors de la fonte des neiges.

Dans le secteur d'étude, depuis 8 700 ans AA donc, le tracé des rives est similaire à l'actuel. Le secteur s'apparente à une bande de terre parsemée de zones marécageuses et de rares reliefs de faible amplitude et traversée par la basse vallée de la rivière à l'Orme. Ouvert sur le premier bassin de la rivière des Prairies, au pied des rapides du Cap-Saint-Jacques, sur un sol plat ou en pente douce et malgré tout bien drainé (till de Saint-Bernard et sable de Sainte-Amable (voir figure 4), le rivage situé à 2,5 kilomètres au nord des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 pouvait représenter un lieu intéressant pour accoster et camper un ou plusieurs jours, en période estivale (à partir de 7 500 ans AA), pour des groupes humains.

Le climat était jusqu'alors froid, conditionné par les apports d'eau de fonte du glacier se retirant vers le nord (Muller *et al.*, 2003). À partir de 7 500 ans AA, le tarissement des eaux de fonte glaciaire favorise la mise en place d'un climat anticyclonique doux et humide. Il y a 7 000 ans, les feuillus dominent les peuplements et colonisent les terres au fur et à mesure de leur émergence (Muller et Richard, 2001 ; Richard et Grondin, 2009). Il est probable qu'une faune déjà riche peuple ces forêts mixtes, composées d'érables, de mélèzes, d'épinettes, de peupliers faux-trembles et de bouleaux blancs (Richard et Grondin, 2009 ; Richard, 2018). C'est aussi durant cette période que l'apparition des premiers arbres à glands favorise l'établissement du cerf de Virginie (Burke et Richard, 2010). À noter que cette afforestation a pu être plus précoce encore : dans le secteur du bois de Saraguay, à environ 14 km à l'est sur les rives de la rivière des Prairies, une érablière diversifiée s'est installée quelques siècles seulement après l'émergence du secteur, il y a 8 000 ans (Lavoie et Richard, 2017).

Alors que le climat poursuit son réchauffement et devient plus sec à partir de 6 000 ans AA (Lavoie et Richard, 2000), le niveau des eaux remonte pour atteindre 20 m il y a 5 200 ans AA, soit un niveau similaire à celui atteint vers 8 700 ans AA (figure 6). Tout au long du parcours de la rivière des Prairies, les rapides qui avaient pris de la vigueur au fil des siècles s'affaiblissent à nouveau et la navigation y est facilitée sur une période de 500 à 800 ans centrée sur 5 200 ans AA.

Par la suite, le niveau de base s'abaisse en enregistrant trois fluctuations qui n'auront pas d'impact sur la configuration des rives dans le secteur de l'aire d'étude ni véritablement sur la vigueur des rapides du Cap-Saint-Jacques. À l'échelle de la rivière des Prairies néanmoins, pendant les phases de bas niveau d'eau, le courant de la section aval est plus fort, tandis que c'est l'inverse en période de hauts niveaux.



Légende

Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 6 -

Émergence du secteur d'étude et des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 entre 9 000 et 8 700 ans AA. À partir de cette période, le tracé des rives du secteur d'étude est similaire à l'actuel

Arkēos inc.
Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 100 000
50 0 100 200 m

Date
Avril 2024

Numéro de projet 850-1013-2

Source: © 2024 Google Maps

À compter de 3 500 ans AA, une baisse du taux d'insolation refroidit considérablement le climat dans l'hémisphère Nord (Renssen *et al.*, 2005). Pour autant, la végétation ne semble pas en pâtir et l'érablière caractérise toujours le paysage végétal de l'aire d'étude (Muller et Richard, 2001). Le climat se réchauffe à nouveau, avec un maximum atteint lors de l'optimal climatique médiéval entre 1 500 et 1 000 ans AA. La tendance d'un climat relativement doux qui prévaut dans les basses terres laurentiennes sera interrompue par une détérioration majeure du climat, entre 800 et 250 ans AA, le Petit Âge Glaciaire (Pratte *et al.*, 2017), entraînant possiblement une recrudescence épisodique des résineux (Richard et Grondin, 2009).

La flore et la faune n'ont que très peu changé dans la région de Montréal depuis la fin de l'épisode du lac à *Lampsilis* et le réchauffement progressif du climat, il y a 8 000 à 7 500 ans. Seuls les derniers siècles, caractérisés par l'établissement des colons, l'exploitation agricole puis l'urbanisation ont entraîné des modifications importantes. Malgré tout, on peut affirmer que les ressources fauniques et floristiques disponibles ont sensiblement été les mêmes pendant une période de près de 8 000 ans. La densité a certainement changé au fil du temps selon les fluctuations climatiques, mais la présence d'une faune bien adaptée est demeurée stable, voire fiable (prédictible).

3.2 Portrait régional de l'occupation autochtone

Nous connaissons peu de choses, à ce jour, de l'occupation autochtone du secteur d'étude. Cet état de fait est un corolaire du peu d'interventions archéologiques qui y ont été menées et ne devrait pas être interprété comme témoignant d'une absence d'occupation humaine durant les millénaires précédant l'implantation coloniale. Si toutefois nous portons le regard sur une région plus large, celle de la portion méridionale de la vallée laurentienne, nous sommes à même d'appréhender les dynamiques de peuplement du territoire sur plusieurs millénaires et de produire un portrait de l'utilisation qui a pu être faite, à différentes périodes, de l'espace compris dans le secteur d'étude.

Le peuplement humain dans la vallée laurentienne s'est effectué en de nombreuses vagues de migration et d'abandon (Arkéos, 2023a). Dans l'archipel d'Hochelaga, situé à la confluence de routes fluviales importantes, ces vagues débutent vers 5000 ans AA, tandis que les îles qui le forment sont émergées et leurs rivages sont accessibles et accueillants. Durant les premiers millénaires de l'histoire humaine du territoire québécois, soit de 12 500 ans AA à 3 000 ans AA, ce sont des groupes pratiquant le nomadisme qui y pénètrent sporadiquement en suivant les pistes de proies très mobiles et les rives des cours d'eau en formation. Vers 3 000 ans AA, viendront des groupes qui cherchent à intensifier leur exploitation des terres fertiles de la vallée laurentienne en y pratiquant l'horticulture. Ce changement dans l'approvisionnement va de pair avec un changement dans le type d'établissement, demandant une certaine sédentarisation qui se traduit par l'apparition de villages semi-permanents. Ceci ne signifie pas toutefois que le nomadisme est délaissé et de nombreux groupes continuent de vivre selon un cycle saisonnier qui implique de grands déplacements sur le territoire.

L'occupation humaine s'est donc déroulée par épisodes que les archéologues ont regroupés à l'intérieur de trois grandes périodes culturelles : le Paléoindien (12 500 à 8 800 ans AA), l'Archaïque (11 350 à 3 000 ans AA) et le Sylvicole (3 000 à environ 450 ans AA). Le Paléoindien n'est pas représenté sur les sites en périphérie de l'archipel d'Hochelaga puisque la région se trouvait submergée durant cet intervalle temporel. Nous débuterons donc notre tour d'horizon durant l'Archaïque, alors que les cours d'eau adoptent graduellement leur lit définitif, créant des rives pouvant accueillir des occupations dont les témoins archéologiques nous parviennent aujourd'hui.

3.2.1 Peuplements régionaux et enracinement (Période culturelle de l'Archaïque 11 350-3 000 ans AA)

Après le passage des groupes pionniers, qui chassaient des proies regroupées en troupeau migrateur, sont apparus des groupes dont la mobilité, toujours fondamentale dans leur mode de vie, nécessitait des distances de moins en moins grandes. Rapidement et sur une plus grande étendue que celle explorée auparavant, les groupes humains de l'Archaïque ont découvert de nouvelles sources de matières premières, comme des affleurements offrant des pierres qui se taillent pour en faire des outils, des forêts où se concentre le type de bois prisé pour fabriquer des canots ou des abris. Ils ont découvert puis exploité des lieux de prédation avantageux (frayères, cols, ravages, etc.). Le territoire occupé par les proies moins mobiles comme le castor, l'orignal et le cerf était mieux reconnu et de plus en plus efficacement exploité. À cette époque, les divers groupes se dispersent davantage dans le vaste territoire québécois et se diversifient, mais ils conservent tout de même un mode de vie généralement commun qui perdurera tout au long de la période culturelle de l'Archaïque. Des croyances, des récits, des coutumes, des savoir-faire, des opinions différents s'échangent, se répandent et des unions se forment, tout comme des conflits entraînent le dispersement (Spikins, 2015 ; Whallon *et al.*, 2011 ; MacDonald et Hewlett, 1999 ; MacDonald, 1998).

Des vestiges d'occupations humaines, faites au moment où le niveau de Montréal (38 et 30 m NMM) formait le rivage du lac à *Lampsilis*, ont été découverts dans la région du lac Saint-François (Wright, 1995 : 107 ; 1982). Ces groupes exploitaient les ressources de ce grand plan d'eau, mais aussi des Grands Lacs (Ellis et Deller, 1990) jusqu'au détroit de Québec (Pintal, 2012, 2007a, 2007b, 2005, 2004, 2003, 2002, 1999 et 1997). Le bassin aval de la rivière des Outaouais était vraisemblablement aussi fréquenté par des groupes de l'Archaïque moyen (Ouellet, 2017 : 143).

Pour la région de l'archipel montréalais, Loewen (2019 : 20) mentionne que les données archéologiques actuelles suggèrent la présence de groupes humains de la période de l'Archaïque vers 6 660 ans AA à Coteau-du-Lac¹⁰. Il fait également remarquer que les pointes de projectile de la région montréalaise se présentent en une dizaine de matériaux principaux, dont trois sont d'origine locale (Loewen, 2019 : 30). Ces derniers sont la pierre cornéenne issue des collines montérégiennes et, notamment,

10 Loewen (2019 : 20) utilise ces datations pour les sous-périodes de l'Archaïque : Archaïque laurentien (6 700 à 4 300 ans AA) et Archaïque post-laurentien (4 300 à 3 000 ans AA).

d'une carrière située au flanc nord du mont Royal (BjFj-97), le chert de Kitchissippi sur l'Outaouais moyen et inférieur et la pierre pyroclastique, rencontrée sur l'Outaouais inférieur. Néanmoins, la majorité des matériaux semble provenir des Appalaches : cherts, rhyolites et quartzites. Le chert Onondaga, aussi très utilisé, provient des régions plus méridionales, de l'escarpement de Niagara.

D'importants lieux d'occupations humaines faites durant la période de l'Archaïque ont fait l'objet d'études assidues et soutenues ; ces sites archéologiques sont localisés sur la figure 7. Il y a environ 4 500 ans, la vallée laurentienne semble être le théâtre d'un changement culturel, sinon d'un accès à un nouveau réseau d'approvisionnement comme en témoigne l'arrivée de nouveaux matériaux et d'outils aux styles variés. Les populations qui occupent alors ce territoire sont désignées post-laurentiennes et elles peuvent être perçues, comme le propose Clermont (2016 : 23), comme les pionniers d'une colonisation graduelle des groupes iroquoiens vers la vallée laurentienne.

3.2.2 Implantation et interactions ethniques (Période culturelle du Sylvicole de la vallée laurentienne - 3 000 à 450 ans AA)

Par rapport à la période qui le précède, le Sylvicole¹¹ est caractérisé par une exploitation encore plus intense de diverses ressources essentielles qui sont accessibles dans un territoire de moins en moins étendu. Les groupes auront donc tendance à adopter un mode de vie nécessitant des déplacements sur des distances de plus en plus réduites, à mieux définir les limites et le contenu de leur territoire et à développer davantage des relations avec les groupes limitrophes (Arkéos, 2023a).

Dans la vallée du Saint-Laurent, le développement de la récolte opportuniste et éventuellement de la culture de plantes indigènes et exotiques bouleversera davantage les modes de vie ancestraux. Les structures sociales seront alors complexifiées (Birch, 2015; Creese, 2014; Milner *et al.* 2013; Jordan, 2013; Hart & Engelbrecht, 2012; Sassaman, 2004), surtout en réponse à l'augmentation importante des populations vivant dans des territoires plus circonscrits géographiquement et socialement.

En archéologie, cette période se démarque de l'Archaïque principalement par la présence soudaine de récipients en terre cuite (la poterie), par la construction de tertres, par la modification des habitations et des schèmes d'établissement (Chapdelaine, 1990b : 2). Ce ne sont pas tous les groupes occupant le territoire québécois qui ont adopté ce mode de vie et qui en sont venus à pratiquer l'horticulture. Ces changements s'observent principalement dans la vallée laurentienne. Les groupes rattachés à l'hinterland¹², sans rejeter les nouveaux apports technologiques, ont maintenu leur

11 Gates St-Pierre (2010 : 9) précise que le Sylvicole ne fait pas clairement référence à une culture, mais d'abord et avant tout à une période pouvant être diversement subdivisée en fonction de l'observation de changements technologiques, économiques, sociologiques ou idéologiques, mais surtout à partir de l'évolution des styles céramiques (Chapdelaine, 1990a; Clermont, 1996).

12 L'hinterland (arrière-pays) peut être compris comme le territoire qui se trouve derrière les rives et les côtes, au cœur du territoire. Ici, l'hinterland concerne le territoire qui se trouve derrière les rives du fleuve Saint-Laurent et celles remontant sur quelques kilomètres les affluents qui y confluent.

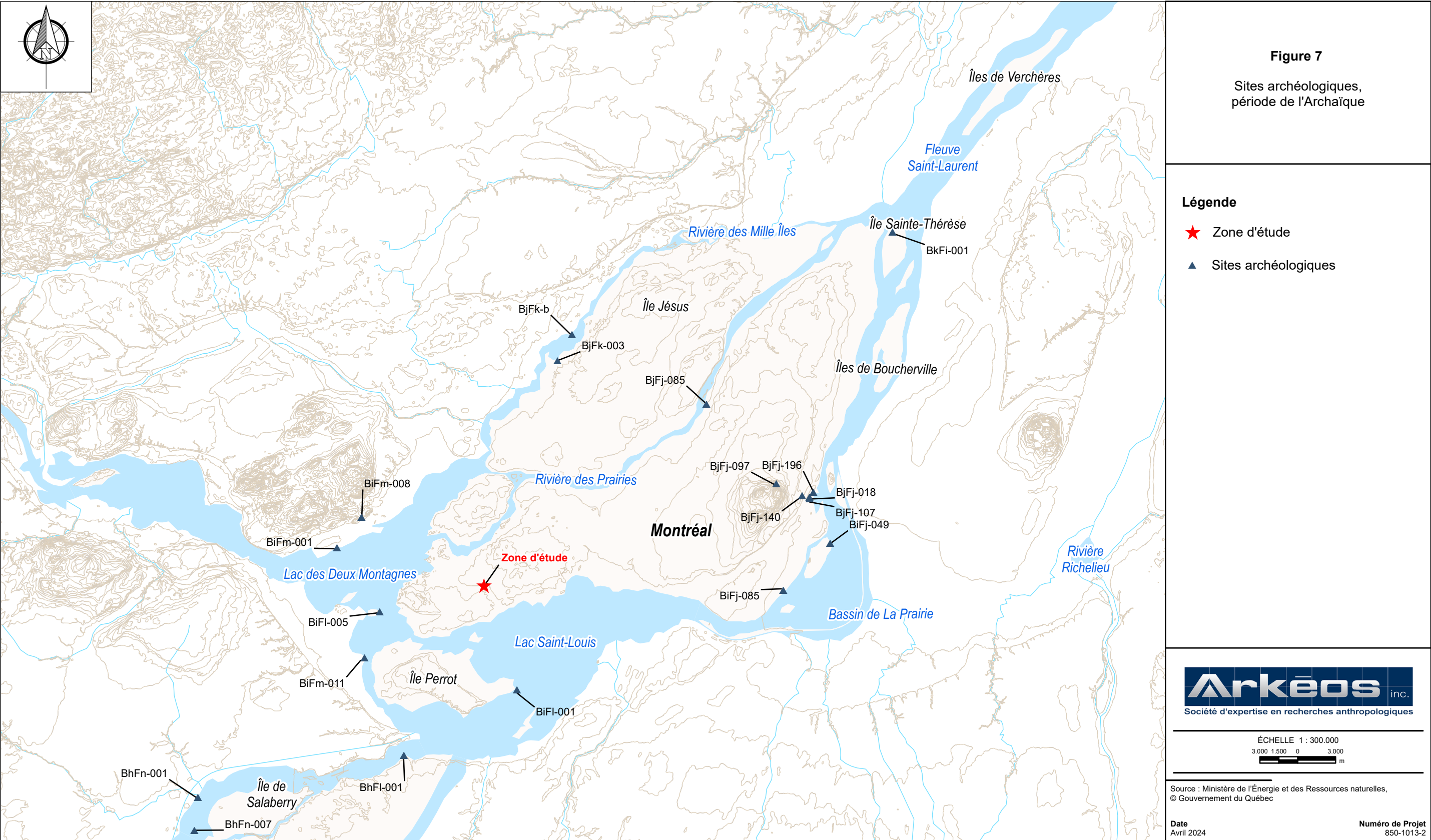
mode de vie éprouvé depuis des millénaires. Ils adoptent et développent tout de même de nouvelles technologies et de nouvelles stratégies.

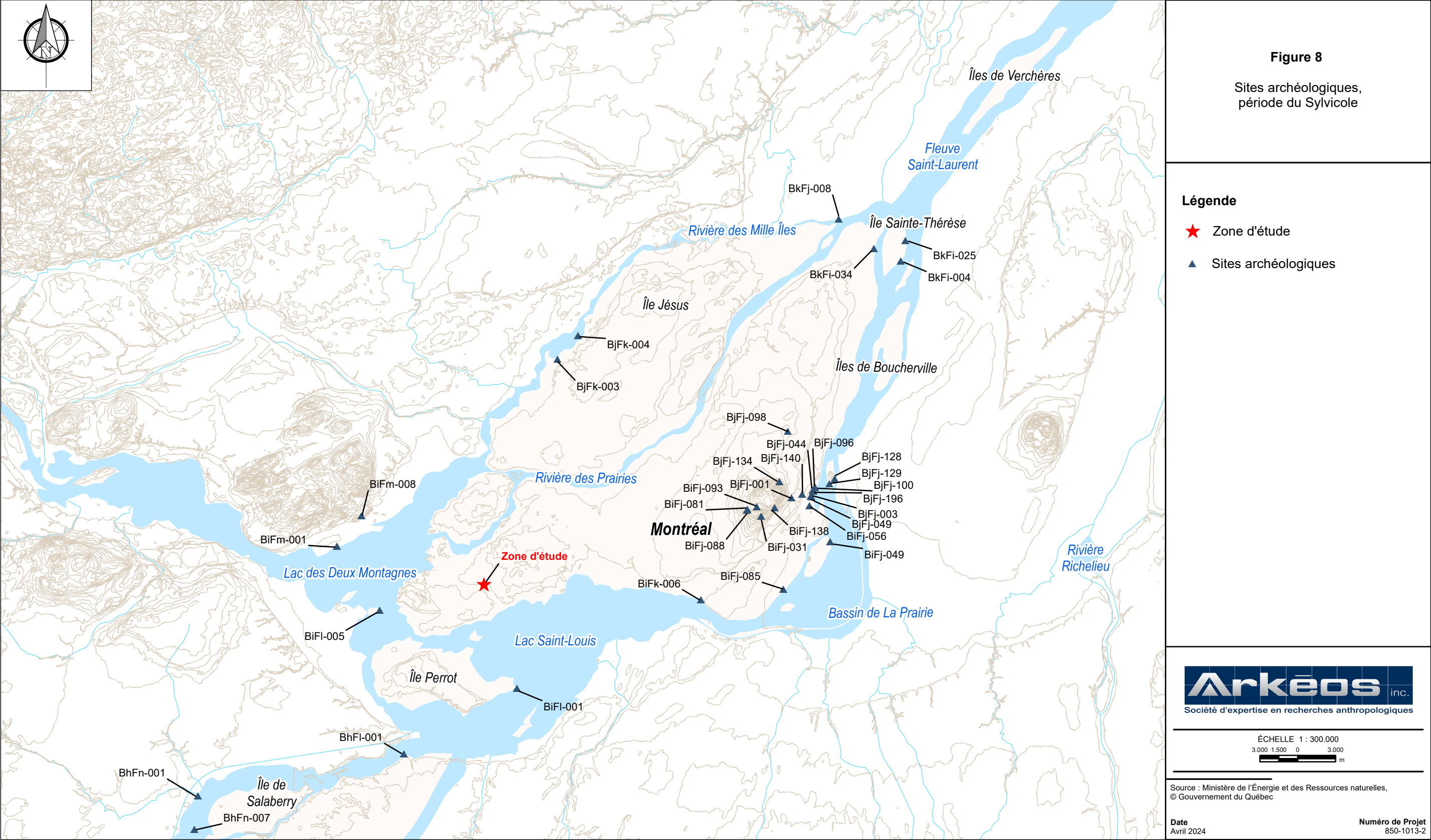
Dans la portion méridionale de la vallée laurentienne, les groupes rattachés à la sous-période du Sylvicole inférieur (3 000 à 2 400 ans AA) ont notamment laissé des traces de leur passage dans les îles de Coteau-du-Lac, à la Pointe-des-Cascades, au parc national d'Oka, à la Pointe-du-Buisson (Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Chapdelaine, 1990b) et au site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (Balac *et al.*, 2019 : 32) (figure 8).

Les sites de la période du Sylvicole moyen (2 400 à 1 000 ans AA) sont nombreux dans la région de Montréal et tendent à démontrer l'amorce d'un développement culturel plus régional (Balac *et al.*, 2019 : 33). Ces lieux d'occupation se situent principalement en marge riveraine ainsi que sur le pourtour de petites îles. Parmi les plus importants, on compte les sites de Pointe-du-Buisson (BhFl-1) à Beauharnois, de la plage d'Oka et du parc national d'Oka (BiFm-1 et BiFm-8) (Bellavance, 2015 ; Arkéos, 2003 ; Chapdelaine, 1988 ; Clermont et Chapdelaine, 1982). À ces sites, peuvent être associées une trentaine d'autres manifestations répertoriées un peu partout dans l'archipel montréalais, notamment sur la pointe du Moulin de l'Île Perrot (BiFl-1) (Archéotec, 2012a).

Au cours de cette sous-période, les occupations du site de la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) correspondent à un lieu de rassemblement estival récurrent pour les bandes régionales. Les autres sites contemporains correspondent à des campements temporaires ou saisonniers récurrents pour l'exploitation des ressources locales (pêche, chasse et cueillette) aux abords du fleuve Saint-Laurent et de la rivière des Outaouais (Arkéos, 2003 ; Tremblay et Pothier, 2004 ; Renault, 2012). Certains, comme le site de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85) et le site BiFj-93 du mont Royal étaient également utilisés comme lieu de passage et de halte permettant pour le premier de contourner des rapides et pour le second de traverser l'île de Montréal de part en part (SACL, 2013, Arkéos, 2012). Les tailleurs de certains de ces sites ont souvent utilisé du matériel local disponible, soit la cornéenne des montréalaises comme celle du mont Royal (Burke et Gauthier, 2011 ; Gates-Saint-Pierre *et al.*, 2012).

Dans la vallée laurentienne, les modes d'occupation du territoire changent considérablement avec l'adoption du village sédentaire vers 650 ans AA (Arkéos, 2018 : 53). Les hameaux semi-permanents (15-20 ans) sont surtout installés dans des environnements bien drainés (sable, tills, moraines) et légèrement en retrait des abords du fleuve, tels qu'au site Mandeville (CaFg-1) à Tracy (Chapdelaine, 1989), au site BiFh-1 à Lanoraie (Chapdelaine, 1985 ; Clermont *et al.*, 1983 ; Wintemberg, 1929), l'occupation villageoise iroquoienne de Saint-Anicet (Chapdelaine, 2019 ; Clermont et Gagné, 2004 ; Pendergast, 1981, 1974, 1969 et 1966) ou au site Dawson (BjFj-1) situé au pied du mont Royal (Ethnoscop, 2018 ; Pendergast et Trigger, 1972 ; Trigger, 1969). Toutefois, malgré cette plus





grande sédentarité, on a toujours recours à une multitude de petits établissements occupant des environnements très diversifiés. Aux sites villageois, étaient notamment rattachés des camps de pêche comme à la Pointe-du-Buisson (BhFl-1) sur lequel des Iroquoiens érigèrent deux huttes autour desquelles fut fabriquée de la poterie (Clermont et Chapdelaine, 1982 ; Girouard, 1975). Le mont Royal compte également de nombreux sites contenant des traces de sa fréquentation (lieux de passage et de brèves haltes) et de son utilisation comme site funéraire et lieux d'extraction de la matière lithique à la fin de la période du Sylvicole (Ethnoscop, 1998 ; Arkéos, 2012).

De nombreuses composantes du Sylvicole supérieur (1 000 à 450 ans AA) sont présentes en divers endroits sur la rive sud de l'île de Montréal et des îles ponctuant le fleuve Saint-Laurent, tels aux sites Le Ber-Le Moyne à Lachine (BiFk-6) (Archéocène, 2018 ; Archéotec, 2012b), de la Maison Nivard-De Saint-Dizier (BiFj-85), de la place Royale (BjFj-3 et BjFj-47), du site BiFj-49 sur l'île des Sœurs (Arkéos et Archéocène, 1998) et de l'île de Boucherville (BjFi-7) (Arkéos, 2002). Ces sites correspondent à des campements estivaux temporaires ou saisonniers pour l'exploitation des ressources locales (halieutiques essentiellement) ou à de brèves haltes (pour se reposer, se restaurer et, au besoin, pour réparer les outils et canots). Ils démontrent l'importance des secteurs riverains comme lieu d'accostage, de portage et de pêche, mais aussi pour l'inhumation de défunts (sites de l'île des Sœurs et de la Maison Nivard-De Saint-Dizier).

La présence de groupes du Sylvicole supérieur est également attestée à l'intérieur de l'île de Montréal, principalement sur et aux abords du mont Royal. On retrouve en périphérie du mont Royal, des sites d'établissement prenant place sur les terrasses bordant le ruisseau Saint-Martin et sa vallée marécageuse (BjFj-133 et BjFj-140) de même que deux lieux de sépultures dans les quartiers Mont-Royal et Rosemont (lieu de sépulture de la rue Saint-André et BjFj-98) (Arkéos, 2018 ; Larocque, 1997). Il est possible que les deux lieux de sépultures autochtones, situées à bonne distance des rives du fleuve et du mont Royal soient liés à la présence, à proximité, d'axes de circulation et/ou de hameaux/villages iroquoiens (Arkéos, 2018). Le secteur du mont Royal compte actuellement une quinzaine de sites datant du Sylvicole supérieur.

3.2.3 Occupations autochtones récentes

À l'arrivée des premiers explorateurs européens, les Autochtones se fondent dans une histoire écrite qui n'est pas la leur, ils y figurent dans un rôle qui leur est donné. Ce sera pendant longtemps l'histoire des conquérants, celle qui vante surtout les exploits des explorateurs, laissant souvent en arrière-plan le rôle pourtant fondamental de ceux qui les guidaient à travers leurs sentiers. Dans cette histoire écrite, les Autochtones prennent le rôle de l'Autre. Ils deviennent des alliés, d'éventuels prosélytes, de la main-d'œuvre, des sous-traitants, etc. Toutefois, pendant que l'histoire s'écrit, les Autochtones continuent d'exister dans un mode de vie qui leur était propre et qui s'inscrit dans les traditions orales de leur nation (Arkéos, 2023a).

L'information contenue dans les écritures coloniales et missionnaires permet d'observer les événements du passé selon une perspective particulière. Ces écritures doivent néanmoins être comprises dans le contexte général auquel elles appartiennent et appréhendées selon les biais culturels de l'époque. Les témoignages écrits qui se sont rendus jusqu'à aujourd'hui demeurent toutefois un corpus de données fondamentales pour l'étude de la présence autochtone au cours des cinq derniers siècles.

L'arrivée des premiers explorateurs européens ne s'est pas immédiatement déclinée en une prise de possession ferme du territoire et les changements aux schèmes d'occupation autochtones se sont d'abord faits de manière graduelle. Cette première période d'occupations concomitantes s'est soldée par la dispersion des populations iroquoiennes du Saint-Laurent et à compter de cette date, l'île de Montréal et le territoire environnant ne semblent plus être un lieu quotidien d'habitation pour les populations autochtones. Leur présence, dans les écrits comme dans le registre archéologique, prend l'allure de passages transitoires vers d'autres lieux de vie.

Avec l'implantation d'un établissement colonial en 1642, l'île de Montréal, et par ricochet le reste de l'archipel redevient un lieu fortement fréquenté et habité par divers groupes autochtones qui profitent des avantages que leur offre notamment la proximité aux centres coloniaux et aux missions. Dès le début du XVIII^e siècle, on remarque toutefois une érosion du lien entre le territoire ancestral et les descendants des groupes autochtones l'ayant autrefois fréquenté avec la concentration des occupations dans les missions et réductions. Les cours d'eau restent longtemps les voies de circulation privilégiées par les Autochtones et les occupations ponctuelles se feront en bordure de ceux-ci (figure 9).

Il existait cependant des Autochtones vivant à l'extérieur des missions (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Renault, 2012). Toutefois, les données les concernant semblent quasi inexistantes dans les sources coloniales en raison de la position marginale qu'ils occupaient au sein de la colonie (Dépatie et Dechêne, 1998 ; Fiset, 2008). Ces « errants » devaient fréquenter les zones libres de toute concession sur le territoire de l'archipel montréalais (Loewen, 2009 ; Renault, 2012). Ces zones excentrées tardent en effet à se peupler jusqu'à la Grande Paix en 1701 ; c'est le cas pour le bout ouest de l'île, qui présente en ce sens le potentiel d'avoir accueilli des occupations autochtones durant la période coloniale vu sa mise en valeur agricole tardive.

Une économie coloniale basée sur le commerce des fourrures a eu comme conséquence une moins bonne gestion des ressources animales qui a entraîné une diminution notable de la faune. Les Autochtones, qui dépendaient auparavant de cette ressource, n'ont souvent eu d'autres choix que de se tourner vers des métiers non traditionnels. L'instauration au XIX^e siècle du système des réserves renforce ce changement de paradigme. Ainsi, vers 1885, les Autochtones de Kahnawake s'initient aux travaux de construction de ponts. D'autres, au début du XX^e siècle, deviennent pilotes d'embarcations, draveurs et bûcherons, etc.



Figure 9 - Gravure de James Duncan, dans les années 1840, d'un campement autochtone dans le secteur du Village-aux-Oies avec Ville-Marie en arrière-plan (Archives du Canada)

3.3 Portrait local de l'occupation eurocanadienne

L'intérêt des traiteurs et marchands français pour l'ouest de l'île de Montréal s'est traduit dès les débuts de l'histoire de la colonie par l'acquisition de vastes domaines ayant front sur les lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis (Arkéos, 2023a : 20). Les personnages notoires de la traite durant le dernier quart du XVII^e siècle, tels Perrot, Bizard, Le Moyne et Le Ber y installent leurs engagés afin d'intercepter les Autochtones en route vers Montréal (figure 10). C'est dans ce contexte que sont concédées, entre 1672 et 1678, les seigneuries des îles Perrot et Bizard (Courville et Labrecque, 1988), ainsi que les arrière-fiefs Boisbriand (Senneville) et Bellevue (Sainte-Anne-de-Bellevue) (Arkéos, 2021b : 49). Le peuplement progresse tout de même très lentement au bout ouest de l'île, qui demeure pratiquement désert jusqu'à la fin du XVII^e siècle (Beauregard, 1984 : 52).

En 1685, la paroisse de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île est érigée canoniquement (Arkéos, 2023b). Elle deviendra plus tard Saint-Anne-du-Bout-de-l'Île. Le territoire de la paroisse s'étend alors de la rivière à l'Orme au nord, à la côte de Pointe-Claire, au sud. Une mission sulpicienne s'implante en 1686 à Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île, au niveau de l'actuelle pointe Caron. Or, les raids iroquois, qui culminent en 1689 avec le massacre de Lachine, forcent la mission à fermer ses portes dès 1687.

Ce climat de belligérance contribue considérablement à la stagnation du développement du bout ouest de l'île et c'est la Grande Paix, signée en 1701, qui donnera le coup d'envoi pour de nouvelles

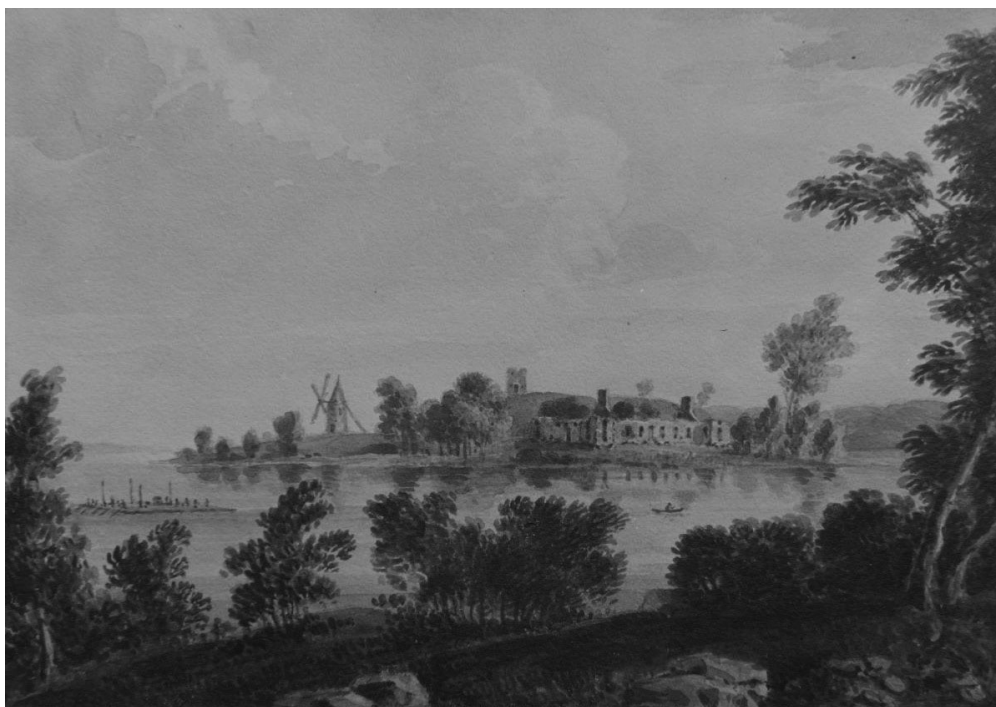


Figure 11 - Représentation d'une vue du bout ouest de l'île de Montréal depuis le lac des Deux-Montagnes par James Duncan en 1831; on y voit les ruines du fort de Senneville, stratégiquement positionné (BAnQ : E6, S8, SS1, SS548,D2144)

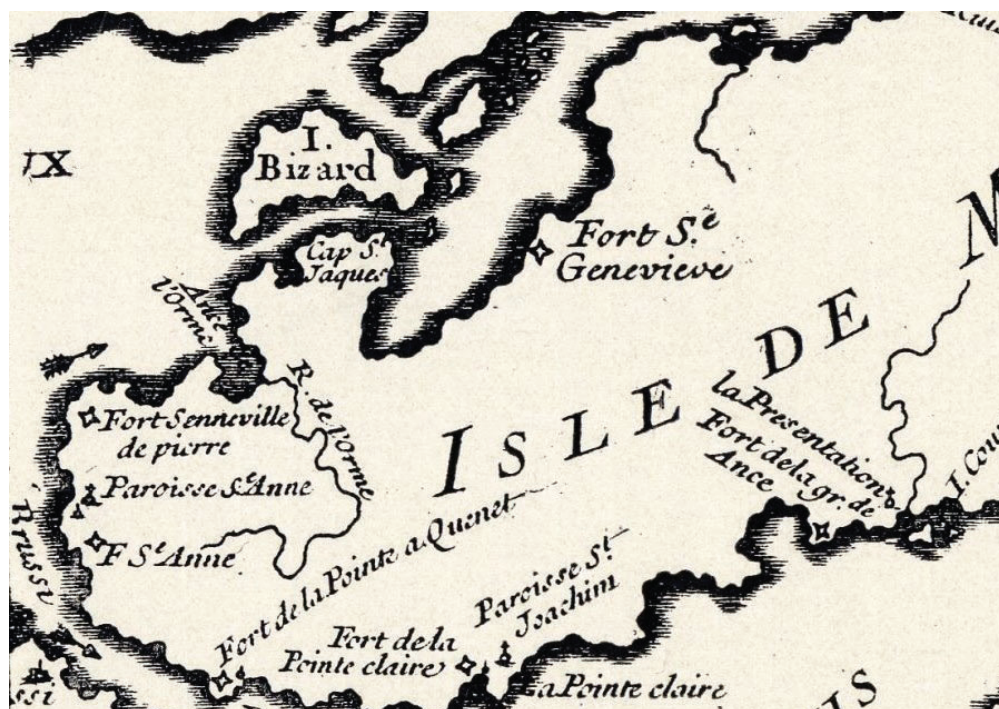


Figure 12 - Extrait d'un plan de Bellin de 1744 montrant les forts implantés sur le pourtour de l'île au niveau de la pointe ouest (BAnQ : 0002725727)

3.3.1 Les côtes

Dès 1701, avec la nouvelle paix qui permet l'essor de la colonie montréalaise, les seigneurs s'attèlent à la tâche de diviser la seigneurie en côtes. Vachon de Belmont produit alors le premier plan terrier de la seigneurie sur lequel figurent les côtes ouvertes à la colonisation (figure 13). La côte en Nouvelle-France est une unité de territoire formée de quelques dizaines de concessions longilignes et traversée par un chemin éponyme tracé perpendiculairement aux lots. L'ensemble des côtes issues du système seigneurial constitue la structure de base du peuplement de l'île, duquel découle son développement ultérieur. Les chemins qui desservent ces côtes forment les tracés fondateurs de Montréal.

Le secteur englobant les zones à potentiel H-2/H-26/H-27 se distribue entre les territoires des côtes Sainte-Geneviève, en bordure de la rivière des Prairies et Sainte-Marie, dans le périmètre immédiat du site archéologique BiFl-12 (figure 14). Ces côtes ne seront pas développées au même rythme ; la plupart des terres de la côte Sainte-Geneviève présentent l'avantage d'avoir front sur la rivière et les terres qui y sont concédées seront donc plus faciles à irriguer, mais aussi plus accessibles par voie d'eau, puisqu'au début du XVIII^e siècle, les chemins terrestres se présentent comme des tronçons discontinus reliant les habitations dispersées le long des côtes.

3.3.2 Sous le régime seigneurial français (1636-1760)

Ouverte en 1717, c'est autour de 1730 que la côte Sainte-Marie amorce son développement (Arkéos, 2017, 2023a). Ce territoire, enclavé entre les côtes Sainte-Geneviève au nord, Pointe-Claire au sud et Sainte-Anne à l'ouest, était demeuré très peu développé durant le premier tiers du XVIII^e siècle. Les zones à potentiel H-2/H-26/H-27 recoupent l'emplacement des terres n^{os} 218 et 219 de la petite côte Sainte-Marie, des terres situées à l'est d'une zone marécageuse (terre nos 212 à 217) localisée à la tête de la rivière à l'Orme. L'année de leur concession n'est pas connue. Selon l'aveu et dénombrement de 1731, elle compte 18 censitaires, dont seul François Préjean y a fait bâtir une maison, une grange, une étable et possède 8 arpents de terre labourable (27 350 m²). Situé à proximité, Jacques Neveu détient quant à lui une grange et 5 arpents de terre labourable (Roy, 1943 : 131). Sept autres censitaires ont développé, en moyenne, 4 arpents de terre labourable, mais n'ont aucun bâtiment. Les neuf derniers n'ont pas encore entamé les défrichements (Roy, 1943 : 131-132). Vers 1750, la côte Sainte-Marie compte 34 concessions (Beauregard, 1984).

3.3.3 Sous le régime britannique (1760-1845)

Au lendemain de la conquête britannique, le gouverneur James Murray fait dresser une série de plans faisant état du développement de la colonie (figure 15). Le plan illustrant la côte Sainte-Geneviève indique que l'ensemble des forêts en bordure de la rivière a été défriché, entre le



Légende

Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 13 - Extrait du premier plan terrier de la seigneurie de Montréal, dressé par Vachon de Belmont en 1702. Les côtes riveraines du bout de l'île y figurent, mais les côtes intérieures et celles de la rive nord ne sont pas encore concédées (BANQ : 0002664057)

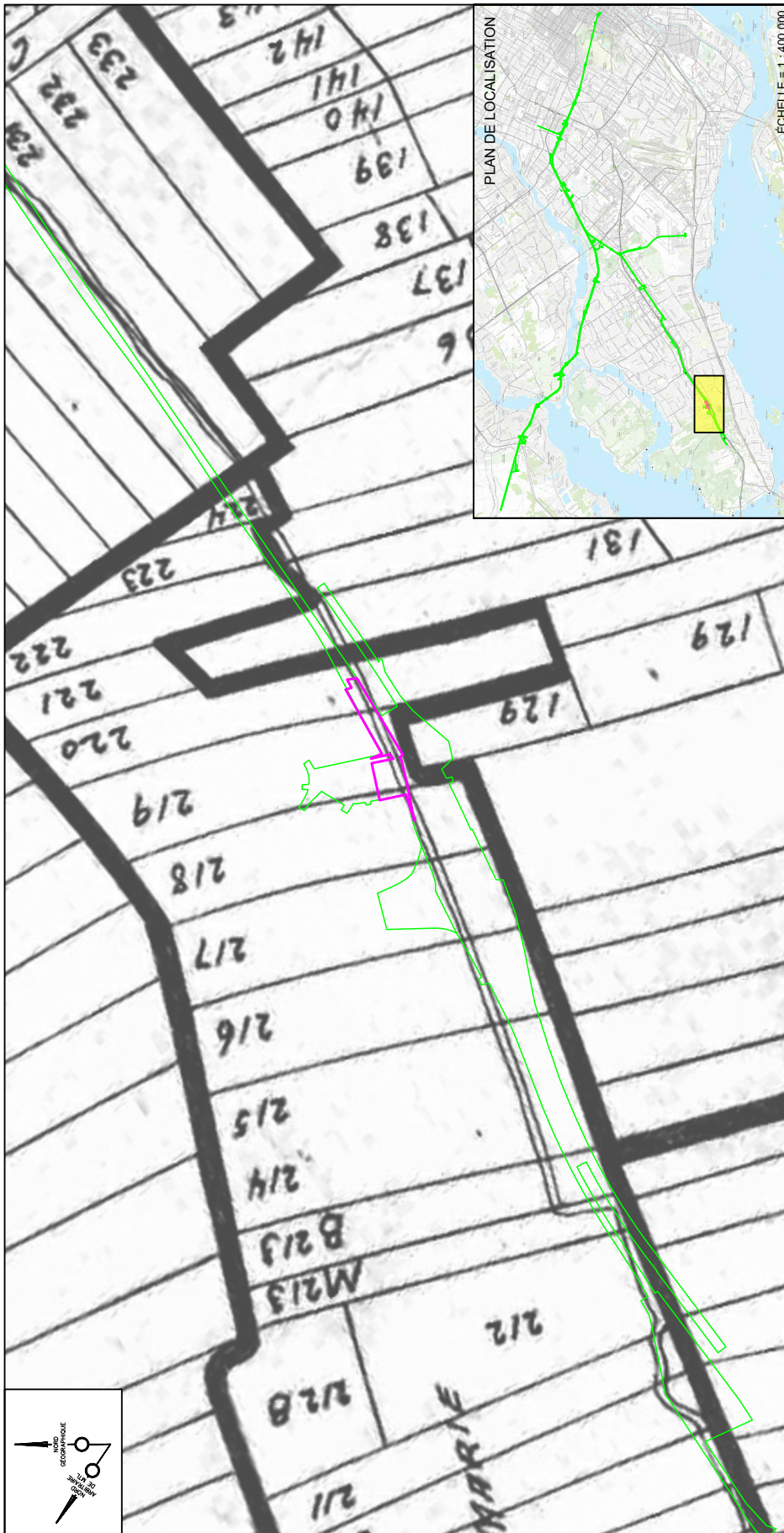




Figure 15 - Extrait du plan dressé pour James Murray en 1761 ; la côte Sainte-Geneviève est en majorité défrichée, tandis que l'intérieur des terres, dont la côte Sainte-Marie, est représenté en bois debout (BAC : 4134077)

Cap-Saint-Jacques et l'île Ménard située dans le prolongement de l'actuel boulevard Saint-Jean, pour laisser place à des champs cultivés et à des prairies (Arkéos, 2021b).

Selon les informations recueillies à l'époque, la paroisse compterait alors 100 familles dont les habitations sont dispersées le long du chemin du Roy. Au recensement de 1765, on dénombre 172 habitations réparties sur les terres concédées à la côte Sainte-Geneviève et à l'île Bizard, pour un total de 796 habitants (Locas, 1981). Le plan de Murray constitue la première représentation, quoique schématique et sans les divisions des lots, du front bâti le long de la côte Sainte-Geneviève.

Le plan du gouverneur James Murray de 1761, illustre également l'occupation des côtes de Sainte-Anne et de Pointe-Claire, situées en bordure des lacs des Deux-Montagnes et Saint-Louis, mais reste malheureusement muet quant à l'occupation de la côte Sainte-Marie qui se situe à l'intérieur des terres. En ce sens, il est impossible de savoir si les 135 familles recensées selon le plan dans la paroisse Saint-Joachim de Pointe-Claire regroupent également celles de la côte Sainte-Marie.

La Déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal de 1781 donne un meilleur aperçu que le plan de Murray du développement de la côte Sainte-Marie depuis les premières concessions (Perreault, 1969 : 169-173). Celle-ci regroupe désormais 32 concessions, dont 25 comportent une maison, une grange et une étable. Ces dernières présentent désormais de 15 à 80 arpents de terre labourable, pour un mode de 35-40 arpents (Arkéos, 2021b).

Samuel Holland trace un plan en 1781 qui reprend par endroits les contours de celui dressé pour Murray vingt ans plus tôt (figure 16). En tant que premier arpenteur- géomètre de l'Amérique du Nord britannique, il dresse alors un nouveau plan rendant compte du développement de la colonie, deux décennies après la conquête. Contrairement au plan qu'il a contribué à produire pour le général Murray en 1761, le plan de Holland compilé en 1781 illustre l'état des côtes intérieures de l'île, comme la côte Sainte-Marie. On y voit un front bâti concentré sur la marge nord du chemin de côte et plus clairsemé au niveau de la rivière à l'Orme. Les bâtiments semblent également s'implanter, en règle générale, à plus grande distance du chemin que sur la côte Sainte-Geneviève, au nord, une situation qui sera confirmée subséquemment. Les lignes tiretées représentent probablement l'étendue du défrichage le long des côtes ; celui de la côte Sainte-Marie semble bien entamé à cette date. La représentation cartographique de Holland s'accorde plutôt bien avec les données de la Déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal compilée la même année.

En 1825, la paroisse Saint-Joachim de Pointe-Claire comporte 1378 habitants, 224 maisons, 140 agriculteurs, 72 commerçants/artisans, 156 journaliers, 4 auberges et 5 vergers (Fougères, 2012 : 328, 334).

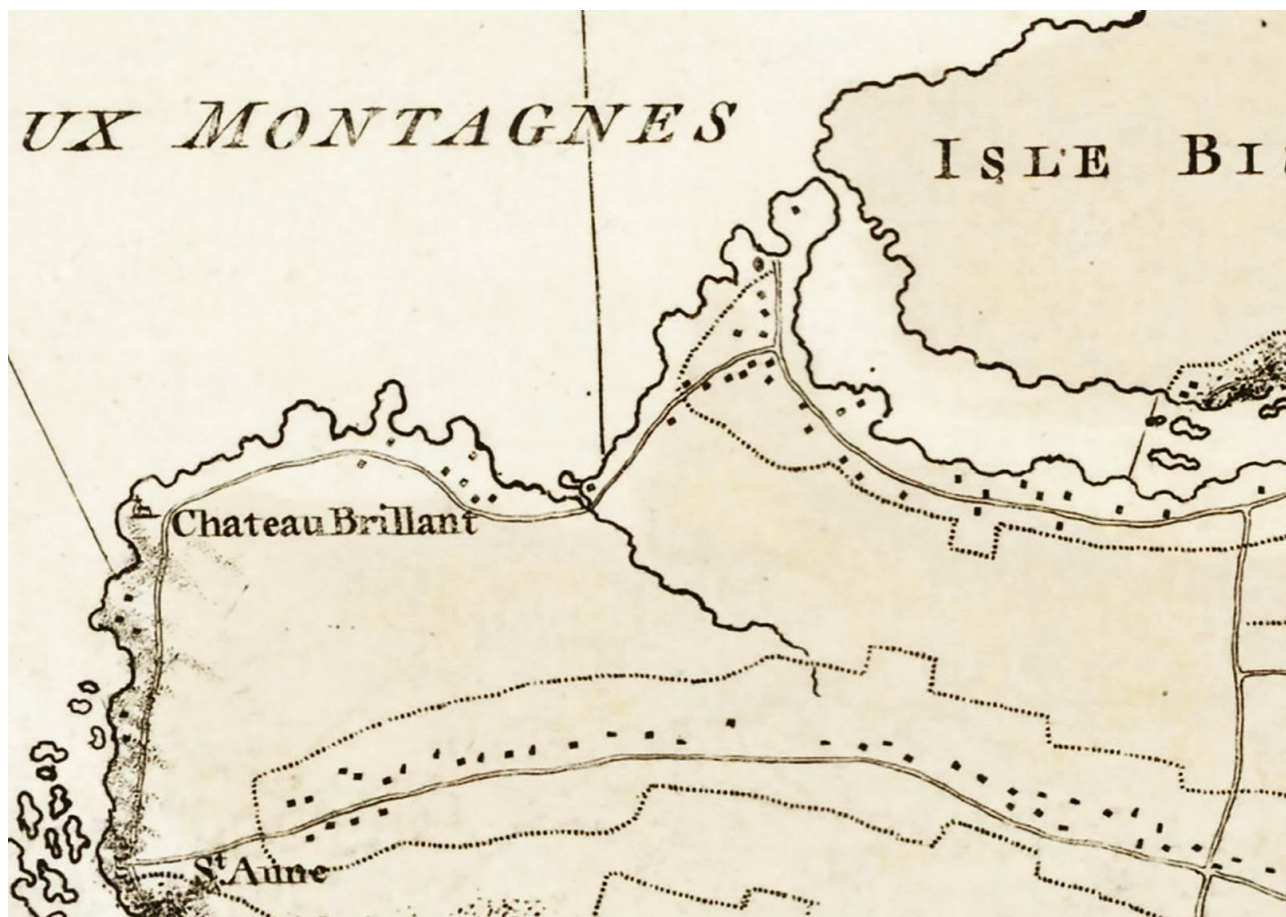


Figure 16 - Extrait du plan de Samuel Holland dressé en 1781 ; la côte Sainte-Marie y est représentée avec un large front défriché et un cadre bâti relativement dense sur sa marge nord (BAnQ : 0002663083)

3.3.4 Établissement du régime municipal (1845-1900)

En 1845, une loi du gouverneur Metcalfe mène à l'avènement du régime municipal dans le Bas-Canada et, par le fait même, à la création des municipalités des paroisses de Sainte-Geneviève, de Sainte-Anne-du-Bout-de-l'Île et de Saint-Joachim de Pointe-Claire (Courville, 1988 : 111-112 ; Fougères, 2012 : 365-367). Celles-ci sont toutefois abolies en 1847 et intégrées dans la municipalité de comté de Jacques-Cartier, pour être à nouveau restaurées en 1855 (Courville, 1988 : 111-112 ; Fougères, 2012 : 365, 381). En parallèle, les municipalités des villages de Saint-Joachim, de Pointe-Claire et de Sainte-Geneviève sont respectivement créées en 1854 et 1859 (Courville, 1988 : 111-112).

Entre 1866 et 1868, le cadastre originaire de Montréal (ou cadastre officiel) est créé en remplacement du second terrier de la seigneurie de Montréal, clos dans les années qui ont suivi l'abolition du régime seigneurial en 1854 (Arkéos, 2023a). Cette nouvelle nomenclature est notamment illustrée sur le plan de Henry Whitmer Hopkins (1879). Le plan de Hopkins, le plus ancien parcellaire représentant

le cadre bâti, permet de mieux saisir le développement des côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie depuis le tournant du XIX^e siècle (figure 17). Ce plan consigne les noms de chacun des propriétaires, démontre que la majorité des concessions sont maintenant bien établies et illustre l'emplacement approximatif des habitations.

Dans le secteur d'étude, au tournant du XX^e siècle, le paysage demeure dominé par l'agriculture. Le plan topographique de 1909 montre un cadre bâti disséminé le long des chemins de côte, semblable à celui consigné par Hopkins trente ans plus tôt (figure 18). Aucune nouvelle infrastructure de transport, industrie ou autre ne marque le territoire. Le plan topographique de 1931 marque un tournant dans l'aménagement du secteur : les chemins y sont représentés pour la première fois comme étant pavés. Le plan suivant, relevé en 1935, montre un cadre bâti densifié (principalement par la représentation des bâtiments agricoles secondaires), mais toujours aggloméré le long des chemins (figure 19). Une carte des années 1940 montre la prédominance de l'industrie laitière et de la culture maraîchère dans l'ouest de l'île de Montréal (figure 20). La vue aérienne de 1949 va en ce sens ; les côtes Sainte-Marie et Sainte-Geneviève conservent leur vocation agricole et outre les bâtiments principaux, le secteur d'étude comprend plusieurs bâtiments agricoles de grande taille (granges, remises, silos et autres bâtiments secondaires) et les divisions entre les lots et champs agricoles y sont bien visibles (figure 21) (Arkéos, 2023a).

Le secteur se transformera toutefois peu à peu en banlieue périurbaine au lendemain de l'ouverture de l'autoroute 40 dans les années 1960 (figure 22). Plusieurs terres agricoles sont alors vendues et morcelées pour le développement de quartiers résidentiels, notamment dans la nouvelle ville de Kirkland créée en 1961. D'abord lent, ce développement urbain s'accélère dans le dernier quart du XX^e siècle. Aujourd'hui, un important développement commercial occupe les limites de l'aire d'étude. Il est difficile d'y reconnaître les contours des premières terres agricoles.

3.4 Interventions archéologiques antérieures

Très peu d'interventions archéologiques ont été réalisées dans l'ouest de l'île de Montréal et moins d'une dizaine de sites archéologiques sont recensés à l'ouest du boulevard Saint-Charles (figure 23). De ce nombre, mentionnons le site patrimonial du Fort-Senneville (BiFl-2), le site de la première église de Sainte-Anne-de-Bellevue (BiFl-8), celui de la mission sulpicienne de Saint-Louis-du-Haut-de-l'Île (BiFl-3), ainsi que ceux des maisons Eustache-Rouleau (BiFl-10) et Thomas-Brunet (BiFl-14).

Dans un rayon de 2 km des zones à potentiel H-2/H26/H-27, seulement deux inventaires archéologiques ont été réalisés par le passé. Il s'agit d'abord d'un inventaire réalisé en 1990 en bordure du chemin et du ruisseau de l'Anse-à-l'Orme pour le compte du Centre de recherches écologique de Montréal, une intervention n'ayant mené à aucune découverte archéologique (Gauvin, 1990). La seconde intervention est rattachée aux études d'impact menées en amont des travaux de construction de l'antenne ouest du futur Réseau express métropolitain (REM).



Légende

Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Limite de site de construction (V171212)

Figure 17 - Extrait du plan de Hopkins de 1879 montrant le cadastre réformé avec les noms des propriétaires (BAHQ: 0000174244)

Arkeos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 20 000

10 0 20 40 km

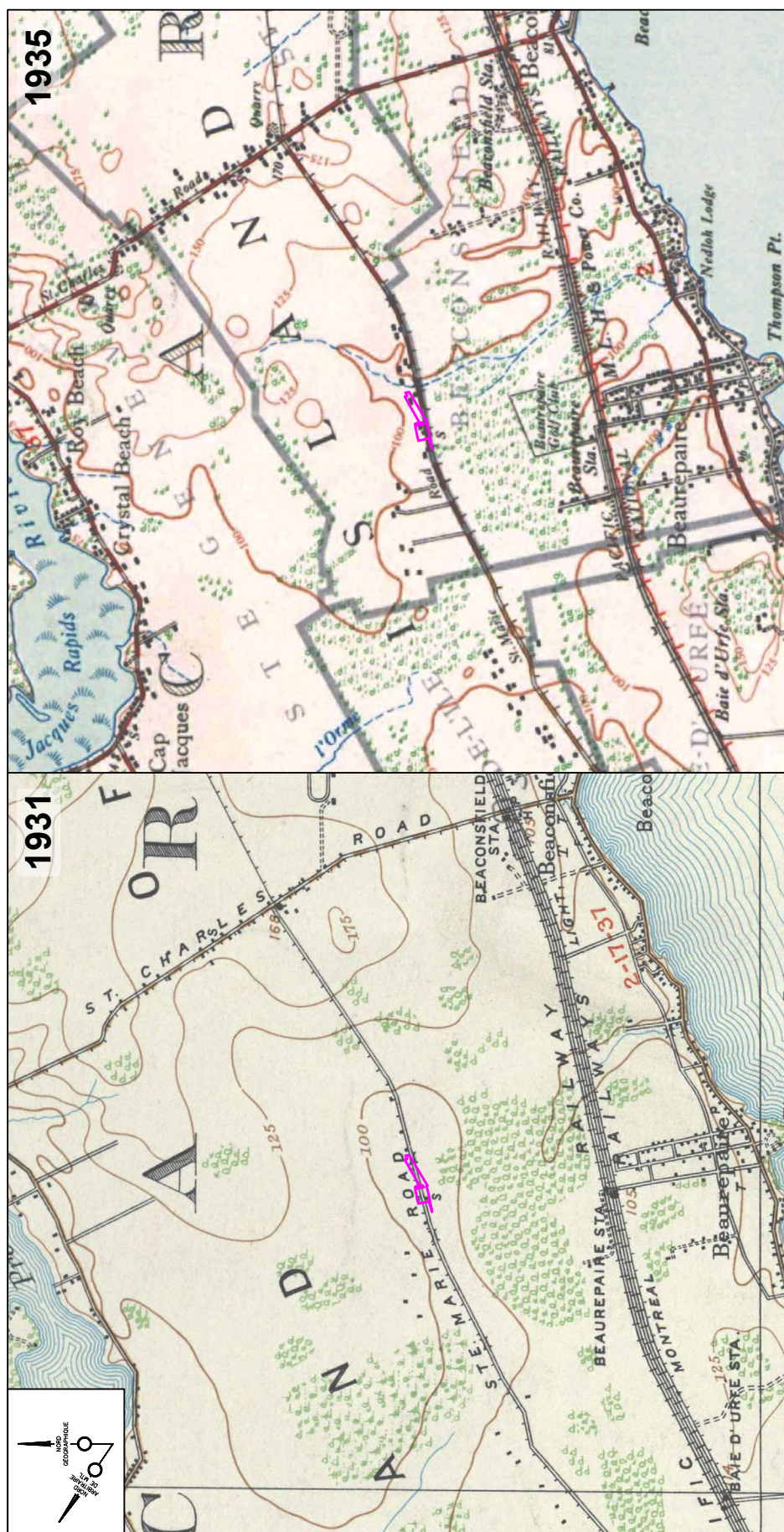
Date

Avril 2024

Numéro de projet 850-1013-2



Figure 18 - Extrait du plan topographique de 1909 montrant les côtes Sainte-Geneviève et Sainte-Marie au tournant du siècle. Les routes ne sont pas pavées et le cadre bâti demeure clairsemé (BaNQ)



Légende

☐ Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Figure 19 - Extraits des plans topographiques de 1931 (gauche) et 1935 (droite) montrant l'évolution de l'occupation humaine

Arkéos inc.

Société d'expertise en recherches anthropologiques

ÉCHELLE = 1 : 50 000



Date _____

Date
Avril 2024

Numéro de projet 850-1013-2

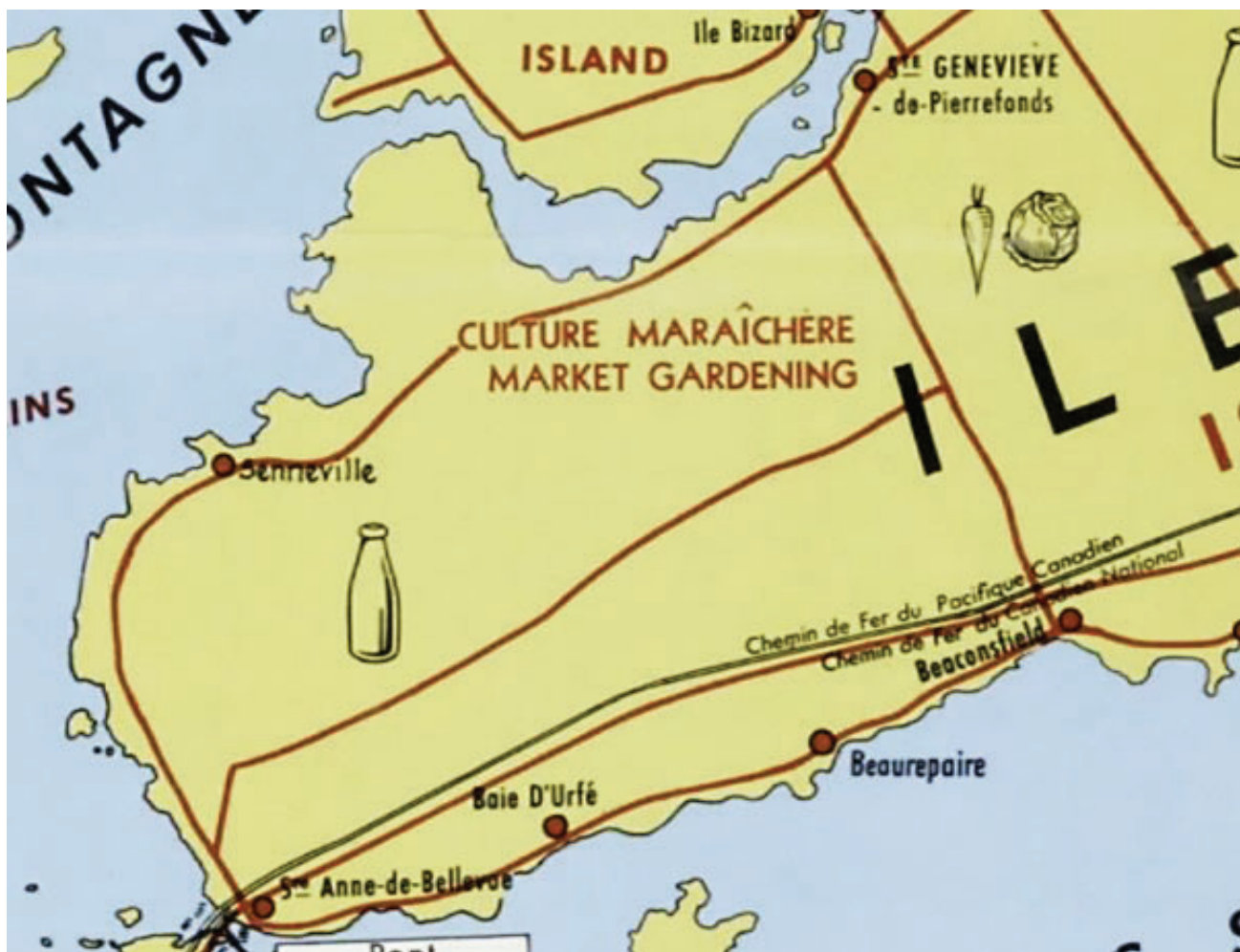


Figure 20 - Extrait d'un plan des années 1940 de la région de Montréal montrant les différentes industries dominantes (BAHQ : 0000107631)



Légende

 Zones à potentiel H-2/H-26/H-27

Limite du site BiFl-12

☐ Limite de site de construction

Figure 21 - Extrait d'une vue aérienne de 1948 montrant le chemin de la côte Sainte-Marie au niveau des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BiFl-12



Légende

- ▮ Zones à potentiel H-2/H-26/H-27
- ▮ Limite du site BIFI-12
- ▮ Limite de site de construction

Figure 22 - Extrait d'une vue aérienne de 1969 montrant l'autoroute 40 et le chemin Sainte-Marie au niveau des zones à potentiel H-2/H-26/H-27 et du site archéologique BIFI-12. La construction de la voie rapide induit une transformation du cadre bâti et de la vocation de l'ancienne côte, passant du domaine agricole aux activités commerciales

L'étude de potentiel portant sur le corridor touché par ce nouveau système de transport collectif avait permis d'identifier plusieurs zones à potentiel en bordure du chemin Sainte-Marie (Arkéos, 2017). Trois d'entre elles ont mené à des découvertes archéologiques liées à d'anciens établissements agricoles et à l'attribution d'un code Borden, à savoir BiFl-11, BiFl-12 et BiFl-13 (Arkéos, 2018). Le site BiFl-12, situé en bordure de l'actuelle rue Jean-Yves et qui chevauche les zones à potentiel H-2/H-26/H-27, a d'ailleurs fait l'objet d'une fouille archéologique en 2019 à l'emplacement des piliers du REM à proximité de la station Jean-Yves (Arkéos, 2020).

4 RÉSULTATS

4.1 Zone à potentiel H-26 (Arkéos, 2017)

L'inventaire archéologique de la portion ouest de la zone H-26 (site BiFl-12) a été la dernière intervention dans le cadre du projet construction du REM de l'Ouest. Le terrain est situé à l'ouest du boulevard Jean-Yves et au nord du chemin Sainte-Marie. Il occupe en partie le lot cadastral 6 274 878. L'intervention a eu lieu du mardi 1^{er} août au jeudi 3 août 2023 et comportait une équipe de trois archéologues.

La zone H-26 avait été identifiée dans le cadre de l'étude de potentiel des antennes Ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, de Deux-Montagnes et de l'Aéroport (Arkéos, 2017). L'objectif de l'intervention était de localiser d'éventuels vestiges de l'occupation agricole et de caractériser les sols en place dans le but de mieux documenter la séquence d'occupation à proximité du chemin Sainte-Marie.



Photo 1 - Sous-opération BiFl-12-6C — Marquage au sol de la sous-opération 6C, avant le sciage de l'asphalte et l'excavation mécanique — Vue vers le nord (BiFl-12-23-N1-002)

Les travaux ont commencé par l'implantation de trois tranchées exploratoires dans l'espace d'un stationnement (voir figure 2, photo 1). Il est occupé dans sa portion sud par des roulottes de chantier et à l'est par divers matériaux de construction. Voué à un remodelage de ses infrastructures souterraines, le terrain asphalté pouvait recéler en sous-sol des vestiges de bâtiments secondaires associés à un domaine agricole. Ces bâtiments sont visibles sur des photographies aériennes verticales du milieu du XX^e siècle, dont une de 1948 montrant le domaine dans toute son étendue (voir figure 21). Ils disparaissent à la suite des transformations majeures induites par l'avènement de l'autoroute transcanadienne

au sud du secteur d'étude. La vue aérienne de 1969 (voir figure 22) montre la déstructuration du parcellaire qui s'ensuit.

La numérotation des enregistrements au terrain (opération 6) s'inscrit dans la continuité des numérotations de l'inventaire de 2018 (opérations 1 à 4) et de la fouille de 2019 (opération 5). Les structures dégagées lors de la présente campagne suivent également la séquence numérique initiée en 2018.

Tableau 1 - Site BiFl-12 – Zones H-2, H-26 et H-27 (Arkéos, 2017) – Synthèse des activités archéologiques des opérations 1, 2, 3, 4 (2017, Arkéos, 2018), 5 (2019, Arkéos, 2020), et 6 (2023, présent document)

Tranchée exploratoire	Zone	Sondage	Structure	Identité du vestige	Profil stratigraphique	Année
1A	H-27	2A	-	-	BiFl-12-17-C-3	2017
1B		2C, 2D, 2E	2E3-ST-1	Mur nord d'un bâtiment de ferme	BiFl-12-17-C-4	
1C		2B	-	-	-	
3A	H-2/H-26	-	-		-	
3B		4A à 4G	-		BiFl-12-17-C-2 (4A)	
3C		4H, 4J, 4K	-		BiFl-12-17-C-1 (4C)	
3D		-	-	-		
-	H-27	5A	5A1-ST-2	Bâtiment de ferme (empierrements)	BiFl-12-19-C-1	2019
-		5B	5B3-ST-8		BiFl-12-19-C-2	
-		5C	5C3-ST-2		BiFl-12-19-C-3	
			5C-ST-6			
			5C2-ST-7			
-		5D	5D2-ST-2		BiFl-12-19-C-4	
-		5E	5E1-ST-3		BiFl-12-19-C-5	
			5E2-ST-4			
-	5F	5F2-ST-5	BiFl-12-19-C-6			
6A	H-26	-	-	Bâtiment secondaire récent (dalle et parpaings de béton)	BiFl-12-23-C-1	2023
6B		-	6B1-ST-9, ST-10, ST-11		BiFl-12-23-C-2	
					BiFl-12-23-C-3	
6C		-	-		-	
					BiFl-12-23-C-5	

Le tableau 1 rend compte de toutes les activités archéologiques du site BiFl-12, en 2017, 2019 et 2023.

L'asphalte recouvrant les tranchées a été retiré après le sciage des périmètres des excavations. La fondation du stationnement était composée dans sa portion supérieure de pierre concassée de type MG20 (0-3/4"), et de pierre concassée de plus fort calibre pour la portion profonde du remblai (MG112). La base des remblais de gravier normalisé gisait à 0,65 m sous la surface de circulation actuelle. Un géotextile occupait l'interface inférieure du dépôt, qui correspondait au niveau de décapage du sol naturel sous-jacent. Cette membrane était présente dans les trois tranchées exploratoires (photo 2).



Photo 2 - Sous-opération BiFl-12-6C — Paroi sud de la tranchée 6C, après excavation — Vue vers le sud (BiFl-12-23-N1-017)



Photo 3 - Sous-opération BiFl-12-6A — Tranchée 6A en cours d'enregistrement — Vue vers le nord-ouest (BiFl-12-23-N1-044)



Photo 4 - Sous-opération BiFl-12-6B — Conduite de gaz et paroi nord de la tranchée 6A, gare du REM en arrière-plan — Vue vers l'est (BiFl-12-23-N1-039)

TRANCHÉE 6A

La tranchée 6A, la plus au nord, longe un trottoir adjacent au dos d'un immeuble commercial occupé par la bannière *Linen Chest* (photo 3). D'orientation est-ouest, le creusement avait une superficie de 24,00 m². Préalablement à la sous-opération mécanique 6A, une équipe de la firme *Sanivac* et l'opérateur de la pelle mobilisés par *NouvLR* ont procédé au dégagement d'une conduite de gaz naturel de 4 po (0,10 m) dont la tranchée occupait le quart nord du creusement à son ouverture finale. Le remblai recouvrant la conduite a été excavé en deux temps et le service de gaz gisait à une profondeur de 1,20 m sous la surface du stationnement (27,00 m NMM) (photo 4). La tranchée d'implantation mesurait environ 0,60 m de largeur et se poursuivait de part et d'autre des parois est et ouest du périmètre de la sous-opération 6A.

Le profil stratigraphique C1 (annexe 1) rend compte de la séquence observée en paroi sud de la tranchée exploratoire. La séquence des couches témoigne d'un important rehaussement du terrain recouvrant un remblai post-démolition qui marque l'abandon de l'occupation agricole de l'espace à l'étude. Sous ce niveau, on a pu

observer un horizon d'argile remaniée, puis l'argile homogène jusqu'au niveau atteint par la pelle à environ 1,80 m sous la surface actuelle, vers 26,30 m NMM. L'horizon supérieur du sol naturel (sols d'occupation et/ou labours) a été complètement dérasé par suite de la conversion du parcellaire agricole en zone d'activité commerciale. Le petit bâtiment secondaire de forme quadrangulaire figurant sur la photo aérienne de 1948 n'a laissé aucune trace dans le périmètre excavé (voir figure 21).

La tranchée 6A a été remblayée après l'inventaire mécanique et la tranchée d'implantation du gaz a été recouverte de poussière de pierre et d'un ruban jaune permettant la localisation du service dans le futur.

TRANCHÉE 6B

La tranchée 6B est située à 3,50 m au sud de 6A (voir figure 2). D'orientation est-ouest, la sous-opération 6B avait une superficie de 22,00 m². La moitié ouest de la tranchée a été creusée jusqu'à la base du concassé (27,35 m NMM en moyenne) et a servi de palier à une excavation plus profonde dans sa moitié sud (26,32 m NMM à son plus profond).

Les profils stratigraphiques C2 et C3 (annexe 1) présentent une vue de la paroi sud de la tranchée 6B. Sous le niveau du palier, le remblai hétérogène était composé d'une matrice sableuse et plutôt meuble comportant de nombreux débris (métal ferreux, cuivreux, pierres brutes de fort calibre, objets domestiques divers) (photo 5). De gros blocs de pierre des champs parsemaient les premiers 0,50 m de l'excavation (taille modulaire : 0,30-0,40 m x 0,35-0,55 m x 0,46-0,77 m) (photo 6). Plus



Photo 5 - Sous-opération BiFl-12-6B — Paroi sud de la tranchée 6B après excavation jusqu'à la dalle de béton ST-10; objets divers jonchent le remblai de comblement de la cave — Vue vers le nord (BiFl-12-23-N1-042)



Photo 6 - Sous-opération BiFl-12-6B — Grosses pierres brutes retrouvées dans le remblai de comblement d'une cave dans la tranchée 6B (BiFl-12-23-N1-071)

en profondeur, la couche était jonchée de gros fragments de métal, d'objets et de fragments d'objets pêle-mêle (fil de cuivre enroulé, bouteilles de verre, pots, pièces de bicyclette, fourche à foin, gros fragments d'un poêle à bois, assiettes de terre cuite fine blanche, semelle et chaussure complète).

Certains objets retrouvés dans la portion la plus profonde du remblai de comblement seraient contemporains de la dernière occupation rurale au moment de son abandon et de sa mutation en centre d'activités commerciales (photos 7, 8 et 9). Les objets de grande dimension ont été élagués après un balayage photographique sommaire. Une collection de fragments céramique et de bouteilles de verre a été récoltée pour analyse. Ce sont des objets d'usage courant, correspondant en termes de datation à l'occupation du domaine agricole au cours du XX^e siècle. L'inventaire de culture matérielle se trouve en annexe 2.



Photo 7 - Sous-opération BiFl-12-6B — Divers contenants d'usage courant dans la deuxième moitié du XX^e siècle (BiFl-12-23-N1-060)



Photo 8 - Sous-opération BiFl-12-6B — Base de poêle à bois en fonte de fer retrouvée à la base de l'excavation de la cave dans la tranchée exploratoire 6B (BiFl-12-23-N1-064)



Photo 9 - Sous-opération BiFl-12-6B — Section de fourche à foin tirée des déblais de l'excavation de la tranchée 6B (BiFl-12-23-N1-069)



Photo 10 - Sous-opération BiFl-12-6B — Base de la tranchée exploratoire 6B montrant la dalle de béton et l'amorce de mur composée de parpaings de béton alvéolés — Vue vers l'est (BiFl-12-23-N1-049)

TRANCHÉE 6C

La tranchée 6C est la plus au sud des trois sous-opérations mécaniques (photo 11 et voir figure 2). Son axe nord-sud correspond dans l'espace à l'extrémité ouest de la tranchée 6B. La tranchée avait une superficie de 20,00 m². Sa position (et celle de 6B) visait à recouper les murs sud et est d'un bâtiment quadrangulaire visible sur la photographie aérienne. Deux creusements exploratoires aux extrémités nord et sud de 6C ont permis de mieux documenter la trame souterraine (profils stratigraphiques C4 et C5 en annexe 1). Sous la fondation de concassé, on retrouvait directement la couche d'argile naturelle (archéologiquement stérile) dans la paroi nord de la tranchée exploratoire. Du côté

La base de la tranchée correspond à une dalle de béton d'un sous-sol peu profond dont ses limites à l'est et à l'ouest étaient marquées par la présence d'amorces de fondations faites de parpaings de béton alvéolés. Le sommet de la dalle (ST-10) reposait à environ 1,95 m sous la surface actuelle, autour de 26,30 m NMM. Le sommet dérasé des parpaings était à 26,40 m NMM à l'est (ST-9), et à 26,57 m NMM à l'ouest (ST-11) (photo 10).

La séquence des couches témoigne du comblement d'une cave de facture récente, construite dans l'intervalle du changement de vocation du secteur environnant (commerciale et résidentielle). La dalle de béton se poursuit sous la paroi sud de 6B et git également sous le palier nord du creusement. La tranchée a été remblayée après l'intervention.



Photo 11 - Sous-opération BiFl-12-6C — Remblaiement de la tranchée 6C ; section aérienne du REM de l'Ouest (BiFl-12-23-N1-023)

sud de 6C, la paroi sud rendait compte de l'implantation d'une petite conduite de terre cuite à pâte orangée à fonction indéterminée dans la masse de l'argile marine. La paroi ouest du creusement le plus au sud montrait le parement est d'un massif électrique alimentant les lampadaires de l'aire de stationnement. Le sommet du massif culminait à 26,75 m NMM et sa base gisait à 26,41 m NMM. Il reposait sur de l'argile homogène brun clair (série Saint-Urbain, associée au comblement des chenaux d'érosion du proto-Saint-Laurent¹). Compte tenu des résultats obtenus, la portion centrale de la tranchée 6C n'a pas été excavée plus bas que la base du concassé de la fondation de l'asphalte. Le niveau atteint aux deux extrémités de 6C était d'environ 1,60 m. Aucun vestige de l'occupation agricole n'a été retrouvé dans ce segment de l'inventaire. La tranchée a été remblayée après les travaux archéologiques.

1 Étude pédologique du comté de Verchère (Québec), p. 104. Voir figure 4 du présent rapport pour un aperçu de sa distribution dans l'ouest de l'île de Montréal.

5 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Après la découverte de vestiges liés à des occupations à vocation agricole, il a été recommandé que le site BiFl-12 fasse l'objet d'une intervention archéologique préalable aux travaux de construction du REM de l'Ouest dans la portion ouest des zones à potentiel H-2/H-26/H-27. L'inventaire de 2023 fait suite à cette recommandation. Les résultats de l'intervention témoignent d'un milieu fortement dérasé lors de la conversion de l'aire d'étude en stationnement automobile. Il est exempt de tout tissu archéologique d'intérêt. L'ensemble de l'aire de stationnement aurait fait l'objet d'un décapage extensif des horizons anciens. On a pu observer un rehaussement général de bonne amplitude pour régulariser le relief d'origine.

Les trois tranchées exploratoires (6A, 6B et 6C) nous renseignent sur la période la plus récente de l'occupation du site archéologique BiFl-12, qui s'est enclenché avec la construction de l'autoroute 40. L'intervention de 2023 a concerné la portion ouest du site. L'inventaire archéologique a donné lieu à la mise au jour d'éléments d'un sous-sol de faible profondeur (6B). Les vestiges ST- 9, ST-10 et ST-11 consistent en une dalle de béton et en deux amorces de murs en parpaings de béton. De facture récente, il s'agirait d'un bâtiment érigé au cours des années 1960. En l'absence de sol d'occupation, aucun sondage manuel n'a été réalisé à la base des tranchées mécaniques. Les creusements ont été remblayés à la fin de l'intervention.

De nouvelles infrastructures remplaceront celles existantes sous le stationnement actuel. Aucune suite au présent inventaire n'est prévue dans cette portion de la zone H-26 et du périmètre du site archéologique.

OUVRAGES CONSULTÉS

ARCHÉOCÈNE (2018)	<i>Supervision archéologique. Réfection de la ventilation; maison LeBer-LeMoyne, arrondissement Lachine, Montréal. Site BiFk-06, opération 13 (2017). Ville de Montréal.</i>
ARCHÉOTEC INC. (2017)	<i>Projet Cap Nature - Pierrefonds-Roxboro - Étude patrimoniale - Proposition d'intervention archéologique. Ville de Montréal, 120 p.</i>
ARCHÉOTEC (2012a)	<i>Parc national de la Pointe-du-Moulin, Notre-Dame de l'Île Perrot, site BiFl-01. Nouveau pavillon multifonctionnel. Interventions archéologiques 2012. SODEC.</i>
ARCHÉOTEC (2012b)	<i>Musée de Lachine, Montréal. Maison LeBer-LeMoyne, BiFk-6. Interventions archéologiques 2010. Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2023a)	<i>Étude de potentiel archéologique et patrimonial. Grand Sentier de l'Ouest (phase 1). Ville de Montréal.</i>
ARKÉOS (2023b)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques 2022-2023 : zone H24 (Gare Sainte-Dorothée). Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2022)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques 2021 : zones P-26/H-14 (BjFl-07), P-23 (BjFl-06), P-21, P-24, P-25/P-38, P-27/H-13, P-28, H-23, H-31, P-13 (MTL21-21-02), P-15 (MTL21-01-03), P-33 (MTL21-16-02). Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2021a)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Deux-Montagnes. Interventions archéologiques : zones P-16, P-17, P-18, P-19, P-31 et H-12. Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2021b)	<i>Projet de mise en valeur du parc agricole du Bois-de-la-Roche orienté sur une gestion hydrique optimale des terres - Étude de potentiel archéologique. Ville de Montréal, 152 p.</i>
ARKÉOS (2020)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Sainte-Anne-de-Bellevue. Interventions archéologiques : zones H-2, H-26 et H-27 (BiFl-12). Cima+ Hatch.</i>
ARKÉOS (2019a)	<i>Réseau express métropolitain (REM) Antenne Ouest. Interventions archéologiques : zones H-03 (BiFl-13) et P-08. CDPQ Infra.</i>
ARKÉOS (2019b)	<i>Réseau express métropolitain (REM), site de la Montreal Warehousing Co (BiFj-64). Avis archéologique. Cima+ Hatch.</i>

- ARKÉOS (2018) *Réseau express métropolitain (REM) - Antennes Deux-Montagnes et Sainte-Anne-de-Bellevue. Inventaire archéologique.* CIMA+.
- ARKÉOS (2017) *Réseau express métropolitain (REM) - Système de transport collectif de l'Ouest-de-l'Île, via l'aéroport. Étude de potentiel archéologique des antennes ouest Sainte-Anne-de-Bellevue, des Deux-Montagnes et de l'Aéroport.* CIMA+.
- ARKÉOS (2012) *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3). Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009, Montréal.* Ville de Montréal et MCCCCF.
- ARKÉOS (2003) *La préhistoire du Vieux Montréal. Analyse des sites : Place Royal (BjFj-3, BjFj-47) Jardins d'Youville (BjFj-43), Place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990, Vieux-Montréal et Faubourgs.* Collection Patrimoine archéologique de Montréal, N° 2.
- ARKÉOS (2002) *Fouille et inventaire archéologiques au site BjFi-7, île Grosbois, parc des Îles-de-Boucherville. Planification stratégique de mise en valeur du patrimoine archéologique du Parc des Îles-de-Boucherville.* SÉPAQ.
- ARKÉOS (1994) *Fouille archéologique aux sites BiFi-9 (site Brosseau) et BiFi-10 (ruisseau Saint-Claude), La Prairie.* Ministère des Transports du Québec.
- ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE (1998) *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Sœurs, Verdun.* Ville de Verdun.
- ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE (1998) *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Sœurs, Verdun.* Ville de Verdun.
- BALAC, A. -M., ROY, C. et R. TREMBLAY (2019) *TERRE - L'empreinte humaine - Archéologie du Québec.* Les Éditions de l'Homme, Montréal. 199 p.
- BEAUREGARD, L. (1984) « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal », dans *Cahiers de Géographie du Québec*, 28 (7374).
- BELLAVANCE, F. (2015) *Archéologie publique dans le parc national d'Oka. Août 2014.* Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ).
- BIRCH, J. (2015) « Current Research on the Historical Development of Northern Iroquoian Societies », dans *Journal of Archaeological Research*, Vol. 23 : 263-323. <https://doi.org/10.1007/s10814-015-9082-3>.
- BURKE, A. L. et G. GAUTHIER (2011) « Using Non-destructive X-Ray Fluorescence Analysis to Investigate the Prehistoric Use and Distribution of Hornfels in Southern Quebec », dans *Proceedings of the 37th International Symposium on Archaeometry, 13th - 16th May 2008.* Siena, Italy, 2011: 199-204.

- BURKE, A. et P. J. H. RICHARD (2010) « L'occupation du Témiscouata pendant l'Archaïque : la comparaison du registre archéologique et du registre paléoenvironnemental », dans *De l'archéologie analytique à l'archéologie sociale* sous la direction de B. Loewen, C. Chapdelaine et A. Burke, Recherches amérindiennes au Québec, Collection Paléo-Québec 34 : 103-127. 294 p.
- CHAPDELAINE, C. (1990a) « Le concept de Sylvicole ou l'hégémonie de la poterie », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. XX(1) : 2-4.
- CHAPDELAINE, C. (1990b) « Un site du Sylvicole moyen ancien sur la plage d'Oka (BiFm-1) », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, 20(1) : 19-35.
- CHAPDELAINE, C. (1989) *Le site Mandeville à Tracy : variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*. Signes des Amériques, 7. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, 295 p.
- CHAPDELAINE, C. (1988) *Évaluation archéologique sur le site préhistorique BiFm-1, parc Paul-Sauvé, Oka*. MAC.
- CHAPDELAINE, C. (1985) *La maison longue iroquoise de Lanoraie*, MAC, collection Les Retrouvailles 12, 41 p.
- CLERMONT, N. (2016) « Montréal avant l'histoire », dans *Lumières sous la ville : quand l'archéologie raconte Montréal*. Dir. BALAC, A.-M. et BÉLANGER, C. Collection Signes des Amériques; 15. Recherches amérindiennes au Québec.
- CLERMONT, N., CHAPDELAINE, C. et G. BARRÉ (1983) *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 203 p.
- CLERMONT, N. et C. CHAPDELAINE (1982) *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec. 170 p.
- CLERMONT, N. et M. GAGNÉ (2004) « People of the Drumlins », dans J. V. Wright et J.-L. Pilon (éd.), *A Passion for the Past: Papers in Honour of James F. Pendergast*. Hull, Musée canadien des civilisations, Collection Mercure, Archéologie 164.
- COURVILLE, S. (1988) *Paroisses et municipalités de la région de Montréal au XIX^e siècle, 1825-1861 : Répertoire documentaire et cartographique*. Presses de l'Université Laval.
- COURVILLE, S. et S. LABRECQUE (1988) *Rapport préliminaire des recherches archéologiques dans les opérations 2E11 et 2E17. Fort Beauséjour, Aulac, N. B. 1966*. Parcs Canada.
- CREESE, J. L. (2014) « Village Layout and Social Experience: A Comparative Study from the Northeast Woodlands », dans *Midcontinental journal of archaeology*, 39(1), 1-29.

- DALTON, A. S., M. MARGOLD, C.R. STOKES, L. TARASOV, A.S. DYKE, R.S. ADAMS et P.J. BARNETT (2020) « An updated radiocarbon-based ice margin chronology for the last deglaciation of the North American Ice Sheet Complex », dans *Quaternary Science Reviews* (234) : 106223.
- DÉPATIE, S, MacLEOD-DESBARATS, C., GAUVREAU, D., LALANCETTE, M. et WIEN, T. (1998) *Habitants et marchands, vingt ans après : lectures de l'histoire des XVII^e et XVIII^e siècles canadiens*. McGill-Queen's University Press.
- DIONNE, J. C. (1977) « La mer de Goldthwait au Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, Vol. 31 (1-2) : 61-80.
- DYKE, A.S. (2004) « An outline of North American deglaciation with emphasis on central and northern Canada », dans Ehlers, J., Gibbard, P.L. (Eds.), *Quaternary Glaciations – Extent and Chronology, Part II: North America* : 373-424.
- ELLIS, C., et D. B. DELLER (1990) « Paleo-Indians », dans *The Archaeology of Southern Ontario to A.D. 1650*, édité par Christopher J. Ellis and Neil Ferris, 37-64. London, ON: Occasional Publication of the London Chapter, OAS Number 5.
- ETHNOSCOP inc. (2018) *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke, supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01, projet Promenades urbaines, été 2016 au printemps 2017 (rapport préliminaire)*. Ville de Montréal.
- ETHNOSCOP inc. (2008) *Projet de ligne de distribution, parc agricole de Bois-de-la-Roche, Senneville. Inventaire archéologique*.
- ETHNOSCOP inc. (1998) *Parc du Mont-Royal. Montréal. Inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-097*. Ville de Montréal.
- FISSET, M.-E. (2008) *Histoire de l'occupation amérindienne de l'île de Montréal et de sa région entre 1534 et 1763*. Rapport de recherche présenté comme exigence partielle de la maîtrise en histoire appliquée, Université du Québec à Montréal, Montréal.
- FOUGÈRES, D. (2012) *Histoire de Montréal et de sa région* (Vol. 1, p. 4169). Les Presses de l'Université Laval.
- GATES ST-PIERRE, C. (2010) *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP).
- GATES ST-PIERRE, C., A. L. BURKE, G. GAUTHIER et G. KENNEDY (2012) « Nouvelles données sur l'utilisation préhistorique de la cornéenne par les Amérindiens du Québec méridional », dans *Canadian Journal of Archaeology* 36(2): 289-310.
- GAUVIN, H. (1990) *Inventaire archéologique du parc régional de l'Anse-à-l'Orme*. Centre de recherches écologiques de Montréal, Université de Montréal.

- GIROUARD, L. (1975) *Une station de pêche iroquoise à Pointe-aux-Buissons (comté de Beauharnois, Québec)*. Mémoire de maîtrise (anthropologie), Montréal, Université de Montréal.
- GLOBENSKY, Y. (1987) *Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent*. Ministère des Ressources Naturelles. MM 85-02, 71 pages et 1 plan.
- GLOBENSKY, Y. (1982) *Rapport Géologique de la région de Vaudreuil*. RP-199. Ministère des Ressources Naturelles. Service des levées géologiques.
- HART, J. P. et W. ENGELBRECHT (2012) « Northern Iroquoian Ethnic Evolution: A Social Network Analysis », dans *Journal of Archaeological Method and Theory*, 19: 322-349.
- JACOB H. L. et R. LEDOUX (2003) *Les pierres à bâtir dans les constructions anciennes au Québec*. Géologie pour Tous. GT 2003-01. Énergie et Ressources Naturelles Québec. 19 pages.
- JORDAN, K. (2013) « Incorporation and Colonization: Postcolumbian Iroquois Satellite Communities and Processes of Indigenous Autonomy. », dans *American Anthropologist*. 115: 29-43. 10.1111/j.1548-1433.2012.01533.x.
- LAJOIE P. et R. BARIL (1956) *Les sols de l'île de Montréal, de l'île Jésus et de l'île Bizard, dans la Province de Québec*. Ministère de l'Agriculture du Canada et Division des sols, Ministère de l'Agriculture de Québec. 88 pages.
- LAJOIE, P. et P. STOBBE (1951) *Étude des sols des comtés de Soulanges et de Vaudreuil dans la Province de Québec*. Ministère fédéral de l'Agriculture.
- LAMONTAGNE, L. et M. C. NOLIN (1990) *Étude pédologique du comté de Verchères (Québec) Volume 2 : description et classification des séries de sols*. Centre de recherches sur les terres n° 87-92. Agriculture Canada.
- LAROCQUE, R. (1997) *La sépulture du quartier Rosemont à Montréal, BfJ-98*. Ministère de la Culture et des Communications.
- LAVOIE, M. et P. J. RICHARD (2017) « The 8200-year vegetation history of an urban woodland as reconstructed from pollen and plant remains », dans *Botany*, 95(2) : 163-172.
- LAVOIE, M. et P. J. H. RICHARD (2000) « Postglacial water-level changes of a small lake in southern Quebec, Canada », dans *The Holocene*, 10(5) : 621-634.
- LOCAS, M. (1981) *Sainte-Geneviève... Ses quatre saisons* — Montréal.
- LOEWEN, B. (2019) « Montréal de l'Archaïque au Sylvicole supérieur. Les pointes de projectile d'un lieu stratégique », dans *Archéologiques*, n° 32 : 1452.
- LOEWEN, B. (2009) « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX^e siècle », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol. 39, n°s 1-2 : 5-21.

- MacDONALD D. H. et B. S. HEWLETT (1999) « Reproductive Interests and Forager Mobility », dans *Current anthropology*, vol. 40(4) : 501-524.
- MacDONALD D. H. (1998) « Subsistence, Sex, and Cultural Transmission in Folsom Culture », dans *Journal of anthropological archaeology*, 17: 217-239.
- MANKA, F. (2010) *Effet du chablis sur la dynamique des peuplements forestiers mixtes*. Mémoire. Montréal, Université du Québec à Montréal, Maîtrise en Biologie.
- MILNER, G. R., CHAPLIN, G. et E. ZAVODNY (2013) « Conflict and societal change in late Prehistoric eastern North America », dans *Evolutionary Anthropology: Issues, News, and Reviews*, vol. 22 (3) : 96-102.
- MNRF (Ministère des Ressources naturelles et de la Faune) (2004) *Ressources et industries forestières. Portrait statistique Septembre 2004*. Direction du développement de l'industrie des produits forestiers.
- MULLER, S. D. et P. J. RICHARD (2001) « Post-glacial vegetation migration in conterminous Montréal Lowlands, southern Québec », dans *Journal of Biogeography*, 28 (10) : 1169-1193.
- MULLER, S. D., P. J. RICHARD, J. GUIOT, J. L. DE BEAULIEU et D. FORTIN (2003) « Postglacial climate in the St. Lawrence lowlands, southern Québec: pollen and lake-level evidence », dans *Palaeogeography, Palaeoclimatology, Palaeoecology*, 193 (1) : 51-72.
- OUELLET, J.-C. (2017) « Les occupations de la période Archaïque à l'embouchure de la rivière Gatineau. Le site BiFw-172 », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Paléo-Québec 36, Montréal, pp. 115-149.
- PARENT, M. et S. OCCHIETTI (1999) « Late Wisconsinan deglaciation and glacial lake development in the Appalachians of southeastern Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, 53 (1) : 117-135.
- PENDERGAST, J. F. (1981) *The Glenbrook Village Site: A Late Saint Lawrence Component in Glengarry County, Ontario*. Collection Mercure, dossier n° 100, Musée national de l'Homme, Ottawa.
- PENDERGAST, J. F. (1974) « The Sugarbush Site: A Possible Iroquoian Maple Sugar Camp », dans *Ontario Archaeology* (23) : 31-61.
- PENDERGAST, J. F. (1969) « The MacDougald Site », dans *Ontario Archaeology* (13) : 29-51.
- PENDERGAST, J. F. (1966) « Three Prehistoric Iroquois Components in Eastern Ontario; the Salem, Grays Creek, and Beckstead Sites », dans *Anthropological Series, Bulletin n° 208, n° 73, National Museum of Canada, Ottawa*.
- PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER (1972) *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill Queen's University Press.

- PERRAULT, C. (1969) *Montréal en 1781*. Payette Radio.
- PINTAL, J. -Y. (2012) « Late Pleistocene to Early Holocene Adaptation: The Case of Strait of Québec », dans *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast* édité par C. Chapdelaine et al., Texas A&M University Press : 218-236.
- PINTAL, J. -Y. (2007a) *Domaine Longwood. Interventions archéologiques sur les sites CeEt-471 et CeEt-481. Arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-est, ville de Lévis*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PINTAL, J. -Y. (2007b) *Fouille archéologique du site CeEv-5. Halte routière du Cap-de-Pierre, bordure sud de l'autoroute 40*. Saint-Augustin-de-Desmaures, MTQ.
- PINTAL, J. -Y. (2005) *Fouille archéologique des sites CeEt-657 (lot 616, partie 27) et CeEt-658, station A (lot 615, partie 23) et B (lot 614, partie 21, lot 615, partie 23), quartier Saint-Romuald*. Ville de Lévis. MTQ.
- PINTAL, J. -Y. (2004) *Identification des sites archéologiques sur le territoire de la Ville de Lévis. Automne 2004*. Ville de Lévis.
- PINTAL, J. -Y. (2003) *Un Sault dans l'histoire. Présence amérindienne à Lévis*. Ville de Lévis, 3 volumes.
- PINTAL, J. -Y. (2002) « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière », dans *Recherches amérindiennes au Québec*, Vol.32 (3) : 41-54.
- PINTAL, J. -Y. (1999) *Fouille archéologique du site préhistorique CeEt-657*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PINTAL, J. -Y. (1997) *Fouille archéologique des sites préhistoriques CeEt-658 et CeEt-778*. Rapport soumis au Ministère de la Culture et des Communications, Québec.
- PRATTE, S., M. GARNEAU et F. DE VLEESCHOUWER (2017) « Late-Holocene atmospheric dust deposition in eastern Canada (St. Lawrence North Shore) », dans *The Holocene*, 27(1) : 12-25.
- PREST V. et V. K. KEYSER (1982) *Carte des dépôts meubles de l'île de Montréal*. Commission Géologique du Canada.
- RENAULT, L. (2012) *Un aspect méconnu de l'île de Montréal : Les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVII^e siècle*. Mémoire présenté à la Faculté des Arts et des Sciences en vue de l'obtention du grade de M.Sc. en anthropologie. Université de Montréal.

- RENSSEN, H., H. GOOSSE, T. FICHEFET, V. BROVKIN, E. DRIESSCHAERT et F. WOLK (2005) « Simulating the Holocene climate evolution at northern high latitudes using a coupled atmosphere-sea ice-ocean-vegetation model », dans *Climate Dynamics* 24 (1) : 23-43.
- RICHARD, P. J. H. (2018) « Le Grand Témoin ou les paysages montréalais au fil du temps », version longue d'un manuscrit paru dans *Lumières sous la ville, un livre sur l'archéologie de Montréal*. Version du 19 mai 2018.
- RICHARD, P. J. H. (2017) *Courbe d'émersion de la plaine laurentienne à l'Holocène*. Communication personnelle.
- RICHARD, P. J. H. (2014) *Travaux paléoécologiques au lac aux Castors. Parc du Mont Royal, Montréal, Qc. Rapport des travaux de 2012-2013*. Direction des grands parcs et du verdissement de la Ville de Montréal.
- RICHARD, P. J. H. et P. GRONDIN (2009) « Histoire postglaciaire de la végétation », extrait du *Manuel de foresterie*, 2009. © Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.
- RICHARD, P. J. H. et J. POIRIER (2022) *Séquence chronologique des événements tardi- et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal*. Tableau conçu par Jean Poirier d'Ethnoscop et révisé par P. J. H. Richard.
- ROY, A. (1943) *L'île de Montréal en 1731 : Aveu et dénombrement des messieurs de Saint-Sulpice*. (Collections de BAnQ). Archives de la province. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2988993>
- SASSAMAN, K. E. (2004) « Complex hunter-gatherers in evolution and history: a North American perspective », dans *Journal of Archaeological Research*, vol. 12 (3) : 227-280.
- SOCIÉTÉ D'ARCHÉOMATIQUE CHRONOGRAMME-LAUVERBEC (2013) *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et de l'aménagement paysagé du site, Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85*. Ville de Montréal.
- SPIKINS, P. (2015) « The Geography of Trust and Betrayal: Moral disputes and late Pleistocene dispersal », dans *Open Quaternary*, 1: 10, pp. 1-12. DOI: <http://dx.doi.org/10.5334/oq.ai>
- ST-PIERRE, M. (1999) *Les manuels d'agriculture au Québec (1850-1930)*. Mémoire de maîtrise. Université du Québec à Trois-Rivières.
- THORSON (2005) *Exploring Stone Walls: A Field Guide to New England's Stone Walls*. Walker & Company.
- TREMBLAY, R. et L. POTHIER (2004) « Un havre préhistorique », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, édité par G. Lauzon et M. Forget, Publications du Québec, Sainte-Foy : 7-25.

- TRIGGER, B. G. (1969) « Criteria for Identifying the Locations of Historic Indian Sites: A Case Study from Montreal », dans *Ethnohistory*. Vol. 16 (4) : 303-316.
- WESSELS (1999) *Reading the Forested Landscape. A Natural History of New England*. Woodstock (Vermont), The Countryman Press.
- WHALLON, R., W.A. LOVIS et R. K. HITCHCOCK, Éd. (2011) *Information and its role in hunter-gatherer bands. Série Ideas, debates and perspectives, vol. 5*. Cotsen Institute of Archaeology Press, Los Angeles.
- WINTENBERG, W. J., (1929) *Preliminary report on field work in 1927*. Musée national de l'Homme, Ottawa, Bulletin 56, Annual report : 40-41.
- WRIGHT, J. V. (1995) *A History of the Native people of Canada. Volume 1 (10,000 to 1,000 BC)*. Collection Mercure, n° 152, Musée canadien des civilisations. Gatineau, Québec.

PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES

- 1948 Photographie aérienne de la Ville de Montréal, Archives de la Ville de Montréal, VM97-3_7P40-031
- 1954 Photo aérienne de *Photographic surveys (Quebec) LTD*, division de la géomatique, Ville de Montréal
- 1969 Photo aérienne de *Photographic surveys (Quebec) LTD*, division de la géomatique, Ville de Montréal
- 2023 Image satellitaire Google Earth

PLANS ANCIENS

- 1702 Vachon de Belmont, François, *Description générale de l'isle de Montréal*, Ville de Montréal, CA M001 VM066-1-P025
- 1744 Bellin, N., *Carte de l'Isle de Montréal et de ses environs* — Bibliothèque et Archives nationales du Québec : G 3452 M65 1744 B4 CAR pf
- 1761 Murray, J., *General James Murray's map of the St Lawrence* — ANC, collection numérique : CARTO10731, image n0017350a2
- 1781 Holland, Samuel, *River of St. Lawrence, from Chaudière to Lake St. Francis, &c. surveyed in pursuance of instructions and orders from the Right Honourable Lords of Trade to Samuel Holland Esqr. &c.* BAnQ : G 3312 S5 1781 H6 CAR

- 1834** *Extrait du terrier 2708 de l'île de Montréal*, illustrant l'emplacement des concessions de terre en 1834. Ville de Montréal : CA M001 VM066-3-P043
- 1834** Jobin, André, *Carte de l'île de Montréal : désignant les chemins publics, les paroisses les fiefs et les villages qui s'y trouvent, le canal de Lachine, les différentes parties de l'île qui ne sont pas encore en état de culture &c.* BAnQ : G 3452 M65 1834 J63 CAR
- 1879** Hopkins, H. W., *Atlas of the City and Island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga / Plan of Mont Royal Park / Plan of village of Cote St.Louis, St.Louis du Mile End, Outremont & Côte des Neiges, Montréal, Québec : Provincial Surveying and Pub. Co., 1879.* BAnQ, collection numérique : G/1144/M65G475/H6/1879 CAR
- 1907** Pinsoneault, A.R., *Atlas of the Island and City of Montreal and Ile Bizard, planche 52* — Bibliothèque et Archives nationales du Québec G/1144/M65G475/P5/1907 CAR
- 1967** Direction des levés et de la topographie, *Carte topographique du Canada à l'échelle de 1 : 25 000, 31-H-05-f, Pointe-Claire* — Bibliothèque et Archives nationales du Québec, collection numérique, G 3400 s25 C37 31-H-05-f 1967 DCA

SITES INTERNET

Archives de Montréal

<http://archivesdemontreal.com/>

Bibliothèque numérique en archéologie - ISAQ

<https://biblioisaq.mcc.gouv.qc.ca/>

Bibliothèque et Archives Canada (BAC)

<https://www.bac-lac.gc.ca/>

Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)

<https://numerique.banq.qc.ca/ressources/details/cart>

Commission de la toponymie

<http://www.toponymie.gouv.qc.ca/>

Dictionnaire biographique du Canada

<http://www.biographi.ca/>

Fédération québécoise des sociétés de généalogie. Archives foncières

<http://federationgenealogie.qc.ca/sources/archives-foncières>

Généalogie du Québec et d'Amérique française

<https://www.nosorigines.qc.ca/>

Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/gagq/>

Infolot

<https://appli.mern.gouv.qc.ca/infolot/>

Mes aïeux

<https://www.mesaieux.com/default.asp>

Originis

<https://originis.ca/>

Paroisse de Sainte-Geneviève

<http://www.paroissestegenevieve.org/?Historique>

Registre foncier du Québec (RFQ)

<https://www.registrefoncier.gouv.qc.ca/Sirf/>

Répertoire du patrimoine culturel du Québec

<http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/>

Société patrimoine et histoire, île-Bizard et Sainte-Geneviève

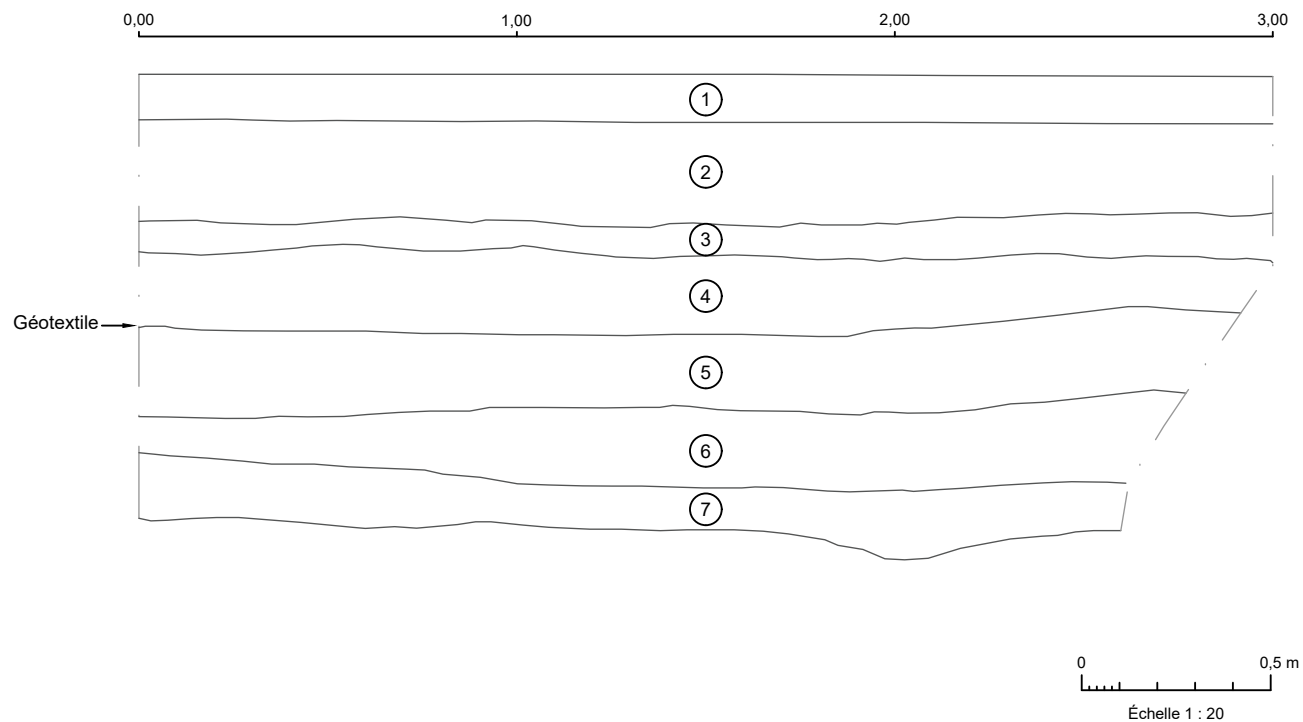
<https://www.sphib-sg.org/>

Société pour la Sauvegarde du Patrimoine de Pointe-Claire

<https://patrimoinepointeclaire.org/?lang=fr>

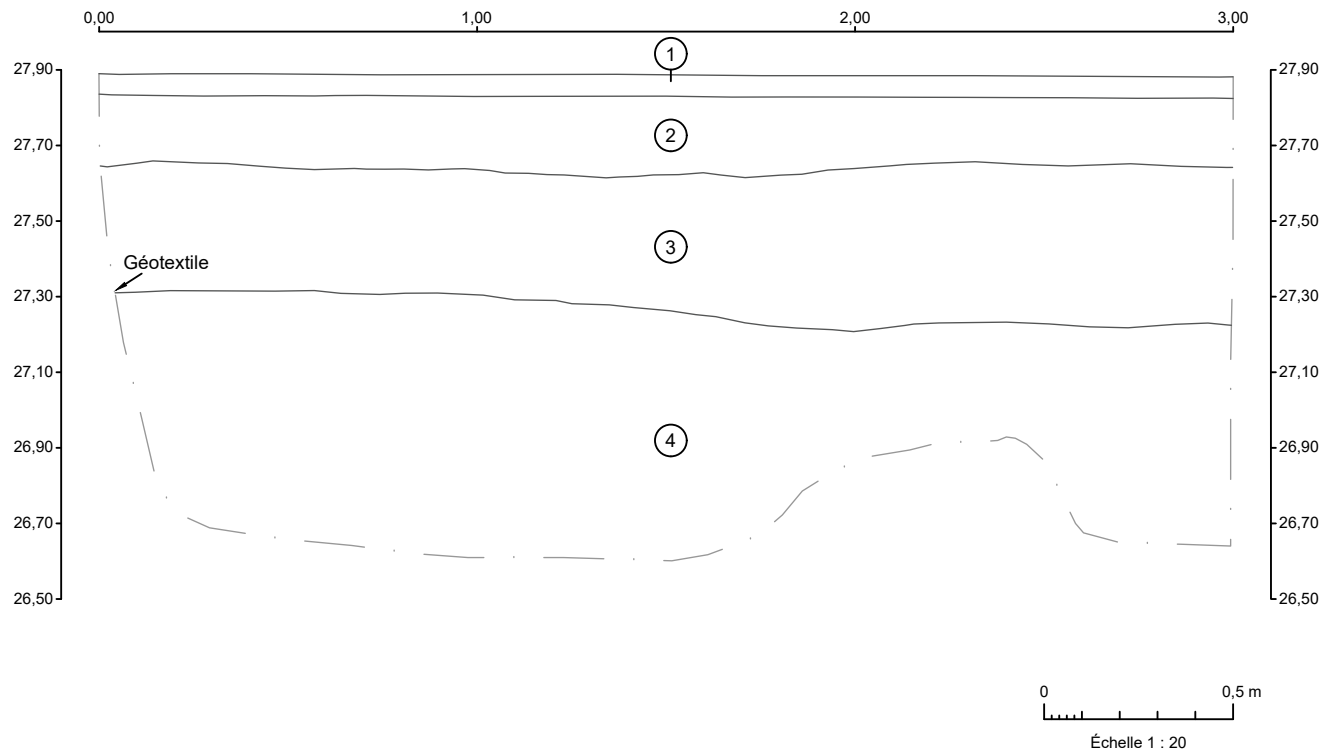
1 Annexe

Coupes stratigraphiques

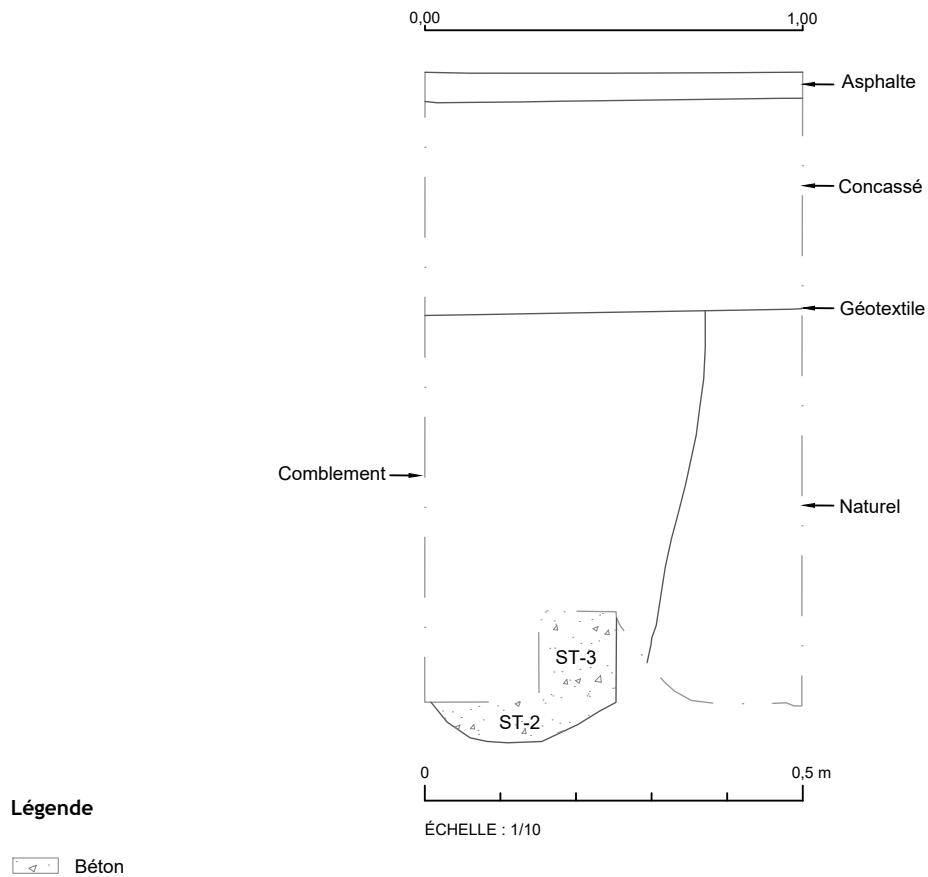


1. Asphalte
2. Pierres concassées 0-3/4, compact, gris clair
3. Pierres concassées 0-3/4, compact, gris foncé, quelques pierres de plus grande taille (0,05 m de dia.)
4. Pierres concassées de gros calibre (jusqu'à 0,10 m de dia.)
5. Mélange hétérogène de sable argileux beige-jaune, très compact, avec lentilles d'argile gris-verdâtre-brunâtre, quelques cailloux, racicules éparses.
6. Argile légèrement sablonneuse, hétérogène, très compact, quelques nodules d'argile brun-rouille, fragments de métal (clous, tôle), gros ossements animaux.
7. Argile homogène, gris bleuté, très compact, sans inclusion

Coupe 1 - BiFI-12-23-C-1- Sous-opération 6A - paroi sud

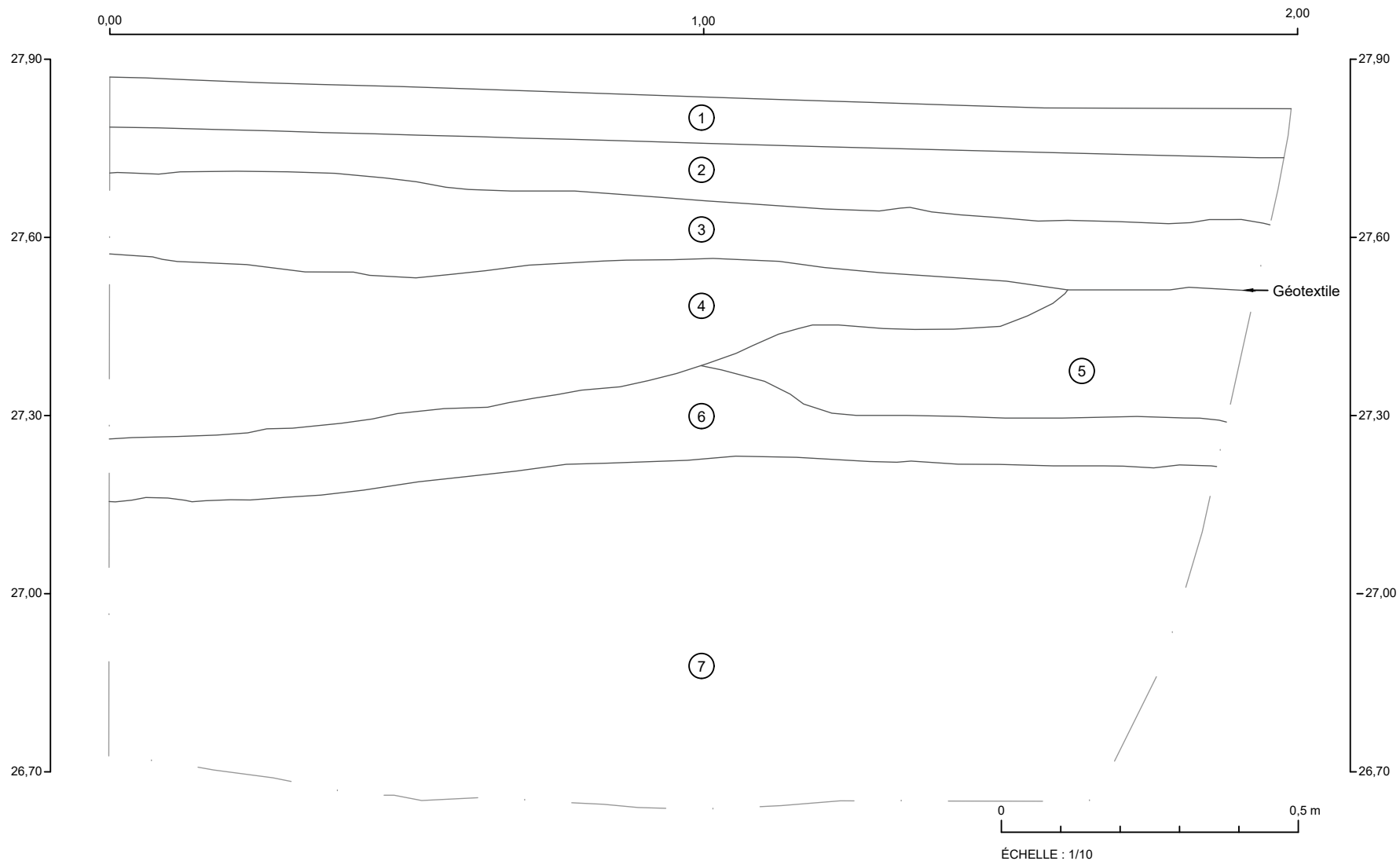


1. Asphalte
2. Pierres concassées 0-3/4.
3. Pierres concassées de gros calibre (jusqu'à 0,10 m de dia.)
4. Argile légèrement sablonneuse, plutôt homogène, très compact, gris foncé, quelques cailloux (jusqu'à 0,03 m de dia.), quelques moellons jusqu'à 0,25 m de dia., fragments de bois, métal.

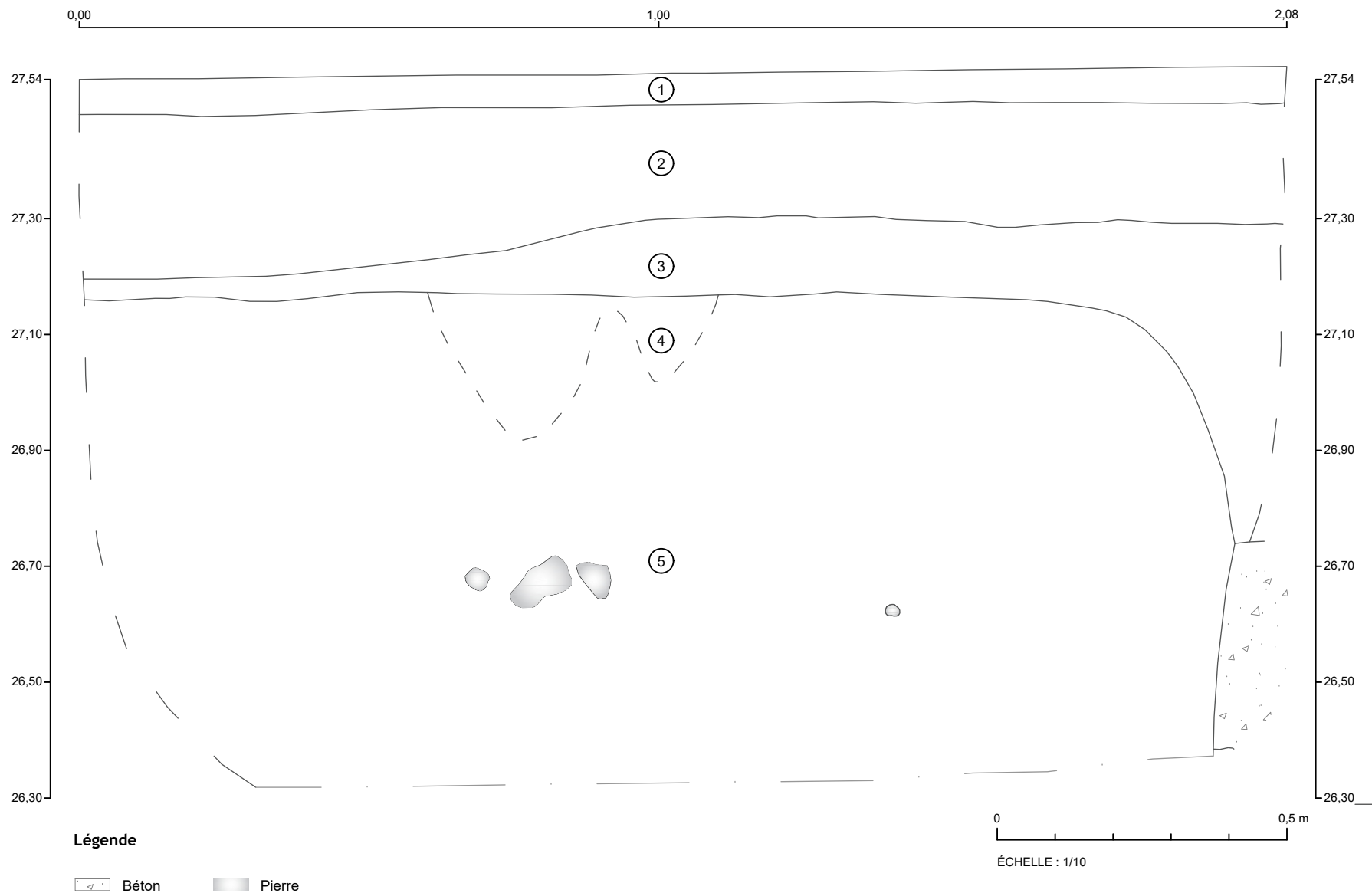


1. Asphalt
2. Pierres concassées
3. Géotextile
4. Remblai argileux hétérogène, meuble, recouvre un plancher de cave en béton et amorce de fondation en parpaing de béton.
5. Argile naturelle

Coupe 3 - BjFI-12-23-C-3 - Sous-opération 6B - paroi sud



Coupe 4 - BjFI-12-23-C-4 - Sous-opération 6C - Paroi nord



1. Asphalte
2. Pierres concassées 0-3/4.
3. Pierres concassées de gros calibre (jusqu'à 0,10 m de dia.).
4. Pierres concassées et argile homogène très compacte.
5. Argile, grise, légèrement bleutée, parfois brunâtre, homogène, très compacte, gros cailloux, rares fragments de brique et nodules de mortier.

Coupe 5 - BjFI-12-C5 - Sous-opération 6C - Paroi sud

2 Annexe

Inventaire de la culture matérielle

Inventaire des artefacts et écofacts

REM de l'Ouest - Station
Site : Jean-Yves
Code : KKL23

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Frag	Fragment de rebord à lèvre évasée, portant un décor peint sur la glaçure, polychrome (jaune et rose ?), à motif indéterminé, comportant des éléments floraux et une bande de petits points, le décor ayant presque entièrement disparu	1	
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Frag	Fragment de rebord à lèvre droite portant une glaçure vert foncé, portant un décor moulé, à motif indéterminé, pouvant être de type géométrique	1	
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme ouverte	1	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Frag	Fragment de rebord à marli droit et boudge concave, portant un décor mixte moulé et peint, brun, à motif indéterminé, comportant une frise d'éléments floraux moulés soulignant la lèvre et une ligne peinte sur le boudge	1	
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Assiette	8	1	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Recon	Fragments de rebord et fond d'assiette à marli légèrement concave à lèvre ourlée, à boudge très court et à fond à pied annulaire, dont la plupart sont jointifs, à décor indéterminé, jaune, à motif de bande, couvrant tout le marli, portant la marque imprimée "CANADA" en dessous d'une urne ou vase dans un cartouche ovale à fond de losanges, portant des résidus de concrétions métalliques	1	
6B99	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Contenant forme indéterminée	3	0	1.1.2.71	TCF blanche vitrifiée	Frag	Fragments de fond et fragment de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'un des objets déjà décrits	1	
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Frag	Fragment d'épaule et paroi d'une bouteille à corps de section circulaire et épaule arrondie, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant plusieurs séries de 3-4 lignes encerclant l'épaule et dont la paroi présente une très légère texture pointillée	1	
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Contenant forme indéterminée	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Frag	Fragment de fond, portant un décor à chaud type moulé, à motif indéterminé, comportant de courtes côtes verticales et une série de lignes encerclant le talon	1	
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Pot (contenu indéterminé)	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Ent	Pot à corps de section circulaire, à fond très légèrement concave avec renflement au centre et à large ouverture filetée à lèvre droite et à bague arrondie, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées sur le talon "CANADA 24 FL OZ. SIZE" et une marque indéterminée dans un triangle inversé avec "6286" au-dessus, "7" à droite et "10" en dessous, ainsi qu'une marque de piston, la marque pouvant être celle de Consumers Glass Co. en usage de 1917 à 1962	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

REM de l'Ouest - Station
Site : Jean-Yves
Code : KKL23

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Comp	Bouteille à corps de section circulaire cintré, à fond concave et à ouverture fileté à lèvre droite et bague arrondie, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées sur le talon "WINDEX 20 FL.OZ. WINDEX 20 FL.OZ." et sur le fond la marque d'un "D" dans un losange avec "2" au-dessus, "7" à droite, "V-2299" en dessous et un symbole à gauche, Dominion Glass Co., 1957, portant des résidus de concrétions métalliques, fabriquée en mai-juin 1957 à l'usine de Hamilton	1	
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à fond concave et à ouverture fileté à lèvre droite et bague arrondie, ne portant pas de décor, portant la marque moulée d'un "D" dans un losange avec "4" au-dessus, "D" à gauche, "3" à droite et "V-352" en dessous ainsi qu'une marque de piston, Dominion Glass Co., 1943, fabriquée en juillet-août 1943 à l'usine de Hamilton	1	
6B99	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Bouteille	1	1	2.1.1.9	V Inc sans plomb non-id.	Ent	Petite bouteille à corps de section octogonale aplatie devenant ovoïde vers le haut, à fond concave, à épaule tombante et à ouverture fileté avec très petit trou (type compte-gouttes), ne portant pas de décor, portant l'inscription moulée "1/2 oz." et un triangle inversé, la marque pouvant être celle de Consumers Glass Co. en usage de 1917 à 1962, d'une petite bouteille pour produits liquides indéterminés	1	
6B99	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille	1	1	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Inc	Fragment de fond et paroi de bouteille à corps de section ovoïde et fond concave, ne portant pas de décor, portant la marque d'un "D" dans un losange avec une marque de piston, Dominion Glass Co., 1928-1975	1	
6B99	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Bouteille	1	0	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Frag	Fragment de paroi et d'épaule, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
6B99	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Contenant forme indéterminée	2	0	2.1.4.7	V Inc au plomb non-id	Frag	Fragments de paroi, ne portant pas de décor, pouvant appartenir à l'objet déjà décrit	1	
6B99	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Bouteille à boisson gazeuse	1	1	2.3.1.1	V Coul transp vert foncé	Ent	Bouteille à corps de section circulaire, à fond légèrement concave, à épaule tombante et à ouverture à capsule, portant un décor à chaud type moulé, à motif de côtes, ornant l'épaule, portant les inscriptions moulées sur le talon "CONTENTS 10 FLUID OUNCES" et sur le fond "CHARLES GURD 7 CO. LTD. / MONTREAL / g / 3" ainsi que la marque d'un "C" dans un triangle inversé, Consumers Glass Co., ca. 1930, portant des résidus de concrétions métalliques, semblable à Gurd type 16 (Lussier et Gagné, 2017 : 183), pour bouteille à ginger ale	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Jean-Yves
Code : KKL23

Archéologue : Alain Chénier
Analyste : Justine Rioux

Date : 17 juin 2024
Collection :

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
6B99	2.3.1.6	V Coul transp bleu foncé	Pot (contenu médical)	1	1	2.3.1.6	V Coul transp bleu foncé	Ent	Petit pot à corps de section circulaire, à talon chanfreiné, à fond concave et à large ouverture filetée à lèvres droite et bague arrondie, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "VICKS / VAPORUB" autour d'un triangle encadré des chiffres "6" et "3"	1	
6B99	2.3.1.6	V Coul transp bleu foncé	Pot (contenu indéterminé)	1	1	2.3.1.6	V Coul transp bleu foncé	Ent	Pot à corps de section circulaire, à fond concave et à large ouverture filetée à lèvres droite et à bague arrondie, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "6 / 1 / .4 / V-1650" autour de la marque d'un "D" dans un losange, ainsi que "43" en tout petit dans le filetage, Dominion Glass Co., 1954, probablement un pot à médication, fabriqué en janvier-février 1954 à l'usine de Wallaceburg	1	
6B99	2.3.1.10	V C transp brun	Pot (contenu indéterminé)	1	1	2.3.1.10	V C transp brun	Ent	Pot de grande taille à corps en forme de décagone aplati, à fond à pied annulaire chanfreiné, à cul concave, épaule tombante et ouverture filetée à lèvres droite et bague arrondie, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "RD 1933" au-dessus de la marque d'un "D" dans un losange encadré par un symbole et un "3" ainsi qu'une marque de piston, Dominion Glass Co., 1953, portant des résidus de concrétions métalliques, fabriqué en septembre-octobre 1953 à l'usine de Pointe-Saint-Charles	1	
6B99	2.3.1.10	V C transp brun	Bouteille	1	1	2.3.1.10	V C transp brun	Frag	Fragment d'épaule, portant un décor à chaud type moulé, à motif de pointillés, sous l'épaule, portant l'inscription moulée "[...]RTO / [...]R[...]", portant des résidus de concrétions métalliques	1	
6B99	2.3.1.10	V C transp brun	Contenant forme indéterminée	2	0	2.3.1.10	V C transp brun	Frag	Fragments de paroi jointifs, ne portant pas de décor, portant les inscriptions moulées "FOR 1/2 [...] / POUR T[...] ", portant des résidus de concrétions métalliques, pouvant appartenir à l'objet précédent	1	
6B99	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Vitre	1	1	2.2.1.1	V Teinté régulier vert	Frag	Fragment conservé	1	
6B99	3.1.1.13	Fer tréfilé	Clou	1	1	3.1.1.13	Fer tréfilé	Recon	Présentant une concrétion importante (+++)	1	

Terrain du collège de L'Assomption

274, rue Saint-Étienne, L'Assomption lot 2 891 859

Interventions archéologiques
Site archéologique BkFi-40, opération 6
Rapport



Page couverture:

Fouilles archéologiques en cours dans le secteur des structures 2 et 5, Archéotec 2023, LAF23_JF2_2653

Artéfacts mis au jour dans les sous-opérations 6V, 6G et 6E (Archéotec 2024)

Page titre:

Stratigraphie de la paroi nord de la tranchée 6G, dans le coin sud-est à l'intérieur de la structure 5, Archéotec 2023, LAF23_PV2_192

Artéfacts mis au jour dans les sous-opérations 6M et 6G (Archéotec 2024)

Terrain du collège de L'Assomption

274, rue Saint-Étienne, L'Assomption
lot 2 891 859

Interventions archéologiques
Site archéologique BkFi-40, opération 6
Rapport



Rapport remis
à la
Ville de L'Assomption
et au
Collège de L'Assomption
par
Archéotec

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Mai 2024

Fonctions et attributions

Les personnes suivantes ont contribué à la réalisation de la recherche archéologique :

Archéotec inc.

Direction générale

Daniel Chevrier

Intervention sur le terrain

Pascale Vaillancourt

Julie Fournier

Camille Dubois-Francœur

Jade Parent

Emmanuelle Duchemin

Chavín Chavez-Vyroubal

Analyse de la culture matérielle

Emmanuelle Duchemin

Jade Parent

Pascale Vaillancourt

Chavín Chavez-Vyroubal

Analyse des ossements

Jade Parent

Photographie des artefacts

Chavín Chavez-Vyroubal

Photogrammétrie

Chavín Chavez-Vyroubal

Alexandre Bisson-Larivée

Recherche et rédaction

Pascale Vaillancourt

Julie Fournier

Édition

Pascale Vaillancourt

Géomatique

Alexandre Bisson-Larivée

Collège de L'Assomption

Hans Glaude, Directeur des ressources matérielles

Ville de L'Assomption

Fanny Bertrand-Giroux, Chef de division Loisirs, Culture et Tourisme

Les Entreprises Archéotec inc.

Fondée en 1977, la société Archéotec inc. (www.archeotec.ca) met sur pied des recherches, réalise des études archéologiques et effectue des interventions au terrain partout au Québec depuis plus de 40 ans. Au fil des décennies, Archéotec a développé des expertises de pointe destinées à favoriser la recherche en archives, à colliger des données d'analyse et à apporter une précision accrue des positionnements planimétrique et altimétrique.

Les Entreprises Archéotec inc.

8548, rue Saint-Denis Montréal H2P 2H2
Téléphone 514. 381.5112 Fax 514.381.4995
www.archeotec.ca

Archéotec inc.
Consultants en archéologie

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	Méthodologie	5
3.	État des connaissances	9
3.1	Éléments archéologiques	9
3.2	Éléments patrimoniaux	12
4.	Contexte paléoenvironnemental	17
5.	Contexte préhistorique	19
6.	Contexte historique	21
6.1	La seigneurie de L'Assomption et le développement d'un village	21
6.1.1	Collège de L'Assomption	25
6.1.2	274, rue Saint-Étienne	26
7.	Résultats des l'interventions	35
7.1	Sous-opération 6K	35
7.2	Le bâtiment principal, structure 5	39
7.3	Observations stratigraphiques générales	46
7.4	Contexte archéologique à l'intérieur de la maison et ses abords immédiats (6G, 6L, 6P, 6R, 6S) ..	56
7.4.1	Une fosse d'entreposage dans la sous-opération 6G?	56
7.4.2	Sous-opération 6G	63
7.4.3	Sous-opération 6S	77
7.4.4	Sous-opération 6P	81
7.4.5	Sous-opération 6R	87
7.5	L'annexe, structure 1 (6A, 6B, 6Q)	97
7.6	Les latrines, structure 7 (6M)	102
7.7	Un bâtiment secondaire, structure 4 (6H, 6T)	107
7.8	Une canalisation et ses abords, structure 8 (6V, 6W, 6E)	114
7.8.1	Sous-opération 6V	114
7.8.2	Sous-opération 6W	120
7.8.3	Sous-opération 6E	124
7.9	Secteur au sud-ouest de la maison (6J)	131
7.9.1	Sous-opération 6N	131
7.9.2	Sous-opération 6C	135
7.9.3	Sous-opération 6D	138
7.10	Observations sur l'assemblage ostéologique	138

8.	Conclusion et recommandations	149
8.1	Conclusion	149
8.2	Recommandations.....	150
9.	Médiagraphie.....	151
9.1	Documents imprimés	151
9.2	Documents cartographiques	154
9.3	Documents iconographiques	154
9.4	Sites internet	154
10.	Annexe	155
10.1	Tableau des sous-opérations (fichier joint)	155
10.2	Inventaire des artéfacts et des écofacts (fichier joint)	155
10.3	Inventaire des ossements et des restes fauniques (fichier joint)	155
10.4	Catalogue des photographies (fichier joint)	155

Liste des figures

Figure 1.1	Localisation régionale de la zone d'étude.....	2
Figure 1.2	Localisation détaillée de la zone d'étude.....	3
Figure 3.1	Emplacement des éléments archéologiques et patrimoniaux à proximité de la zone d'étude.....	13
Figure 4.1	Topographie et carte des données Lidar dans la région de L'Assomption	18
Figure 6.1	Reconstitution de L'Assomption vers 1753 selon les données historiques.....	22
Figure 6.2	Développement du village de L'Assomption en 1781	23
Figure 6.3	Plan du village de L'Assomption en 1846 (Dorval 1846). Le lot 50 est encadré en rouge.	23
Figure 6.4	Extrait du plan de la Ferme-École du Portage à L'Assomption en 1880 (Martin et Vincent). Le lot 50 est encadré en rouge.	24
Figure 6.5	Extrait d'un plan de 1887 (Dorval). Le lot 50 est encadré en rouge.....	24
Figure 6.6	Extrait d'un plan de 1958 (Rondeau) montrant la subdivision de la bordure est du lot 50.	29
Figure 7.1	Localisation des interventions.....	36
Figure 7.2	Localisation des interventions de 2005, 2022 et 2023.....	37
Figure 7.3	Localisation des sous-opérations et des vestiges dégagés en 2023.....	38
Figure 7.4	Plan des vestiges de la maison (structures 2 et 5) et son annexe (structure 1)	41
Figure 7.5	Représentation des zones inondables à proximité des vestiges avec les zones de grand et de faible courants.....	49
Figure 7.6	Représentation des zones inondables et de l'indice d'humidité des sols en fonction de la topographie dans le secteur de L'Assomption	50
Figure 7.7	Représentation des zones inondables et de l'indice d'humidité des sols en fonction de la topographie près du terrain à l'étude	50
Figure 7.8	Stratigraphie schématique du terrain dans un axe nord-sud	51
Figure 7.9	Stratigraphie schématique du terrain dans un axe ouest-est.....	52
Figure 7.10	Plan de la sous-opération 6G, dans le coin sud-est de la maison	59
Figure 7.11	Sous-opération 6G dans le coin sud-est de la maison. Stratigraphie des parois nord, ouest et ouest, partie centrale	60
Figure 7.12	Sous-opération 6S. Stratigraphie des parois nord, est, sud et ouest.....	79
Figure 7.13	Sous-opération 6P. Stratigraphie des parois sud, ouest section sud, nord section sud et ouest section nord	83
Figure 7.14	Plan de la sous-opération 6R et d'une partie des structures 2 et 5.....	89
Figure 7.15	Sous-opération 6R, stratigraphie des parois ouest, nord et sud.....	90
Figure 7.16	Plan des sous-opérations 6A, 6Q et de la structure 1	99
Figure 7.17	Sous-opération 6M, stratigraphie des parois nord, est, sud et ouest.....	106
Figure 7.18	Plan général du secteur sud-est, structure 4.....	109
Figure 7.19	Sous-opérations 6H et 6T, plan de la structure 4.....	111
Figure 7.20	Sous-opération 6H, stratigraphie des parois nord, est, sud et ouest.....	112
Figure 7.21	Sous-opération 6T, stratigraphie de la paroi ouest.....	115

Figure 7.22	Sous-opération 6T, stratigraphie de la paroi ouest.....	116
Figure 7.23	Sous-opération 6T, stratigraphie de la paroi ouest.....	117
Figure 7.24	Sous-opération 6W, stratigraphie des parois ouest et nord	121
Figure 7.25	Sous-opération 6E, stratigraphie des parois nord, est, sud, et ouest	126
Figure 7.26	Plan des sous-opérations 6J, 6N, 6C, 6D	132
Figure 7.27	Sous-opération 6N, stratigraphie des parois ouest et nord	133
Figure 7.28	Sous-opération 6C, stratigraphie des parois sud, ouest et nord.....	139

Liste des photos

Photo 6.1	Ancien palais de justice de l'Assomption en face du terrain à l'étude qui faisait partie du lot 50	30
Photo 7.1	Mur sud et le coin sud-est de la structure 5 (6G).....	39
Photo 7.2	Mur ouest et le coin sud-ouest de la structure 5 (6G).....	39
Photo 7.3	Mur ouest et le coin nord-ouest de la structure 5 (6G, 6L).....	39
Photo 7.4	Section du mur nord de la structure 5 (6P).....	39
Photo 7.5	Vue générale des vestiges des structures 1, 2 et 5. Les lignes pleines sont les sections des murs qui ont été observées. Les lignes tiretées sont les sections non dégagées et projetées. Diverses hypothèses sont proposées.	40
Photo 7.6	Section du parement nord du mur sud de la maison dans la sous-opération 6S	43
Photo 7.7	Section du parement sud du mur sud de la maison dans la sous-opération 6S	43
Photo 7.8	Différences dans la largeur du mur ouest de la maison et présence d'une cicatrice dans le mur entre ces deux états.....	43
Photo 7.9	Partie centrale du mur ouest de la maison, différences d'assemblage entre les parements intérieur et extérieur.	43
Photo 7.10	Sous-opération 6L, partie centrale du mur ouest de la maison, différences d'assemblage entre les parements intérieur et extérieur.....	43
Photo 7.11	Cales de pierres au nord du coin nord-ouest de la maison.....	44
Photo 7.12	Orthophoto de la sous-opération 6R, le mur est de la maison est indiqué par une flèche rouge.	44
Photo 7.13	Sous-opération 6S, stratigraphie des niveaux naturels et anthropiques dans la paroi est, au nord du mur sud de la structure 5. On observe la pente naturelle dans les niveaux à la base de la paroi.....	46
Photo 7.14	Sous-opération 6S, stratigraphie des niveaux naturels et anthropiques dans la paroi est, au sud du mur sud de la structure 5. On observe la pente naturelle dans les niveaux à la base de la paroi.....	46
Photo 7.15	Stratigraphie de la sous-opération 6P, paroi nord, avant la fouille de la partie nord de la sous-opération.....	47
Photo 7.16	Sous-opération 6S, paroi est, mur sud de la structure 5, l'intérieur de l'habitation est à gauche du mur	48
Photo 7.17	Sous-opération 6P, paroi ouest avec le mur nord de la structure 5, l'intérieur du bâtiment est à droite du mur	48

Photo 7.18	Sous-opération 6S, paroi est avec coin de glace contre la partie supérieure du mur sud, dans un épais dépôt sableux lité.....	53
Photo 7.19	Sous-opération 6S, paroi sud.....	53
Photo 7.20	Sous-opération 6E, paroi sud, avec un épais dépôt sableux non lité	53
Photo 7.21	Sous-opération 6H, paroi est avec dépôt sableux non lité.....	53
Photo 7.22	Sous-opération 6E, ancienne surface d'occupation (6E7) avec charbon, matière organique, rubéfaction et fragments de pierres altérées, vue vers le nord-ouest.....	54
Photo 7.23	Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption	54
Photo 7.24	Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption	55
Photo 7.25	Sous-opération 6C, paroi ouest où l'on voit le pendage des niveaux d'inondation vers la rivière L'Assomption	55
Photo 7.26	Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, présence d'une fosse tapissée d'écorce ou de bois (6G48-fs)	56
Photo 7.27	Sous-opération 6G, paroi nord et présence de la fosse 6G48-fs à la base des excavations	57
Photo 7.28	Sous-opération 6G, présence de la fosse 6G48-fs à la base des excavations...	57
Photo 7.29	Sous-opération 6G, stratigraphie de la paroi ouest au centre de la sous-opération avec les niveaux qui recouvrent la fosse 6G48-fs. Le niveau de construction du mur sud de la structure 5 et de la structure 6G27-st est indiqué par une flèche rouge.	57
Photo 7.30	Sous-opération 6G, stratigraphie de la paroi nord avec les niveaux qui recouvrent la fosse 6G48-fs	57
Photo 7.31	Sous-opération 6G, la fosse 6G48-fs à la base des excavations. L'emplacement du lit de mortier et de fragments de pierres en lien avec la structure 6G27-st est souligné par un pointillé	58
Photo 7.32	Sous-opération 6G, la fosse 6G48-fs à la base des excavations. L'emplacement du lit de mortier et de fragments de pierres en lien avec la structure 6G27-st est souligné par un pointillé	58
Photo 7.33	Sous-opération 6G, vue en plan des structures 6G22-st, 6G23-st, 6G24-st, 6G25-st, 6G26-st, 6G27-st.....	64
Photo 7.34	Sous-opération 6G, structures 6G22-st, 6G23-st, 6G24-st, 6G26-st, 6G27-st	64
Photo 7.35	Sous-opération 6G, détail des structures 6G26-st, 6G27-st.....	64
Photo 7.36	Sous-opération 6G, vestiges tenus de la structure 6G25-st au pied de la paroi ouest.....	65
Photo 7.37	Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, stratigraphie de la paroi nord	66
Photo 7.38	Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi nord	66
Photo 7.39	Sous-opération 6G, coin sud-est de la maison, détail de la stratigraphie de la paroi nord, section ouest	66
Photo 7.40	Coin sud-ouest de la structure 5 en cours de dégagement. Emplacement in situ de la bouteille mise au jour dans le lot 6G47.....	70

Photo 7.41	Concentrations de charbon minéral à la surface du lot 6G6.....	71
Photo 7.42	Détail d'une des concentrations de charbon minéral à la surface du lot 6G6.....	71
Photo 7.43	Remblai sableux à l'intérieur de la maison (6G5, 6G7, 6G8) et entre les déblais de démolition 6G4 et 6G9	74
Photo 7.44	Déblais de démolition de la maison avec des briques brunes altérées par la chaleur d'un seul côté (6G4)	75
Photo 7.45	Base du lot 6G2 qui se trouvait dans la partie démantelée du coin sud-est de la structure 5.....	77
Photo 7.46	Sous-opération 6S, parement nord de la structure 5 qui repose sur le sol naturel	78
Photo 7.47	Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi est, à l'intérieur de la maison. Le niveau de construction de la structure 5 est rehaussé d'un pointillé	78
Photo 7.48	Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi nord, à l'intérieur de la maison. Présence d'un niveau d'incendie indiqué par la flèche	81
Photo 7.49	Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi est à l'extérieur de la maison.....	82
Photo 7.50	Sous-opération 6S, stratigraphie de la paroi sud à l'extérieur de la maison.	82
Photo 7.51	Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi nord à l'intérieur de la maison, avant l'agrandissement de la sous-opération vers le nord. Le niveau de construction de la structure 5 est indiqué par une flèche	82
Photo 7.52	Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi est à l'intérieur de la maison	85
Photo 7.53	Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi est à l'intérieur et à l'extérieur de la maison.....	85
Photo 7.54	Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi ouest à l'intérieur de la maison...	85
Photo 7.55	Sous-opération 6P, pierres d'appui pour le soutien de poteaux.....	86
Photo 7.56	Sous-opération 6P, stratigraphie de la paroi sud avec un trou de poteau remblayé.....	86
Photo 7.57	Vue en plan de la photogrammétrie de la sous-opération 6R, de la partie nord de la structure 2 et d'une partie du mur est de la structure 5	87
Photo 7.58	Sous-opération 6R, parements intérieurs de la structure 2.....	88
Photo 7.59	Sous-opération 6R, parements extérieurs de la structure 2	88
Photo 7.60	Sous-opération 6R, jonction des structures 5 et 2	88
Photo 7.61	Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi sud. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches.....	93
Photo 7.62	Sous-opération 6R, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi sud. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches ..	93
Photo 7.63	Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi sud à l'intérieur de la structure 2. Les niveaux de construction de la structure 2 sont indiqués par des flèches.....	93
Photo 7.64	Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi ouest à l'extérieur de la structure 2 et sur et en bordure de la structure 5.....	94
Photo 7.65	Sous-opération 6R, stratigraphie de la paroi nord à l'extérieur des structures 2 et 5	95
Photo 7.66	Vue générale de la structure 1, avec la structure 2 en arrière-plan	97

Photo 7.67	Base de foyer ou de four à pain dans le mur est de la structure 1	98
Photo 7.68	Photogrammétrie de l'annexe à l'est de la maison, structure 1	100
Photo 7.69	Mur sud de la structure 1 avec une trace charbonneuse linéaire dans son prolongement vers l'ouest.....	101
Photo 7.70	Paroi est à l'extrémité de la sous-opération 6G, à l'est du coin sud-est de la structure 5. On observe des dépôts différents au nord et au sud de l'emplacement présumé du prolongement du mur sud de la structure 1 (flèche rouge). La photo panoramique montre quelques déformations.....	101
Photo 7.71	Sous-opération 6A. Partie centrale de la structure 1 et fosse qui se trouvait devant le foyer.....	102
Photo 7.72	Surface des latrines de la sous-opération 6M.....	103
Photo 7.73	Limite partielle des latrines de la sous-opération 6M avant l'agrandissement de l'aire de fouille vers le sud-est.....	103
Photo 7.74	Sous-opération 6M, latrines en cours de fouille.....	103
Photo 7.75	Sous-opération 6M, stratigraphie de la paroi sud.....	107
Photo 7.76	Sous-opération 6M, stratigraphie de la paroi est.....	107
Photo 7.77	Sous-opération 6H, vue générale de la structure 4	107
Photo 7.78	Photogrammétrie de la sous-opération 6H, vue en plan de la structure 4.....	108
Photo 7.79	Sous-opération 6H, mur ouest de la structure 4	108
Photo 7.80	Sous-opération 6H, mur sud de la structure 4.....	108
Photo 7.81	Sous-opération 6H, mur est de la structure 4.....	108
Photo 7.82	Sous-opération 6H, extrémité nord-est. Vestige d'une planche de bois identifiée par la flèche.....	110
Photo 7.83	Sous-opération 6H, photogrammétrie du sondage réalisé à l'extrémité nord-est de la sous-opération. Présence d'une tranchée dans la paroi nord..	110
Photo 7.84	Sous-opération 6H, photogrammétrie de la paroi nord du sondage réalisé à l'extrémité nord-est de la sous-opération. Présence d'une tranchée	110
Photo 7.85	Sous-opération 6T, base de l'excavation du sondage exploratoire	113
Photo 7.86	Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi sud	113
Photo 7.87	Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi est.....	114
Photo 7.88	Sous-opération 6T, photogrammétrie de la stratigraphie de la paroi ouest...	114
Photo 7.89	Sous-opération 6V, vue générale des vestiges de la canalisation de bois.....	114
Photo 7.90	Sous-opération 6V, vue transversale de la partie nord des vestiges de la canalisation de bois	119
Photo 7.91	Sous-opération 6V, détail des vestiges de la canalisation de bois	119
Photo 7.92	Photogrammétrie de la vue en plan de la sous-opération 6W	120
Photo 7.93	Vue générale de la sous-opération 6W et de la concentration de cendre de forme circulaire	120
Photo 7.94	Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2.....	123
Photo 7.95	Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi sud ..	123
Photo 7.96	Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi nord	123
Photo 7.97	Sous-opération 6W, niveau de cendre 6W2 et stratigraphie de la paroi ouest.....	123

Photo 7.98	Vue générale de l'aire de fouille de la sous-opération 2E	124
Photo 7.99	Section ouest de la sous-opération 2E avant l'excavation d'une tranchée exploratoire	124
Photo 7.100	Niveau organique et charbonneux à la base d'un remblai d'inondation (6E, couche 7).....	128
Photo 7.101	Détail du niveau organique et charbonneux à la base d'un remblai d'inondation (6E, couche 7)	128
Photo 7.102	Vue générale de la sous-opération 6J	131
Photo 7.103	Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi nord.....	131
Photo 7.104	Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi est	135
Photo 7.105	Sous-opération 6N, stratigraphie de la paroi ouest.....	135
Photo 7.106	Sous-opération 6C, surface de la tranchée exploratoire avec les vestiges d'une trace de bois longitudinale	136
Photo 7.107	Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi ouest. Vestige d'une trace de bois en coupe (flèche)	136
Photo 7.108	Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi sud.....	136
Photo 7.109	Sous-opération 6C, stratigraphie de la paroi nord	136
Photo 7.110	Sous-opération 6D, vue générale de la surface et des trous de poteaux mis au jour.....	138
Photo 7.111	Sous-opération 6D, vue générale de la sous-opération et des trous de poteaux	138
Photo 7.112	Sous-opération 6D, vue détaillée des trous de poteaux dans la paroi nord ...	138

Légende planches

Planche 7.1	Sous-opération 6G dans le coin sud-est de la maison, vestiges de la structure 5	42
Planche 7.2	Clé de cannelle (6G21)	63
Planche 7.3	Artéfacts provenant du lot 6G20.....	64
Planche 7.4	Artéfacts provenant du lot 6G18.....	67
Planche 7.5	Pierre à fusil de type hollandais (6G18) et éclats de pierre à fusil (6G11, 6E4).....	68
Planche 7.6	Artéfacts provenant du lot 6G16.....	69
Planche 7.7	Petit anneau très fin en métal cuivreux provenant du lot 6G15. Il pourrait faire partie d'un bijou.	69
Planche 7.8	Pot d'entreposage en grès grossier Fulham-Lambeth. La partie supérieure appartient au lot 6G13 et la partie inférieure au lot 6G6.....	70
Planche 7.9	Partie supérieure d'une bouteille à boisson alcoolisée, lot 6G13.....	70
Planche 7.10	Bouteille à boisson alcoolisée, lot 6G47.....	70
Planche 7.11	Partie supérieure d'une bouteille à boisson alcoolisée dans le lot 6G6	72
Planche 7.12	Épingles mises au jour dans le lot 6G6	72
Planche 7.13	Menus artéfacts provenant du lot 6G6.....	72
Planche 7.14	Jetons commerciaux datés de 1813 et 1814 dans le lot 6G12, le dernier niveau d'occupation avant un incendie.....	73
Planche 7.15	Divers artéfacts provenant du niveau d'incendie 6G11.....	73

Planche 7.16 Artéfacts dégagés dans le lot 6G11	73
Planche 7.17 Artéfacts dégagés dans le lot 6G3	74
Planche 7.18 Pièce de réparation d'un chaudron en cuivre (6G5).....	74
Planche 7.19 Artéfacts mis au jour lors du dégagement de la surface de la structure 5 (6G1). À noter la concentration de tuyaux de pipes qui se trouvaient au- dessus du mur nord.	75
Planche 7.20 Artéfacts mis au jour lors du dégagement de la surface de la structure 5 (6G1).....	76
Planche 7.21 Artéfacts mis au jour dans le lot 6G2 dans la partie démantelée du le coin sud-est de la structure 5.....	77
Planche 7.22 Tesson de bol ou terrine en terre cuite grossière locale dans l'ancien niveau de surface cendreuse 6S10a.	78
Planche 7.23 Fragment d'une soucoupe en cream coloured à décor écaille de tortue, lot 6P4a.	86
Planche 7.24 Fragments de plusieurs tuyaux et de quelques fourneaux de pipes à fumer et d'un fragment d'anneau ou de maille en métal cuivreux, lot 6P3.....	87
Planche 7.25 Fragments d'anse en terre cuite fine à glaçure bleutée jointive avec un fragment mis au jour dans le lot 6K99, tesson de porcelaine fine, fragments de soucoupe en terre cuite fine à glaçure bleutée, lot 6P2.....	87
Planche 7.26 Tesson de jarre en terre cuite grossière locale, lot 6R9.....	94
Planche 7.27 Artéfacts mis au jour dans le lot 6R7.....	95
Planche 7.28 Artéfacts mis au jour dans le lot 6R6.....	96
Planche 7.29 Tesson de contenant utilitaire en terre cuite grossière locale provenant du lot 6R5.....	96
Planche 7.30 Tessons d'un contenant utilitaire en terre cuite grossière locale, tessons d'assiette en faïence provenant du lot 6R2	96
Planche 7.31 Partie d'un objet en métal cuivreux qui est difficile à interpréter, mais qui pourrait correspondre au cache-serrure d'un cadenas, lot 6R1.....	96
Planche 7.32 Artéfacts mis au jour dans le lot 6A4.....	102
Planche 7.33 Aperçu des artéfacts et des écofacts mis au jour dans le remblai des latrines, lot 6M2.....	105
Planche 7.34 Tesson de creamware avec un décor shell edge vert, lot 6E3 au-dessus de la canalisation de bois.....	119
Planche 7.35 Sous-opération 6V, fourchette et plombs de chasse qui se trouvaient dans la canalisation de bois, lot 6V1	119
Planche 7.36 Sous-opération 6E, fragments de tuile à touraillage mis au jour dans les lots 6E1 et 6E2 et exemples de tuiles à touraillage dégagées dans des contextes archéologiques de brasseries.....	125
Planche 7.37 Artéfacts provenant du lot 6E2	127
Planche 7.38 Tesson de terre cuite grossière rouge avec engobe et décor, lot 6E2a	127
Planche 7.39 Sous-opération 6E, niveaux charbonneux, cendreuse, rubéfiés et d'écorce et les sols naturels sous-jacents	129
Planche 7.40 Sous-opération 6E, photogrammétrique des parois sud, nord et ouest	130
Planche 7.41 Sous-opération 6C, bouchons de bouteilles de lait de la laiterie A.A. Cassidy	137

Liste des tableaux

Tableau 3.1	Tableau des sites archéologiques connus.....	15
Tableau 3.2	Tableau des zones d'informations archéologiques	15
Tableau 3.3	Tableau des éléments patrimoniaux	16
Tableau 6.1	Chaîne de titres pour le lot 50.....	31
Tableau 7.1	Distribution de tous les fragments de l'assemblage par classe pour l'ensemble des sous-opérations.....	141
Tableau 7.2	Distribution taxonomique pour chaque sous-opération et détail de la faune mise au jour dans chaque lot selon la classe.....	141
Tableau 7.3	Distribution des fragments identifiables par classe pour l'ensemble des sous-opérations.....	144
Tableau 7.4	Distribution des fragments identifiés à l'espèce, à la famille ou à l'ordre pour chaque sous-opération et détail des espèces mises au jour dans chacune selon la classe	145

Résumé

Dans le cadre du réaménagement du 274 rue Saint-Étienne, le collège de L'Assomption et la Ville de L'Assomption ont mandaté la firme Archéotec pour la réalisation de la fouille archéologique préalable aux travaux projetés. Ces interventions font suite aux travaux archéologiques réalisés par la firme Arkéos en 2005 et par Archéotec en 2022.

Les travaux réalisés par Arkéos en 2005 correspondaient à des sondages manuels et à des tranchées mécaniques distribués sur la surface libre du terrain afin de vérifier la présence d'éléments archéologiques en place, de les caractériser et d'observer leur distribution générale. Lors de cette première intervention, la maison de 1858 était toujours présente, de même que le hangar et la cour clôturée. Des fondations associées à un bâtiment, une canalisation en bois, un pavage de brique et de nombreux artefacts témoignant d'occupations des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles avaient été mis au jour. Des artefacts produits avant le début du Régime anglais, en 1760, faisaient aussi partie de l'assemblage du site. Une des caractéristiques du site BkFi-40 est que les fondations du bâtiment mis au jour et les niveaux d'occupation associés se trouvaient près de la surface gazonnée et pouvaient être affectés par des travaux d'excavation de faible profondeur.

En 2022, Archéotec a été mandaté par le collège pour la réalisation d'une surveillance archéologique et d'un court inventaire sur le site BkFi-40 dans le cadre du réaménagement de la surface du terrain. En plus des vestiges mis au jour en 2005, les vestiges de nouveaux bâtiments ont été répertoriés, ainsi qu'un assemblage artefactuel témoignant d'occupations entre les dix-huitième et vingtième siècles. Aucune trace concrète de la chapelle de 1724 n'a été répertoriée lors des interventions de 2005 et de 2022.

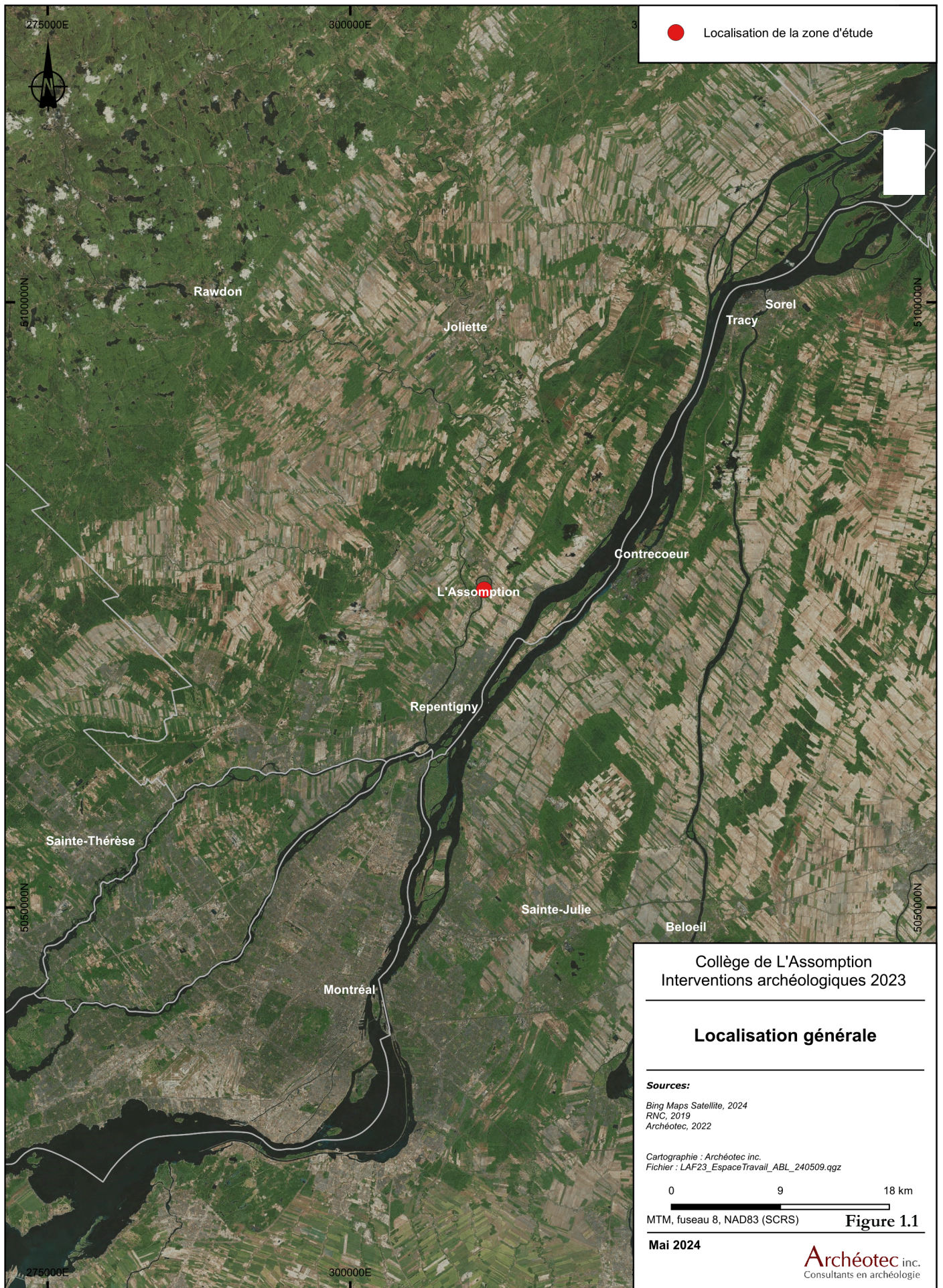
Les résultats intéressants des interventions archéologiques menées sur le site BkFi-40 ont amené le collège, en association avec la Ville de L'Assomption, à poursuivre la documentation du site avant de terminer l'aménagement de la surface du terrain. C'est dans ce cadre qu'Archéotec a été mandaté en 2023 pour la réalisation d'une fouille archéologique des vestiges du site BkFi-40. Au cours de cette intervention, les vestiges d'un nouveau bâtiment et d'une autre latrine, en plus de nombreux niveaux d'occupation des dix-huitième et dix-neuvième siècle ont été répertoriés. Néanmoins, aucune trace concrète de la chapelle de 1724 n'a été identifiée lors de l'intervention de 2023.

1. Introduction

Le collège de L'Assomption souhaite réaménager la surface d'un de ses terrains qui est situé au 274, rue Saint-Étienne à L'Assomption. Il s'agit d'un terrain gazonné qui correspond au lot 2891 859 et qui se trouve en face du Vieux Palais de Justice de L'Assomption (figures 1.1, 1.2). Le terrain correspond au site archéologique BkFi-40 qui a été identifié par la firme Arkéos lors d'un inventaire archéologique réalisé en 2005. Traditionnellement, cet endroit est connu comme étant le lieu où se situait la première chapelle de L'Assomption en 1724. Ce terrain sera concédé en 1769, bien qu'il était déjà occupé à partir de 1766. Archéotec avait été mandaté pour la réalisation d'une surveillance archéologique suivie d'un inventaire à l'automne 2022 lors du début des travaux de nivellement prévus. Les vestiges des bâtiments répertoriés par Arkéos en 2005, ainsi que des vestiges de nouveaux bâtiments, une latrine et des niveaux d'occupation datant des dix-huitième au vingtième siècles ont été observés lors de cette intervention qui menée à la recommandation d'effectuer une fouille archéologique avant la poursuite des travaux prévus par le collège.

Considérant l'intérêt des découvertes archéologiques en lien avec les premières occupations villageoises de L'Assomption, le collège conjointement avec la ville de L'Assomption ont mandaté Archéotec pour la poursuite des travaux archéologiques sur site BkFi-40, soit la fouille archéologique des vestiges à l'automne 2023. Les aires visées par les fouilles archéologiques ont d'abord été dégagé mécaniquement dans le but de rapidement cerner l'étendue des bâtiments et l'emplacement des sondages de 2005, afin de mieux cibler les aires à fouiller. Cette intervention a permis de dégager partiellement les vestiges de deux bâtiments, de deux annexes à un de ces bâtiments, une nouvelle latrine, la canalisation de bois, ainsi que de nombreux sols d'occupations. L'assemblage artéfactuel récupéré témoigne principalement d'occupations domestiques des dix-huitième et dix-neuvième siècles. Cela correspond bien à l'occupation initiale du terrain avant que celle-ci ne se déplace à l'avant du terrain, plus près de la rue Saint-Étienne, lorsque M. Faribault fit construire une nouvelle maison en 1858.

Conformément à la Loi sur le patrimoine culturel, le permis de recherche archéologique 23-ARCH-08 a été obtenu du ministère de la Culture et des Communications pour la réalisation de ces interventions archéologiques. Les travaux ont été réalisés du 7 septembre au 5 octobre 2023 par une équipe de cinq à sept archéologues incluant un géomaticien. Des activités préparatoires et de remblayage ont été réalisées peu de temps avant et après cette période. Le présent rapport présente les données de l'intervention réalisée à l'automne 2023.





2. Méthodologie

L'emprise des travaux d'excavation a d'abord été divisée selon le système Tikal. Il s'agit d'un système utilisé en archéologie historique qui permet de découper l'espace à l'aide d'un code alphanumérique hiérarchique qui comprend l'opération, la sous-opération et le lot. Le code Borden est associé au système Tikal lorsque l'intervention est réalisée à l'intérieur des limites d'un site archéologique déclaré qui porte un code d'identification unique à l'échelle du Canada. L'opération est un code numérique qui sert à diviser l'espace selon ses caractéristiques physiques ou anthropiques. La première opération réalisée dans un site ou lors d'une intervention porte le chiffre 1 et les numéros d'opérations suivantes sont attribués dans un ordre séquentiel. La sous-opération est identifiée par le numéro d'opération dans laquelle elle se trouve suivi d'une lettre majuscule attribuée selon la séquence alphabétique, par exemple la sous-opération 1A. La sous-opération est une division à l'intérieur de l'opération où les niveaux stratigraphiques seront expertisés. Les niveaux stratigraphiques expertisés à l'intérieur d'une sous-opération sont identifiés par l'opération et la sous-opération auxquelles ils sont rattachés et ensuite par une suite numérique commençant par 1, par exemple, le lot 1A1.

Le relevé stratigraphique se fait à l'échelle ou par croquis en identifiant la nature de chacune des couches de sol, sa couleur, ses inclusions, son contenu en artefacts et écofacts, sa compacité, son homogénéité, son épaisseur et sa position verticale par rapport à la surface ou à un point de référence connu. La stratigraphie est également photographiée et des échantillons de sols peuvent être prélevés si nécessaire. L'emplacement du relevé stratigraphique doit aussi être positionné sur un plan ou par rapport à des points de référence connus pour indiquer son emplacement et son orientation. Tout au long de l'intervention, un relevé photographique est réalisé pour documenter la séquence des travaux et la nature des sols excavés, de même que les vestiges mis au jour le cas échéant. Les détails du relevé photographique sont consignés dans un catalogue photo qui est annexé au présent rapport.

Tous les relevés stratigraphiques et les relevés en plan sont mis au propre et géoréférencés avec le logiciel QGIS. Des plans polyphasés, superposant les données archéologiques aux éléments cartographiques modernes et anciens peuvent être réalisés quand les plans et photographies aériennes anciennes le permettent. Les plans et photographies polyphasés fournissent un support visuel intéressant pour enrichir l'interprétation des données archéologiques.

La description des données archéologiques et l'interprétation des résultats sont consignés dans un rapport d'intervention archéologique qui doit être remis au ministère de la Culture et des Communications afin de satisfaire aux exigences de la Loi sur le patrimoine culturel à laquelle le permis de recherche archéologique est rattaché.

L'ensemble de la surface expertisée en 2023 sur le site BkFi-40 a été identifié par l'opération 6. Les opérations 1 à 5 ont été réalisées en 2005 (1, 2, 3) et en 2022 (4, 5). Les secteurs décapés mécaniquement et excavés manuellement ont été identifiés par des sous-opérations de 6A à 6W en omettant les lettres I, O, U majuscules pour éviter de les confondre avec des chiffres dans l'écriture manuscrite et de confondre le U et le V lorsqu'ils sont mal tracés. La sous-opération 6F qui était prévue à la fouille a été éliminée en cours d'intervention parce que des éléments archéologiques significatifs ont été mis au jour à proximité de celle-ci, dans la sous-opération 6E, et que ces éléments ont été documentés sur une plus grande surface que celle qui était prévue initialement.

L'intervention a débuté par le décapage mécanique de la surface gazonnée et du remblai sous-jacent sur une faible profondeur dans la partie centre-sud du terrain. Le dégagement mécanique sur deux grandes surfaces a permis de faire un premier ajustement de l'emplacement des sous-opérations en fonction des éléments observables à la base de l'excavation mécanique. Une petite section d'un nouveau vestige maçonné a d'ailleurs été mis au jour à ce moment. À l'intérieur des espaces fouillés dans les sous-opérations, les caractéristiques de chacune des couches de sol et de chacune des structures dégagées ont été enregistrées dans des fiches standardisées. Certaines couches contenant des petits fragments ou un potentiel d'occupation préhistorique ont été tamisées à l'aide d'une grille dont les mailles sont de 1/8 de pouce (3,18 mm) de largeur. Des relevés photographiques et des relevés altimétriques au théodolite ont été réalisés tout au long de la fouille. La séquence stratigraphique et des plans ont été enregistrés à l'aide de dessins à l'échelle et par croquis. Des relevés au tachéomètre numérique ont été réalisés afin de positionner les éléments dégagés dans l'espace et un relevé photographique pour la photogrammétrie a été réalisé à la fin des interventions. Cette technique permet la création d'orthophotos qui sont dérivées de modèles 3D produits par photogrammétrie. Les données sont traitées à l'aide du logiciel Agisoft. La couverture photographique nécessaire à ce procédé de traitement des données a été captée à l'aide d'un appareil photo de type réflex placé au bout d'une perche. En plan, le résultat donne l'effet d'un relevé aérien avec très peu de distorsions. Des vestiges et des parois peuvent aussi être relevés de la même manière. Lorsque nécessaire, les orthophotos peuvent ensuite être géoréférencées à l'aide de points pris sur le terrain avec le tachéomètre numérique.

Les vestiges mis au jour ont été dégagés et laissés en place. À la fin des interventions, les vestiges et les aires dégagées ont été recouverts de géotextile et remblayés avec la terre excavée. La ville de L'Assomption a également réalisé un relevé photographique par drone.

En laboratoire, les artefacts ont été nettoyés et analysés par une spécialiste de la culture matérielle historique. Les données ont été entrées dans une base de données standardisée sur support informatique. Plusieurs attributs des artefacts, tels le matériau, la présence du décor

ou de marque, la fonction et, lorsque possible, l'attribution à une période ou un moment défini a été enregistré. Cette étude permet de dresser un portrait complet et détaillé de l'ensemble des divers objets récupérés dans les différentes sous-opérations. La détermination de la fonction de l'objet, à travers leur identification et leur description, permet ultimement de documenter les différentes activités qui ont eu cours. La grille d'analyse de la culture matérielle historique se trouve en annexe du présent rapport.

Les vestiges osseux ont eux aussi fait l'objet d'une analyse en laboratoire par une zooarchéologue. Les fragments identifiables ont été isolés et les données liées à l'espèce, au genre, à l'ordre ou à la classe de taille ont été compilées dans une base de données standardisée. La grille d'analyse des restes osseux est également disponible en annexe du présent rapport.

Une recherche en archives a été effectuée afin de mieux comprendre l'occupation de ce terrain à travers les époques. Des cartes anciennes, des plans d'assurance-incendie, les aveux et dénombrement, le terrier de Montréal, des photographies aériennes, des actes notariés et l'Index des immeubles, ainsi que les archives du Centre d'archives de Lanaudière (CRAI) ont été consultés. Cela a permis d'établir la chaîne de titre presque complète depuis son arpentage en 1766.

3. État des connaissances

3.1 Éléments archéologiques

Dans le secteur de L'Assomption, sept sites archéologiques ont été répertoriés jusqu'à présent. D'autres interventions archéologiques ont été réalisées sans permettre l'attribution de sites archéologiques supplémentaires (tableaux 3.1, 3.2, figure 3.1). L'analyse des sites archéologiques a permis de documenter l'occupation préhistorique et historique du secteur situé en bordure de la rivière L'Assomption et à proximité de sa confluence avec la rivière L'Achigan. Les sites sont ici brièvement présentés, pour les zones d'informations archéologiques l'information se trouve dans le tableau 3.2.

BIFi-001

Le site est localisé à la confluence des rivières L'Assomption et L'Achigan. Il a été découvert par Pierre Bélanger en 1971. Il est retourné en vérifier l'état et faire une récolte de surface dans les labours en 1972. De nombreux artefacts ont été prélevés, soit des éclats de taille, des outils lithiques (pointes, couteaux, grattoirs, meule, affûtoir, percuteur), de la céramique d'origine iroquoienne, ainsi que des éléments de la culture matérielle historique (médaille, boutons, tesson de vaisselle, céramique locale possiblement produite au Portage, etc.). La rivière à L'Achigan était connue sous le toponyme Outaragawasipi, la rivière sinueuse comme un serpent. La concession des premières terres a été réalisée en 1740 (Bélanger 1983).

Michel Gagné est retourné à l'automne 1999 pour y faire un inventaire. Cette intervention a permis d'identifier des occupations associées au Sylvicole moyen et au Sylvicole supérieur. Il pourrait s'agir d'un camp de pêche. Il est retourné en 2001 afin d'y réaliser une fouille. De nouveaux éléments diagnostiques ont permis d'allonger la période d'occupation jusque vers 4 500 ans avant aujourd'hui, soit à la période Archaïque, ainsi qu'à la période historique tel qu'identifié par Bélanger (Gagné 1999 ; 2002).

Finalement, une courte intervention ayant pour objectif une meilleure connaissance de la limite nord du site a été réalisée en 2003 par Patrimoine Experts avec une activité ouverte au public dans le cadre d'un Archéo-Dimanche. Les résultats obtenus à la suite de ces quelques sondages supplémentaires sont conséquents avec les interprétations précédentes (Patrimoine Experts 2004).

BkFi-032

Dans le cadre du projet de construction du centre d'accueil de L'Assomption, Ethnoscop a réalisé une intervention archéologique en 1994-1995. Ce centre d'accueil était prévu dans le vieux noyau villageois de L'Assomption. Une maison de pierres construite en 1830 était présente sur ce terrain et qui a formé par la suite la partie principale de l'Hospice Notre-Dame-des-Sœurs-de-la-Providence. Ce bâtiment devait être démoli dans le cadre du

projet de construction. Ce lieu a aussi une valeur culturelle très élevée puisqu'il est à la jonction du sentier du portage permettant de contourner le grand méandre et a incité la naissance d'un noyau villageois à cet emplacement. Ce sentier a été utilisé de la période préhistorique jusqu'à la traite des fourrures. Il n'était donc pas exclu que des vestiges préhistoriques puissent être découverts. De nombreuses traces d'établissements anciennes ont été repérées au cours de ces interventions de surveillance et d'inventaire, ainsi que des sols archéologiques en place dans plusieurs secteurs (Ethnoscop 1996).

BkFi-035

Le site BkFi-035 est associé au Vieux Palais de Justice de L'Assomption. Aucune intervention n'y a été réalisée, mais des découvertes fortuites au fil des ans ont mené le ministère à lui attribuer un code Borden. De nombreux artefacts proviennent des déblais occasionnés par les travaux de restauration des fondations sud-ouest, ainsi que dans la portion ouest de la cour arrière lors de travaux d'aménagements (Robert 1993). Une analyse des artefacts a été réalisée par Isabelle Robert ce qui a permis d'obtenir un portrait de cet assemblage artefactuel. Une distinction a été observée dans l'assemblage selon le lieu de récolte. Les artefacts provenant de la cour sont plus nombreux, mais ne comprennent pas d'écofact et très peu sont associés à des éléments architecturaux, contrairement à ceux répertoriés à proximité des fondations. Bien que l'assemblage soit majoritairement associé au dix-neuvième siècle, quelques artefacts sont plutôt associés à la fin du dix-huitième siècle et d'autres au début du vingtième siècle. La cour arrière étant restée relativement intacte, une intervention permettrait de localiser les nombreux bâtiments secondaires en bois qui y ont été aménagés à travers l'occupation, soit des latrines, un hangar à bois converti en glacière, une remise à voiture, un poulailler, une écurie, ainsi qu'une remise à foin. Une fosse à déchets se trouvait aussi à l'arrière de l'écurie et du poulailler. Ces bâtiments auraient été démolis en 1951. Les jardins et les potagers se trouvent aujourd'hui dans une portion du terrain qui a été cédé au Collège en 1950 afin d'y construire un aréna (Robert 1993, p. 41).

BkFi-038

Le site BkFi-038 est localisé près de l'ancien portage, soit en face du pont actuel, coin Saint-Étienne et de l'Église. Arkéos est intervenu dans le cadre de la construction d'un centre d'hébergement pour personnes âgées afin d'effectuer une intervention de sauvetage. Les données recueillies au terrain témoignent d'une occupation remontant à la seconde moitié du dix-huitième siècle. Les vestiges d'un bâtiment faisant office de magasin général et construit en 1780 ont été répertoriés. Les vestiges d'une deuxième maison datant du début du dix-neuvième siècle ont aussi été répertoriés lors de cette intervention. Les cours arrière des bâtiments ayant front sur les rues Saint-Étienne et de l'Église ont livrés des sols archéologiques en contexte et plusieurs aménagements associés aux bâtiments secondaires

ayant été construits à diverses époques, dont une fosse de latrines et des canalisations (Arkéos 2004, p. 53 à 57). Une deuxième intervention réalisée cette fois par Patrimoine Experts en 2019 a répertorié quelques éléments archéologiques datant du tournant dix-huitième siècle, soit environ entre 1770 et 1830 (Patrimoine Experts 2019, p. 48).

BkFi-040

Le site BkFi-040 se trouve au 274 rue Saint-Étienne, face au Vieux Palais de Justice. Il a été répertorié par Arkéos en 2005. Traditionnellement, cet endroit est connu comme étant le lieu où se situait la première chapelle de L'Assomption en 1724. Aucune trace concrète de cet établissement n'a été répertoriée lors de l'inventaire, mais des fondations associées à deux bâtiments, une canalisation en bois, un pavage de brique et de nombreux artefacts témoignant d'occupations des dix-huitième, dix-neuvième et vingtième siècles l'ont été. Cependant, un assemblage provenant du lot 1AL5 témoigne d'une occupation antérieure à 1760. Étant donné que le premier occupant des lieux n'y viendra qu'à partir de 1766, il est plausible que ces artefacts réfèrent à la chapelle de Pierre LeSueur (1724-1752) (Arkéos 2006, p. 43). Au moment de cette intervention, la maison de 1858 était toujours présente, de même que le hangar et la cour clôturée. Archéotec est retourné à cet endroit pour effectuer une surveillance et un inventaire à l'automne 2022. Les vestiges de nouveaux bâtiments ont été répertoriés, ainsi qu'un assemblage archéologique témoignant d'occupations entre les dix-huitième et vingtième siècles. Finalement, le présent rapport présente les résultats obtenus à la suite de la fouille archéologique réalisée par Archéotec à l'automne 2023.

BkFi-044

Le site BkFi-044 se trouve dans la partie sud du terrain du collège de L'Assomption. Plusieurs interventions archéologiques ont eu lieu sur le terrain du collège entre 2006 et 2021 au gré des aménagements et rénovations réalisés. Les interventions ont toutes été réalisées par Archéotec (2007, 2008, 2021, 2022). Les interventions archéologiques réalisées sur ce site ont permis de documenter une occupation historique datant de la fin du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième siècle (Archéotec 2022). Les vestiges de l'occupation mis au jour sont en lien avec la période qui précède la construction du collège. Leur analyse a révélé la présence d'une couche d'occupation domestique et d'un remblai constitué de déchets de potier datés entre 1775 et 1830. Ces déchets semblent provenir de potiers locaux, soit Pierre Thibault (1774-1794) et Pierre Charest (1806-?), qui produisaient des contenants domestiques en terre cuite grossière aux dix-huitième et dix-neuvième siècles.

BkFi-054

Le site BkFi-54 est un site archéologique dont le code Borden est en réservation. Le rapport n'était pas encore disponible sur la bibliothèque numérique en archéologie mais une copie a été obtenue du ministère de la Culture et des Communications. Il s'agit d'un site qui

a été découvert dans le cadre de la surveillance archéologique des travaux de réfection des rues Saint-Jacques et Saint-Pierre à L'Assomption. Il se trouve sous le trottoir de la rue Saint-Pierre, en face du 370 rue Saint-Pierre à L'Assomption, sur le lot 2 891 806 (partie). Les vestiges d'un bâtiment construit au dix-huitième siècle ont été observés dans la sous-opération 1A. Les vestiges pourraient appartenir au vide-bouteille ou à pavillon érigé à l'arrière du terrain (Patrimoine Experts 2019, p. 46).

3.2 Éléments patrimoniaux

Le collège de L'Assomption fait partie depuis 2020 du site patrimonial du Collège-de-L'Assomption. Selon le répertoire du patrimoine culturel du Québec, « le site patrimonial du Collège-de-L'Assomption correspond à la partie la plus ancienne d'une institution d'enseignement, soit celle aménagée au dix-neuvième siècle. L'ensemble comprend l'aile A construite en 1844 et agrandie à quelques reprises au dix-neuvième siècle, ainsi que l'aile B, érigée en 1891 et 1892. L'aile A est un bâtiment en pierre de plan rectangulaire à quatre étages incluant celui du toit mansardé couvert de tôle. Un dôme s'élève sur le toit et, avec le porche principal en pierre de taille, marque le centre de la composition. Le bâtiment est percé de fenêtres rectangulaires et cintrées. L'aile B, également en pierre, comporte un plan rectangulaire, une élévation de quatre étages incluant celui du toit mansardé. Les fenêtres rectangulaires sont souvent jumelées ou groupées par trois. Les ailes A et B sont reliées par un bâtiment de liaison vitré. Des allées pavées avec rond-point doté d'un monument mènent aux portes principales à chacune des ailes. Un portail à pilastres de pierre et à grille métallique est aménagé en bordure de la voie publique devant l'aile A. Le terrain situé entre la rue et les bâtiments comporte des surfaces gazonnées et est planté d'arbres adultes ainsi que d'arbustes et d'autres plantes ornementales.

Ce bien est classé site patrimonial. La protection vise l'enveloppe extérieure des ailes A et B, de même que le terrain sur lequel elles s'élèvent, incluant les aménagements paysagers. Les ailes A et B font aussi partie du collège de L'Assomption, un immeuble patrimonial cité correspondant à toute l'institution d'enseignement, incluant les ailes construites au vingtième et vingt-et-unième siècle ».

À proximité du collège de L'Assomption, le Répertoire du patrimoine culturel du Québec indique la présence d'un élément patrimonial classé et de quatre éléments cités, dont le Vieux Palais de Justice de L'Assomption, l'église, le presbytère de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, la Maison de la culture ou ancien couvent de la Congrégation-de-Notre-Dame et la maison Geoffrion. Ces bâtiments officiellement désignés par le ministère de la Culture et des Communications et par la municipalité de L'Assomption font partie d'un ensemble patrimonial qui ne possède pas de statut juridique. Les détails des bâtiments patrimoniaux du Répertoire sont présentés dans le tableau 3.3 et la figure 3.1.

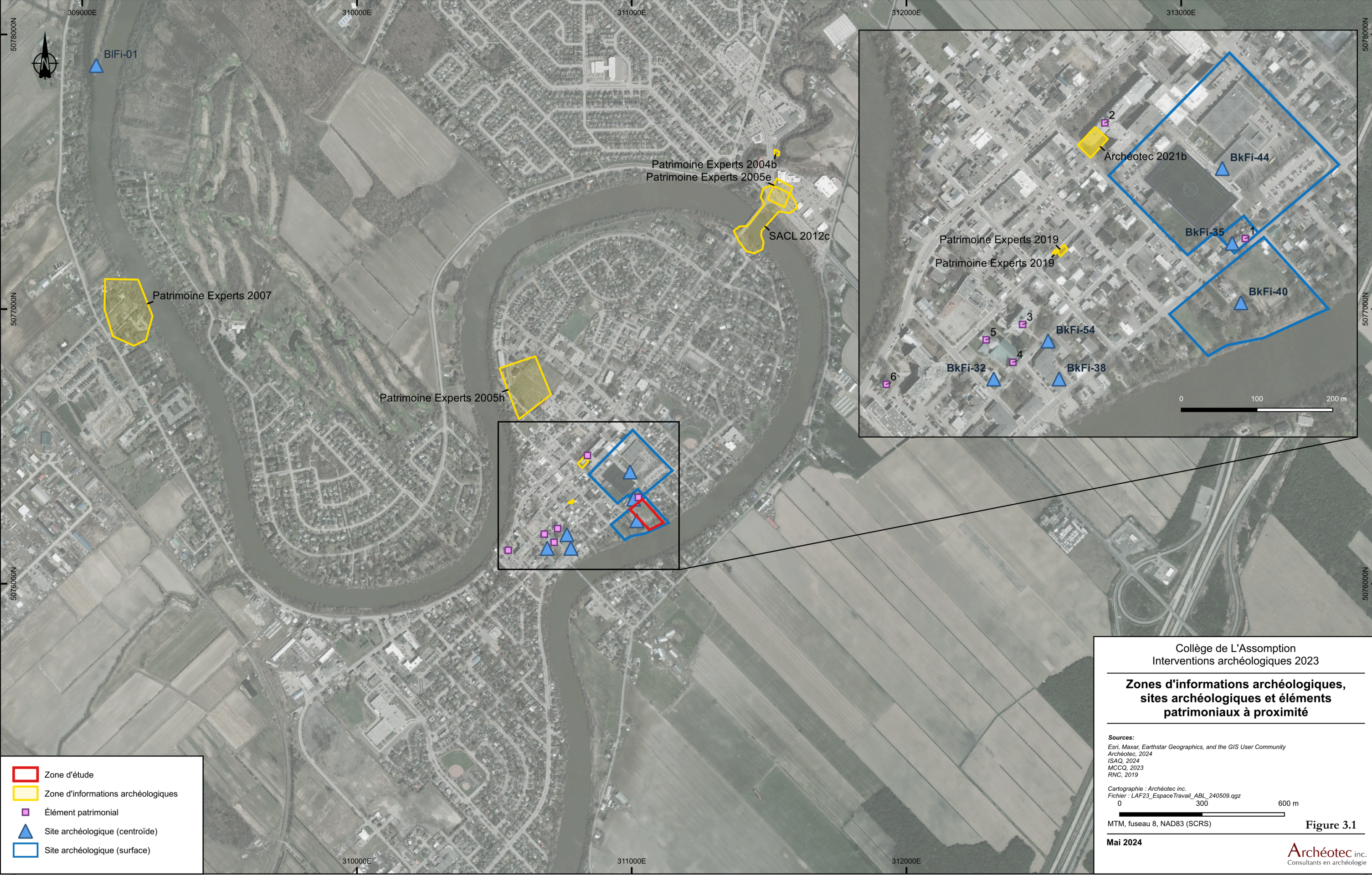


Tableau 3.1 Tableau des sites archéologiques connus

Code Borden	Nom du site	Culture	Latitude	Longitude	Lot cadastral	Proprietaire	Statut LPC associé	Description	Source
BlFi-1	Rivière l'Assomp-tion	Amérindienne	45,840833	-73,445278	2 892 153	Privé	s/o	Site situé sur la pointe formé par la confluence des rivières L'Assomp-tion et L'Achigan, le site BlFi-1 contient les vestiges de deux occupa-tions préhistoriques. La première date d'il y a environ 4500 ans, durant la période de l'Archaique, et la seconde date du Sylvicole Moyen, il y a environ 1500 ans. Les témoins récoltés inclus notamment des outils en pierres taillés, des déchets de taille, des tessons de céramiques, et des restes osseux d'animaux.	Bélanger 1983; Gagné 1999; Gagné 2002; Patrimoine Experts 2004
BkFi-32	L'Assomption	Euroquébécois	45,825000	-73,424167	2 893 139	Privé	s/o	Une bonne partie du contexte archéologique de ce site a été détruite par des travaux d'excavation, mais les fouilles de sauvetage ont néan-moins permis d'identifier des structures aménagées par les anciens oc-cupants dans le sol naturel stérile. Les structures identifiées inclus deux latrines, et deux barils (citernes) datant du 19 ^e siècle, des vestiges en maçonnerie d'une dépendance de la résidence de Laurent Leroux da-tant du début du 19 ^e siècle, ainsi que les fondations de deux maisons, une datant de la fin du 18 ^e siècle, et l'autre construite avant 1820.	Ethnoscop 1996
BkFi-35	Vieux palais de justice de L'As-somption	Euroquébécois	45,826611	-73,420111	2 892 292	Privé	Dans l'aire de protec-tion d'un immeuble patrimonial	Le site BkFi-35 fait partie de l'aire de protection du Vieux Palais de Justice, construit en 1811-1813 et classé bâtiment patrimonial. Une étude d'une collection d'artefacts provenant d'une série de découverte fortuites a permis de documenter une occupation datant principale-ment du 19 ^e siècle, mais qui présentait aussi des éléments pouvant da-ter du 18 ^e siècle.	Robert 1993
BkFi-38	Jardins-de-la-Ri-vière	Euroquébécois	45,825000	-73,423056	2 893 170	Privé	s/o	Site d'une occupation datant du 18 ^e siècle découvert lors d'une opéra-tion de sauvetage. Les vestiges d'un bâtiment construit vers 1780 ont été découverts. Il s'agirait probablement d'un magasin général. Une maison datant du 19 ^e siècle ainsi que plusieurs bâtiments secondaires ont aussi été découvert. Le site tire son importance non seulement de sa datation ancienne, mais aussi de sa position au cœur historique de L'Assomption.	Arkéos 2004
BkFi-40	L'Assomption	Euroquébécois	45,825833	-73,419444	2 891 859 2 892 266 2 892 267 2 892 288 2 892 268 2 892 269 2 892 270 2 892 271	Privé	Dans l'aire de protec-tion d'un immeuble patrimonial	Le site BkFi-40 est situé sur le lot cadastral où aurait été construite la première chapelle de L'Assomption. Les fouilles du site ont permis d'identifier deux bâtiments : un bâtiment secondaire, pouvant être un atelier ou une cuisine d'été, et une maison construite entre la fin du 18 ^e siècle et le début du 19 ^e siècle. Les témoins récoltés démontrent une occupation du site débutant au Régime français, mais aucune trace de la chapelle n'a pu être identifié à ce jour.	Arkéos 2006, Archéotec 2023, 2024
BkFi-44	Collège de l'As-somption	Euroquébécois	45,827500	-73,420278	2 891 843 2 891 845 2 891 927 2 891 985 2 892 238	Privé	Dans l'aire de protec-tion d'un immeuble patrimonial et cité site du patrimoine	Site historique datant de la fin du 18e siècle et du début du 19 ^e siècle, il est situé dans l'air de protection du Collège de L'Assomption, fondé en 1832 et classé bâtiment patrimonial par le ministère de la Culture et des Communications. Les fouilles du site ont révélé une couche d'oc-cupation domestique et un remblai constitué de déchets de potiers da-tant d'entre 1775 et 1830. Ces derniers proviennent d'un potier local, probablement Pierre Thibault et Pierre Charest, qui produisaient à proximité des contenants usuels de cuisine.	Archéotec 2007; Archéotec 2008; Archéotec 2020; Archéotec 2021; Archéotec 2022
BkFi-54	370, rue Saint-Pierre	Euroquébécois	45,82546	-73,423248	2 891 806 partie	Municipalité	s/o	Site archéologique en réserve Mis au jour en 2019, le site BkFi-54 se trouve sous le trottoir en face du 370 rue Saint-Pierre à L'Assomption, lot 2 891 806 partie.	Patrimoine Experts 2023

Tableau 3.2 Tableau des zones d'informations archéologiques

Référence	Carte	Localisation	N° rapport	Description
Gagné_Michel_1999a	31_H14	Pointe de terre formée par la confluence des rivières L'Assomption et L'Achigan.	S02773	Sondages effectués pour documenter le site BlFi-1, situé à, l'extrémité sud de la pointe inventorié. Sur les 16 sondages, 12 étaient positifs, présentant des artefacts en relation avec l'occupa-tion du Sylvicole Moyen du site. On note 26 tessons de céramiques, 37 éclats en chert, un éclat de quartzite, et 56 fragmentsd d'os.
Patrimoine_Experts_2004b	31_H14	Situé au sud du centre commercial au 814 route 343 à L'Assomption.	S03395	Inventaire archéologique précédent des travaux routiers effectué par le ministère des Transports du Québec. Aucun témoin ou vestige n'a été identifié lors des travaux.
Patrimoine_Experts_2005e	31_H14	Situé l'intersection du chemin du Golf/montée Saint-Sul-pice et du boulevard L'Ange-Gardien à L'Assomption.	S03573	Inventaire archéologique précédent des travaux routiers effectué par le ministère des Transports du Québec. Aucun témoin ou vestige n'a été identifié lors des travaux.
Patrimoine_Experts_2005h	31_H14	300, rue Courville à L'Assomption.	S03576	Inventaire archéologique précedent la construction de la résidence du méandre. Le terrain présentait un fort potentiel préhistorique, en raisons d'artefacts trouvés par le passé à l'occasions d'excavations de fosses dans le cimetière L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, au sud de la zone inventoriée. Quelques artefacts historique (19e et 20e siècles) et préhistoriques (éclats de taille) ont été trouvé, mais ces objets n'ont pas pu être associé à des structures ou des activités anthropiques, et donc n'ont pas mené à l'identification d'un nouveau site archéologique.
Archéotec_2021b	31_H14	Collège de L'Assomption, 270, boulevard de L'Ange-Gardien, L'Assomption	S06911	Interventions archéologiques au Collège de L'Assomption dans le cadre de la stabilisation des fondations de l'aile A, phase 1. Les interventions ont permis de documenter les fondations de l'aile A du collège, les remblais adjacents et les niveaux de sols naturels sous-jacents. Des interventions ont aussi été réalisées à l'intérieur du vide sanitaire. Seulement quelques artéfacts ont été mis au jour à la surface du vide sanitaire et dans un remblai de nivellement (3H3) comportant des artéfacts produits entre 1800 et 1850.

Tableau 3.3 Tableau des éléments patrimoniaux

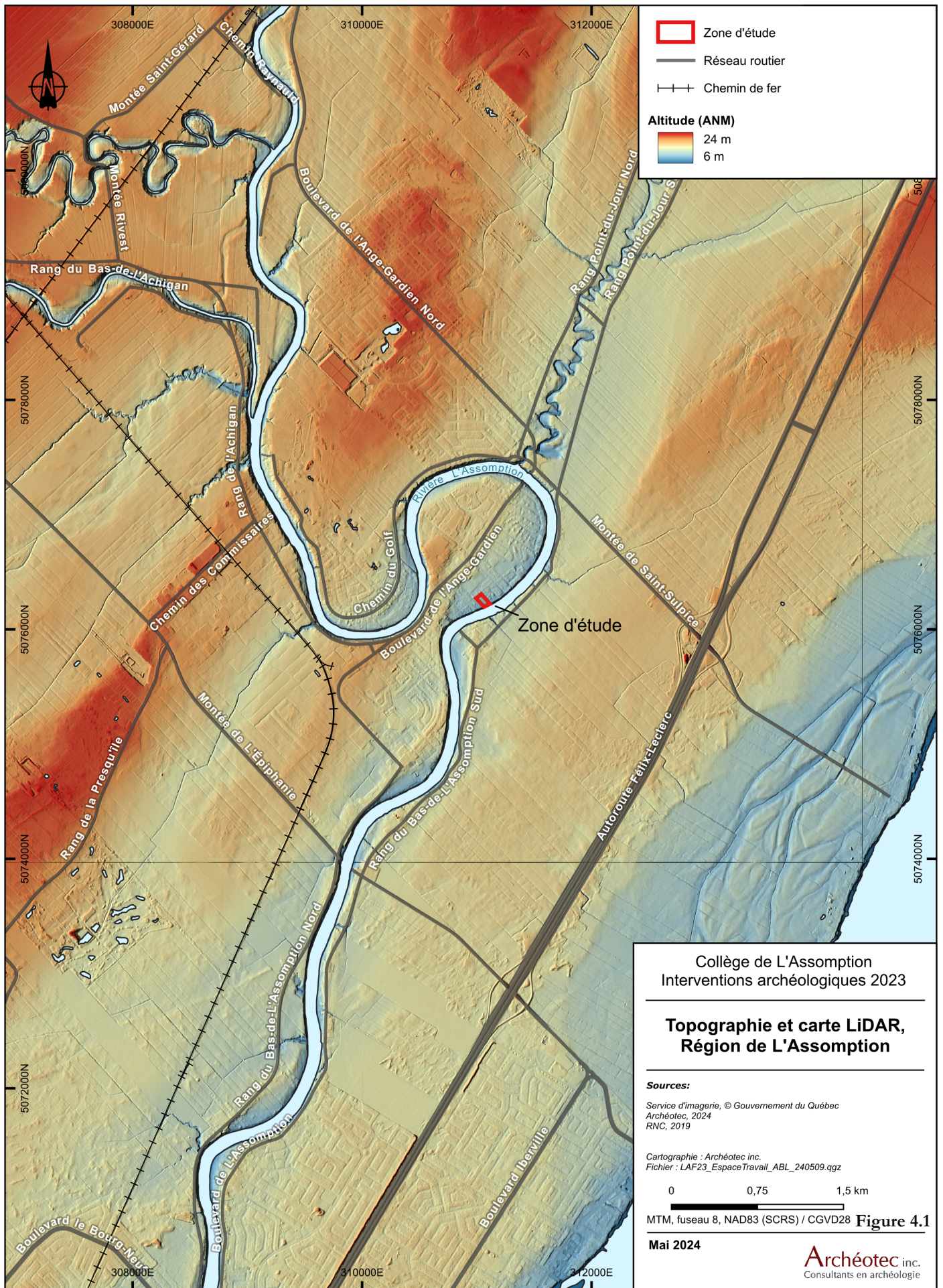
Id	Nom du bien	Adresse	Usage et fonction	Statut juridique et date d'attribution	Autorité	Début et fin de construction	Latitude	Longitude	Description	Source
1	Vieux palais de justice de L'Assomption	255 rue Saint-Etienne; 259 rue Saint-Etienne; 265 rue Saint-Etienne	Services et institutions. Palais de justice et bureaux d'enregistrement	Immeuble patrimonial classé. 20/09/1973	MCCQ	1811/1822	45,826667	-73,419889	Le vieux palais de justice de L'Assomption est un immeuble de style néoclassique qui a servi à la fois de palais de justice de comté et de bureau d'enregistrement. L'édifice en pierre, construit par étapes en 1811 et en 1822, est formé de trois bâtiments contigus de deux étages et coiffé d'un toit à deux versants légèrement retroussés. L'immeuble a été modifié en 1860 et un appentis en brique récent est greffé à l'arrière. Le vieux palais de justice est implanté le long de l'ancien chemin du Roy, au cœur d'un secteur patrimonial de la ville de L'Assomption. Il est situé devant un parc, près de la rivière L'Assomption. Ce bien est classé immeuble patrimonial. Il est entouré d'une aire de protection. Un site archéologique inscrit à l'Inventaire des sites archéologiques du Québec est associé au lieu.	RPCQ
2	Site patrimonial du Collège-de-L'Assomption	270 boulevard de l'Ange-Gardien	Services et institutions. Collège classique	Site patrimonial classé. 04/06/2020	MCCQ	1844	45,82801	-73,42222	Le site patrimonial du Collège-de-L'Assomption correspond à la partie la plus ancienne d'une institution d'enseignement, soit celle aménagée au XIX ^e siècle. L'ensemble comprend l'aile A, construite en 1844 et agrandie à quelques reprises au XIX ^e siècle, ainsi que l'aile B, érigée en 1891 et 1892. L'aile A est un bâtiment en pierre de plan rectangulaire à quatre étages incluant celui du toit mansardé couvert de tôle. Un dôme s'élève sur le toit et, avec le porche principal en pierre de taille, marque le centre de la composition. Le bâtiment est percé de fenêtres rectangulaires et cintrées. L'aile B, également en pierre, comporte un plan rectangulaire, une élévation de quatre étages incluant celui du toit mansardé. Les fenêtres rectangulaires sont souvent jumelées ou groupées par trois. Les ailes A et B sont reliées par un bâtiment de liaison vitré. Des allées pavées avec rond-point doté d'un monument mènent aux portes principales à chacune des ailes. Un portail à pilastres de pierre et à grille métallique est aménagé en bordure de la voie publique devant l'aile A. Le terrain situé entre la rue et les bâtiments comporte des surfaces gazonnées et est planté d'arbres adultes ainsi que d'arbustes et d'autres plantes ornementales. Ce bien est classé site patrimonial. La protection vise l'enveloppe extérieure des ailes A et B, de même que le terrain sur lequel elles s'élèvent, incluant les aménagements paysagers. Les ailes A et B font aussi partie du collège de L'Assomption, un immeuble patrimonial cité correspondant à toute l'institution d'enseignement, incluant les ailes construites au XX ^e et au XXI ^e siècle.	RPCQ
3	Maison de la Culture	375 rue Saint-Pierre	Services et institutions. Couvents, monastères et abbayes	Citation. 04/09/2007	Municipalité	1889	45,825556	-73,423583	La maison de la Culture est un ancien édifice conventuel érigé en 1889. Le bâtiment en pierre d'inspiration Second Empire, de plan rectangulaire et à trois étages, est surmonté d'un toit mansardé. Un clocheton couronne l'édifice. Une annexe de plan rectangulaire, à deux étages, est implantée en retour d'équerre à l'arrière du bâtiment. Un petit édicule à pans coupés est attaché à cette dernière. Une autre annexe de plan rectangulaire, à trois étages, est construite sur un des côtés du corps principal. La maison de la Culture est située en retrait de la voie publique, sur un terrain paysager. Elle se trouve à proximité de l'église de l'Assomption-de-la-Sainte-Vierge, dans le cœur institutionnel de la ville de L'Assomption. Ce bien est cité immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment.	RPCQ
4	Église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	285 rue Saint-Pierre	Services et institutions. Églises, temples, synagogues et mosquées	Citation. 06/02/1996	Municipalité	1819/1820	45,825222	-73,423778	L'église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge est située dans la ville de L'Assomption dont les origines remontent au XVIII ^e siècle. La paroisse est fondée en 1724 sous le vocable de Saint-Pierre-du-Portage. Elle est localisée sur le territoire formé par un méandre de la rivière L'Assomption. Ce lieu à l'abri des inondations constitue un ancien sentier de portage fréquenté par les Amérindiens et les coureurs des bois. Une chapelle est construite près du cours d'eau afin de desservir les premiers colons. Elle est remplacée en 1752 par une église en pierre élevée à un nouvel emplacement situé sur le coteau du Portage, une élévation surplombant la rivière. Au cours de la première moitié du XIX ^e siècle, la localité prend de l'expansion et devient le chef-lieu de la région. Des industries s'implantent sur le territoire et contribuent à l'activité économique. Différentes institutions s'établissent progressivement dans le noyau villageois. Un nouveau lieu de culte est érigé en 1819 et 1820 au même emplacement que le précédent afin de répondre aux besoins de la communauté en croissance. La construction est réalisée par le maître maçon Jean-Baptiste Boutonne, dit Larochelle, et le maître tailleur de pierres André Auclair. L'église comporte une sacristie construite à la même époque. En 1824, elle est dotée de deux tours-clochers en façade. Dix années plus tard, Urbain Brien, dit Desrochers (1781-1860), et son fils Pierre-Urbain Brien, dit Desrochers (né après 1809), réalisent certains éléments du décor intérieur dont une chaire finement ouvragée, des retables ainsi qu'un bassin de forme octogonale. En 1838, la paroisse prend officiellement le nom de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge. Les tours-clochers de l'église sont démolies en 1857. En 1863 et 1864, d'importants travaux sont effectués afin d'agrandir l'église dans le but de lui donner l'envergure d'une cathédrale. À cette époque, le clergé local tente d'obtenir le siège d'un nouveau diocèse sur la rive nord de Montréal. Une nouvelle façade est donc réalisée et la nef du lieu de culte est élargie par la construction de nouveaux longs-pans allant des tours-clochers jusqu'aux extrémités des transepts. Les anciens murs latéraux sont démolis et remplacés par des piliers à l'intérieur. Le chœur et la sacristie sont toutefois conservés et intégrés à la construction. Les plans d'agrandissement proviennent de Victor Bourgeau (1809-1888), architecte attitré du diocèse de Montréal à partir de 1851 et dont les réalisations sont nombreuses. Les travaux sont effectués par les entrepreneurs François Archambault, père et fils. Le décor intérieur est également refait d'après les plans de Bourgeau, de 1865 à 1867. Il comporte une voûte à caissons, une nef divisée en trois vaisseaux par une colonnade et un jubé constitué d'une balustrade massive. Le cousin et homonyme de l'architecte, l'artiste Victor Bourgeault, aurait participé à la réalisation de ce décor qui intègre aussi certains éléments de celui antérieur dont la chaire, les retables des autels et le bassin octogonal réalisés par les Brien, dit Desrochers. Un chemin couvert est construit en 1900 afin de relier le lieu de culte à la sacristie. Celle-ci est restaurée en 1902 à la suite d'un incendie. L'Assomption n'obtient finalement pas le siège du nouveau diocèse créé sur la rive nord de Montréal. Celui-ci est plutôt attribué à Joliette en 1904.	RPCQ
5	Presbytère de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge	153 rue du Portage	Services et institutions. Presbytères et bâtiments associés	Citation. 03/06/2008	Municipalité	1897	45,825361	-73,424278	Le presbytère de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge est une maison curiale d'inspiration Second Empire construite en 1897. De plan rectangulaire, le bâtiment en pierre bosselée comporte deux étages et est coiffé d'un toit mansardé. Les pignons frontons qui coiffent les fenêtres de l'étage supérieur ornent les brisis du toit, à la manière de lucarnes. En façade, l'entrée principale est précédée d'un porche à colonnes en pierre. Une annexe rectangulaire de deux étages est disposée perpendiculairement au mur arrière. Le presbytère est flanqué, au nord-est, de l'église de L'Assomption-de-la-Sainte-Vierge. Il est implanté en bordure de la rue du Portage, à l'angle de la rue Saint-Pierre, dans la municipalité de L'Assomption. Ce bien est cité immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'enveloppe extérieure du bâtiment.	RPCQ
6	Maison Geoffrion	440, boulevard de l'Ange-Gardien	Résidentiel. maisons rurales et urbaines	Citation. 06/06/2017	Municipalité	1930	45,824929	-73,425990	La maison Geoffrion se trouve au 440, boulevard de l'Ange-Gardien à L'Assomption, sur le lot 2 891 921. Elle a été construite en 1930 et elle présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Le propriétaire-construteur de l'époque est M. Victor Geoffrion. Il a été maire de L'Assomption de 1908 à 1911, en 1933 et en 1934. La maison présente aussi un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Elle se distingue par sa composition néoclassique et elle représente bien l'habitat bourgeois au cours des années 1920 et 1930. De plus, elle a conservé ses caractéristiques d'origine.	Ville de L'Assomption 2017; RPCQ

4. Contexte paléoenvironnemental

L'Assomption se situe dans la région de Lanaudière, dans les basses terres issues du retrait de la mer de Champlain. Leur limite nord correspond à une ligne qui passerait par Rawdon et Saint-Félix-de-Valois. Leur altitude varie entre 8 mètres (niveau du Saint-Laurent à Repentigny) et 150 mètres (l'altitude de Joliette est d'environ 60 mètres). La mer de Champlain a envahi les vallées inférieures des rivières situées dans le piémont des Laurentides jusqu'à une altitude d'environ 220 mètres (Archéotec 2002, p. 43). Le territoire de Lanaudière a subi de nombreux changements depuis les treize derniers millénaires. À la suite de la dernière déglaciation, la mer de Champlain a envahi la plaine. D'abord sous les eaux du lac à Candona, de la mer Champlain puis du lac à Lampsilis, l'exondation des terres de la région de L'Assomption s'est terminée vers 8 000 ans avant aujourd'hui. L'Assomption se trouvait en rive du lac à Lampsilis durant quelque temps. Le niveau du lac passa de 52 mètres il y a environ 10 000 ans à 15 mètres il y a environ 8 000 ans. L'altitude de L'Assomption varie entre 12 et 20 mètres ANM sur la péninsule, pour une moyenne de 15-17 mètres ANM (BkFi-040 à 16 mètres). La fin du lac à Lampsilis est évaluée à 7 500 ans avec la mise en place du Proto-Saint-Laurent avec un rivage à 15 mètres environ et un débit double à l'actuel. Les affluents du fleuve se raccordent progressivement à ce dernier, et autour de 6 000 ans, le débit et le régime du fleuve sont semblables à l'actuel. L'Assomption se trouve alors dans un méandre de la rivière L'Assomption similaire à l'actuel (figure 4.1). Il y a bien sûr eu des fluctuations du niveau des eaux, remontées et baisses, au gré des fluctuations du climat entre autres, mais l'environnement est sensiblement le même depuis au moins 5 000 à 6 000 ans avant aujourd'hui (Poirier et Richard 2016).

L'emplacement du site, tel qu'illustré sur la carte LiDAR, se trouve à la sortie du grand méandre, dans un secteur de plus faible altitude. L'observation de cette imagerie permet d'établir tout d'abord l'aspect d'un environnement ancien et comment la rivière a évolué à travers le temps. Les berges du méandre ont été modifiées au gré des fluctuations du niveau d'eau postglaciaires et saisonnières. La portion où se trouve le terrain à l'étude est plus basse et a vraisemblablement été inondée à plusieurs reprises. Les fluctuations du niveau et du cours de la rivière L'Assomption ont aussi provoqué des glissements de terrain en plusieurs endroits, dont possiblement dans le secteur du terrain à l'étude. L'entrée du méandre a aussi été modifiée à de nombreuses reprises au cours des millénaires.

Ce secteur de Lanaudière est donc caractérisé par de basses plaines ponctuées de collines. Les dépôts marins sableux occupent une partie de ce territoire. La végétation est caractérisée par la présence d'érables, de hêtres, de sapins et de cèdres. L'érablière est surtout à tilleul et les sapinières sont à épinette rouge, à bouleau jaune et à thuya (Archéotec 2002, p. 43). Une faune diversifiée et abondante devait se trouver dans cette région, la rivière L'Assomption riche en poissons et les zones basses attirant la sauvagine entre autres.



5. Contexte préhistorique

Les récentes découvertes archéologiques dans la région du lac Mégantic et de Québec, combinées aux données concernant l'habitabilité du territoire, permettent d'évoquer une présence anthropique dans la vallée du Saint-Laurent depuis environ 11 000 ans (Pintal, Provencher et Piédalue 2015). Bien qu'aucun site n'ait été découvert dans la grande région de Montréal ni de Lanaudière à ce jour, les terrasses de 40 mètres ANM bordant un environnement lacustre étaient exondées et habitables il y a 10 000 ans environ (Richard et Poirier 2016). Ces données suggèrent donc que des occupations anciennes puissent être découvertes lors d'intervention futures dans la région. En ce qui concerne le territoire directement visé par les travaux, l'altitude se situant autour de 15 à 17 mètres ANM, ce qui donne une habitabilité d'ancienneté maximale plus récente, soit autour de 8 500 à 8 000 ans avant aujourd'hui.

La préhistoire québécoise est généralement divisée en trois grandes périodes en fonction des assemblages artéfactuels, des diversités technologiques de l'outillage lithique et de la production céramique, ainsi qu'à l'aide des datations radiocarbone. Les périodes du Paléoindien ou peuplement initial (12 500 à 9 000-8 000 ans AA), de l'Archaique (8 000 à 3 000 ans AA) ou peuplements régionaux (8 000 à 5 000 ans AA) et enracinement (5 000 à 3 000 ans AA) et du Sylvicole ou des interactions ethniques (3 000 à 500-450 ans AA) divisent la préhistoire (Burke 2017 ; Chevrier 2017 ; Pintal, Provencher et Piédalue 2015).

Le peuplement initial du territoire québécois s'effectue à la suite de la dernière glaciation par la portion sud il y a environ 12 500 ans. Ces groupes doivent s'adapter, car l'environnement dans lequel ils vivent est froid et change constamment au fur et à mesure que le glacier se retire vers le nord et que la flore s'installe sur ces terres nouvellement libérées (Chevrier 2017 ; Richard 1985). Elles se déplacent essentiellement de manière pédestre et exploitent une faune en grande partie disparue aujourd'hui, bien que le caribou soit une proie privilégiée (Chevrier 2017). Il n'est pas possible que des traces liées à cette période soient découvertes directement dans le territoire à l'étude.

Les peuplements régionaux et l'enracinement des groupes dans des territoires plus circonscrits s'échelonnent entre environ 8 000 et 3 000 ans avant aujourd'hui. L'environnement est toujours en pleine évolution, bien qu'il se stabilise au cours de cette longue période. Les populations amérindiennes et inuites prennent alors possession de l'ensemble du territoire québécois. Plusieurs changements technologiques apparaissent dans les assemblages archéologiques, dont les embarcations. Ces changements suggèrent l'arrivée de nouvelles populations qui auraient graduellement intégré les populations pionnières (Chevrier 2017). Entre 5 000 et 3 000 ans environ, il y a une plus grande diversité et densité de la faune et de la flore (Chevrier 2017). Des traces liées à cette période ont été répertoriées

dans la région de Lanaudière, comme les sites BIFi-001 (confluence des rivières L'Assomption et L'Achigan), BIFi-002 (Saint-Sulpice) et BIFh-002 (Lavaltrie) qui présentent des vestiges associés à cette période ancienne. Il faut ajouter à ces sites archéologiques, une découverte fortuite dans la localité de L'Assomption (BkFi-d), soit une gouge en pierre polie trouvée en 1886 (Archéotec 2002, p. 18 à 26).

La période des interactions ethniques s'échelonne entre 3 000 et 500 ans environ avant aujourd'hui. Elle est marquée par l'apport de nouvelles technologies qui ont été mises au point dans les régions les plus méridionales et une sédentarisation de ces groupes amérindiens, alors que plus au nord les groupes demeurent essentiellement nomades ou semi-nomades. L'arrivée de la technologie céramique en marque le début, alors que les techniques horticoles apparaissent il y a environ 1 000 ans. Elle se termine avec l'arrivée des Européens où les groupes sont confrontés à de grands bouleversements rapides de leur mode de vie. Plusieurs sites ont été répertoriés dans le sud de Lanaudière et à proximité de L'Assomption, soit le site de Lanoraie (BIFh-001) qui est le plus connu, mais aussi les sites BIFi-001 (confluence des rivières L'Assomption et L'Achigan), BIFh-002 (Lavaltrie), BkFj-005 (Mascouche) et BkFj-008 (Lachenaie).

Le territoire à l'étude se localise à l'intérieur d'un grand méandre de la rivière L'Assomption. Un portage permettant de couper à travers la péninsule en son point le plus court afin d'éviter le long méandre était utilisé depuis des siècles, voire des millénaires. Cette rivière poissonneuse est intéressante pour l'exploitation des ressources halieutiques, mais aussi de la sauvagine. Elle permet la circulation sur le territoire entre la grande région de Montréal et le nord de Lanaudière. L'espace de part et d'autre du portage à l'intérieur du méandre est intéressant pour l'établissement de campement de courte et longue durée. La présence d'une découverte fortuite laisse croire que d'autres vestiges préhistoriques pourraient être découverts à l'intérieur du méandre.

6. Contexte historique

6.1 La seigneurie de L'Assomption et le développement d'un village

La seigneurie de L'Assomption a d'abord été concédée aux Jésuites en 1652, puis cédée aux Sulpiciens en 1663 et sera alors considérée comme distincte de celle de l'île de Montréal. Le nom du Portage a été donné en ce lieu à cause d'un chemin de portage qui permettait aux voyageurs qui empruntaient la rivière d'éviter un méandre de près de quatre kilomètres, à l'intérieur duquel s'est développé le village de L'Assomption. Ce portage, situé dans la portion la moins large du méandre, a été utilisé autant à la période préhistorique qu'à la période historique, dans le cadre de la traite des fourrures entre autres.

Dès 1724, Pierre LeSueur prêtre de Saint-Sulpice fit construire une chapelle en bois. Les seigneurs se réservent un Domaine d'environ cent cinquante arpents de superficie qui occupe toute la presqu'île et où ils projettent d'établir un village. À proximité du Domaine, la première terre est concédée en 1717. En 1724, la chapelle est érigée sur le Domaine, possiblement sur ce qui deviendra le lot 50 par la suite. La même année, la paroisse de Saint-Pierre-du-Portage est créée (Roy 1967, p. 19-23). L'Aveu et dénombrement de 1731 indique que le domaine compte 40 arpents de terre labourable et que le reste est en bois debout. Il s'y trouve un bâtiment de pièce sur pièce de 40 pieds sur 30 pieds (13 m sur 9,75 m) qui sert de chapelle et de presbytère. À proximité se trouve une grange de 60 pieds sur 30 pieds (19,49 m sur 9,75 m) et une étable.

En 1742, le curé LeSueur quitte le Portage et est remplacé par le curé Degeay. Ce dernier décide de faire ériger une nouvelle église en pierre à l'emplacement de l'église actuelle au coin des rues Saint-Pierre et du Portage. La nouvelle église est construite en dehors du Domaine seigneurial et un noyau villageois se développera autour de celle-ci (figure 6.1). Les Sulpiciens se réserveront le Domaine jusqu'en 1665, année au cours de laquelle les premiers lots seront concédés dans la partie ouest du Domaine (Roy 1967, p. 80). De nombreux terrains sont arpentés en novembre 1766 et occupés dès décembre, dont les lots 50, 51 et 56 (greffe de l'arpenteur Raymond). Les actes de concession sont tous datés ou presque du 20 février 1769 (greffe du notaire Jean Delisle). Un acte notarié du notaire Jean-Basptiste Daguilhe, daté du 1er décembre 1766, indique l'existence d'un chemin de Roy nommé Saint-Étienne qui conduit jusqu'au Domaine (Roy 1967, p. 121). Il s'agit encore aujourd'hui de la rue Saint-Étienne. D'ailleurs, dans les actes de concessions, les rues Saint-Joseph, Sainte-Anne, Saint-Joachim, Saint-Hubert sont aussi mentionnées.

Entre 1765 et 1800, le village continue de se développer autour de l'église et dans le Domaine. Plusieurs artisans, commerçants et professionnels s'y établissent. Le village compte alors plusieurs médecins, notaires, potiers, menuisiers et l'industrie du cuir s'y développe, tout comme le commerce du blé (Roy 1967, p. 160). Dès 1781, le Portage est en voie de devenir

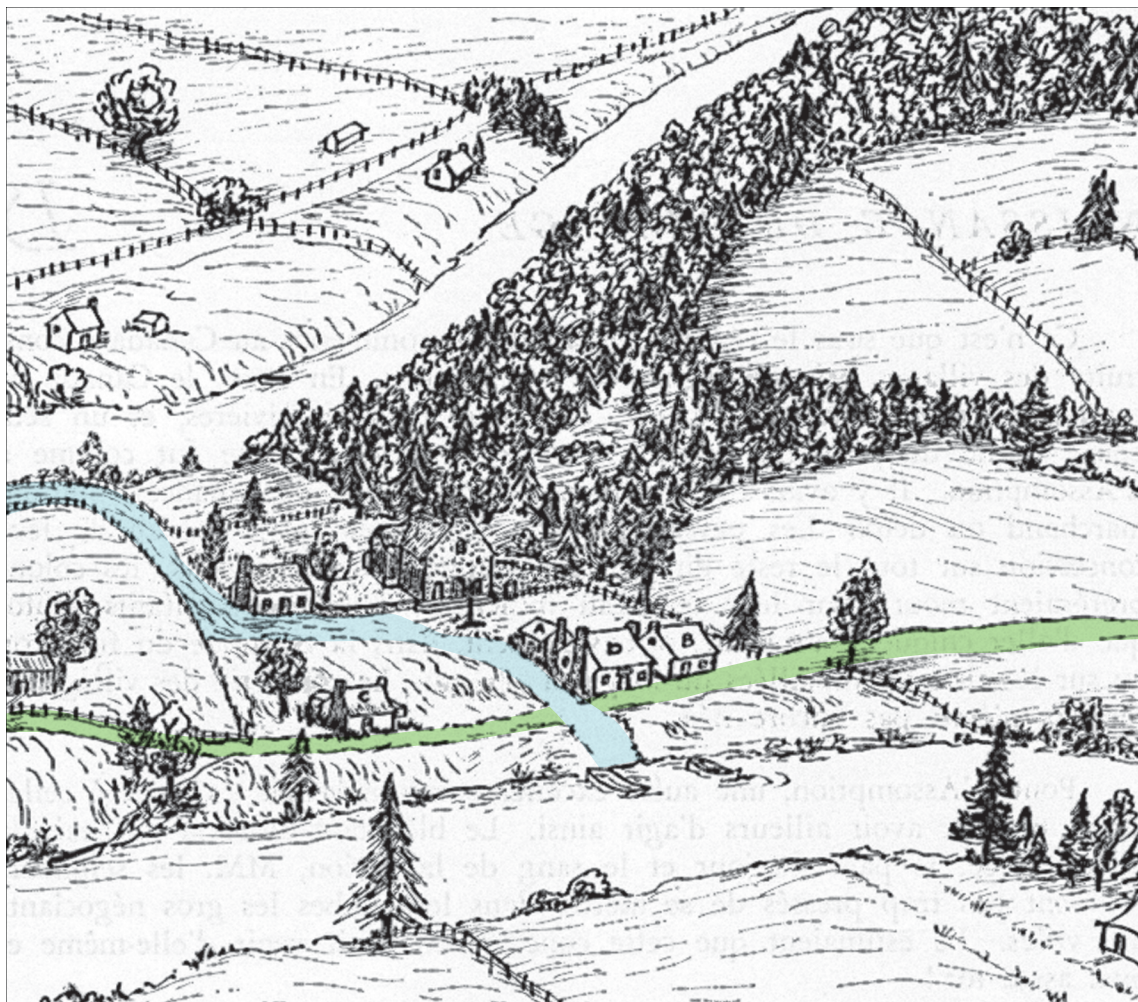


Figure 6.1 Reconstitution de L'Assomption vers 1753 selon les données historiques. Le portage est visible en bleu, ainsi que la nouvelle église construite en 1752. Le chemin de Roi qui correspond à la rue Saint-Étienne est en vert. Le terrain à l'étude se situe à l'est de ce secteur.

Tiré de Roy 1967, p. 18, adapté par Archéotec 2024.

un centre commercial important pour la région (figure 6.2). La chapelle de bois fut abandonnée en 1752, année de l'ouverture de l'église en pierre dont la construction avait débuté en 1750. De nombreuses familles acadiennes s'établirent à L'Assomption à la suite des troubles en Acadie et de la grande déportation en 1755.

Les figures suivantes montrent l'évolution du village de L'Assomption au dix-neuvième siècle (figures 6.3, 6.4, 6.5). Un marécage est présent à l'est et un ruisseau draine ce dernier vers le sud-ouest. L'exutoire de ce ruisseau est bien représenté sur les plans et semble même canalisé sur celui de 1846 (figure 6.3).

Le terrain à l'étude est actuellement la propriété du Collège de L'Assomption et se situe au 274, rue Saint-Étienne. Jadis, le lot 50 englobait tout le terrain au sud de la rue Saint-Étienne entre les rues Sainte-Anne et Saint-Joachim. Aujourd'hui, ce lot a été divisé et seule la portion centrale appartient aujourd'hui au collège.

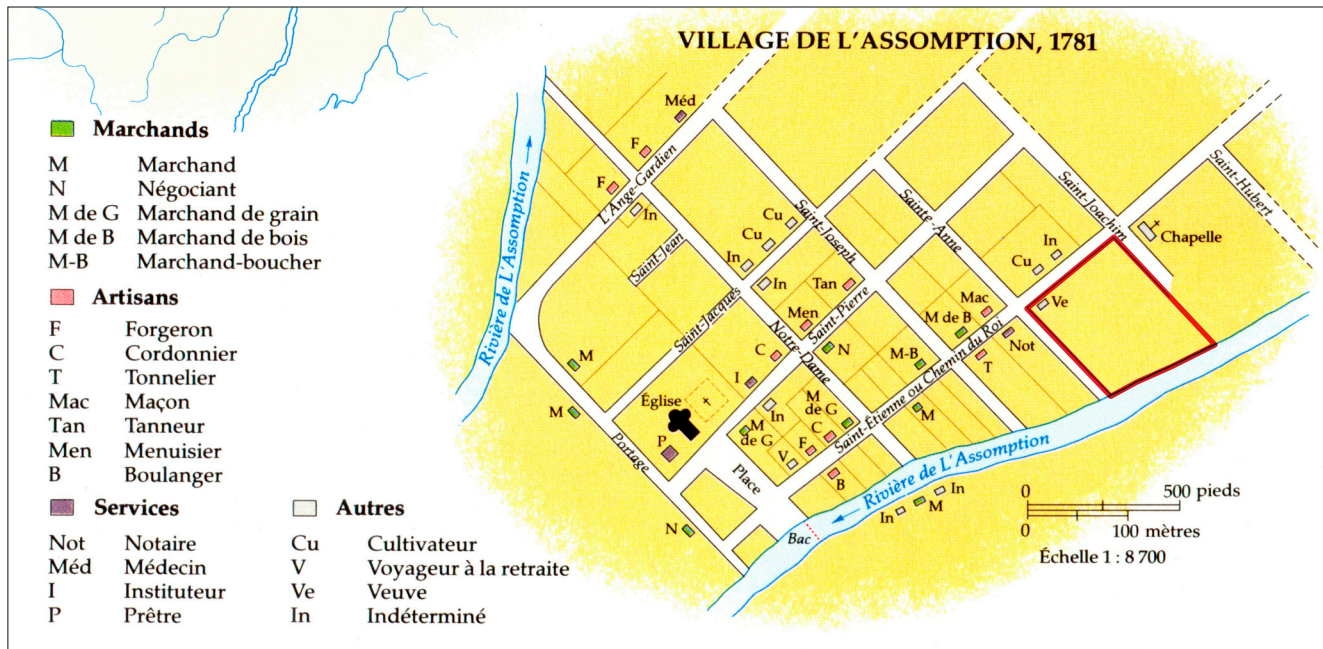


Figure 6.2 Développement du village de L'Assomption en 1781

Une veuve est identifiée sur le lot 50 qui est encadré en rouge. Il s'agit vraisemblablement de Catherine Durocher, veuve de François Thibodeau, qui avait cependant vendu la propriété en 1779 à George McBeath.

Tiré de Harris et Matthews 1987, planche 53

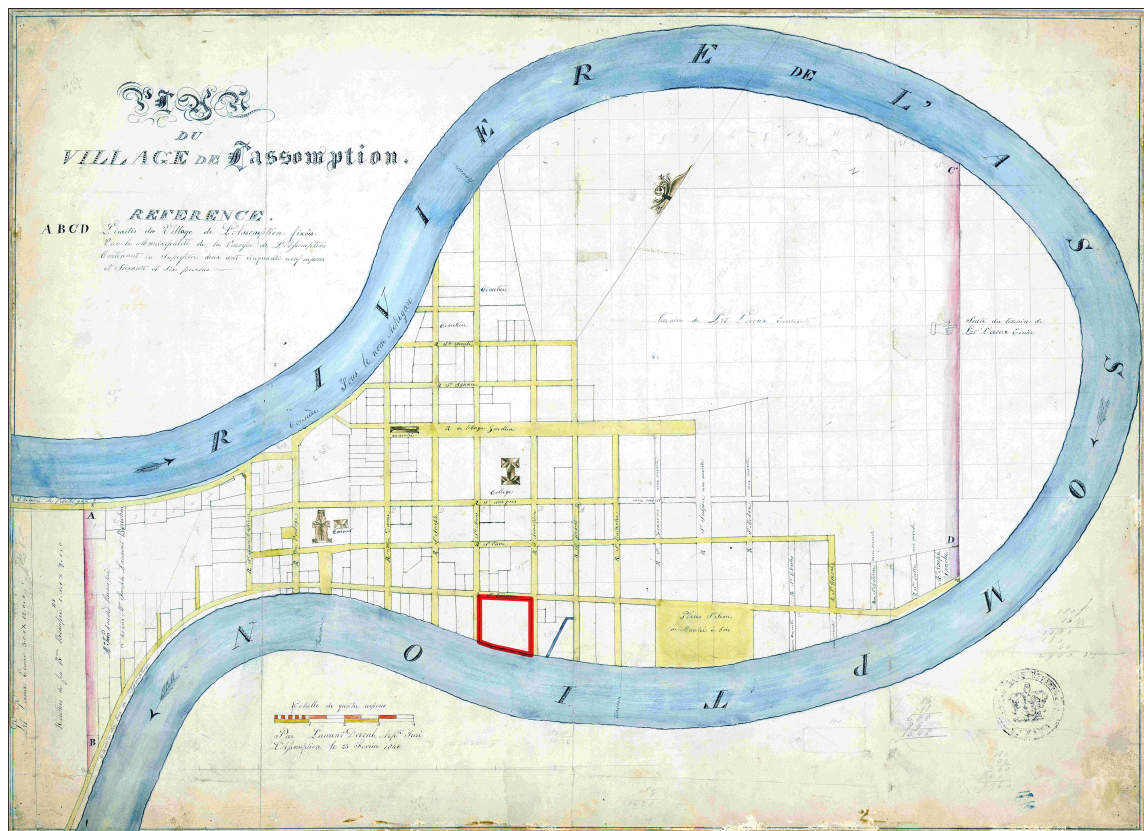


Figure 6.3 Plan du village de L'Assomption en 1846 (Dorval 1846). Le lot 50 est encadré en rouge.

Greffé de l'arpenteur général du Québec, PL04A006



Figure 6.4 Extrait du plan de la Ferme-École du Portage à L'Assomption en 1880 (Martin et Vincent). Le lot 50 est encadré en rouge.

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, CA601/S171/SS1/SSS2/D1-24-92

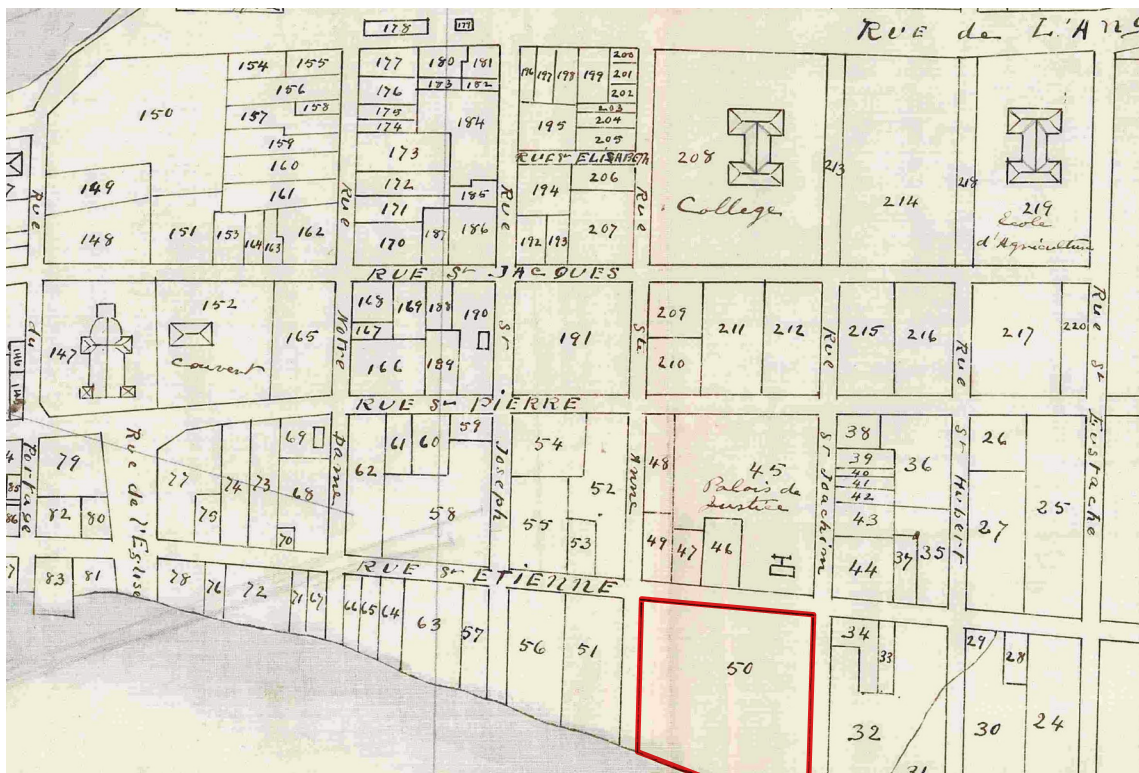


Figure 6.5 Extrait d'un plan de 1887 (Dorval). Le lot 50 est encadré en rouge.

Greffe de l'Arpenteur général du Québec, PL60L0057_1

6.1.1 Collège de L'Assomption

Sur le terrain principal du collège, au tournant du dix-neuvième siècle une tannerie et une brasserie étaient présentes. La tannerie est celle de Jean-Hypolite Sarazin qui l'exploite dès 1786 environ. Cette tannerie était située au coin des rues Saint-Jacques et Saint-Joachim et était toujours en fonction en 1815 (Roy 1927, p. 196). La brasserie de Pierre Rollot était voisine de la tannerie Sarazin. Elle a été en fonction de 1800 à 1807 environ. Elle passa aux mains de plusieurs exploitants et locataires au cours de cette période (Archéotec 2007). Un contrat de location du notaire Raymond (1^{er} avril 1806) mentionne qu'elle était équipée de «six grandes cuves, trois cuvettes, deux bacquets, deux entonnoirs, un sceau, un poêle à bois et plusieurs barriques vides, futailles [...]» (Roy 1967, p. 198).

Trois potiers se trouvent à proximité des terrains du Collège, Pierre Thibault (1774-1794), François Régis Loisel (1764-1765) et Pierre Charest (début dix-neuvième siècle) (Archéotec 2007; Bastien 1980). Pierre Thibault était situé sur la rue Saint-Étienne, du côté de la rivière. Il acheta la terre de Pierre Caillé en 1776 (1^{er} juillet 1776, notaire Daguihle) dont le lot reste à localier avec précision. François Régis Loisel a abandonné le métier de potier assez rapidement. Sa localisation reste inconnue, mais il devient notaire et assistant de Jean-Baptiste Daguilhe qui habitait le lot 51, sur la rue Saint-Étienne au coin de la rue Sainte-Anne. Il y avait aussi Pierre Charest qui produisit plutôt au dix-neuvième siècle et qui avait son atelier en 1806 sur la rue Saint-Étienne aussi, au coin de la rue Saint-Hubert. Une brasserie et une distillerie étaient présentes à la fin du dix-huitième siècle sur le lot 32, bordé par la rivière L'Assomption au sud, la rue Saint-Joachim à l'ouest et un ruisseau à l'est. D'ailleurs, un moulin à cheval (*horse mill*) était la propriété de George McBeath à l'embouchure de ce même ruisseau. Ces deux propriétés furent mises en vente par les Syndics mandatés par McBeath en 1800 (8 avril 1800, notaire Gray).

Le collège a été fondé en 1832-1833. L'emplacement a été choisi en fonction de sa situation en périphérie du village tout en étant près de l'église. Les fondateurs ont dû choisir entre deux terrains d'un arpent et demi qui étaient situés à l'intérieur de l'ancien Domaine. Le premier étant bordé par les rues Saint-Joseph, Sainte-Anne, Saint-Jacques et L'Ange-Gardien. Il s'agissait d'un terrain en pente régulière vers le sud-est. Le second correspond au terrain qui fut choisi pour le collège. Il est bordé par les rues Sainte-Anne, Saint-Joachim, Saint-Jacques et le boulevard de L'Ange-Gardien. Il s'agit d'un terrain qui était traversé par un ruisseau dans un axe nord-ouest – sud-est. Sa surface était irrégulière et présentait des bas-fonds marécageux, mais l'emplacement, plus isolé du terrain par rapport au village permettait l'agrandissement éventuel des bâtiments et de la cour. De plus, le débit du ruisseau dont la source était située à proximité du collège était suffisant pour être utilisé pour les besoins en eau potable, pour l'hygiène et en cas d'incendie (Forget 1932, p. 54).

Le premier bâtiment du collège est construit en 1832. Il s'agit d'un édifice à deux étages en pierres des champs avec mansardes de quatre-vingts pieds sur quarante-sept pieds (24,38 m sur 14,33 m). À cette époque, l'entrée principale se trouvait sur la rue Saint-Jacques. Au fil des ans, le collège est agrandi par l'ajout de nouvelles ailes. En 1844, un nouveau bâtiment est construit (aile A) et l'entrée principale est déplacée sur la rue Sainte-Anne. En 1867, l'ouverture récente du boulevard de L'Ange-Gardien jusqu'au pont du Point-du-Jour, amène le collège à situer son entrée principale sur ce boulevard. En 1852, un autre bâtiment est ajouté vers l'ouest puis vers l'est en 1867. La toiture sera modifiée et un dôme sera ajouté en 1882 et 1883. Un nouveau bâtiment, l'aile B, est ajouté en 1891-1893. D'autres ailes sont ajoutées au fil du temps, entre 1896 et 1963. Le porche principal date de 1930, alors que les jardins actuels datent de 1982. Plus récemment, des bâtiments ont été ajoutés en 2008. Le bâtiment a été cité en 2012 et le site classé en 2020. L'institution d'enseignement est encore en fonction comme école secondaire privée.

Les agrandissements successifs, les réaménagements et le nombre croissant d'élèves demandent au collège d'acquérir régulièrement de nouveaux terrains pour y placer ses nouveaux bâtiments et pour déplacer ou agrandir la cour d'école. L'acquisition de nouveaux terrains se fait notamment en 1852, 1864, 1880 et 1930 (Forget 1932, p. 225). Au cours des dernières décennies, deux nouveaux terrains ont été acquis par le collège, soit les 274 et 310 rue Saint-Étienne.

La lecture de l'ouvrage *Vieilles maisons vieilles gens* d'Aimée Faribault ([1932] 1992) met en évidence une géométrie des rues où des habitations prenaient place, avant 1880 et 1931, sur le terrain du collège. Il est indiqué qu'au fur et à mesure de l'acquisition de terrains par le collège de L'Assomption, pour l'agrandissement de sa cour en 1880 et 1931 notamment, les habitations en place ont été détruites et des sections de rues ont été fermées. Aimée Faribault ([1932]1992) mentionne aussi qu'un ruisseau partait des étangs situés sur le terrain du collège suivait la rue Sainte-Anne avant de se jeter dans la rivière L'Assomption à partir d'une section canalisée. Un ruisseau est visible sur quelques plans anciens à travers les lots situés entre les rues Saint-Hubert et Saint-Joachim un peu plus à l'ouest, mais pas en bordure de la rue Sainte-Anne (figures 6.3 à 6.5). C'est d'ailleurs à l'embouchure de ce ruisseau que le moulin de McBeath se trouvait. Il pourrait y avoir eu deux ruisseaux ou deux embranchements d'un même ruisseau qui drainaient les étangs situés sur le terrain collège.

6.1.2 274, rue Saint-Étienne

Ce terrain correspond au lot 339 du cadastre de L'Assomption (2 892 269 réforme cadastrale récente du Québec). Il formait le lot 50 de l'ancien cadastre du village avec les lots 338 (2 892 268), 340 (2 892 271), 341 (2 892 270) et 342 (2 892 272) et correspond au numéro 157 du terrier des Messieurs de Saint-Sulpice (Arkéos 2006, p. 13). C'est à cet endroit que la tradition situe la chapelle du Père LeSueur, construite en 1724. Dans l'Aveu et

dénombrement de 1731, il est indiqué que la chapelle qui sert également de presbytère est un bâtiment de pièces sur pièces de 40 pieds de front sur 30 pieds de profondeur, mesures françaises (13 m sur 9,75 m). Une grange de 60 pieds de front sur 30 pieds de profondeur, mesures françaises (19,49 m sur 9,75 m) et une étable dont les mesures ne sont pas mentionnées se trouvent à proximité. Cette information semble appuyée par la découverte d'ossements humains sous la maison que Joseph Edward Faribault fit construire en 1880, ainsi que dans le terrain immédiat (Roy 1967, p. 33). Plusieurs personnes ont cru que ces ossements provenaient du premier cimetière utilisé jusqu'en 1752 (Archéotec 2004, p. 70-71). Il apparaît logique que ce dernier soit à proximité de la chapelle. Cette information n'est cependant pas mentionnée dans les actes de concession de ce lot.

Le lot 50 original s'étendait entre les rues Sainte-Anne, Saint-Étienne et Saint-Joachim et était bordé par la rivière au sud (tableau 6.1). Il couvrait une superficie de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur (mesures françaises), soit 88 m sur 77 m environ. Il a été arpenté par Joseph Raymond le 3 novembre 1766 et concédé en 1769 à François Thidobea (notaire Delisle, 20 février 1769). Selon l'acte de concession, ce dernier y résidait dès décembre 1766. Aucune mention d'habitation n'est faite dans l'acte de concession, mais il est plausible qu'un bâtiment y était déjà érigé.

La première mention de bâtiments est faite dans l'acte de vente par Catherine Durocher LaRonde Bourassa (veuve de François Thibodeau puis d'Ignace LaRonde Bourassa) à George McBeath. L'acte de vente du 25 octobre 1779 (notaire LeGuay) mentionne la présence d'une « maison et tous les bâtiments construits sur un emplacement sis et situé au bourg de L'Assomption clos et entourés de pieux de la contenance de deux cent soixante dix pieds de terre de front sur deux cent trente huit de profondeur prenant sur le devant au niveau de la rue Saint-Étienne par derrière au bord de la rivière L'Assomption, du côté du sud-ouest à la rue Sainte-Anne et au nord est à la rue Saint-Joachim ». Il est aussi fait mention que Catherine Durocher conserve une parcelle de 20 pieds sur 16 pieds à l'angle des rues Saint-Étienne et Saint-Joachim « en réserve pour une chapelle fixée et déjà commencée pour l'utilité des paroissiens de L'Assomption dont l'acquéreur ne pourra en manière quelconque se prévaloir contre ladite dame venderesse » (20 juillet 1778, notaire Daguilhe). Il est possible que cette chapelle, nommée Notre-Dame-de-Bonsecours, soit à l'origine d'une confusion concernant la présence de la chapelle de 1724 sur ce terrain. Le plan dessiné à l'aide des informations de l'Aveu et dénombrement de 1781 (Harris et Matthews 1987) montre toutefois la présence d'une chapelle au coin des rues Saint-Étienne et Saint-Joachim, mais au coin sud-est de l'intersection et non pas au sud-ouest (figure 6.2). Selon ce plan, la chapelle aurait donc plutôt été construite sur le lot voisin, soit le lot 34 (344 ou 2 892 293), mais pas selon les documents notariés.

McBeath conserva le terrain durant quelques années avant de le vendre à Jean Joseph Saupin en 1782 (Arkéos 2006, p. 15 ; notaire Foucher, 11 mai 1782). Une maison est mentionnée dans l'acte, ainsi que le fait que le terrain est clos et entouré de pieux. En 1785, Saupin fait une rétrocession à McBeath qui redevient propriétaire devant le notaire Antoine Foucher. À ce moment, le terrain ne semble pas amputé du terrain conservé par Catherine Durocher pour la chapelle.

Par la suite, John Grant acquiert le terrain et les bâtiments (maison, office et bâtiments) devant le notaire Louis Chaboillez (14 septembre 1803). Selon l'acte, le terrain n'est toujours pas amputé du terrain de la chapelle et aucun bâtiment religieux n'est nommé dans ce dernier. Une maison, des offices et bâtiments sont mentionnés dans l'acte. Les offices sont probablement attenants à la maison (Arkéos 2006). À la mort de John Grant, sa fille Anne Grant hérite de l'emplacement qu'elle vend en 1810 (notaire Chaboillez, 6 décembre 1810) à Jean-Baptiste Hérigault. Il est mentionné qu'une maison en bois et d'autres bâtiments sont présents sur le terrain (Arkéos 2006).

Deux ans plus tard, en 1812, André Roy et Marie Joseph Monarque achètent le terrain, la maison et les dépendances (notaire Chaboillez, 12 octobre 1812). À la suite de la mort de M. Roy, sa veuve épouse Barthélemy Joliette et lui vend donc la propriété en 1824 (notaire Baron, 11 mars 1824). L'acte mentionne toujours la présence d'une maison de bois et autres bâtiments. Puis Barthélemy Joliette se remarie avec Marie Charlotte Tarrieux Taillant de Lanaudière. La propriété est alors louée à au moins deux locataires différents, soit Hutton Perkins et Charles French en 1828 et ensuite à Isaac Johns en 1829. Dans les actes de location, il est fait mention d'une vieille maison, d'un hangar, d'autres bâtiments et de clôtures. Joliette promet d'ailleurs à Johns de lui fournir les madriers nécessaires pour réparer la dite maison et bâtiments et aussi de fournir les bardeaux nécessaires pour couvrir la dite maison. Isaac Johns est distilleur et maître brasseur et en 1831 il a un nouveau bail à loyer pour la propriété voisine où se trouvent justement la brasserie et la distillerie que McBeath aurait vendu au tournant du siècle. Les locataires qui lui succèdent n'ont pas été retracés dans les actes et documents consultés.

À la suite de la mort de Barthélemy Joliette, sa veuve Marie Charlotte Tarrieux Taillant de Lanaudière vend la propriété à Marie-Aurélien Faribault en 1858 (notaire Martel, 1^{er} février 1858). Lors de cette vente, la fonction de certains bâtiments secondaires est mentionnée, telle qu'une boulangerie, un hangar et d'autres bâtiments.

Dame Aurélien fait don de cet emplacement quelques jours plus tard à son neveu Joseph Norbert Édouard Faribault (notaire Martel, 18 février 1858). Au mois de juin 1858, M. Faribault passe un contrat devant le notaire Martel pour la construction d'une maison de brique sur sa propriété (notaire Martel, 07 juin 1858). Le devis spécifie que la maison de

45 pieds de front sur 32 pieds de profondeur possède des fondations en pierres, une cave et deux cheminées. Les déblais provenant du creusement de la cave doivent être étendus à l'avant de la maison de façon à rehausser le terrain jusqu'au niveau de la rue Saint-Étienne. Il est également spécifié que l'entrepreneur peut utiliser les pierres de la vieille maison localisée sur le terrain pour l'ouvrage de maçonnerie de la fondation de la nouvelle maison. Selon l'acte, il est mentionné que la construction doit être terminée pour le 1^{er} septembre 1858.

En 1882, Joseph Norbert Édouard Faribault fait don de la maison de brique et d'une partie du terrain à son fils Joseph Édouard Faribault (notaire Rocher, 4 août 1882). Il conserve la portion ouest longeant la rue Sainte-Anne et y fait construire la maison de brique qui y est toujours présente, au 288, rue Saint-Étienne. En août 1909, il y a un avis de transmission d'immeubles entre la succession de Joseph Norbert Édouard Faribault et Joseph Édouard Faribault, puis la maison au coin de la rue Saint-Anne est vendue à Benjamin Noël Hayes. Cette maison est vendue à plusieurs reprises par la suite, dont au notaire Paul Arthur Séguin en 1913 (Registre foncier, index des immeubles, 15 septembre 1913). La maison conserve ensuite le nom de ce propriétaire, sous la désignation «maison ou château Séguin», malgré la vente subséquente à plusieurs propriétaires différents.

En mars 1942, Joseph Édouard Faribault subdivise sa propriété (lot 50). Il vend une parcelle à l'est, longeant la rue Saint-Joachim à Henri Latulippe (Registre foncier, index des immeubles, 13 mars 1942), alors que la portion centrale est plutôt vendue à Oscar Raymond et sa femme Marie Coderre quelque mois plus tard (Registre foncier, index des immeubles, 05 juin 1942). Pendant l'hiver 1959, cette maison est incendiée et le bâtiment d'un étage et demi à toit à double versant est modifié pour un toit plat. Les débris de démolition furent

étendus sur le terrain après l'incendie (Arkéos 2006).

Sur le plan de 1958 le lot 50 a été subdivisé à nouveau en plusieurs parcelles le long de la rue Saint-Joachim (figure 6.6). Étonnamment la partie ouest longeant la rue Sainte-Anne ne semble pas subdivisée, malgré le fait que la propriété et la maison en brique qui s'y trouve ont été vendus en dehors de la famille Faribault à partir de 1909 et qu'elle apparaissait comme le lot 501/5 ou 50p dans les rôles d'évaluation ou d'imposition de la municipalité, dont le plus ancien consulté datait de 1899.

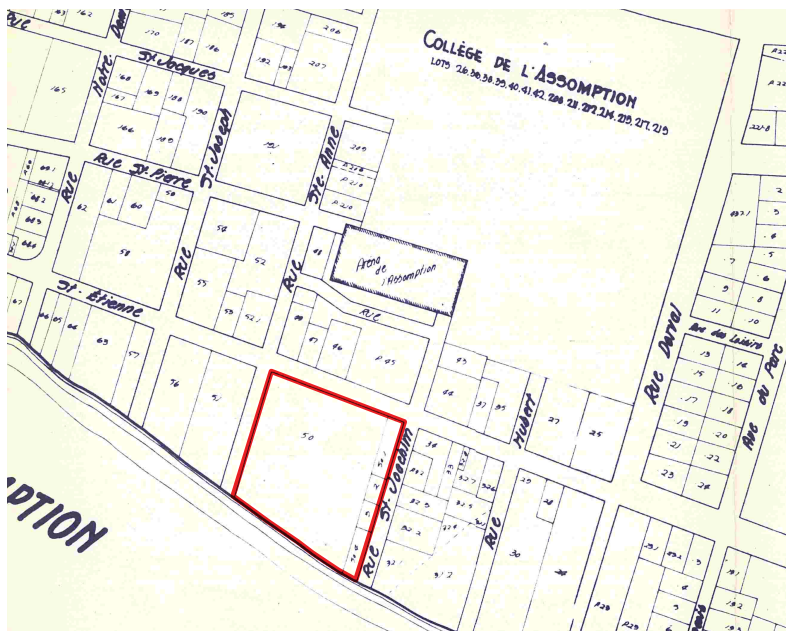


Figure 6.6 Extrait d'un plan de 1958 (Rondeau) montrant la subdivision de la bordure est du lot 50.

Greffe de l'arpenteur général du Québec, PL60L0057_3_2

À la suite du décès d'Oscar Raymond, Marie Coderre vend la propriété à Charles-Auguste Lachance et son épouse Rita Lavallée (Registre foncier, index des immeubles, 27 avril 1970). Il était plombier et il utilisait le hangar pour ranger son équipement. La maison et le hangar ont été démolis entre 2010 et 2011 après leur achat par le collège.

Selon les actes consultés, deux maisons ont été construites sur le lot 50, soit une maison de bois, probablement en 1766 et une maison de brique en 1858. Plusieurs bâtiments accessoires ont aussi été aménagés à travers le temps. Aucune mention de la chapelle de 1724 n'a été trouvée dans les actes consultés, mais il se pourrait qu'elle ait bien été aménagée à cet endroit. Quatorze ans se sont passés entre son abandon en 1752 et l'arpentage du dit terrain en 1766. Le lot 50 se trouve face au Vieux Palais de Justice et faisait donc partie intégrante du cœur administratif de L'Assomption à partir de 1842 (photo 6.1). En effet, le Vieux palais de Justice se compose de trois bâtiments attachés qui sont construits en 1811 et en 1822. Ces bâtiments sont d'abord utilisés comme résidence et magasin et en 1842, ils sont réaffectés en cour de justice de comté et bureau d'enregistrement (Répertoire du patrimoine culturel du Québec).



Photo 6.1 Ancien palais de justice de l'Assomption en face du terrain à l'étude qui faisait partie du lot 50. La maison de brique de 1858 et le hangar sont encore en place sur cette photo datant de 2004 (Lahoud). Ils sont indiqués par des flèches rouges. Répertoire du patrimoine culturel du Québec

Tableau 6.1 Chaîne de titres pour le lot 50

Date/Notaire	Acte	Propriétaire	Bâti	Commentaire
3 novembre 1766, arpenteur Joseph Raymond 20 février 1769, notaire Jean Delisle	Procès verbal d'arpentage Acte de concession	François Thibodeau	Aucune mention de bâtiment, le terrain doit être clôturé	Concédé par les Sulpiciens. La terre a été arpentée par Joseph Raymond le 3 novembre 1766 et François Thibodeau possède la terre depuis décembre 1766. «Et pour l'exécution des présentes le dit preneur a élu son domicile en sa maison au dit bourg de L'Assomption». Donc il est possible qu'il y ait déjà une habitation sur le terrain en 1766. Aucune mention de la chapelle dans cet acte. Le terrain est bordé par les rues Saint-Étienne, Sainte-Anne, Saint-Joachim et la rivière.
20 juillet 1778, notaire J.-B. Daguilhe	Acte de donation	Catherine Durocher (veuve Thibodeau puis LaRonde)	Chapelle en construction?	Don d'une parcelle de terrain au bourg de L'Assomption de la contenance de seize pieds de front [...] et dix-huit pieds de l'autre [...] sur la rue Saint-Étienne et la rue Saint-Joachim [...] pour faire une chapelle. Il n'est pas clair s'il s'agit du coin sud-ouest ou sud-est de l'intersection car dans l'Atlas historique du Canada (1987), le plan qui montre les données historiques de 1781 indique que cette chapelle se trouverait au coin sud-est de l'intersection (lot 34) et non pas au coin sud-ouest (lot 50).
25 octobre 1779, notaire François LeGuay	Acte de vente	George McBeath	Maison, bâtiments et dépendances	Vente par madame Laronde Bourrassa (Catherine Durocher, veuve de François Thibodeau et de Ignace LaRonde Bourrassa, négociant au faubourg) de la maison et tous ses bâtiments au bourg de L'Assomption, clos et entouré de pieux. Le lot est bordé par les rues Saint-Étienne, Sainte-Anne, Saint-Joachim et la rivière. Une mention indique qu'il y a 20 pieds de terrain au nord des dits emplacements sur les 16 pieds en réserve pour la chapelle dont la construction est déjà commencée pour l'utilité des paroissiens de L'Assomption.
11 mai 1782, notaire Antoine Foucher	Acte de vente	Jean Joseph Saupin	Maison et l'ensemble des bâtiments construits (maison et dépendances)	Le terrain est clos et entouré de pieux d'une contenance de 270 pieds de front sur 258 pieds de profondeur, au niveau de la rue Saint-Étienne, par derrière à la rivière L'Assomption, de la rue Sainte-Anne à la rue Saint-Joachim.
2 mai 1785, notaire Antoine Foucher	Acte de rétrocession	George McBeath		Rétrocession de Saupin à McBeath. Le terrain est remis à l'acquéreur avec les anciens titres. Mention écrite dans l'acte de vente à John Grant.
28 mars 1799, notaire John Gerbrand Beek	Acte d'autorisation	John Forsyth et Francis Winter syndics de la masse des biens de George McBeath et William Sheppard	n/a	Autorisation à la vente des biens de McBeath et Sheppard de la firme McBeath and Sheppard of L'Assomption, brasseurs, par les syndics John Forsyth, David David et Francis Winter, Trustees (or Creditors). McBeath possède plusieurs propriétés à proximité dont celle entre les rues Saint-Joachim et Saint-Hubert où une brasserie et une distillerie étaient présentes, de même qu'un <i>horse mill</i> à l'embouchure du ruisseau. Il remet ces deux propriétés à la vente par les Syndics ci-nommés dans deux actes datés du 8 avril 1800, notaire Jonathan Abraham Gray.
14 septembre 1803, notaire Louis Chaboillez	Acte de vente	John Grant	Maison, offices et bâtiments	Appartenant au dit McBeath par rétrocession à lui faite par Jean Joseph Saupin. Le terrain n'est pas amputé de la parcelle réservée à la chapelle par la veuve Durocher. Le terrain est vendu par les syndics pour le compte de McBeath à John Grant. Un emplacement de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur, situé sur la rue Saint-Étienne, bordé par la rivière L'Assomption, la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Joachim.
25 août 1804	Testament	John Grant		Anne Grant hérite du terrain au décès de son père John Grant (le testament est enregistré le 9 janvier 1809. Mention de ce document dans l'acte de vente de Anne Grant à Jean Baptiste Hérigault, le 6 décembre 1810).
6 décembre 1810, notaire Louis Chaboillez	Acte de vente	Jean Baptiste Hérigault	Maison en bois et autres bâtiments	Emplacement situé au bourg de L'Assomption de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur, sur la rue Saint-Étienne, bordé par la rivière L'Assomption, la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Joachim.
12 octobre 1812, notaire Louis Chaboillez	Acte de vente	André Roy et Marie-Josephte Monarque	Maison et dépendances	Emplacement au bourg de L'Assomption de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur (sur la rue Saint-Étienne, bordé par la rivière L'Assomption, la rue Sainte-Anne et la rue Saint-Joachim).
Sans date (entre 1812 et 1824), notaire J. E. Faribault	Testament	André Roy		Testament d'André Roy devant notaire J. E. Faribault
11 mars 1824, notaire Thomas Barron	Acte de vente	Barthélémy Joliette	Maison en bois et autres bâtiments	Vente par Marie-Josephte Monarque, veuve d'André Roy, à Barthélémy Joliette. Un emplacement au village de L'Assomption de la contenance de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur, par devant à la rue Saint-Étienne, par derrière à la rivière L'Assomption, d'un côté au sud-ouest à la rue Sainte-Anne et d'autre côté au nord-est à la rue Saint-Joachim, sur lequel est construit une maison en bois et autres bâtiments.

Tableau 6.1 Chaîne de titres pour le lot 50				
Date/Notaire	Acte	Propriétaire	Bâti	Commentaire
20 octobre 1828, notaire Jean-Olivier Leblanc	Bail à loyer	Hutton Perkins et Charles French	Vieille maison, hangard, autres bâtiments et clôtures	Emplacement situé au bourg de L'Assomption d'environ 1 arpent, bordé par la rue Saint-Etienne et la rivière L'Assomption, ainsi qu'une rue de chaque côté, bâti d'une vieille maison, hangard et autres bâtiments avec les clôtures, location de 3 ans à partir du 1 ^{er} novembre 1828. Le bailleur se réserve durant le présent bail, le terrain qui lui sera nécessaire auprès de la rivière pour y mettre le bois de sciage qu'il fera descendre à chaque année, le tout sans rien payer aux dits preneurs. Dans le cas d'une vente du terrain, le bail peut être discontinué avec un avis préalable de 6 mois et leur donne préférence d'achat du dit emplacement et le bailleur promet de ne pas vendre l'emplacement avant le 1 ^{er} mai 1829.
22 avril 1829 (dans l'acte du 20 octobre 1828, notaire Jean-Olivier Leblanc)	Cession de bail	Isaac Johns	Vieille maison et bâtiments	Hutton Perkins, preneur dénommé au bail des autres parts, lequel a cédé au transport ledit bail des autres parts en date du 20 octobre dernier à Isaac Johns Ecuier, acceptant le temps qui reste à expirer dudit bail. Ledit Isaac Johns s'obligeant envers Barthelemy Joliette écuyer bailleur dénommé au dit bail de remplir et exécuter toutes les charges et conditions exprimées audit bail des autres parts au lieu et place dudit Hutton Perkins, ce qui a été présentement accepté par ledit Barthelemy Joliette écuyer et le dit Joliette promet de fournir au dit Isaac Johns, le madrier et la planches nécessaire pour réparer la dite maison et bâtiment et aussi de fournir le bardeaux nécessaire pour couvrir la dite maison, mais le dit Isaac Johns fera employer les dits matériaux à ses frais, sans pouvoir exiger aucuns remboursements d'iceux du dit Barthelemy Joliette à qui le tout restera à l'expiration du dit bail. Au lieu des 3 années mentionnées au dit bail des autres parts, le dit Isaac Johns aura droit de garder le dit bail durant cinq années à compter du premier de novembre dernier, le tout aux mêmes charges et conditions exprimées au dit bail des autres parts. Dans un acte daté du 13 octobre 1831, Isaac Jones a un bail à loyer de 3 ans, du 22 mars 1831 de Laurent Leroux pour une propriété sise entre la rue Saint-Joachim et un ruisseau, entre la propriété de Leroux et la rivière. Jones est maître brasseur et distilleur. Sur ce terrain il y a une maison en bois peinte en jaune, une étable, un bâtiment servant de potasserie, un autre bâtiment en pierre y attenant et autres bâtiments dessus construits. Il achète le même jour de Laurent Leroux, 3 chaudières à potasse sur un fourneau et tout ce qui se trouve dans le bâtiment de la potasserie, chaudières. On peut donc présumer que Jones ne resta pas jusqu'à la fin de son bail en 1833, mais quitta en 1831 pour la propriété voisine.
21 août 1850, notaire Jean-Olivier Leblanc	Succession	Marie Charlotte Tarrieux Taillant de Lanaudière		Testament de Marie-Charlotte de Lanaudière enregistré le 4 août 1814 par Pierre Mercier, alors que le dépôt du testament de feu l'Honorable Barthelemy Joliette, par dame Charlotte de Lanaudière son épouse, se fait le 21 août 1850 devant le notaire Jean-Olivier Leblanc. Dans ce dernier, il lègue tous et chacun des biens meubles et immeubles à son épouse Mme de Lanaudière (légatrice universelle de ses biens) et lui demande d'aider autant que possible sa mère Catherine Faribault (veuve de François Petrimoux, mère de B. Joliette, et dont Ursule-Aurélié Petrimoux - soeur de B. Joliette - a pris grand soin). Joliette avait fait son testament le 3 août 1814 et au moment du dépôt du testament en 1850, Mme de Lanaudière demeure à Saint-Charles-Borromé. Il est donc possible que la maison est louée à cette époque.
1 ^{er} février 1858, notaire J. Z. Martel	Acte de vente	Dame Marie-Aurélié Faribault, seigneuresse de la Seigneurie de Repentigny et veuve de Louis Michel Viger	Maison, boulangerie, hangar et autres bâtisses	Dame Marie Charlotte Tarrieux Taillant de Lanaudière, veuve de Barthelemy Joliette vend à dame Faribault, veuve de Louis Michel Viger. Un emplacement situé au bourg de L'Assomption de la contenance de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur, bordé par la rue Saint-Etienne, la rivière L'Assomption, au sud-ouest à la rue Sainte-Anne et au nord-est à la rue Saint-Joachim, bâti d'une maison, d'une boulangerie, d'un hangar et autres bâtisses dessus construites. Prise de possession le 1 ^{er} mai 1858.
18 février 1858, notaire J. Z. Martel	Acte de donation	Joseph Norbert Édouard Faribault	Maison, boulangerie, hangar et autres bâtisses	Donation de Marie-Aurélié à Joseph Norbert Édouard son neveu, d'un emplacement sis et situé au village de L'Assomption, de la contenance de 270 pieds de front sur 238 pieds de profondeur, tenant par devant à la rue Saint-Etienne, par derrière à la rivière de L'Assomption, d'un côté à la rue Sainte-Anne et de l'autre côté à la rue Saint-Joachim, bâti d'une maison, d'une boulangerie, d'un hangar et autres bâtisses. Prise de possession le 1 ^{er} mai 1858.

Tableau 6.1 Chaîne de titres pour le lot 50

Date/Notaire	Acte	Propriétaire	Bâti	Commentaire
7 juin 1858, notaire J. Z. Martel	Devis de marché de construction	Joseph Norbert Edouard Faribault propriétaire et Joseph Peltier maçon entrepreneur	Construction d'une maison en brique	Devis de divers ouvrages de maçonnerie et autres ouvrages à faire pour la construction d'une maison en brique sur une propriété appartenant à Joseph Norbert Edouard Faribault, sur la rue Saint-Étienne vis-à-vis le Palais de Justice. La maison aura 45 pieds de front sur 32 pieds de profondeur, faire creuser une cave de 3 pieds de profondeur en terre de toute la grandeur de la maison et mettre la terre provenant de cette cave devant la maison pour niveler le terrain avec la rue Saint-Étienne. Faire un solage en pierres de 2 pieds d'épaisseur, de toute la grandeur de la bâtisse, dont le premier rang en profondeur aura 8 pouces de plus d'épaisseur, ce solage sera de 8 pieds de hauteur, dont 4 pieds en terre et 4 pieds hors terre. Faire 2 cheminées dont les masses auront 12 pouces d'épaisseur de plus que le solage, les joints de maçonnerie du solage et des cheminées seront tirés des 2 côtés, 4 soupiraux dans le solage, une porte d'entrée de cave faite sans augmentation ni diminution dans le toisage de la maçonnerie. L'entrepreneur pourra se servir des pierres de la vieille maison construite sur cette propriété en défaisant la maçonnerie. Le carré de la nouvelle maison sera en brique dont chaque mur aura un pied d'épaisseur sur environ douze pieds de hauteur, faire des ouvertures de chassis ou de portes, les deux murs de pignons sont continués jusqu'au haut de la couverture. Les matériaux et la finition devra être d'aussi bonne qualité que le presbytère de l'Épiphanie. Le tout devra être livré au plus tard le 1 ^{er} septembre 1858.
4 août 1882, notaire Barthélemi Rocher (dans le registre de B. Rocher, la donation est datée du 15 juillet 1882)	Acte de donation et subdivision du terrain (futur lot 338)	Joseph Édouard Faribault	Maison en brique et autres bâtiments	Donation de la maison et d'une partie du terrain par Joseph Norbert Edouard à son fils Joseph Édouard. Les donateurs conservent l'accès au terrain et aux bâtiments. Le lot est subdivisé pour la première fois, le long de la rue Sainte-Anne.
5 août 1909, Registre foncier, index des immeubles	Succession	Joseph Édouard Faribault		Avis de transmission d'immeubles entre la succession de Joseph Norbert Edouard Faribault et Joseph Édouard Faribault. À noter qu'en juin 1909 J. E. Faribault a vendu la maison au coin de Sainte-Anne à Benjamin Noël Hayes, qui lui l'a revendue le 11 septembre de la même année à Dame Phanélie Geoffrion, qui l'a revendue le 15 septembre 1913 à Paul Arthur Séguin. La succession de P. A. Séguin, vend à M. Meunier le 29 novembre 1970, qui lui vend à André Bélisle le 19 août 1977, qui vendra à son tour à Pierre Galarneau le 28 juillet 1978, qui vendra à André Désy le 25 octobre 1983 et qui vendra à un autre Désy le 10 décembre 1986.
13 mars 1942, Registre foncier, index des immeubles	Acte de vente et 2 ^e subdivision du terrain (futur lot 342)	Henri Latulippe		Vente par Joseph Édouard Faribault, semble être une 2 ^e subdivision du lot 50. Probablement la parcelle qui longe la rue Saint-Joachim et qui sera subdivisée en 3 lots distincts en 1956. L'acte n'a pas été retrouvé. Selon Roy (1967), ce terrain correspond à l'emplacement donné par M. Durocher pour la construction d'une chapelle. Le plan dessiné à l'aide des données historiques de l'Aveu et dénombrement de 1781 montre plutôt la chapelle sur le terrain voisin, du côté est de la rue Saint-Joachim.
5 juin 1942, Registre foncier, index des immeubles	Acte de vente de la partie centrale du terrain (futur lot 339)	Oscar Raymond et Marie Coderre	Maison en brique et terrain	Vente par Joseph Édouard Faribault à Oscar Raymond. Durant l'hiver 1959 la maison fut incendiée et elle fut ensuite modifiée en passant d'un toit à double versant à un toit plat. Les débris de démolition furent étendus sur le terrain. Cette maison et son hangar étaient toujours présents lors du passage d'Arkéos en 2005. La cour arrière était partiellement clôturée. Selon l'historien Christian Roy (1967, p. 33), la résidence était dotée d'un petit oratoire privé attestant d'une ardente dévotion à la Vierge de L'Assomption.
22 avril 1970, Registre foncier, index des immeubles	Transfert d'immeuble	Marie Coderre et al		Avis de transmission d'immeubles entre Oscar Raymond et Marie Coderre <i>et al.</i>
27 avril 1970, Registre foncier, index des immeubles	Acte de vente	Charles-Auguste Lachance et Rita Lavallée	Maison en brique avec un hangar	Vente de Marie Coderre <i>et al.</i> à Charles Auguste Lachance, plombier. Il est le dernier propriétaire avant l'achat du terrain par le collège de L'Assomption. Selon un informateur, à l'intérieur du hangar la structure visible était constituée de grosses poutres de bois qui semblaient très anciennes. En 1983, Lachance a fait notarié une servitude à Pierre Galarneau <i>et al.</i> Et en 1984 il fait notarié une servitude à Roméo Lefebvre.
1986, nouveau cadastre	Réforme cadastrale	Lots 338 à 342		Charles-Auguste Lachance est toujours propriétaire du lot 339 en 1984.

7. Résultats des l'interventions

L'intervention archéologique a été réalisée dans la partie centre-sud du terrain du 274, rue Saint-Étienne à L'Assomption, à l'emplacement où des vestiges avaient été mis au jour en 2005 (Arkéos 2006) et en 2022 (Archéotec 2023) (figures 7.1, 7.2). Deux grandes zones ont d'abord été excavées mécaniquement pour enlever la surface gazonnée et les remblais sous-jacents (sous-opérations 6K et 6J). La surface d'un niveau de démolition a aussi été partiellement excavée à certains endroits pour faciliter le dégagement des vestiges.

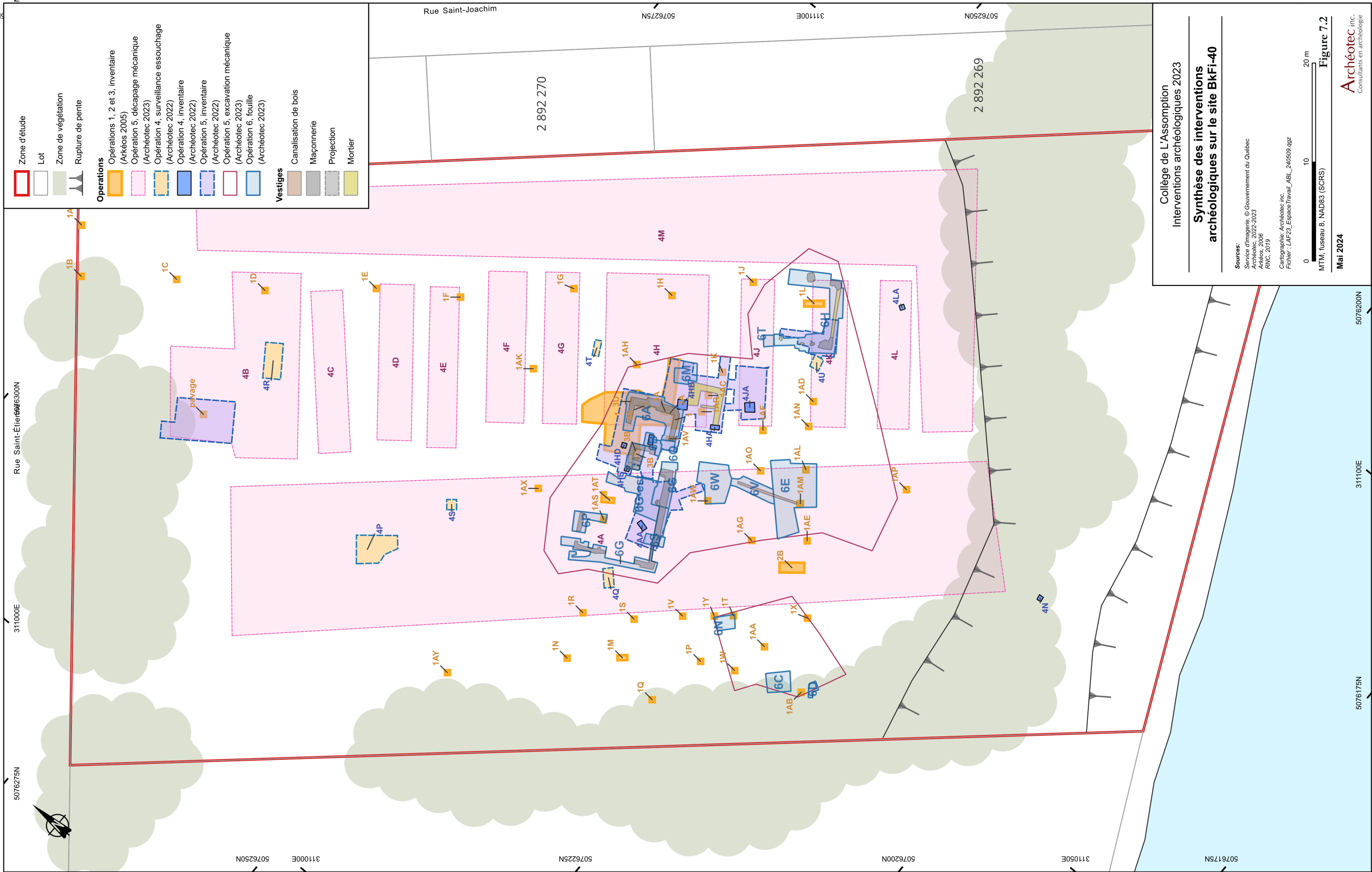
7.1 Sous-opération 6K

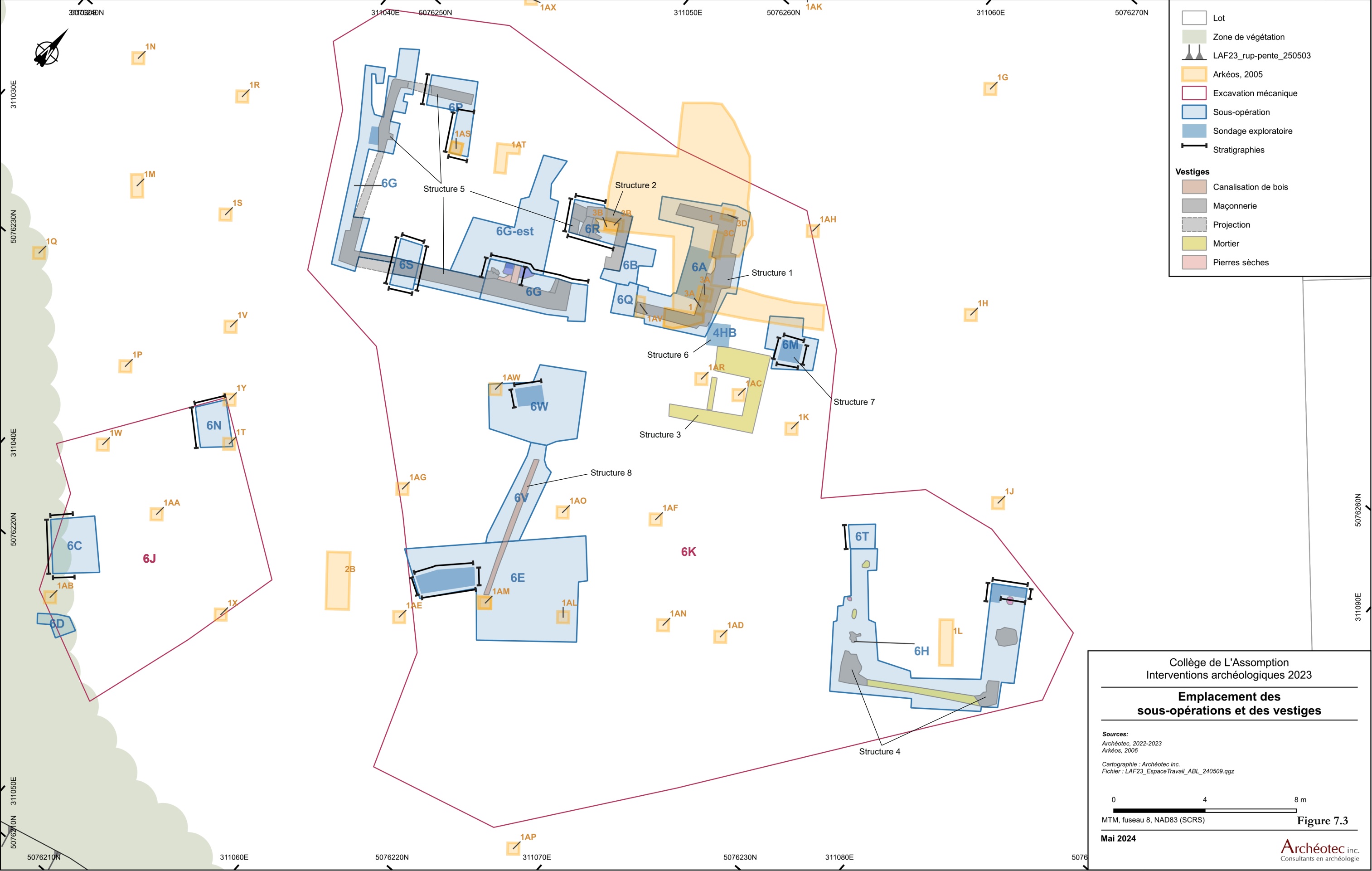
La sous-opération 6K correspond à l'aire excavée mécaniquement dans le centre-sud du terrain. Cette sous-opération a une forme irrégulière de 31,20 sur 36,11 m, soit une aire de 698,55 m². Elle comporte les sous-opérations 6A, 6B, 6E, 6G, 6H, 6L, 6M, 6P, 6Q, 6R, 6S, 6T, 6V, 6W. Le dégagement de ce secteur avait pour objectif de documenter les structures de pierres maçonnées mises au jour en 2005 et 2022, un niveau de démolition observé en 2005 et 2022, une canalisation de bois identifiée en 2005, un bâtiment partiellement mis au jour en 2022 et les niveaux d'occupation adjacents.

L'excavation mécanique sur une grande surface a permis d'ajuster l'emplacement des sous-opérations prévues, en fonction de la nature des sols à la base de l'excavation mécanique et des concentrations d'artéfacts dégagés dans les remblais supérieurs. Le nettoyage manuel de la base de l'excavation mécanique à l'aide de binettes a permis de raffiner l'emplacement des premières sous-opérations. L'emplacement des autres sous-opérations a été établi dans le but d'approfondir la documentation de certains segments des vestiges et des niveaux d'occupation présents sur le site.

Lors de la surveillance de l'excavation mécanique et au cours du nettoyage de la base de l'excavation, des artéfacts et des écofacts ont été mis au jour. Bien qu'ils aient été trouvés hors contexte, ils montrent un aperçu des niveaux sous-jacents et de la nature présumée de leurs assemblages d'artéfacts et d'écofacts. Les artéfacts mis au jour dans la sous-opération 6K montrent un mélange de quelques objets modernes et d'objets anciens (n=187) avec des fragments d'os et de coquilles d'animaux (n=47). La nature de l'assemblage est en lien avec la sphère domestique, c'est-à-dire qu'elle comporte des fragments d'objets utilisés quotidiennement dans une habitation. On y trouve essentiellement des fragments de vaisselle de table, de service et de préparation en creamware, en pearlware, en faïence et en terre cuite grossière locale et des fragments de bouteilles à boissons alcoolisées en verre vert foncé. Quelques autres types céramiques et fragments de contenant en verre se trouvent dans l'assemblage en petites quantités. Le verre à vitre et les clous sont peu nombreux. La présence de pearlware suggère que le début de l'occupation a pu se faire à partir de 1775 et qu'elle s'est poursuivie au début du dix-neuvième siècle. L'occupation après 1830-1840 est très peu







Collège de L'Assomption
Interventions archéologiques 2023

**Emplacement des
sous-opérations et des vestiges**

Sources:
Archéotec, 2022-2023
Arkéos, 2006

Cartographie : Archéotec inc.
Fichier : LAF23_EspaceTravail_ABL_240509.qgz

0 4 8 m

MTM, fuseau 8, NAD83 (SCRS)

Mai 2024

Figure 7.3

représentée dans l'assemblage, comme si ces niveaux avaient été dérasés ou que l'occupation domestique a été déplacée ailleurs sur le terrain. Les restes fauniques comptent essentiellement des fragments d'os de petit-moyens à grands mammifères avec des traces de boucherie et d'altérations par la chaleur. Parmi les mammifères, des os de raton-laveur et d'artiodactyle ont été identifiés plus précisément. L'assemblage compte aussi des fragments de coquilles d'huître de l'Est et des os de dindon domestique.

7.2 Le bâtiment principal, structure 5

À la base de l'excavation mécanique dans la partie nord de la sous-opération 6K, une section de vestige en pierres maçonnées a été dégagée sous des déblais de démolition (6G1) (photo 7.1). Ces déblais chargés de mortier, de pierres et de briques par endroit se concentrent dans la partie nord-ouest de la sous-opération 6K. Ils avaient été expertisés en 2005 et en 2022 sans permettre de mettre au jour les vestiges auxquels ils sont reliés.

La sous-opération 6G a été creusée manuellement, d'abord pour dégager la surface du vestige mis au jour qui a été identifié par la structure 5. Elle correspond donc à un espace irrégulier de 10,00 m sur 11,26 m, soit une superficie de 38,45 m². Elle a permis de dégager une bonne partie du mur sud, près de la moitié du mur ouest ainsi que les coins sud-est, sud-ouest et nord-ouest. Le mur nord a été partiellement dégagé dans les sous-opérations 6G et 6P, le mur est a été partiellement dégagé dans les sous-opérations 6G et 6R. La sous-opération 6S a aussi permis de dégager une partie du mur sud (photos 7.1 à 7.4).



Photo 7.1 Mur sud et le coin sud-est de la structure 5 (6G)
Archéotec 2023, LAF23_PV2_112



Photo 7.2 Mur ouest et le coin sud-ouest de la structure 5 (6G)
Archéotec 2023, LAF23_PV2_174



Photo 7.3 Mur ouest et le coin nord-ouest de la structure 5 (6G, 6L)
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2466



Photo 7.4 Section du mur nord de la structure 5 (6P)
Archéotec 2023, LAF23_PV2_155

En fonction des sections dégagées, le bâtiment a des dimensions de 8,40 m (nord-sud) sur 10,20 m (est-ouest) (photo 7.5, figure 7.4). Puisque le mur est n'a pas été dégagé en entier, notamment parce qu'il a été dérasé beaucoup plus que les autres, et en fonction des sections du mur dégagées dans la sous-opération 6R, il se pourrait que la maison ne soit pas de forme rectangulaire, mais en forme de L. Cette hypothèse serait toutefois à confirmer par un dégagement complet de ses murs (photo 7.5). En effet, avant le dix-neuvième siècle, les maisons québécoises sont traditionnellement rectangulaires ou presque carrées.

Une des particularités de la maçonnerie de la structure 5 est qu'elle montre notamment des différences marquées de largeur et d'assemblage (photos 7.1 à 7.5). Son mur sud est le plus large. Il est à double parements avec blocage, il se compose de moellons bruts et de pierres ébauchées assemblés à tout venant et liés au mortier gris pâle. Sa largeur est de 0,79 à 0,80 m et sa hauteur résiduelle est de 0,69 à 0,80 m. La maçonnerie et les joints sont solides, mais certains sont évidés. Ses parements sont bien assemblés des deux côtés du mur. Sa base



Photo 7.5 Vue générale des vestiges des structures 1, 2 et 5. Les lignes pleines sont les sections des murs qui ont été observées. Les lignes tiretées sont les sections non dégagées et projetées. Diverses hypothèses sont proposées.
Ville de L'Assomption 2023, DJI_0020

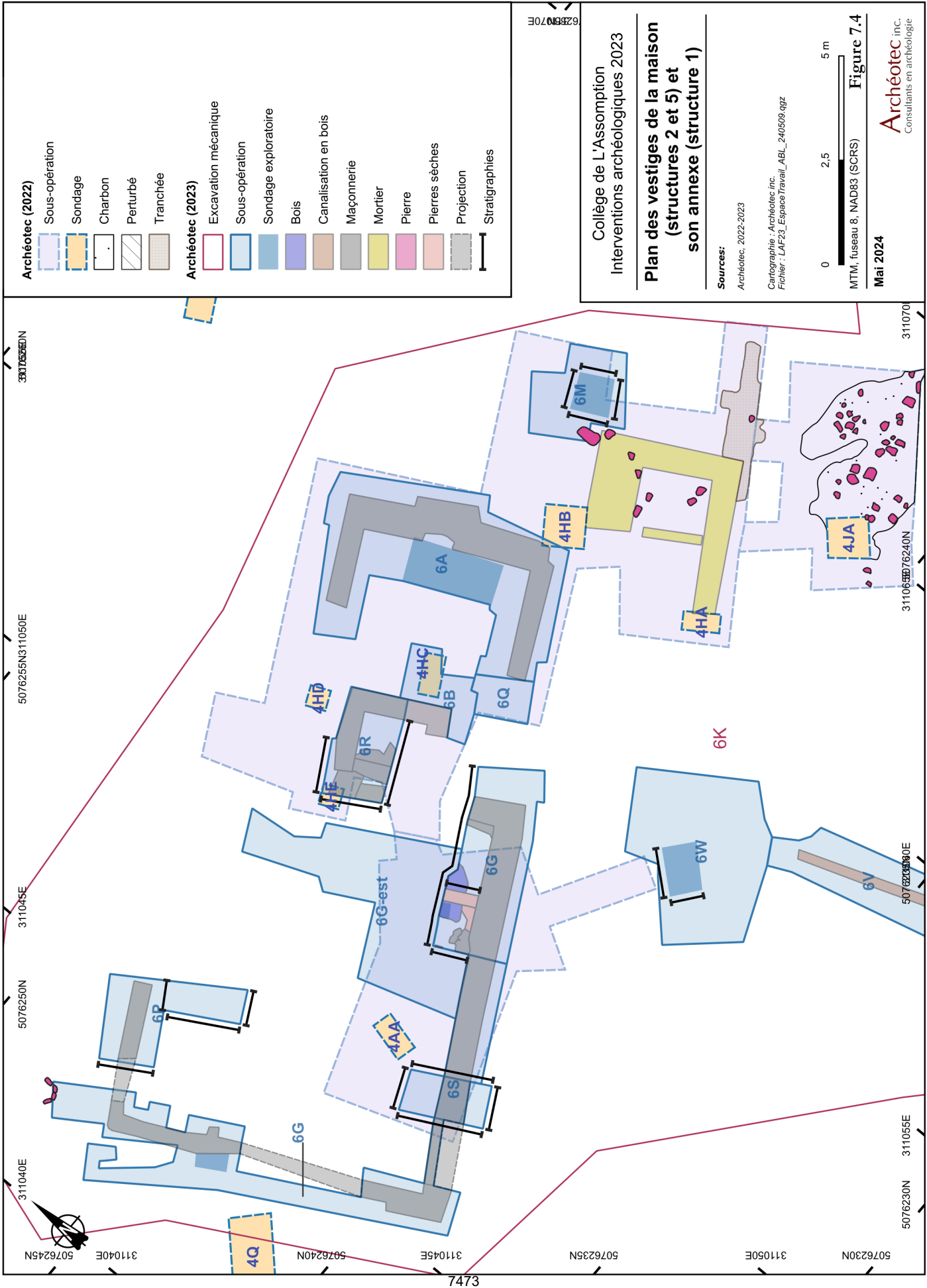




Planche 7.1 Sous-opération 6G dans le coin sud-est de la maison, vestiges de la structure 5

a) Extrémité sud du mur ouest, parement intérieur est

Archéotec 2023, LAF23_PV2_225

b) Coin sud-est de la structure 5, surface dérasée

Archéotec 2023, LAF23_PV2_190

c) Coin sud-est de la structure 5, surface dérasée

Archéotec 2023, LAF23_PV2_191

d) Extrémité est du mur sud de la structure 5, parement intérieur nord

Archéotec 2023, LAF23_PV2_223

e) Extrémité est du mur sud de la structure 5, parement intérieur nord

Archéotec 2023, LAF23_PV2_220



Photo 7.6 Section du parement nord du mur sud de la maison dans la sous-opération 6S
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2444



Photo 7.7 Section du parement sud du mur sud de la maison dans la sous-opération 6S
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2451



Photo 7.8 Différences dans la largeur du mur ouest de la maison et présence d'une cicatrice dans le mur entre ces deux états.
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2554



Photo 7.9 Partie centrale du mur ouest de la maison, différences d'assemblage entre les parements intérieur et extérieur.
Archéotec 2023, LAF23_PV2_173



a été atteinte dans les sous-opérations 6S et 6G à des altitudes de 10,249 m et de 10,234 m anm. La base du mur sud montre un ressaut qui s'élargit graduellement pour atteindre 15 cm de largeur dans son parement sud et 8 cm de largeur dans son parement nord. Ces élargissements sont visibles de manière irrégulière sur une hauteur de 0,50 à 0,60 m à partir de la base du mur (photos 7.6, 7.7).

Le mur ouest de la structure 5 montre une largeur et un alignement irréguliers. Il passe de 0,63 m de largeur près de son coin sud-ouest, où il se compose d'une maçonnerie à double parements, à 0,33 à 0,45 m de largeur dans sa partie sud et centrale, où il est construit comme un mur massif (photos 7.2, 7.3, 7.9, 7.10). La jonction entre ces deux états du mur ouest montre une cicatrice transversale qui traverse l'épaisseur du mur, comme si la maçonnerie avait été reprise ou ajoutée (photo 7.8). La portion la moins large du mur ouest a aussi la particularité d'avoir un parement irrégulier à l'extérieur et un parement régulier à l'intérieur (photos 7.9, 7.10). Ce détail indique que le mur a été construit de l'intérieur et que les pierres des assises ont été appuyées contre la paroi de la tranchée de construction.

Photo 7.10 Sous-opération 6L, partie centrale du mur ouest de la maison, différences d'assemblage entre les parements intérieur et extérieur.
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2508

Au centre dans la sous-opération 6L, sa surface dérasée se trouve à une altitude de 10,846 à 11,091 m anm. À cet endroit, la portion résiduelle du mur ouest a une hauteur de 0,77 m. Sa base se trouve à une altitude de 10,317 m (photos 7.3, 7.9, 7.10). Il ne s'agit pas d'un mur de refend à l'intérieur de la maison puisque les murs nord et sud ne se poursuivent pas vers l'ouest au-delà de ce mur. Il a également été observé que l'axe des deux parties dégagées du mur ouest ne sont pas alignées, ce qui indique que la maçonnerie est irrégulière (photo 7.5). Peut-être que les sections non dégagées recèlent un deuxième décrochement dans la maçonnerie ou simplement un assemblage moins soigné ou une réparation à la fondation? (photo 7.5, figure 7.4).

Le mur nord a une largeur de 0,42 m. Il a été dégagé dans la coin nord-ouest de la sous-opération 6G et dans la sous-opération 6P (photo 7.4). Dans cette dernière sous-opération, sa hauteur résiduelle est de 0,45 m, mais la base du mur n'y a pas été atteinte. Il s'agit aussi d'un mur massif qui a été construit de l'intérieur. Il montre un parement régulier à l'intérieur et un parement irrégulier à l'extérieur.

Au nord du coin nord-ouest de la structure 5, des calles de pierres pour solidifier la base d'un poteau ou d'un pilot ont été observées. Ces calles, au nombre de cinq, étaient placées verticalement autour d'une petite fosse de 0,43 m nord-sud sur 0,63 m est-ouest (photo 7.11). Elles se trouvent à 1,49 m au nord du coin nord-ouest de la maison. La fosse, qui a été dégagée en surface, a pu soutenir une structure de bois verticale devant la maison, peut-être un montant d'escalier, un pilot de galerie ou un autre élément vertical.

Dans la sous-opération 6R, le mur est a été dégagé en surface seulement, sur une petite section de 0,63 m de longueur (photo 7.12). Il se trouve à la fois collé contre la paroi ouest de la sous-opération et contre le parement nord. Sa surface se trouve à une altitude de 10,446 m soit à 0,75 m sous la surface de la sous-opération 6R. Il présente à cet endroit



Photo 7.11 Calles de pierres au nord du coin nord-ouest de la maison
Archéotec 2023, LAF23_PV2_164



Photo 7.12 Orthophoto de la sous-opération 6R, le mur est de la maison est indiqué par une flèche rouge.

Archéotec 2024, Photogrammétrie 6R, plan

une largeur de 0,37 m et son assemblage est celui d'un mur massif. Dans la section dégagée de la sous-opération 6R, il ne semble pas se poursuivre vers le nord et pourrait former un angle vers l'ouest. Le coin sud-est de ce mur a été dégagé dans la sous-opération 6G (photo 7.1). À cet endroit, le mur est à une largeur de 0,70 m. La différence de largeur du mur est dans sa partie sud et centrale pourrait indiquer qu'il se rétrécit de la même manière que dans la partie sud du mur ouest. Ce rétrécissement n'a toutefois pas été observé dans les espaces dégagés et il devrait se trouver juste au nord de l'extrémité est de la sous-opération 6G.

Le bâtiment a donc un mur sud et la partie extrême-sud de ses murs latéraux est et ouest plus épais que le reste du bâtiment (photo 7.2). Pour l'instant, il est difficile d'expliquer ce mode de construction, mais des hypothèses peuvent être émises. L'épaisseur du mur ouest ne correspond pas à une fondation d'un bâtiment en pierre puisqu'elle est trop étroite et irrégulière (photos 7.9, 7.10). Elle a toutefois pu soutenir un bâtiment en bois, ce qui correspond bien aux descriptions historiques qui mentionnent également la présence d'un bâtiment en bois en 1810 (notaire Chaboillez, 6 décembre 1810). En 1828, un bail à loyer indique que la maison est vieille (notaire Leblanc, 20 octobre 1828) et en 1829, une cession de bail indique que des madriers et des planches doivent être remplacés dans la maison et les autres bâtiments, de même que les bardeaux de la toiture de la maison (notaire Leblanc, 2 avril 1829). Enfin, dans le marché de construction d'une nouvelle maison en 1858 (notaire Martel, 7 juin 1858), le devis indique que l'entrepreneur peut se servir des pierres de la maçonnerie de l'ancienne maison pour construire la nouvelle. Ce passage confirme que la maison de bois avait des fondations en pierre.

Concernant l'épaisseur supérieure du mur sud (photos 7.1, 7.2), on peut aussi tenir compte du fait que la structure 5 a été construite dans une ancienne pente en lien avec la berge de la rivière (photos 7.13, 7.14). Peut-être qu'en raison de cette pente la fondation du mur sud était plus apparente que les autres murs. De plus, selon le gouvernement du Québec, le bâtiment se trouve entièrement en zone inondable dans un secteur de grand courant. Son mur sud fait face à la rivière L'Assomption et c'est peut-être pourquoi il a eu besoin d'un support additionnel ou d'une protection du côté sud en lien avec la pente, les crues et les glaces (figure 7.5). Sinon, il pourrait s'agir d'une adaptation locale à l'environnement ou à une contrainte, peut-être d'ordre économique ou d'accessibilité des matériaux, qui nous est inconnue aujourd'hui. Ce n'est toutefois pas un mode de construction qu'il est commun d'observer.

Des observations concernant les niveaux naturels et anthropiques ont d'ailleurs été notées lors de l'analyse des stratigraphies sur le terrain et en laboratoire.



Photo 7.13 Sous-opération 6S, stratigraphie des niveaux naturels et anthropiques dans la paroi est, au nord du mur sud de la structure 5. On observe la pente naturelle dans les niveaux à la base de la paroi
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2443



Photo 7.14 Sous-opération 6S, stratigraphie des niveaux naturels et anthropiques dans la paroi est, au sud du mur sud de la structure 5. On observe la pente naturelle dans les niveaux à la base de la paroi
Archéotec 2023, LAF23_JF1_154217

7.3 Observations stratigraphiques générales

La fouille du site BkFi-40 a permis d'obtenir une meilleure compréhension de l'évolution de cet espace par le dégagement des différents niveaux pédologiques formant la séquence stratigraphique. La compréhension de la formation de cette séquence permet une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel les occupations ont eu lieu. Situé à la sortie du grand méandre de la rivière L'Assomption, l'espace a été à de nombreuses reprises affecté par des inondations d'importances variables. Il semblerait que l'ampleur des crues et des inondations se soit accentué avec l'aménagement du pont situé un peu en aval sur la rivière. Un premier pont a été aménagé en 1818, mais il a été emporté par les glaces en 1821. Un deuxième pont a été aménagé par la suite en 1850. Ce dernier a aussi été emporté par les glaces quarante ans plus tard, soit en 1890. Un pilier brise-glace a été érigé en 1911. Ce pilier avait pour objectif de réduire la formation d'embâcles, qui est particulièrement propice à cet emplacement de la rivière L'Assomption. Il a été intégré dans la structure du pont actuel lors de sa construction en 1920.

La configuration du méandre favorise la formation d'embâcles au printemps en aval du site. La montée des eaux qui s'en suit atteint périodiquement la rue Saint-Étienne et parfois même les rues Saint-Pierre et Saint-Jacques lors des épisodes plus imposants (figures 7.6, 7.7). Deux épisodes relativement récents ont marqués les habitants de L'Assomption, soit en 1936 alors que deux mètres d'eau recouvraient la rue Saint-Étienne et en 1976 où une amplitude similaire a été atteinte. Étant donné que le site BkFi-40 se situe entre la rivière et la rue Saint-Étienne, les résidents du 274 rue Saint-Étienne ont donc subi à de nombreuses reprises des inondations qui atteignaient leur résidence et des traces ont été identifiées lors des interventions archéologiques de 2022 et 2023.



Photo 7.15 Stratigraphie de la sous-opération 6P, paroi nord, avant la fouille de la partie nord de la sous-opération
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2471

La carte des zones inondables montre aussi des zones humides ou marécageuses au centre de la péninsule de L'Assomption, particulièrement dans le secteur du collège, que drainent des ruisseaux vers la rivière L'Assomption (figures 7.6, 7.7). Ces ruisseaux coulent majoritairement vers le sud-est. Ils ont été canalisés au cours du dix-neuvième siècle. Au moins deux ruisseaux se trouvaient à proximité du site à l'étude. Le premier coulait à l'ouest du site et a été canalisé dans l'axe de la rue Sainte-Anne. Le deuxième traversait dans un axe nord-sud le quadrilatère à l'est du site, entre les rues Saint-Hubert et Saint-Joachim au sud de la rue Saint-Étienne. D'ailleurs, une distillerie et une brasserie se trouvaient sur cette propriété, de même qu'un moulin à cheval (*horse mill*) qui était érigé à son embouchure à la fin dix-huitième et au début dix-neuvième siècle (8 avril 1800, notaire Gray).

Comme mentionné, ces inondations ont modelé la terrasse sur laquelle les habitants se sont installés, non seulement avant leur arrivée, mais aussi pendant leur présence. La récurrence des inondations est clairement démontrée par la succession de niveaux sableux lités et de niveaux de limon ou de limon sableux qui varient selon l'ampleur de l'apport en eau et la vitesse du courant au moment de l'événement. Ces niveaux ont été observés sous les premiers niveaux d'occupations, entre certaines occupations, ainsi qu'à l'intérieur du vide sanitaire de la maison (structure 5)

(photos 7.13 à 7.15). Il est d'ailleurs plausible que la récurrence des inondations aient conduit à déplacer l'habitation principale en avant du terrain, dans sa portion la plus élevée près de la rue Saint-Étienne, lors de la construction de la maison de brique en 1858.

La fouille en profondeur de certaines sous-opérations a permis d'identifier d'anciens talus qui diffèrent parfois de la pente actuellement visible entre la rue Saint-Étienne et la rivière L'Assomption. Cette pente a été modifiée au gré des inondations et des occupations aussi bien sûr. Deux profils stratigraphiques, est-ouest et nord-sud, ont été montés afin de voir s'il était possible de reconstituer plus finement la topographie ancienne de cet endroit (figures 7.8, 7.9). Malheureusement, les données pédologiques en profondeur sont trop fragmentaires pour cibler précisément les replats et les ruptures de pente. Néanmoins, ces coupes nous permettent d'obtenir une idée générale de la topographie ancienne et dans quel type d'environnement se sont installés François Thibodeau et son épouse Catherine Durocher, premiers propriétaires de ce lot dès décembre 1766 (concédé officiellement en février 1769).

La présence d'un talus sous le mur sud de la structure 5 a été identifiée. Le mur sud de l'habitation était potentiellement exposé à la manière d'un rez-de-jardin. Ils auraient profité de la pente naturelle afin d'aménager le vide sanitaire et la construction de ce mur, alors qu'au nord seule une petite fondation peu profonde a été dégagée (photos 7.16, 7.17). Le mur sud présente deux parements bien aménagés et sa maçonnerie est plus large. Contrairement au mur sud, le mur nord présente plutôt un parement intérieur bien aménagé et un parement extérieur qui s'appuie contre la fin de la tranchée de construction. Cette fondation, sur laquelle reposait un bâtiment en bois, ne devait que très peu dépasser la surface du sol. L'épaisseur du mur sud pourrait aussi être en lien avec la récurrence des inondations et servir de protection contre les glaces qui pouvaient être déplacées sur le terrain lors de la formation des embâcles et des inondations associées.

D'ailleurs la présence d'un coin de glace a été identifié le long du mur sud de la structure 5, dans la paroi est de la sous-opération 6S, à l'extérieur du bâtiment. Pour la formation de ce coin de glace, il fallait que le mur de pierre soit présent au moment de cette inondation qui a recouvert la partie arrière du terrain d'un épais dépôt de sable, de même qu'à l'intérieur de la cave (photo 7.18). Ce dépôt a été observé dans plusieurs sous-opérations, dont 6E, 6G, 6H, 6S et 6T. Il présente une structure plus ou moins litée dépendamment des endroits, plus on s'approche d'un obstacle comme un mur de bâtiment, plus il sera lité et moins il le sera en s'en éloignant (photos 7.18 à 7.21). Dans la sous-opération 6V, une canalisaiton de bois a d'ailleurs été aménagée dans ce dépôt de sable.



Photo 7.16 Sous-opération 6S, paroi est, mur sud de la structure 5, l'intérieur de l'habitation est à gauche du mur
Archéotec 2023, LAF23_JF2_2462



Photo 7.17 Sous-opération 6P, paroi ouest avec le mur nord de la structure 5, l'intérieur du bâtiment est à droite du mur
Archéotec 2023, LAF23_PV2_233